ENTE-DEUXIÈME ANNÉE — Nº 9480 | 18 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 13 - LUNDI 14 JUILLET 1975

temps de M. Nixon

.I.A. AURAIT EU I INFORMATEUR MAISON BLANCHE

LIRE PAGE 3



Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 15 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 15

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 65572
Tél. : 770-91-29

ANT AUX PRESSIONS DE LA C.G.T. ET DE L'ARMÉE

ouc émissaire

rons de la vieille garde ont remporté une pre- sans doute décisive vic- le confident de la reine. z Rega, qui prétendait, rpréter l'héritage ambigu al Peron, disparu il y a an, doit quitter sa place eur.

a lettre de démission, le le ex-ministre du bien- il invoque Dieu, le peuple nes de Peron. Les redon- ridicules n'ont jamais dans ce mauvais drame tain qui se joue à Buenos- , cruauté gratuite et les ts de comptes sanglants . La violence, les exécu- mmaires, les tortures, les perpétrés par des sbires e de l'appareil d'Etat, ont cette courte route ayant n moins de deux ans, le e triomphant des retrou- vée Peron à un régime qui livre les réfugiés aux équipes spéciales du Pinochet.

en secrétaire particulier , installé au premier rang aveurs de sa veuve, a lar- inspiré ce rapide glisse- s l'extrême droite du gou- nt argentin. Obsédé de mmunisme, M. Lopez Rega une lecture carrément trice du programme théo- at progressiste du péro- modèle 1974. Mais toute on, ouverte ou dissimulée, pprouvée et entérinée, au jusqu'à ces dernières se- par les autres membres vernement, les chefs des ts et de l'armée.

congressistes péronistes, trouvent soudainement leur leur courage, accusent 'hui l'ancien secrétaire Mme Isabel Peron d'avoir le organisé et financé les ndos de lutte anticommu- es trois A, responsables six mois de plusieurs cen- le crimes impunis. D'au- lent de traduire le ministre en justice. Mais cette officielle de la terreur longtemps tolérée, sinon ee, par les représentants ocialisme au Congrès et tout-puissants dirigeants .G.T.

ersé de son piédestal pour r trop fait et trop dit, ez Rega fait aujourd'hui. alement, figure de bouc e. Son sacrifice, arrache présidente persuadée que rt de son confident impli- propre chute, ne règle les graves problèmes éco- es, sociaux et surtout es que doit affronter ine. Renié par ses obligés, nné par des leaders syn- préoccupés de ne pas ''re bordés par les bases ou- mécontentes, critiqué par fs d'une armée résolue à er sa place traditionnelle rapport des forces politi- filipendé par une opinion e inquiète de la dégrada- issante du pouvoir d'achat a montée de la violence, ez Rega n'avait plus qu'un lié : la présidente.

-ci se trouve encore — our combien de temps ? — nt d'équilibre des forces xes et divergentes du ré- Symbole d'une certaine é recherchée en vain par rentins depuis la chute de en septembre 1955, elle ne as seulement un conseiller mi des jours d'exil. Le e lié au souvenir d'Evita giquement entretenu par opez Rega s'effondre en à l'issue de cette crise. Lopez Rega n'était pas à teur du rôle qu'il prétendait er. Mme Isabel Peron ne ns davantage. Les faux- nts du péronisme sur la liation des classes » et le mblement des Argentins » issent maintenant en pleine e.

Mme Isabel Peron accepte de se séparer de M. Lopez Rega

LE CABINET ARGENTIN EST REMANIÉ

Mme Isabel Peron, présidente de la République argentine, a accepté vendredi 11 juillet la démission de M. José Lopez Rega, ministre du bien-être social et directeur de son secrétariat privé. Le limogeage de M. Lopez Rega était réclamé avec insistance par les dirigeants de la C.G.T. et les chefs de l'armée.

Un remaniement partiel du gouvernement a été effectué d'autre part. Quatre ministres, en particulier M. Celestino Rodrigo, responsable de l'économie et du plan d'action contre l'inflation qui avait suscité les protestations ouvrières, conservent leurs postes.

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — La présidente a eu beau défendre son collaborateur contre tous ceux qui voulaient sa tête, elle a dû finalement céder. M. Lopez Rega doit abandonner le portefeuille du bien-être social qu'il avait su garder pendant plus de deux ans. Mais il cesse également d'être secrétaire privé de la présidente.

La nouvelle que — devant son « *insistance* », et non sans le remercier pour « *les importants services qu'il a patriotiquement rendus*, — le chef de l'Etat acceptait la double démission de M. Lopez Rega s'est répandue comme une traînée de poudre dans les rues de la capitale vendredi soir. Le départ du principal conseiller de Mme Peron avait été donné tant de fois pour assuré que cette annonce suscitait régulièrement la question : « *C'est bien certain ?* »

Déjà, au lendemain de la mort du général Peron, le bruit avait couru que la présidente avait retiré ses fonctions à M. Lopez Rega. En novembre, quand il partit secrètement pour Madrid afin de rapatrier le corps d'Evita, qui en Argentine n'a pas cru qu'il s'enfuyait alors du pays sur la pointe des pieds ? En janvier, lorsque la présidente quitta brusquement la résidence où elle prenait des vacances en compagnie de son secrétaire privé pour « *se réfugier* » dans un établissement de la marine, on donna encore le favori pour perdu. En juin, quand, au plus fort de la crise provoquée par l'application des mesures économiques draconiennes de M. Celestino Rodrigo, M. Lopez Rega quitta le pays pour se rendre au Brésil, on s'écria : « *Cette fois, c'est pour de bon !* » Quelques jours plus tard, la présidente allait l'attendre à l'aérodrome.

Le 9 juillet, enfin, trois jours après la démission du cabinet, le ministre et la présidente se rendaient dans la même voiture à la cathédrale de Buenos-Aires, pour assister au *Te Deum* du cent cinquante-neuvième anniversaire de l'indépendance.

La double démission de M. Lopez Rega marque-t-elle sa déroute et celle du clan dont il est le chef ? On remarque tout d'abord à Buenos-Aires que les récents événement ne rompent pas, *a priori*, les liens au moins autant personnels que politiques qui existent entre Mme Peron et son ancien ministre. L'influence de ce dernier devra simplement se faire moins voyante.

Un dosage difficile

Le nouveau cabinet comprend deux ministres considérés comme des inconditionnels de l'ancien secrétaire privé. Celui-ci est remplacé au bien-être social par un de ses plus proches collaborateurs dans ce ministère, M. Carlos Villone. Plus notable encore est le maintien dans l'équipe gouvernementale de M. Celestino Rodrigo, dont la nomination au ministère de l'économie le 2 juin dernier devait tout à la faveur de M. Lopez Rega, dont il était également un proche collaborateur au bien-être social.

JEAN-PIERRE CLERC.

(Lire la suite page 3.)

Après les entretiens Gromyko-Kissinger

s positions soviétiques et américaines sur le Proche-Orient emeurent divergentes

(Lire l'article EAN GUEYRAS, page 18.)

LE CONFLIT ENTRE LE M.F.A. ET LES SOCIALISTES

Le chef du gouvernement portugais décide de remplacer les ministres démissionnaires par des « personnalités indépendantes »

Les troupes sont consignées dans les casernes

Le Conseil de la révolution portugais a décidé, samedi matin 12 juillet, que le premier ministre, le général Vasco Gonçalves, remplacerait « dans les plus brefs délais » les ministres socialistes démissionnaires par « des personnalités indépendantes capables de placer les intérêts de la nation au-dessus de leur sympathie ou de leurs intérêts partisans ».

Le Conseil attaque, d'autre part, la direction du parti socialiste, qui, selon lui, facilite l'action des « contre-révolutionnaires ». Pour sa part, M. Mario Soares a contesté, au cours d'une conférence de presse, le caractère représentatif de l'assemblée du M.F.A.

Quant au Copcon — Commandement operationnel du continent — il a consigné les troupes dans les casernes pour faire face à d'éventuelles « manœuvres d'éléments réactionnaires ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — *Le pas est franchi.* Démis de leurs fonctions gouvernementales, les socialistes campent désormais dans l'opposition. Après sept heures de réunion nocturne, le Conseil de la révolution a tranché. Les militaires n'ont pas cédé à la menace et, cette fois, ils n'ont pas perdu de temps. On pensait généralement que la situation resterait incertaine jusqu'à la nouvelle assemblée générale du M.F.A., maintenue pour mardi prochain, mais les dirigeants militaires, sans doute soucieux de manifester clairement leur « autorité suprême », ont résolu de couper court à toute spéculation et à tout marchandage.

Ce samedi matin 12 juillet à 5 heures, ils ont rendu leur verdict : sévère et sans appel. Pour eux, l'attitude socialiste « *offre un terrain de manœuvre au développement d'actions contre-révolutionnaires* » car « *les ennemis de la transformation de la société portugaise n'attendent que la création de divisions entre partis, peuple et M.F.A. pour réaliser leurs funestes desseins* ». Cependant le communiqué « *réitère l'expression de sa confiance aux militants révolutionnaires du parti socialiste qui continueront certainement à apporter leur appui à la révolution* ».

Les ministres socialistes écartés de la coalition, il revient maintenant au premier ministre de « *résoudre la situation dans les plus brefs délais en attribuant les postes vacants à des éléments compétents et patriotes* ».

La sécheresse de ton et la rapidité de la réaction peuvent étonner : elles confirment en tout cas que la majorité des militaires n'ont pas supporté les violentes attaques portées contre eux ces derniers jours par les responsables du P.S. « *Cela ne peut plus durer, les socialistes doivent comprendre qu'on ne joue pas impunément avec la révolution* », nous confiait un jeune lieutenant membre de l'assemblée du M.F.A. avant que ne soit connue la décision du Conseil. Il ajoutait, impatient et confiant : « *L'autorité doit s'imposer. Il faut en sortir. Je suis sûr que l'attitude de M. Soares va resserrer les liens à l'intérieur du Conseil de la révolution. Les indécis vont se révolter.* »

On ne saurait affirmer que tout s'est passé aussi aisément, mais il apparaît à l'évidence qu'en misant sur le Conseil pour contrecarrer l'action « aventuriste » du M.F.A. les socialistes se sont trompés. Ils comptaient sans une intervention décisive de l'aile modérée, importante parmi les vingt-huit membres de l'instance supérieure. Ils ont en fait négligé le réflexe presque spontané de militaires qui se sont sentis blessés et menacés par les diatribes qui les visaient.

Le réquisitoire de M. Soares

Le secrétaire général du parti socialiste n'avait-il pas le jour même, devant plus de cent journalistes, osé jeter une ombre sur la légitimité révolutionnaire du M.F.A. ? Visage grave et très marqué, M. Mario Soares n'a pas hésité en effet à s'immiscer dans les affaires du Mouvement. « *Nous voulons savoir*, a-t-il déclaré, pesant chacun de ses mots, *comment ont été choisies les personnes qui composent l'assemblée du M.F.A.* » C'était, sans la moindre nuance, contester la représentativité de ceux qui ont décidé, le 8 juillet, de lancer le Portugal sur la voie du « pouvoir populaire ».

Les « mesures historiques » adoptées ce jour-là, le leader du parti socialiste les juge tout simplement anticonstitutionnelles puisqu'elles « *s'opposent clairement au programme du M.F.A., qui était le texte de base de notre révolution* ». Ainsi, sans attendre de connaître le sort qui serait réservé aux ministres socialistes qui l'entouraient, M. Mario Soares a-t-il dressé une nouvelle fois, durant près de deux heures, le réquisitoire de l'action gouvernementale, et brossé le tableau sombre d'une « *situation chaotique* » qui plonge, assure-t-il en substance, dans l'inquiétude, l'insécurité et le découragement les Portugais frustrés de leur révolution. Selon lui, la tendance est claire : « *Faire taire la voix des seuls représentants légitimes du peuple.* »

Il est encore impossible de mesurer toutes les conséquences du nouveau soubresaut de la révolution portugaise. Les socialistes ne seront peut-être pas mécontents de jouer un certain temps le jeu d'une « opposition majoritaire », mais l'éloignement des centres de décision — même si l'on tient compte que le gouvernement a des prérogatives bien réduites — peut aussi les gêner et affaiblir la portée de leur appel.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

L'HUITRE

Est-ce un signe du destin si les huîtres qu'on dit portugaises sont particulièrement charnues et savoureuses ?

En tout cas cela peut être une sorte de moralité. Peut-être les deux grands partis de gauche, qui se disputent au lieu de se partager le pouvoir, songeront-ils un jour à la fable des deux plaideurs. Que l'un récuse le juge militaire et que l'autre tente de l'amadouer, il n'en reste pas moins que, si le procès continue comme il a commencé, l'huître en fin de compte, risque fort d'être gobée.

ROBERT ESCARPIT.

LE COLLOQUE DU CENTENAIRE

La République du spectacle

par PAUL GILLET

A qui doit-on la naissance de la IIIe République, c'est-à-dire l'unique voix de majorité qui fit accepter le célèbre amendement Wallon par une Assemblée nationale que rien n'autorisait à se croire constituante ? La légende veut que ce soit à un député de l'Oise, notaire et conservateur, mais furieux d'avoir été pris pour un larbin, à cause de son habit noir et de sa cravate blanche, par le président du conseil, M. de Broglie, qui lui donna un jour d'averse son parapluie à ranger.

L'anecdote vaut ce que valent toutes les anecdotes. Mais le fait est que celle de nos républiques qui a battu le record de longévité a mis cinq ans, du gouvernement de défense nationale au vote des lois constitutionnelles en janvier, février et juillet 1875, à voir le jour. Encore fallut-il attendre deux ans de plus la démission de Mac Mahon pour qu'elle paraisse enfin viable. Le rappeler n'est pas seulement sacrifier à la coutume, c'est commencer de s'interroger sur les contradictions d'un système qui n'en manquait pas et sur sa surprenante vitalité.

Le Colloque du centenaire, organisé récemment par les universités de Caen, Paris et Rennes dans cette dernière ville sous la présidence de M. Jean-Jacques Chevallier, l'a fait longuement. Qui donc était-elle, cette IIIe, encadrée par deux désastres militaires, objet tellement moquée, raillée et méprisée par les autres ?

On a fait d'elle l'âge d'or des libertés.

Mais, remarquait M. Jean Rivero avant de se livrer à une sévère critique de la réalité libérale, « *les âges d'or, on ne les vit jamais au présent, c'est après coup qu'on les découvre, et cette constatation suffit à incliner au scepticisme quant à leur réalité* ». La République des années 80 est musclée contre ses adversaires politiques et sociaux. Si la lutte anticléricale est dans l'ordre du libéralisme, la frontière est vite franchie qui la sépare de la lutte antireligieuse.

Ni l'anarchisme, visé par les fameuses lois « scélérates » de 1892, 1893 et 1894, ni la grève ouvrière, licite mais férocement réprimée, ne sont à l'abri des coups de la République combattante. Les agents de l'Etat, les fonctionnaires, mais aussi bien les juges, vivent sous le règne de la recommandation parlementaire, unique ressort du recrutement et de l'avancement. L'article 10 du code d'instruction criminelle, qui confère aux préfets des pouvoirs de police judiciaire, instrument de l'arbitraire gouvernemental sous Napoléon III n'est supprimé en 1933 que pour être rétabli en 1935.

L'alliance avec l'armée

Le libéralisme n'est pas plus pur sur le plan économique, où la jeune République affiche bientôt, vis-à-vis du commerce international, un protectionnisme que l'Empire n'avait pas retenu. Et, dès le grand ministère Gambetta, elle apparaît plus que tout autre chose comme « *la forme française du capitalisme adossé à l'Etat* » (M. Georges Berlia). Déjà.

C'est pourtant sur ce terrain que la IIIe commence à bâtir un consensus qui lui permettra de vivre soixante-dix ans. Les acquis libéraux forment encore la base de notre droit positif : liberté de la presse, liberté de réunion, liberté du syndicat et de l'association, liberté des cultes, etc. Mais, surtout, une notion dès lors s'installe, qui va imprégner toute la vie publique : à chacun de se rendre heureux ou malheureux par le bon usage de cette liberté que lui garantit l'Etat. On est loin de Saint-Just.

L'universalité du *suffrage* n'est pas telle cependant qu'elle n'exclue, avec les femmes, les militaires, les autochtones des « quatre vieilles » (la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane et la Réunion) et ceux des trois départements algériens, bien plus de la moitié du corps électoral virtuel. Cependant la IIIe République fonde une nouvelle légitimité, celle de la volonté nationale. Elle inscrit dans les esprits la triple égalité : démocratie - suffrage universel - volonté nationale, par un effort pédagogique qui témoigne de la maîtrise des républicains. Elle établit, pour la première fois, la république comme régime.

Sa réussite la plus éclatante dans ce domaine est peut-être d'être parvenue à sceller, comme le faisait remarquer M. Raoul Girardet, malgré les remous de l'affaire Dreyfus et du boulangisme, son alliance avec une armée divisée, réticente et convoitée. Deux cahiers, découverts par F. Bédarida dans les papiers de Gambetta, rédigés à partir de fiches réunies probablement par les loges maçonniques et portant l'un sur les régions militaires, l'autre sur l'encadrement du ministère de la guerre, de l'état-major et des écoles militaires, montrent une écrasante majorité d'officiers généraux et supérieurs hostiles au régime. C'est pourtant cette armée-là qui va prendre pour base de son éthique l'obéissance absolue au pouvoir légal. La République entend, en effet, que le service obligatoire, qu'elle lui donne en charge, soit « *la grande école des générations futures* ». L'officier, comme l'instituteur, se découvre une place essentielle dans la cité.

(Lire la suite page 5.)

Musique folk à Montreux

Réinstallé dans un casino détruit il y a deux ans par un incendie et reconstruit autour d'une salle de spectacle qui souffre encore d'un éclairage médiocre, le *Festival* de Montreux qui présente actuellement des soirées de rock et de blues avec en outre le retour sur une scène européenne de John Sebastian en compagnie de Fred Neil, et du 15 au 20 juillet un brillant programme de jazz, s'est ouvert cette année avec quelques concerts de musique folk.

C'est ainsi que l'on a eu le plaisir de retrouver Tom Paxton, qui semble aujourd'hui partager sa vie entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Auteur-compositeur d'une grande richesse mélodique, chroniqueur du quotidien et de son temps, porté par un solide sens de l'humour, Paxton présente ses chansons avec un plus grand dépouillement encore qu'autrefois, chantant parfois la voix nue, se faisant simplement accompagner par deux guitaristes. Julie Felix, sa voix claire, pure, son style parfois très influencé par la musique country, était là aussi. Et encore Bert Jansch, auteur-compositeur et guitariste, qui a longtemps joué au sein du groupe Pentangle et qui a une manière bien à lui de crier le blues.

Le groupe de David Bromberg (ancien accompagnateur coté à New-York et dont la carrière de soliste a commencé il y a cinq ans) était pour beaucoup une découverte. Un peu bâti comme une formation de studio — avec des musiciens un peu farceurs qui ne se prennent pas au sérieux, qui savent jouer chacun de divers instruments, qui ont un véritable art du tigeolage, — le groupe ne fait pas mystère dans son jeu de ses influences multiples, laisse au cours de son « show » des parfums de blues, de folk, de jazz et de country.

A l'affiche le même soir, Country Gazette est apparu comme un bon ensemble de bluegrass en jouant plus ou moins dans la ligne tracée par Bill Monroe, avec quelques bons duos de violon et de banjo, mais sans égaler ceux que font d'ordinaire à Nashville Lester Flatt et Earl Scruggs, avec aussi un bassiste (Roger Bush) qui fait sortir de son instrument les bruits d'un danseur de claquettes.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 13.)

Le Monde paraîtra LUNDI 14 JUILLET.

EUROPE

Après la décision des ministres socialistes de quitter le gouvernement portugais

La lettre de M. Mario Soares au président Costa Gomes

« Je ne peux continuer d'appartenir à un gouvernement qui ne gouverne pas »

Lisbonne *(A.F.P.)*. — Dans la lettre qu'il a adressée au président Costa Gomes, avant que le Conseil de la révolution ne décide de remplacer les ministres socialistes, M. Mario soares écrivait :

« Je ne peux continuer d'appartenir à un gouvernement qui ne gouverne pas et chaque jour abdique ses responsabilités, et je ne peux donner une caution morale et politique à une situation qui se dégrade en permanence. »

Le secrétaire général du parti socialiste poursuit : *« Sachez, monsieur le président, que je comprends votre angoisse et votre drame personnel, mais il arrive toujours un moment où il est nécessaire d'avoir le courage de dire : c'en est assez (...) Dès que l'on renie ses principes et que l'on cesse d'honorer les engagements que l'on a pris librement devant le peuple, on perd sa propre légitimité. C'est ce que je me refuse à faire et c'est ce que mon parti m'impose de ne pas faire. »*

Après avoir fait un historique de l'affaire de *Republica*, M. Mario Soares affirme que la décision de laisser fabriquer le journal par une « *dite commission de travailleurs* » est une « *provocation et une usurpation* » mais, ajoute le secrétaire général du parti socialiste, « *l'affaire de Republica s'insère dans un contexte beaucoup plus vaste de crise générale de l'autorité de l'Etat qui est corrodée par la démagogie, l'irresponsabilité et l'anarcho-populisme avec lesquels on transige à chaque instant.*

» Au nom de la révolution on engage le processus révolutionnaire dans une véritable impasse aux tragiques conséquences et qui ne favorisera objectivement que la contre-révolution ».

Le secrétaire général du parti socialiste affirme également : *« Au nom du peuple on méprise quotidiennement la volonté exprimée par la majorité écrasante de ce même peuple. Notre révolution est en péril dans la mesure ou l'on remet en cause les institutions démocratiques qui en sont le fondement et la justification. »*

M. Mario Soares attire également l'attention du président de la République sur « *la situation tragique* » de la presse portugaise. « *Aujourd'hui*, écrit-il, *la majorité écrasante des Portugais paient directement ou indirectement pour être chaque jour soumis à un véritable lavage de cerveau et être offensés dans leurs croyances et leurs convictions.* »

Les ministres démissionnaires seront remplacés par des « personnalités indépendantes »

(Suite de la première page.)

Nul ne se méprend sur la gravité de la situation : il ne s'agit pas d'une *crise gouvernementale*, de quelques fauteuils vacants pour lesquels il conviendrait seulement de trouver des remplaçants. Le retrait des socialistes brise ouvertement l'équilibre politique instable instauré après le *soulèvement d'avril 1974. Le* vainqueur des élections est sur la touche. La fragile coexistence que l'on tentait à tout prix de maintenir entre deux légitimités, celle des urnes et celle de la révolution, est disloquée.

Certes, le quatrième gouvernement provisoire n'est pas dissous, mais la disparition d'un des partenaires risque bientôt de remettre en cause la participation des autres. A *commencer* par celle du parti populaire démocratique (centristes) : reçus vendredi par le président de la République, ses représentants ont affirmé leur intention de se maintenir pour l'instant dans l'équipe gouvernementale

Mais, comme les socialistes hier, ils y mettent à leur tour des conditions qui risquent bien d'être jugées inacceptables : ils veulent *que soient garantis la liberté* et le pluralisme des organes d'information, que la crise économique soit efficacement combattue, que les élections locales soient organisées rapidement. *Mais*, surtout, le P.P.D. demande que l'on tienne compte de ses critiques sur le projet d'assemblée populaire approuvé par l'assemblée du M.F.A. N'est-ce pas là remettre en cause l'impulsion nouvelle que les militaires *entendent donner* à la révolution ? Si tel est bien le cas, les centristes pourraient suivre sous peu les socialistes.

Que resterait-il alors du gouvernement ? *Le parti communiste* et le Mouvement démocratique portugais (M.D.P.), bien proche de ses thèses. Il est douteux que les militaires puissent gouverner avec une alliance aussi exclusive. La route serait alors ouverte au gouvernement en *uniforme* avec des « techniciens civils ».

DOMINIQUE POUCHIN.

LES SOCIALISTES QUI ÉTAIENT MEMBRES DU GOUVERNEMENT

Le parti socialiste, qui a décidé de quitter le gouvernement dans l'attente d'une solution « légale » du problème « Republica », était représenté dans le cabinet par les ministres et secrétaires d'Etat suivants :

M. Mario Soares, ministre sans portefeuille ;

M. Salgado Zenha, ministre de la justice ;

M. Jorge Campinos, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères ;

M. Pedro Coelho, secrétaire d'Etat à l'émigration ;

M. Armando Bacelar, secrétaire d'Etat à la justice ;

M. Rui Gracio, secrétaire d'Etat à à l'orientation pédagogique ;

M. Antonio Machado Rodrigues, secrétaire des transports aériens et urbains.

LES RÉACTIONS

En France...

M. LECANUET : l'union de la gauche n'a pas résisté.

M. Jean Lecanuet, président du Centre démocrate, ministre de la justice, a déclaré vendredi 11 juillet :

« Les équivoques de la situation portugaise viennent d'être brutalement dissipées. Tenant pour nulle la victoire des socialistes et des centristes aux élections, les militaires, dont la collusion avec les communistes est évidente, instaurent une démocratie directe, c'est-à-dire la dictature. (...)

» Les socialistes français auront-ils la lucidité de tirer les leçons de l'expérience portugaise ?

» La conclusion politique des événements du Portugal est parfaitement claire à Lisbonne. L'union de la gauche n'a pas résisté à l'épreuve du pouvoir. Qui nous fera croire qu'il n'en irait pas de même à Paris ?

» La victoire de la gauche unie aux communistes conduirait tout droit à la dictature du parti communiste, appuyée par les techniques de la démocratie directe.

» M. Marchais n'est pas différent de Cunhal. Le parti communiste français est aussi stalinien que le parti communiste portugais.

» L'alliance socialo-communiste est la plus dangereuse des illusions et la plus fatale pour les libertés, car l'aventure communiste ne connaît pas de retour.

» Je suis convaincu qu'un nombre croissant de Français vont maintenant le comprendre. »

M. ESTIER : non à l'amalgame.

M. Claude Estier a déclaré, vendredi 11 juillet, au nom du secrétariat du parti socialiste : « *Le P.S. suit avec une vigilante attention les derniers développements de la situation au Portugal et, notamment, la décision prise par le parti socialiste portugais, à la suite de la re-parution du journal « Republica » dans des conditions non conformes aux précédentes décisions prises par le conseil de la Révolution et aux engagements pris par le président de la République, M. Costa-Gomes.* »

M. Claude Estier a ajouté : « *Réaffirmant le souci qu'il a constamment exprimé de voir respecter au Portugal les conditions d'un libre exercice de la démocratie, le parti socialiste dénonce l'amalgame pratiqué, en France, par les dirigeants de la majorité qui, n'ayant jamais élevé la voix quand le fascisme régnait à Lisbonne et s'accommodant fort bien de celui qui existe, notamment à Madrid ou à Santiago-du-Chili, n'ont aucune qualité pour se présenter comme les champions de la liberté.* »

● *Le P.S.U.* a rendu publique la déclaration suivante : « *Le parti socialiste portugais choisit, pour provoquer une crise politique en s'opposant à l'organisation du mouvement de masse populaire, le moment où la plus ferme unité des travailleurs est nécessaire. Cette attitude est lourde de dangers et laisse planer des doutes sérieux sur les options socialistes de la direction de ce parti. (...) Il est vrai que des erreurs ont été et seront commises (...), mais elles ne sauraient justifier l'arrêt du soutien et de la participation au processus en cours.* »

● *M. Bertrand Motte*, président du Centre national des indépendants et paysans : « *Impérialiste par nature, le communisme n'est jamais arrivé au pouvoir par des voies démocratiques, mais seulement et partout par la violence. Pourquoi le Portugal échapperait-il a la règle ? (...) Inventeur, en France, du programme commun, François Mitterrand a salué avec la même conviction le Chili d'Allende et le Portugal du M.F.A. Ce sont deux tragiques échecs pour la liberté.* »

...à l'étranger

Le socialisme ne peut s'affirmer que par la réalisation complète de la démocratie

estiment les partis communistes espagnol et italien

De notre correspondant

Rome. — Dans son numéro daté du 12 juillet, *l'Unità* juge « grave » l'annonce du départ des socialistes du gouvernement portugais. Selon l'organe du parti communiste italien, le Mouvement des forces armées aurait dû favoriser « *une extension du rôle des forces politiques et non l'inverse* ». En effet, « *les organismes de « démocratie directe » ou d'assemblées ne peuvent être considérées par opposition aux organes de démocratie représentative, ils ne peuvent priver les partis de leur rôle* », surtout quand ceux-ci ont montré leurs assises populaires. « *Il y a*, poursuit le quotidien, *une nécessaire complémentarité par laquelle le tissu démocratique de base doit soutenir, intégrer et renforcer les institutions. Autrement, on court le risque de la désagrégation. Ceux qui ont vraiment à cœur le progrès et le renouvellement du Portugal ne peuvent pas ne pas s'en préoccuper.* »

C'est dans le même esprit qu'a été rédigée une déclaration commune des partis communistes italien et espagnol, rendue publique à Rome vendredi 11 juillet, à l'issue de la visite en *Italie* d'une délégation du P.C.E. conduite par le secrétaire général, M. Santiago Carrillo.

La situation au Portugal n'est évoquée que par allusions dans ce texte qui est cependant très explicite. Il consacre l'unité de vues des partis communistes espagnol et italien sur la manière de participer au pouvoir et de changer la société. Leurs conceptions divergent, on le sait, de celle des partis frères portugais et français. Le P.C.I. et le P.C.E. cherchent à réaliser, dans leur pays respectif, « *la rencontre la plus large et la plus démocratique de toutes les forces politiques* ». Chacune de celles-ci gardera sa personnalité et son autonomie, dans une collaboration qui est « la seule voie » capable de promouvoir le progrès, la liberté et d'isoler les groupes conservateurs. Communistes espagnols et italiens « *déclarent solennellement que, dans leur conception d'une avancée démocratique au socialisme dans la paix et la liberté, s'exprime non une attitude tactique, mais une conviction stratégique* ».

Ils ajoutent, et on peut y voir une allusion directe au Portugal : « *Le socialisme ne peut s'affirmer dans nos pays que par le développement et la réalisation complète de la démocratie.* » Le fondement en est « *l'affirmation des libertés personnelles et collectives et leurs garanties sont les principes de la laïcité de l'Etat, son articulation démocratique, la pluralité des partis dans une libre dialectique, l'autonomie syndicale, les libertés religieuses, la liberté d'expression, de la culture, de l'art et des sciences* ».

Dans le domaine économique, « *une solution socialiste est appelée à assurer un développement productif élevé grâce à une politique de programmation démocratique* » qui permette « *la coexistence de diverses formes d'initiative et de gestion publique et privée* ».

Les communistes espagnols et italiens souhaitent d'autre part « *une nouvelle politique en Europe occidentale, fondée sur les rapports d'amitié et de coopération, sur une base égalitaire avec tous les pays du monde, à commencer par les Etats-Unis et l'Union soviétique* ». Enfin, ils précisent que leurs deux partis « *élaborent en pleine autonomie et indépendance leur politique intérieure et internationale* ».

ROBERT SOLÉ.

Plusieurs partis socialistes européens se déclarent solidaires de leurs amis portugais

Le départ des socialistes du gouvernement portugais et le recours à la « *démocratie directe des comités* » ont provoqué, naturellement, des réactions diverses : dans les milieux de la C.E.E., on indique que c'est en connaissance de cause que les pays de la Communauté européenne étaient convenus d'aider l'économie et la population portugaises, et qu'une décision concernant l'aide à apporter au Portugal sera prise dans les prochains jours, au cours du Conseil européen.

● A MOSCOU, l'agence Tass a accusé le parti socialiste portugais *de « tenter d'aggraver la situation politique »* en annonçant son retrait du gouvernement.

● A BONN, M. Bruno Friedrich, porte-parole du groupe parlementaire social-démocrate, a affirmé que, « *sans partis libres, sans élections libres et secrètes, sans presse libre et sans syndicats libres, il n'existe pas de socialisme aux yeux des partis socialistes d'Europe...* ».

● A BRUXELLES, M. André Cools, président du parti socialiste, a *condamné l'attitude* du Conseil de la révolution : « *Nous suivons heure par heure, avec beaucoup d'inquiétude, le sort de nos amis portugais, et nous sommes déterminés à les aider par tous les moyens.* »

● A LA HAYE, le Parti du travail a déclaré que « *les chances d'une démocratie pluraliste au Portugal sont aujourd'hui pratiquement inexistantes* », mais le premier ministre, M. Joop Den Uyl, qui appartient au Parti du travail, a annoncé que, « *en dépit de l'incertitude* », son gouvernement poursuivrait, « *tant qu'il y aura une chance pour la liberté du Portugal* », son aide à ce pays, aussi bien bilatéralement que dans le cadre de la C.E.E.

● A LONDRES, le Labour a réaffirmé la « *forte solidarité qui l'unit aux socialistes portugais* ».

● A ROME, le parti socialiste a exprimé sa « *pleine solidarité* », et a déclaré qu'il était « *impossible de faire abstraction de la volonté populaire exprimé par le vote qui a vu, au Portugal, le succès du parti socialiste* ».

● A STOCKHOLM, on a rappelé que le parti social-démocrate suédois s'était efforcé d'apporter un maximum d'assistance, sur le plan de l'organisation, au parti socialiste portugais.

Quant à M. Otto Kersten, secrétaire de la C.I.S.L. (Confédération internationale des syndicats libres), il estime qu'il « *faut craindre pour les libertés politiques et syndicales* ».

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

LIBERATION : Un nouveau modèle le libération nationale.

« *Les activistes du M.F.A. n'ont pas l'histoire politique et intellectuelle de Mario Soares. Cela ne veut pas dire qu'ils n'en ont pas. Leur expérience, leur modèle de référence, surtout pour l'aile activiste rassemblée principalement au sein du COPCON, ce sont les mouvements de libération africains, et, parmi eux, le P.A.I.G.C. et le FRELIMO. (...) Ces hommes essaient d'introduire dans cette extrémité de l'Europe le modèle d'un mouvement de libération nationale et de la guerre du peuple, dont ils ont pu constater, preuves à l'appui, qu'ils permettaient d'unir effectivement tout un peuple vers ses objectifs fondamentaux.*

(SERGE JULY.)

LE FIGARO : Le succès du P.C.P.

« *L'histoire des derniers jours est, avant tout, celle du succès du P.C. portugais. Tout laisse à penser que le débat a été tumultueux à l'intérieur du Mouvement des forces armées. (...)*

» C'est « l'appréciation correcte » de la lutte des classes » qui l'a emporté. Il n'y aura ni milices populaires ni démantèlement de la façade constitutionnelle. Mais, depuis des semaines, cette légalité formelle n'avait plus aucun sens. »

YVES CUAU.

LE QUOTIDIEN DE PARIS : L'équivoque à gauche.

« *Le jour approche où, à partir de l'affaire portugaise, la gauche française devra se définir (...). Et si elle dit qu'elle est révolutionnaire, et que parce qu'elle est révolutionnaire certains des principes qui fondent son existence valent d'être sacrifiés comme ils sont sacrifiés aujourd'hui au Portugal, alors il faudra qu'elle se conduise en gauche révolutionnaire, ce qui n'est pas le cas actuellement. Actuellement, on est dans l'équivoque, sinon dans la contradiction.* »

(PHILIPPE TESSON.)

L'HUMANITE : Le Portugal n'est pas la France.

« *Au-delà de l'appréciation que l'on peut porter sur telle ou telle décision du M.F.A., il est un élément capital qu'aucun démocrate ne saurait oublier : c'est que les militaires actuellement au pouvoir à Lisbonne ont renversé une dictature fasciste qui faisait régner une terreur sanglante sur le Portugal.*

» M. Lecanuet n'a jamais élevé la voix, hier, pour dénoncer le fascisme de Salazar et de Caetano. Au contraire. Il n'a jamais cessé, avec ses amis politiques, de lui manifester sa solidarité (...). Ce champion de la liberté a toujours trouvé parfaitement légitime et moral que le gouvernement auquel il appartient fournisse des armes à Pinochet, comme il en fournissait hier aux colonels grecs (...). Cet apôtre de la paix s'est toujours fait remarquer dans les guerres d'Algérie et du Vietnam par l'ardeur qu'il mettait à se battre avec le sang des autres (...).

» Les socialistes français, affirme-t-il aujourd'hui, auront-ils la lucidité de tirer les leçons de l'expérience portugaise ? » S'il est une double leçon à tirer dès maintenant de cette expérience, c'est que le Portugal n'est pas la France (...). »

(RENE ANDRIEU.)

Union soviétique

A PROPOS DES ARMES NUCLÉAIRES

La « Pravda » dénonce « l'étrange position de M. Schlesinger »

De notre correspondant

Moscou. — La *Pravda* de ce samedi 12 juillet publie, sous le titre « *l'étrange position de Schlesinger* », une virulente critique des récentes déclarations « *dangereuses et irréponsables* » du secrétariat à la défense des Etats-Unis, concernant les modalités d'emploi des armes nucléaires. Cet article est signé « *Observateur* », ce qui revient à dire qu'il a été rédigé en haut lieu et qu'il a reçu l'approbation des plus hautes autorités.

Le quotidien du parti communiste soviétique rappelle les déclarations du chef du Pentagone, selon *lesquelles les Etats-Unis* pourraient être amenés à utiliser les premiers l'arme nucléaire, notamment dans un éventuel conflit européen. Puis il accuse M. Schlesinger de ne pas tenir compte de l'accord signé il y a deux ans à *Washington* par MM. Nixon et Brejnev, pour prévenir les conflits de ce genre. « *Les déclarations belliqueuses de M. Schlesinger*, affirme la *Pravda contrastent d'une façon flagrante avec le climat des relations soviéto-américaines sur les problèmes de sécurité et avec l'esprit de la détente. Comme s'il revenait au temps de la guerre froide, Schlesinger ressort les conceptions complètement discréditées de la dissuasion des attaques nucléaires préventives, conceptions forgées par Foster Dulles et ses continuateurs. On a même l'impression que le chef du Pentagone élabore les détails d'une guerre nucléaire, comme s'il n'était pas concerné par l'accord soviéto-américain sur la prévention de ce genre de conflit.* »

Le texte signé en 1973 à Washington et auquel la *Pravda* fait référence ne constitue pas, en fait, un accord en bonne et *due forme. Il* s'agit d'une déclaration solennelle par laquelle les signataires s'engagent à ne pas laisser dégénérer leurs relations entre eux ou avec n'importe quel autre pays — au point de risquer une guerre nucléaire. La *Pravda* estime aujourd'hui qu'en envisageant l'utilisation de l'arme nucléaire dans certains conflits, M. Schlesinger va à l'encontre de la déclaration signée par MM. Nixon et Brejnev.

Le journal conclut sa critique en affirmant que « *la politique de menace de guerre nucléaire ne s'inscrit pas dans les réalités actuelles. Les éventuels agresseurs et amateurs d'aventures se heurtent à la riposte de plus en plus énergique et générale des peuples. Les réalités elles-mêmes montrent qu'il est indispensable de poursuivre la ligne de la coexistence pacifique et de la non-ingérence dans les affaires intérieures. Voilà pourquoi les déclarations irresponsables de Schlesinger sont si étranges et si dangereuses* ».

JACQUES AMALRIC.

DIPLOMATIE

« LES INTÉRÊTS DE LA FRA[NCE] ET DES ÉTATS-UNIS NE SONT PAS CONTRADICTOI[RES] MAIS SONT RAREMENT IDENTIQUES »

déclare M. Sauvagnargue[s]

« La France et les Etats-U[nis] ont des intérêts qui ne sont [pas] contradictoires mais qui sont [ra]rement identiques », a décl[aré] vendredi 11 juillet M. Sauvagn[ar]gues, en réponse aux questi[ons] des correspondants de la pre[sse] anglo-américaine. Se félicit[ant] d'avoir « décrispé » les relati[ons] franco-américaines (et d'av[oir] inventé cette expression), le [mi]nistre a ajouté : *« Les idées [que] nous défendons et qui provoq[uè]rent à l'origine de l'irritation [se] sont révélées depuis confor[mes] à nos intérêts communs. Ce[la est] le cas avec le Vietnam, le dia[lo]gue Nord-Sud, etc. Nos relati[ons] avec les Etats-Unis sont cord[ia]les et extraordinairement confi[an]tes dans la recherche de [nos] intérêts communs. »* Cette sit[ua]tion, a poursuivi le minis[tre,] implique à la fois *« une rete[nue] de la part des Etats-Unis »* [et] de la part de la France, *« le d[evoir] de ne pas grossir inutilem[ent] nos divergences »*.

Interrogé sur l'absence [de] « culot » que M. Jobert repro[che] à la diplomatie française, le [mi]nistre a dit que nul n'avait f[or]mulé un tel grief quand il av[ait] serré la main de M. Yas[ser] Arafat. *« Le plus fort cu[lot,]* a-t-il dit, *est de dire la vér[ité.] Nous la disons patiemment, s[ans] faire d'éclats »*.

Voici les principaux points é[vo]qués par le ministre dans [ses] autres réponses :

PROCHE-ORIENT. — M. Sa[u]vagnargues a *déclaré qu'il* n'a[vait] pas trouvé M. Kissinger « tota[le]ment confiant » dans l'évolut[ion] de la situation actuelle au Proc[he-]Orient. *« Les Etats-Unis et [la] France estiment pourtant que [le] temps n'est ni l'allié de la p[aix] ni l'allié d'Israël*, a-t-il dit, *m[ais] il y a des chances à saisir [et,] malgré les risques très graves [qui] subsistent, les chances actuel[les] de trouver une solution de coex[is]tence sont en ce moment meille[u]res que jamais. »* Le ministre [a] déclaré que la France était « to[ta]lement opposée » au projet [de] certains pays arabes d'évin[cer] Israël des Nations unies : u[ne] telle tentative *« va à l'encon[tre] des intérêts des pays arabes e[ux-]mêmes car elle provoquerait [un] mouvement de solidarité en [fa]veur d'Israël »*.

PROBLEMES MONETAIRE[S] — Le ministre estime que le pr[o]blème le plus sérieux auquel do[i]vent faire face les Européens e[st] « *un complexe incluant la cri[se] monétaire, le pétrole et le dial[o]gue Nord-Sud* », questions q[ui] sont toutes « indissolublemen[t] liées ». M. Sauvagnargues pen[se] que le problème monétaire se[ra] au centre de la prochaine rencon[]tre des neuf chefs de gouverne[]ment de la Communauté. La cri[se] monétaire, a-t-il dit encore, e[st] « démoralisante et aberrante ».

PORTUGAL. — « *Je ne cach[e]rai pas nos préoccupations deva[nt] les événements de ces dernie[rs] jours qui ne vont pas dans [le] sens d'une démocratie pluralist[e]* », a déclaré M. Sauvagnargue[s.] *Ceci ne ressortait pas de la visi[te] que le président portuga[is,] M. Costa Gomes, a faite e[n] France. Je ne puis cacher m[es] inquiétudes et mes préoccup[a]tions.* » Dans ces conditions, « [il] *paraît difficile* », a précisé le m[i]nistre, que la Communauté eur[o]péenne « *se prononce sur la que[s]tion de l'aide au Portugal* » (cet[te] question doit être discutée lun[di] par le conseil des ministres d[e] la Communauté à Bruxelles).

VIETNAM. — M. Sauvagnargu[es] a souligné que l'ambassade d[e] France à Saigon est la seule qu[i,] avec cent cinquante quatre per[]sonnes, fonctionne actuellemen[t.] Elle dispose du chiffre, de[s] privilèges et de l'immunité diplo[]matiques. Mais le chargé d'af[]faires nommé par le gouverne[]ment français, M. Huriet, n'a p[as] encore rejoindre son poste. « *Nou[s] voulons*, a encore dit M. Sauv[a]gnargues, *faciliter le départ d[es] Français qui veulent revenir e[n] France* », *mais qui ne peuven[t] le faire en raison de l'absence d[e] moyens de communication.* »

VOYAGE DE M. CHIRAC EN ROUMANIE

M. Jacques Chirac se rendra e[n] voyage officiel en Roumanie du jeu[di] 24 au lundi 28 juillet. Le premie[r] ministre, qui sera accompagné no[]tamment de M. Norbert Segard, mi[]nistre du commerce extérieur, s'en[]tretiendra avec son homologu[e] M. Manea Manescu. Il devrait égale[]ment rencontrer M. Ceausescu, che[f] de l'Etat et chef du parti.

A Bucarest, M. Chirac aura de[s] conversations de caractère économi[]que mais aussi de nature politique [à] propos notamment de la préparatio[n] de la conférence sur la sécurité et l[a] coopération en Europe. Il effectuer[a] un déplacement en Moldavie et su[r] les rives de la mer Noire.

● *M. Henri Chollet* a été nommé ambassadeur à Georgetown (Guyana) en remplacement de M. Paul Le Mintier de Lehelec. Il reste simultanément ambassadeur à Port-of-Spain (Trinité-et-Tobago) ainsi qu'à Bridgetown (la Barbade), où il a été nommé au début de cette année (voir *le Monde* daté 19-20 janvier et 22 mars 1975).

AFRIQUE

Angola

EN RAISON DES NOUVEAUX AFFRONTEMENTS

...onne menace de faire intervenir son aviation

...ion portugaise doit être ... intervenir en Angola si ...on se détériore, a déclaré ... 11 juillet, à Lisbonne, ...al José Morais Da Silva, ...dant en chef de l'armée qui a servi dans ce ter... jusqu'en mars. C'est la ... fois qu'une intervention ...se est officiellement envi...

...ombats ont repris depuis ... dans l'ancienne province ...se, qui avait connu un ...elatif après la signature, ...ois semaines, des accords ...uru. Les chefs des trois ...ents nationalistes s'étaient ...tendus pour faire respec... ...essez-le-feu, échanger les ...ers, fondre leurs unités ... seule armée et organiser ...tions avant le 11 novem... ...e prévue pour l'indépen...

Des fusillades ont éclaté à nouveau mercredi soir à Luanda, dans le quartier où les trois mouvements ont leur siège, et les combats n'ont fait que s'intensifier depuis. Les affrontements pourraient être aussi sérieux que ceux de mai et de juin, qui ont fait près de deux mille morts. Les hommes du Front national de libération (F.N.L.A.), mouvement soutenu par le Zaïre, la Chine et les Etats-Unis, et ceux du Mouvement populaire de libération (M.P.L.A.) qui est soutenu par l'Europe de l'Est, s'affrontent, usant de fusils, de mitrailleuses et d'armes lourdes. Les hôpitaux sont pleins et il y aurait déjà plus de deux cents morts. Le troisième et le plus modéré des mouvements, l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), ne semble pas participer aux combats.

Le F.N.L.A. et le M.P.L.A. s'accusent mutuellement d'être à l'origine de ces nouveaux affrontements. Un communiqué de l'armée portugaise affirme que, en violation des accords de Nakuru, cent cinquante hommes ont été faits prisonniers par l'un et l'autre des mouvements. — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

Éthiopie

...le Front de libération

...0 000 ÉRYTHRÉENS ...MENACÉS PAR LA FAMINE

... de quatre cent cinquante ...ersonnes sont menacées de ... de faim en Erythrée si ...e reçoivent pas une aide ...tionale, indique un com...é du Front de libération ...ythrée - Forces de libé... populaires (F.L.E.-F.L.P.), vendredi 11 juillet à Paris. ...E. précise que cent cin... mille réfugiés se trouvent ...dan et que trois cent mille ...es environ, vivant dans ...es contrôlées par le Front, ...ent de vivres, de médica... et d'abris. Des dizaines de ...s auraient été bombardés ...palm.

...Rome, M. Osman Saleh ... porte-parole du même ...ment, qui fait une tournée ...rope, a renouvelé vendredi ...ation selon laquelle les ...*tés éthiopiennes cherchent ...'amer les Erythréens.* Il a ...*ré qu'un convoi de la Croix-...e transportant 1 000 tonnes ...vres et de médicaments a été* ...ment confisqué par les mili... d'Addis-Abeba. Il serait ...sible de faire parvenir aux ...s de l'intérieur les secours ...s dans les principaux ...s.

CORRESPONDANCE

Le rôle du M.P.L.A.

A la suite des articles de Gilbert Comte sur la situation en Angola (le Monde des 14, 15, 16 et 17 mai), M. Maurice Cukierman, au nom du Comité national de soutien à la lutte des ex-colonies portugaises, nous adresse une lettre dont nous extrayons les passages suivants :

A propos du M.P.L.A., il nous semble tout d'abord que l'objectivité y aurait gagné si l'auteur s'était débarrassé des schémas préfabriqués, employés pendant quinze ans par les autorités portugaises salazaristes et caetanistes, sur le M.P.L.A. « pro-Moscou ». S'il est vrai que le M.P.L.A. a reçu et reçoit une aide multiforme de l'U.R.S.S. et des autres pays socialistes, il n'en est pas moins vrai qu'il reçoit aussi une aide de la Suède et d'autres pays occidentaux, ce que les articles taisent pudiquement, et que, dans un cas comme dans l'autre, cela ne saurait impliquer un quelconque alignement. De même, il aurait été conforme à la vérité de mettre en relief le fait que seul le M.P.L.A. a mené la lutte armée durant quatorze ans contre les colonialistes, tout en poursuivant la lutte politique dans les centres urbains. Ou, tout au moins, il aurait fallu apporter des preuves sur la prétendue « inactivité » des organisations du M.P.L.A. dans les villes à l'époque coloniale et non procéder par affirmations. Soulignons d'ailleurs que le M.P.L.A. est aujourd'hui la seule organisation à avoir un rayonnement et une implantation nationale, et ce du Cabinda au Cunéné.

(...) On ne peut se prétendre objectif et renvoyer dos à dos les responsabilités. C'est le F.N.L.A., ou ce qu'il couvre, qui a pris l'initiative de faire assassiner une centaine de jeunes du M.P.L.A. en mars, puis qui a provoqué un millier de morts à Luanda, le 1er mai. C'est lui qui, délibérément, permet à des soldats étrangers de pénétrer en territoire angolais, qui refuse que les richesses nationales soient nationalisées, qui sabote les accords d'Alvor, qui refuse une conférence « au sommet » des mouvements et des autorités portugais. Et c'est Ngola Kabango, ministre F.N.L.A. de l'intérieur, qui sort une arme à feu en conseil des ministres, si une décision ne lui plaît pas.

(...) Pour conclure, nous dirons que ce reportage, par son style, ses affirmations unilatérales, ses demi-vérités, son parti pris, qui concordent trop avec les vues du gouvernement et des sociétés françaises pour être honnête, a contribué à désinformer l'opinion publique sur la situation réelle en Angola. Cela est d'autant plus regrettable que celle-ci est explosive, qu'elle peut dégénérer en guerre, dont la cause ne sera ni dans les conflits ethniques, tribunaux ou religieux, mais dans la volonté des puissances occidentales et aussi de l'Afrique du Sud de maintenir leur mainmise sur les richesses du peuple angolais. Cabinda, le Sud-Ouest pour Swabimbi, le Nord et l'Est pour Holden et Chipenda, le tout pressuré par les pays impérialistes, ou l'Angola unie pratiquant une politique d'indépendance authentique avec un pouvoir démocratique, émanation du peuple : c'est l'enjeu, et il dépasse les frontières d'un pays pour être celui de l'Afrique tout entière.

[Ni les dirigeants ni les membres du M.P.L.A. ne dissimulent leurs fortes sympathies envers l'U.R.S.S. Il n'existe donc aucune raison de le faire à leur place. Même s'ils reçoivent une aide suédoise, ni la monarchie des Bernadotte ni le socialisme de M. Olaf Palme n'incarnent à leurs yeux des modèles doctrinaux et politiques comparables au régime de la Russie.

Nos articles ne nient nulle part l'action politique du M.P.L.A. dans les centres urbains, sous l'ancien régime. Celui du 15 mai lui reconnaissait même « l'endurance, la persévérance, d'une solide organisation urbaine, rodée par dix-neuf ans de propagande clandestine ». Excepté l'attaque des prisons de Luanda en 1961, le mouvement ne se crut cependant jamais assez fort pour lancer des grèves ou un quelconque terrorisme dans les villes, au cours des années suivantes. Nous nous sommes bornés à le constater.

En brousse, la lutte armée du M.P.L.A. se limita toujours à des zones très restreintes. M. Agosthino Neto admet lui-même qu'avant la chute de M. Caetano son parti devenait presque incapable de riposter aux attaques portugaises. (Voir « le Monde » du 5 février 1975, page 3.)

Excepté M. Cukierman, personne ne conteste la responsabilité des différents partis nationalistes dans l'extension des troubles, en Angola. M. Antonio de Almeido Santos, ministre de la coordination interterritoriale, à Lisbonne, partage, lui, l'origine des désordres entre deux d'entre eux au moins : « Le conflit entre le M.P.L.A. et le F.N.L.A. se présente comme un choc violent de deux conceptions du monde. » (« Le Monde » du 1er avril 1975.).] — G.C.

Guinée

...nakry fait sa rentrée diplomatique ...ns l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest

... André Lewin, directeur de cabinet de M. Waldheim, chargé ...mission de bons offices entre la France et la Guinée, s'est ... vendredi 11 juillet, à Conakry, à la demande du président ... Touré. M. Sauvagnargues a déclaré de son côté, vendredi, ...t les correspondants de la presse anglo-saxonne à Paris : « Il ...pas impossible que M. Sekou Touré ait enfin décidé de nor...r ses relations avec la France, décision à laquelle je m'étonne ...ne soit pas arrivé plus tôt. Je ne vois vraiment pas ce que ...kou Touré attend. Enfin, nous ne sommes pas pressés. »

...e chef de l'Etat guinéen est arrivé vendredi à Ouagadougou, ...nt son pays pour la première fois depuis de nombreuses années. ...ait entretenu, la veille, à Conakry, avec les présidents Lamizana ...e-Volta) et Moussa Traoré (Mali). Ceux-ci ont signé, à cette ...on, un « accord de paix permanent », par lequel ils s'engagent ...enoncer définitivement à l'usage de la force ».

De notre correspondant

...car. — Au moment où la ...e s'apprête à renouer avec ...ance après avoir réglé, en ...son contentieux avec la Ré...que fédérale allemande, ...ekou Touré déploie de gros ...s pour se réinsérer dans le ...diplomatique ouest-africain, ...il se tenait à l'écart depuis ...ée 1970.

...puis l'indépendance de 1958, ...litique de la Guinée en Afri...de l'ouest francophone a été ...uée par une succession de ... et de reflux, commandés par ...ution des rapports entre Co...y et Paris, et par celle, sou... concomitante, de la situa... intérieure de la Guinée : ... sur soi à chaque crise in...e, fomentée ou non par l'an...ne métropole, tentative de ...tie » chaque fois que le diri...t guinéen a senti ses arrières ...samment assurés.

...élu le 1er janvier à la tête ...l'Etat, après quatre années ...ration et de remodelage du ...i unique (1), de l'armée, de ...ninistration et de l'appareil ...omique (presque totalement ...lisé), le président a décidé ...aire une nouvelle rentrée sur ...cène ouest-africaine.

...e 4 janvier, à l'occasion d'un ...ting organisé en l'honneur ...trois visiteurs de marque, les ...idents Moktar Ould Daddah, ... Mauritanie, Moussa Traoré, ... Mali et Aristide Pereira, du ...-Vert (2), il déclarait : *« A ...emple de l'unité qui existe ...e les pays arabes, la Guinée ... s'entendre avec tous les pays ...cains, particulièrement avec ... voisins directs ».*

...l ne s'est pas passé de ...aine sans qu'une visite, une ...arche, une déclaration ne ...nent confirmer la volonté du chef de l'Etat de ne pas oublier cette déclaration d'intention. Ses efforts ont, en particulier, porté sur les relations de Conakry avec le Libéria, le Nigéria, le Mali, la Mauritanie, la Haute-Volta, la Gambie, la Guinée-Bissau et le Gabon.

Trois faits ont notamment retenu l'attention :

— La signature par la Guinée, le 10 avril, à Bruxelles, de la convention passée entre la C.E.E.-A.C.P. et les Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, qui fait désormais de ce pays, à l'instar de ses voisins, souvent critiqués à ce titre, dans le passé, un Etat associé au Marché commun ;

— La ratification, le 5 juin, par l'Assemblée, du traité instituant la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (C.E.D.E.A.O.), signé à Lagos le 28 mai, par tous les pays de la région ;

— Et enfin, l'ardeur avec laquelle la Guinée a aidé au règlement du conflit entre le Mali et la Haute-Volta. A cette occasion, M. Sekou Touré a resserré ses liens avec le Mali et renoué spectaculairement avec la Haute-Volta.

Il est, dans ces conditions, permis de s'attendre à une accélération du processus de réconciliation déjà discrètement amorcé entre la Guinée, la Côte-d'Ivoire et le Sénégal.

PIERRE BIARNÈS.

(1) Le parti démocratique de Guinée, section guinéenne du Rassemblement démocratique africain (P.D.G.-R.D.A.).

(2) Le Cap-Vert n'étant pas encore à l'époque indépendant, M. Pereira n'était alors que secrétaire général du PAIGC.

AMÉRIQUES

Argentine

Mme Isabel Peron accepte de se séparer de M. Lopez Rega

(Suite de la première page.)

C'est, en effet, le plan décidé par M. Rodrigo — qui comportait une dévaluation de 100 % du peso et des augmentations de tarifs publics allant jusqu'à 170 % — qui a soudain accéléré l'inflation et provoqué la signature d'accords salariaux comportant jusqu'à 130 % d'augmentation, accords que la présidente a repoussés le 28 juin avant de devoir les homologuer sous la pression de la grève générale le 8 juillet.

Si l'équipe de M. Lopez Rega conserve des positions dans le nouveau gouvernement, les observateurs remarquent d'autre part que le nouveau cabinet est intégralement composé de péronistes, à l'exception du nouveau ministre de la défense, M. Jorge Ernesto Garrido. Celui-ci, qui a été choisi par les commandants des trois armées, est réputé proche des vues de l'ancien président Lanusse. D'aucuns en déduisent ici que les militaires ont ainsi voulu marquer leurs distances à l'égard de la présidente.

Le poste-clé de l'intérieur revient à M. Antonio Juan Benitez qui abandonne la justice à un ancien juge à la Cour suprême, M. Corvalan Nanclares. M. Benitez, un vieux péroniste, est également un homme qui passe pour ne pas déplaire aux militaires. L'attribution du portefeuille de l'intérieur a fait, selon toute apparence, l'objet d'une âpre compétition entre les barons du péronisme historique et le clan de M. Lopez Rega.

Ce dosage, qui met fin à l'absolue hégémonie de M. Lopez Rega, marque-t-il le terme de la crise argentine ? Il en clôt sans doute, pour un temps, la phase la plus brûlante. En particulier l'offensive menée ces derniers jours par la C.G.T., puis par le Sénat, enfin par les milieux politiques et les forces économiques qui souhaitent réunir des sortes d'états généraux en vue de définir un programme commun de gouvernement, devrait cesser. Mais le remaniement ministériel ne résout aucun des problèmes de fond qui se posent au pays.

Sur le plan politique, l'éloignement de M. Lopez Rega devrait valoir au chef de l'Etat un regain de bienveillance dans le peuple. Mais en même temps les troupes péronistes, qui se recrutent pour l'essentiel dans les milieux très modestes, sont en effervescence en raison de l'augmentation vertigineuse du coût de la vie.

Les Argentins, qui contemplent d'ordinaire avec une certaine ironie les jeux le plus souvent stériles de leur classe politique, prennent feu et flamme dès que grimpe le prix du bifteck. La marge de manœuvre de la présidente est donc relativement étroite.

JEAN-PIERRE CLERC.

« LA CONCLUSION APPARTIENT A DIEU ET AU PEUPLE... » déclare M. Lopez Rega dans sa lettre de démission

Buenos-Aires (A.F.P.). — Le texte de la lettre de démission de M. Lopez Rega, présentée le vendredi 11 juillet et acceptée le même jour par Mme Peron, souligne que l'ancien « homme fort » du régime souhaite abandonner ses fonctions de ministre du bien-être social et de secrétaire privé de la présidente afin de permettre une « pacification des esprits ».

Le texte demande à Mme Peron d'accepter la demande de démission comme « un apport fait à la patrie ». « Je me retire serein, l'esprit calme, sans aucune réserve mentale », ajoute le texte. « J'ai la ferme assurance d'avoir servi positivement Dieu, ma patrie et ma conscience. »

M. Lopez Rega souligne encore qu'il a « écrit humblement quelques pages de l'avenir national » et que « ses détracteurs et les adversaires de la patrie » se chargeront d'en remplir « un tome important », « mais la conclusion appartient seulement à Dieu et au peuple lui-même », ajoute l'ancien secrétaire privé de Mme Peron, qui avait été nommé ministre du bien-être social par M. Hector Campora à son accession à la présidence le 25 mai 1973, avant que ce dernier ne démissionne pour laisser le champ libre au général Peron.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Le nouveau gouvernement argentin a été formé le 11 juillet. Si M. Jose Lopez Rega, dont la démission avait été acceptée peu auparavant par la présidente Maria Estela de Peron, n'en fait plus partie, on note cependant que M. Celestino Rodrigo, dont la démission avait également été réclamée par les syndicats et plusieurs partis politiques de l'opposition et de la majorité, demeure ministre de l'économie.

Voici la composition officielle de ce nouveau gouvernement :

— Intérieur : M. Antonio J. Benitez, ancien ministre de la justice (*).

— Affaires étrangères et du culte : M. Alberto Juan Vignes (*).

— Défense : M. Jorge Ernesto Garrido.

— Culture et éducation : M. Oscar Ivanisevitch (*).

— Justice : M. Ernesto Corvalan Nanclares.

— Travail : M. Cecilio Conditti (*).

— Economie : M. Celestino Rodrigo (*).

— Bien-être social : M. Carlos Alejandro Gustavo Villone.

(*) Appartenait au précédent gouvernement.

L'ARTICLE « CENSURÉ » D'ÉDOUARD BAILBY

Qui est Maria Estela Martinez de Peron ?

Pour ne pas aggraver la situation de son envoyé spécial en Argentine, M. Edouard Bailby, alors détenu par les autorités, *l'Express* avait publié dans son avant-dernier numéro (7-13 juillet 1975) une version expurgée d'un article écrit par celui-ci. L'article traitait de la situation sociale et politique de ce pays et notamment du rôle joué par la présidente, Mme Peron, par son secrétaire particulier et ministre du bien-être social, M. Lopez Rega, et par les syndicats, dont la puissante confédération C.G.T.

Les passages supprimés concernaient le comportement et la vie de Mme Peron. Ils sont publiés intégralement cette semaine par *l'Express*. En voici quelques extraits :

« *D'un geste rageur*, écrivait Edouard Bailby en commençant son article, *Maria Estela Martinez de Peron jette le feuillet de son discours en direction du ministre Jose Lopez Rega, assis à sa gauche, qui reste imperturbable. Elle ne parle plus, elle hurle. Elle trépigne. « C'est moi le chef du » pouvoir exécutif. Je veux me » faire obéir ! »*

» Les ministres se regardent, interloqués. Petite, frêle, les lèvres pincées, le regard dur, elle frappe violemment le bureau de la main droite et, emportée par la colère, sautille sur son fauteuil présidentiel.

» Qui est Maria Estela Martinez de Peron ? Impossible de trouver, à Buenos-Aires, sa biographie complète. Son père était-il simple employé de banque, dans la petite ville de La Rioja, à 1 200 kilomètres de la capitale, ou était-il général ? Personne n'est d'accord. A-t-elle vraiment quitté ses parents à l'âge de vingt ans et étudié la danse classique ? A-t-elle été élève de l'Alliance française ? Mystère. Mystère aussi que ses longues tournées d'artiste dans les villes de province, puis dans toute l'Amérique du Sud. Les hommes qui l'ont connue à cette époque se taisent. Un beau jour, on la retrouve à Panama. C'était en 1956, elle avait donc vingt-cinq ans.

» Propriétaire depuis une quinzaine d'années du cabaret Happyland, à Colon, la seconde ville de la République de Panama, où marins et soldats américains venaient dépenser leurs dollars, Lucho Donadio Demare raconte : « Un jour, j'ai engagé une troupe » folklorique : une demi-douzaine » de filles qui dansaient le tango » et autres danses sud - américaines. Vous savez, ces filles, il » faut toujours les surveiller de » très près. Or, l'une d'elles, Isabel Martinez, était très souvent » absente. J'ai prévenu le directeur de la troupe que, si cette » fille fichait le camp, il devrait » me rembourser tous mes frais. » Un jour, il m'a dit qu'elle ne » viendrait plus. « Ne t'inquiète » pas, elle va te rembourser. Elle » est allée vivre avec le général » Peron » — *en exil à Panama.* »

« LA BRIGADE NOIRE » ESCADRON DE LA MORT ARGENTIN

Buenos-Aires (Reuter). — Les corps criblés de balles de deux militants d'extrême gauche chiliens ont été découverts au soir du 11 juillet, à Buenos-Aires, dans une voiture incendiée. Ils étaient recouverts d'une toile blanche sur laquelle on avait écrit : « Hommes du MIR : la Brigade noire ».

Cette appellation, jusqu'ici inconnue en Argentine, pourrait bien n'être qu'un nouveau nom d'emprunt de l'Alliance anticommuniste argentine, qui s'est déjà signalée par l'assassinat de plusieurs dizaines de militants de gauche cette année.

Jusqu'à présent, une quinzaine de réfugiés chiliens ont trouvé la mort dans des conditions semblables en Argentine.

États-Unis

Un ancien collaborateur de M. Richard Nixon à la Maison Blanche aurait travaillé pour la C.I.A.

Washington *(A.P., Reuter.)* — Un ancien collaborateur de l'ex-président Nixon, M. Alexander Butterfield, qui révéla à la commission d'enquête sur le Watergate du sénateur Ervin l'existence du système d'enregistrement des conversations de la Maison Blanche, appartenait à la C.I.A. C'est ce qu'a affirmé, vendredi 11 juillet, le colonel à la retraite Fletcher Prouty, ancien officier de renseignements du Pentagone, chargé pendant neuf ans des relations entre l'armée de l'air et la C.I.A.

Le colonel a précisé que l'agence de renseignements américaine utilisait M. Butterfield comme « contact » lorsqu'elle avait besoin de l'aide de la Maison Blanche dans un « projet délicat » *(sensitive project)*. Il a dit ignorer si M. Butterfield, qui fut conseiller à la Maison Blanche entre 1969 et 1973, avait été rétribué par la C.I.A. et si M. Nixon ou ses proches collaborateurs savaient qu'il travaillait pour l'agence.

Interrogé sur ces déclarations, le porte-parole du président Ford, M. Ronald Nessen, a assuré que la Maison Blanche « *ne possédait aucune information permettant de les corroborer* ». « *A notre connaissance*, a-t-il ajouté, *et nous n'avons aucune raison de croire qu'il en est autrement, il n'y a pas d'employé de la Maison Blanche qui ait actuellement ou qui ait eu dans le passé un lien avec la C.I.A. à notre insu, qui ait transmis ou qui transmette secrètement des informations sur les activités de la Maison Blanche à une quelconque agence gouvernementale.* »

Dans plusieurs interviews à la presse américaine, le colonel Prouty a affirmé également que le général Alexander Haig, actuel commandant en chef de l'OTAN pour l'Europe, était un ancien agent de la C.I.A. Le général Haig, a-t-il affirmé, a travaillé pour la C.I.A. en 1962-1963 comme agent pour l'armée de terre. Toutefois, le colonel Prouty ne sait pas si le général Haig a poursuivi ses activités de renseignements lorsqu'il est devenu secrétaire général de la Maison Blanche, quelques mois avant la démission du président Nixon.

A TRAVERS LE MONDE

Brésil

- DOUZE PERSONNES soupçonnées d'appartenir au parti communiste clandestin brésilien ont été arrêtées à Salvador-de-Bahia, indique-t-on officiellement vendredi 11 juillet. Dix-sept autres arrestations de personnes soupçonnées d'appartenir au parti communiste brésilien ont été opérées la semaine dernière.

Cameroun

- M. WILLIAM BECHTEL, ancien officier de l'armée française, âgé de quatre-vingt-un ans, inculpé et accusé d'avoir empoisonné en 1960 Félix Moumié, chef de l'opposition camerounaise, a été libéré sous caution, jeudi 10 juillet, à Genève. Le juge d'instruction a précisé que le parquet possédait la preuve de l'appartenance passée de M. Bechtel aux services secrets français. — *(A.F.P., Reuter.)*

Chili

- M. CARLOS LORCA TOBAR, ancien président national de la jeunesse de l'Unité populaire, ancien secrétaire général des jeunesses socialistes et ancien député, a été arrêté le 25 juin dernier à Santiago-du-Chili par la police, apprend-on de source bien informée.

Espagne

- DOUZE JEUNES GENS ONT ETE ARRETES près de Bilbao le vendredi 11 juillet par la police sous l'accusation d'appartenir ou de collaborer à l'ETA *(A.F.P.)*.
- DEUX CENT CINQUANTE OUVRIERS métallurgistes d'une entreprise sidérurgique de Sagunto se sont enfermés le 11 juillet dans une église de la ville pour protester contre les menaces de licenciement pesant sur certains de leurs camarades *(A.F.P.)*.

Pérou

- UNE REPRISE DES RELATIONS DIPLOMATIQUES avec la France est actuellement sérieusement envisagée, a annoncé le vendredi 11 juillet le ministre des affaires étrangères, M. de la Flor.

Les relations avec la France ont été rompues il y a deux ans, pour protester contre les explosions nucléaires effectuées alors dans le Pacifique Sud *(A.F.P.)*.

DÉFENSE

En échange de facilités accrues pour la vente de ses fromages

La Suisse achètera des avions de combat aux États-Unis

De notre correspondant

Berne. — S'il appartient encore au Parlement de ratifier le choix définitif, il est presque certain que la Suisse s'apprête à acheter l'avion américain F-5 E Tiger 2, de préférence au Mirage-5 français (*le Monde* du 10 juillet), pour renouveler sa flotte aérienne de combat. En tout cas, avant de se séparer pour la période des vacances, le gouvernement helvétique vient de prendre plusieurs décisions allant dans ce sens. Ainsi M. Rudolf Gnaegi, chef du département militaire fédéral, a signé, mercredi 9 juillet à Berne, l'accord américano-suisse sur les commandes compensatoires que le ministre de la défense des Etats-Unis, M. James Schlesinger, avait, pour sa part, déjà signé quelques jours auparavant à Washington. Dès que les chambres suisses se seront définitivement prononcées sur l'acquisition du Tiger, l'accord entrera en vigueur avec effet rétroactif au 9 juillet 1975.

D'une durée de huit ans, l'accord conclu prévoit que le prix d'achat des avions sera compensé *« dans la mesure la plus large possible, mais, au moins, à raison de 30 % »* par des commandes passées à l'industrie helvétique. Le prix des soixante-douze appareils ayant été évalué à 1,2 milliard de francs suisses (environ 1.950 millions de francs français), les milieux intéressés espèrent donc que quelque 400 millions de francs reviendront en Suisse sous forme de commandes.

« Le gouvernement américain, précise un communiqué publié à Berne, *s'est déclaré disposé à renoncer aux droits de douane sur les importations effectuées selon cet accord et à accorder dans les limites des moyens légaux des dérogations aux prescriptions visant la protection des produits américains. »*

D'autre part, le conseil fédéral a fait savoir que les nouveaux avions de combat, produits par Northrop et General Electric, seraient montés en Suisse. La fabrique fédérale d'avions d'Emmen, dans le canton de Lucerne, pourrait se voir confier une commande de quelque 40 millions de francs suisses pour le montage final des appareils. Connaissant déjà des difficultés, cette entreprise maintiendrait ainsi cent dix emplois pendant cinq ans. Si le Parlement se rallie aux vues gouvernementales, une commande ferme pourrait être passée en avril 1976 et les premiers appareils livrés dès 1979.

Les commentateurs de la presse helvétique ne manquent pas de faire un rapprochement entre les récentes mesures prises à Berne en faveur de l'avion américain et la décision du ministère américain du trésor, annoncée le 2 juillet à Washington, de renoncer à prélever des droits supplémentaires sur les fromages suisses. *« Les relations politico-économiques entre la Suisse et les Etats-Unis,* écrit le quotidien *« 24 heures de Lausanne », illustrent de manière presque caricaturale ce que peut être un marchandage global dans lequel on mêle joyeusement les torchons et les serviettes. »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Un avion d'entraînement Mirage-III B* de la base de Mont-de-Marsan (Landes) s'est écrasé, vendredi 11 juillet, sur le territoire de la commune de Saint-Avit (Landes), peu après son décollage. L'un des deux occupants, le commandant Moreau, a été tué. — *(Corresp.)*

ÉDUCATION

DES RÉACTIONS A LA « LOI HABY »

Le vote par le Parlement de la loi *« relative à l'éducation »* a suscité de nouvelles réactions des organisations intéressées. Pour la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP), que préside M. Antoine Lagarde, la loi apportera *« un sensible progrès »* ; la fédération se félicite de retrouver dans le texte certains principes qu'elle défend *« et surtout le contrôle annuel du Parlement sur l'état d'avancement du projet »*. En revanche, elle déplore que des *« points fondamentaux », « l'orientation, les rythmes scolaires et le rôle prépondérant des associations de parents d'élèves »*, n'aient pas été pris en considération.

Du côté des organisations d'enseignants de gauche, l'hostilité prévaut toujours. Le Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), affilié à la Fédération de l'éducation nationale, *« réaffirme son opposition globale »* à la réforme.

Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), attristé par la pauvreté du débat parlementaire, qui correspond à un projet « inamendable », prévient : *« On aurait tort de compter sur le corps enseignant pour mettre en œuvre une politique qu'il récuse fondamentalement et qui va à contre-courant de l'évolution des mœurs que cette même assemblée avait pu sanctionner grâce aux voix de l'opposition. »*

A côté de ces refus brutaux, les récriminations d'Emgleo Breiz, fondation culturelle bretonne, peuvent paraître de moindre importance : Emgleo Breiz considère, en effet, que le ministre a fait *« une maigre et platonique concession »* en insérant qu' *« un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé »*.

● *Equivalence pour la musique à Vincennes.* — Le diplôme de premier cycle de musique délivré par l'université de Paris-VIII (Vincennes) donnera l'équivalence du DEUG (diplôme d'études universitaires générales) lettres et arts, section musique, indique un arrêté publié au *Journal officiel* du 11 juillet.

POUR LA PREMIÈRE FOIS

La Ligue de l'enseignement se réfère explicitement au socialis[me]

De notre envoyé spécial

Nîmes. — La Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente a réuni à Nîmes, du 9 au 11 juillet, son quatre-vingt-deuxième congrès sur le thème « La Ligue, pour quoi faire et comment faire ? ». Les trois cent cinquante délégués ont adopté à une large majorité (1) une motion faisant, pour la première fois dans l'histoire de l'organisation, explicitement référence au socialisme et déclarant notamment : « Nous condamnons la société dans laquelle nous vivons, société qui engendre l'existence de classes et leur antagonisme (...). La lutte solidaire des travailleurs pour l'établissement d'une société de type social[iste] dont les caractéristiques de nos traditions n[atio]nales marqueront l'originalité profonde et où [les] hommes seront responsables et gestionnaire[s de] leurs entreprises, de leurs unités de produc[tion], de leurs loisirs, les conduit à développer [une] philosophie et une culture nouvelles, intég[rant] les apports du passé. La Ligue française de l'en[sei]gnement et de l'éducation permanente doit ré[pon]dre à ces aspirations en visant à la formatio[n de] l'homme responsable de lui-même et du m[onde] dans lequel il s'insère. »

Du temps des questions au temps des réponses

Ronronnants, timorés, plus enclins au compromis qu'à la clarté, tels avaient pu paraître les précédents congrès de la Ligue. Nîmes, cette fois, aura fait exception. Pour la première fois dans le concert des déclarations sans surprise, la voix ténue de la base s'est muée en un chœur qui, pour manquer d'unisson, n'en a pas moins secoué la torpeur d'une institution plus que centenaire.

Bref, la Ligue bouge, sans précipitation, bien sûr, mais à sa mesure, celle d'une énorme machine regroupant sur les plans départemental et régional 34 000 associations locales autonomes auxquelles sont affiliés plus de 3 000 000 d'adhérents. Pour eux, près de 120 000 animateurs, la plupart bénévoles, organisent des activités « tous azimuts » : sport, ciné-clubs, vacances en plein air, actions sociales, formation permanente, etc.

Au départ — c'était en 1866 — oser revendiquer pour tous, comme les premiers « ligueurs », une instruction obligatoire, gratuite et laïque, c'était faire preuve d'une originalité et d'un courage que la loi Jules Ferry est venue couronner quinze ans plus tard. Mais pour certains, souvent les plus jeunes et davantage au contact avec la base, ces grands principes doivent être actualisés. Il ne suffit plus, selon eux, de réaffirmer, comme l'ont fait à Nîmes divers congressistes, que l'originalité du mouvement réside en la conception d'une éducation laïque permettant *« le développement d'une démocratie réelle soucieuse de justice et attachée à la paix »*. De telles assertions, satisfaisantes par le passé, sont devenues trop vagues. Elles ne fournissent pas des réponses aux questions posées quotidiennement aux nombreux animateurs locaux.

En un mot, comment le « ligueur » qui ne poursuit pas des buts spécifiquement politiques, mais dont l'action déborde nécessairement le domaine socio-culturel, peut-il définir une attitude ?

Mini-révolution

A ces interrogations, le congrès de Nîmes a esquissé une réponse. Un court métrage intitulé *le Temps des questions* a circulé ces derniers mois dans les différentes associations et a été discuté par plusieurs milliers d'adhérents. A l'aide de deux séries d'exemples, tirés de situations locales, ce film posait schématiquement les questions suivantes : *« La Ligue doit-elle se contenter de gérer et de développer le service parapublic dont elle a la charge ? Doit-elle, au contraire, lorsqu'elle se heurte aux « pouvoirs en place », adopter une attitude plus offensive et selon quels critères ? »*

A la veille du congrès, trois types de réponses avaient été abordés par les quatre-vingt-dix-neuf fédérations départementales des œuvres laïques que regroupe la Ligue : 1) Une référence au socialisme serait contraire à la nature et à la vocation du mouvement ; 2) La Ligue doit préciser qu'elle s'inscrit dans une perspective socialiste sans opter pour un type de société ou se confondre avec un parti ; 3) La Ligue doit affirmer que son action éducative s'inscrit dans la lutte des classes et tend à construire une société de type socialiste.

Au terme de plusieurs heure[s de] réunions, la commission d'orie[nta]tion a dû constater que si [les] tenants des deux dernières th[èses] étaient parvenus à s'entendre [sur] un texte commun, l'opposition [de]meurait irréductible avec les [par]tisans de la première. C'était [en] fait, une mini-révolution par r[ap]port aux précédents congrès o[ù les] délégués s'étaient toujours a[tta]chés à afficher une unani[mité] qui n'était, fréquemment, qu['une] façade.

A dire vrai, le texte qui a [été] voté fait, certes, pour la prem[ière] fois, explicitement référence [au] socialisme. Mais on y retr[ouve] d'autre part suffisamment d'a[llu]sions aux thèses traditionn[elles] de la Ligue — jusque dans [sa] formulation — pour que la co[hé]sion du mouvement ne soit [pas] mise en cause.

Une question toutefois dem[eure] en suspens ; elle tient à la [fai]blesse des liens unissant jusq[u'ici] la Ligue à ses associations loc[ales]. Le fait que les débats de Nî[mes] aient parmis à « la base » [de] s'exprimer davantage est ce[rtes] un signe positif. Le congrè[s a] gagné en « crédibilité » sur [les] précédents. Mais les militants [ne] se sentiront pas nécesairem[ent] engagés davantage par les ori[en]tations — au reste assez vague[s] adoptées au terme de ces t[rois] journées. Un « regroupem[ent] confédéral », réunisant divers [res]ponsables des fédérations, [doit] avoir lieu cet automne à [...] (Moselle). Les participants ser[ont] chargés de traduire en prop[osi]tions précises la motion adopt[ée à] Nîmes. Ce n'est donc que d[ans] quelques mois que l'on saur[a si] le congrès qui vient de s'ach[ever] marquera une étape décisive d[ans] l'histoire de la Ligue.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) Par 71 % des voix con[tre] 26,01 %, 1,25 % d'abstentions [et] 1,74 % de refus de vote.

RELIGION

A DIJON

A quoi bon de nouvelles églises ?

De notre correspondant

Dijon. — Faut-il encore bâtir des églises aujourd'hui ? La question se pose à chaque fois qu'un nouveau quartier est aménagé. Tels les promoteurs immobiliers, les associations diocésaines réservent souvent des parcelles de terrain avant même que l'on effectue les travaux d'assainissement.

Ce fut le cas à La Fontaine-d'Ouche, un quartier de quinze mille habitants au bord du lac Kir, à Dijon, où l'évêché possédait un terrain de 2 463 mètres carrés destiné à la construction d'une église. Pourtant il n'y aura pas d'église dans ce quartier. Sur l'emplacement réservé à celle-ci sera réalisée une crèche. Ainsi l'a décidé le conseil municipal de Dijon, au mois d'avril dernier, et ce en accord avec l'évêque de Dijon.

Dans certains milieux de la ville on ne comprend pas une telle attitude. Les réactions sont parfois désabusées et le plus souvent désobligeantes à l'égard des prêtres du quartier. L'évêque de Dijon n'est pas épargné non plus. Un habitant du quartier va jusqu'à dénoncer la « collusion des pouvoirs », tandis qu'un autre ne craint pas de faire appel à la Bible pour dire qu'il faut « se détourner de cette génération égarée ». Le refus de construire une nouvelle église à Dijon est d'autant plus significatif que d'anciens lieux de culte de la ville ont subi, tout au long des années, des affectations très diverses.

L'une des raisons est que l'entretien des vieux bâtiments coûte cher ; or, le plus souvent, les églises restent désespérément vides. A Dijon, la plupart des lieux de culte sont maintenant fermés pendant la journée. Certes, on craint les voleurs et les clochards, mais on constate également que les églises ne constituent plus le havre de paix auquel aspiraient les catholiques d'autrefois.

Beaucoup d'églises et de chapelles avaient disparu au dix-huitième siècle puis au cours de la période révolutionnaire et plus encore dans les premières années du dix-neuvième siècle. L'église Saint-Etienne, construite au milieu du onzième siècle, devenue cathédrale à la révolution, héberge les services de la chambre de commerce. Une partie est aménagée en musée. Un musée d'art sacré sera bientôt aménagé dans la chapelle Sainte-Anne, bâtie par les bernardines au début du dix-septième siècle. L'église Saint-Philibert, sera transformée cette année en centre d'expositions, de conférences et de concerts.

Rendue à la ville en 1973, l'église Saint-Jean (quinzième siècle), qui s'élève sur l'emplacement d'une basilique construite à la [fin] de l'empire romain, a accueilli les comédiens du Théâtre de Bourgogne. La bibliothèque municipale est installée dans l'ancienne chapelle des Godrans (seizième siècle) et un centre psychothérapique dans l'enceinte de la chartreuse de Champmol.

A quoi bon construire aujourd'hui de nouvelles églises ?

« Nous avons estimé devoir refuser d'être propriétaires de locaux dans cette ZUP », disent les prêtres et les chrétiens de La Fontaine-d'Ouche pour qui la communauté chrétienne est une *« association comme les autres »* et non pas *« une nouvelle association riche et puissante qui s'installe »*. L'accord entre l'évêché et la ville prévoit qu'un local géré par elle et grevé à perpétuité d'une servitude d'affectation au culte catholique les samedis, dimanches et fêtes sera aménagé en plein cœur du quartier. *« De ce fait,* déclarent les chrétiens qui y habitent, *l'église n'est plus privilégiée... Pour servir l'eucharistie, on dresse la table dans le local. » « Ce genre de vie pauvre ouvre le passage aux paroles de l'Evangile. Les chrétiens qui avaient abandonné le chemin de l'église retrouvent la porte de cette église-là... »* Et l'on constate dans ce quartier que nombre de catholiques qui avaient abandonné la messe du dimanche reviennent petit à petit.

CHARLES MARQUÈS.

ORDINATION DE CINQUANTE-QUATRE ASSOCIÉS DE L'OPUS DEI

Cinquante-quatre associés de l'Opus Dei, de dix-neuf nationalités, seront ordonnés prêtres le dimanche 13 juillet par le cardinal Casariego, archevêque de Guatemala.

Depuis 1944, un millier de prêtres environ ont été ordonnés après avoir fait des études civiles et exercé, la plupart du temps, leur profession pendant quelques années. L'année dernière, vers la même époque, quarante-quatre prêtres, dont un Français, étaient ordonnés dans ces conditions.

Cette année, les nouveaux prêtres sont originaires des pays suivants : Allemagne, Argentine, Autriche, Belgique, Bolivie, Brésil, Colombie, Espagne, Etats-Unis, Guatemala, Irlande, Italie, Mexique, Paraguay, Pérou, Philippines, Portugal, Suisse et Venezuela.

Le journal télévisé d'un curé de campagne

Les claviers d'Auguste

« On peut tricher avec les produits faits par des machines, mais pas avec la nature, avec les bêtes, avec l'herbe, avec l'orage. » *Auguste Entraygues ne triche pas, et c'est ce qui rend ce film si vrai, si émouvant* (1).

Né dans une ferme du Haut-Limousin, il y a cinquante-cinq ans, ce paysan solide, cheveux coupés en brosse, pipe au coin de la bouche, est curé d'Ussel (Haute-Corrèze), petite ville de douze mille habitants. Avec deux autres prêtres il dessert aussi neuf paroisses dans un rayon de 30 kilomètres.

Pendant une semaine les caméras de la télévision l'ont suivi dans son ministère, dans ses occupations de tous les jours : les deux ne se dissocient pas. Il parcourt le pays au volant de sa 4 L, visite les fermes isolées, bavarde avec ses voisins, fait son marché, célèbre des baptêmes et des mariages.

Mais derrière ces gestes lents et précis, cette bonne humeur un peu bourrue, cette vie bien enracinée parmi les siens, pèse une inquiétude qui devient par moments angoisse. Deux choses le troublent en particulier : la campagne se dépeuple, l'église aussi.

« Comment veux-tu parler de vie dans un pays qui meurt ? », *demande Auguste, en évoquant le sort désespéré d'une veuve qui se voit obligée de vendre ses quelques vaches, chèvres et moutons, sans savoir de quoi elle vivra demain.* « On peut parler de vie à des gens qui ont envie de vivre, mais pas à ceux qui n'ont pas de projets d'avenir, parce que l'avenir pour eux n'existe pas. »

Désormais, devant une telle détresse, Auguste n'arrive même plus à parler de Dieu. Quand la vieille « mémé » meurt à quatre-vingt-quatre ans, il parle, à ceux qui l'ont connue et aimée de solidarité humaine, du « partage d'une vie ». « Je dois faire abstraction de ma vie de prêtre, *avoue-t-il.* Comment parler de Jésus-Christ à des gens pour qui le mot Dieu est souvent un obstacle ? »

Auguste n'est pas tendre pour l'Eglise institutionnelle qu'il appelle le « système » *ou encore la* « mécanique ». *Profondément choqué par une visite à Lourdes* — « Je n'ai même pas pu coucher à Lourdes ce soir-là », *raconte-t-il,* — *Auguste refuse de se cantonner dans le culte, refuse de devenir* « gérant d'une station-service ».

Comment faire alors ? « Je n'ai pas à juger les gens, à les cataloguer, *dit-il*. Je les prends comme ils sont. Je suis peut-être naïf, mais je ne refuse personne. » *Et les jeunes ? Dans le film on voit Auguste en conversation avec un groupe de guides qui ont accepté de nettoyer une église abandonnée. Il y a toujours la même barrière.* « Je ne sais pas ce que le mot Dieu représente pour ces jeunes, *dit-il.* Je ne sais pas comment l'appeler, Dieu. Je me méfie des mots. »

La foi ? « Elle n'est pas facile à dire. Je peux parler de la mienne, pas de celle des autres. Pour moi, c'est une vie donnée, c'est de croire au cœur de l'homme. Finalement, je ne sais pas grand-chose. »

C'est déjà beaucoup d'admettre qu'on ne sait pas grand-chose, d'accepter fidèlement de « tirer ses claviers et ses jeux comme l'organiste ». *Cela fait penser à l'autre curé de campagne, celui de Bernanos, qui résumait la vie en ces trois mots :* « Tout est grâce. »

ALAIN WOODROW.

(1) TF 1, dimanche 13 juillet. Le Jour du Seigneur, 10 h. 30.

LES RÉSULTATS DU BACCALAURÉAT

● **Académie d'Aix-Marseille**

Série A (philosophie-lettres) : 68 % (en 1974 : 71,57 %) ; série B (économique et social) : 73,6 % (75,31 %) ; série C (mathématiques et sciences physiques) : 67,8 % (70,90 %) ; série D (mathématiques et sciences naturelles) : 58,4 % (67,90 %) ; série D' (sciences agronomiques et techniques) : 42,1 % (60 %) ; série E (mathématiques et techniques) : 60,6 % (51,80 %). Total : 65,5 % (70,13 %).

● **Académie d'Amiens**

Série A : 72,7 (68,62 %) ; série B : 65,6 % (69,81) ; série C : 75,9 % (69,03 %) ; série D : 60 % (58,67) ; série D' : 53,6 % (47,40 %) ; série E : 57,9 % (51,81 %). Total : 67,3 % (64,55 %).

● **Académie de Bordeaux**

Baccalauréat de technicien. — série F (secteur secondaire) : 54,1 % (53,55 %) ; série G (secteur tertiaire) : 64,5 % (63,48 %) ; série H (informatique) : 48,3 % (62,16 %). Total : 60,2 % (59,86 %).

● **Académie de Caen**

Baccalauréat de technicien. — Série F : 53,9 % (57,86 %) ; série G : 76,2 % (75,91 %) ; série H : 76,9 % (64,29 %). Total : 67,6 % (68,92).

● **Académie de Dijon**

Série A : 72,6 % (75,05 %) ; série B : 68,3 % (63,39 %) ; série C : 77,2 % (74,34 %) ; série D : 68,5 % (62,99 %) ; série D' : 49,7 % (56,79 %) ; série E : 76,5 % (36,76 %). Total : 71,2 % (67,84 %).

● **Académie de Nantes**

Baccalauréat de technicien. — Série F : 56,2 % (61,90 %) ; série G : 68,6 % (68,13 %) ; série H : 40,6 % (70,97 %). Total : 60,6 % (64,63 %).

● **Académie d'Orléans**

Baccalauréat de technicien. — Série F : 55,9 % (53,89 %) ; série G : 65,1 % (67,95 %) ; série H : 73,6 % (87,5 %). Total : 61,3 % (62,15 %).

● **Académie de Paris-Versailles-Créteil**

Série A : 68,9 % (71,9 %) ; série B : 70,5 % (65 %) ; série C : 68,46 % (70,9 %) ; série D : 59,45 % (60,2 %) ; série E : 60,46 % (58,5 %). Total : 65,78 % (66,8 %).

● **Académie de Poitiers**

Série A : 72,4 % (74,25 %) ; série B : 68,3 % (62,66 %) ; série C : 75,2 % (78,51 %) ; série D : 64,3 % (61,02 %) ; série D' : 50,9 % (63,64 %) ; série E : 55,6 % (62,63 %). Total : 68,5 % (70,47 %).

Baccalauréat de technicien. — Série F : 52,4 % (60,48 %) ; série G : 61,1 % (64,54 %) ; série H : 83,3 % (66,67 %). Total : 57,8 % (63,05 %).

● **Académie de Reims**

Série A : 76,7 % (74,93 %) ; série B : 74,4 % (71,96 %) ; série C : 79,4 % (78,42 %) ; série D : 65,50 % (62,48 %) ; série D' : 59,2 % (57,42 %) ; série E : 69,8 % (56,54 %). Tota[l] : 72,7 % (70,74 %).

Baccalauréat de technicien. Série F : 61 % (64,77 %) ; série G : 64,7 % (71,88 %). Total : 63,3 (68,98 %).

● **Académie de Rennes**

Baccalauréat de technicien. Série F : 59,6 % (52,53 %) ; [sé]rie G : 61,5 % (65,07 %) ; série H : 53,8 % (54,55 %). Total : 60,7 (60,27 %).

● **Académie de Toulouse**

Série A : 72,1 % (77,59 %) ; [sé]rie B : 66,6 % (72,92 %) ; série C : 74,6 % (75,84 %) ; série D : 59,3 (62,05 %) ; série D' : 72 % (57,03 %) ; série E : 65,3 % (61,75 %). Tota[l] : 67,5 % (70,81 %).

Baccalauréat de technicien. Série F : 53,8 % (53,75 %) ; série G : 73,1 % (69,29 %) ; série H : 69 (66,67 %). Total : 66 % (63,42 %).

A l'oral

VAGUE D'ABSENTÉISME OU VAGUE DE RUMEURS ?

Y a-t-il eu une vague d'absentéisme parmi les jurys d'oral du baccalauréat dans la région parisienne ? Selon plusieurs journaux et stations de radio, mille huit cent cinquante examinateurs sur les trois mille convoqués se seraient fait excuser « pour raison de santé ». Au rectorat de Paris, on affirme que si le nombre d'examinateurs absents lors des oraux a été plus élevé cette année que les précédentes « le chiffre de mille huit cent cinquante « excusés » sur les trois mille examinateurs convoqués est très nettement exagéré ».

Le nombre réel serait plus proche de la moitié. Il aurait été d'ailleurs impossible d'organiser dans les délais habituels l'oral du « bac » en l'absence de, pratiquement, les deux tiers des examinateurs. Or les oraux se sont achevés comme prévu, dans la région parisienne, le 9 juillet. D'autre part, contrairement à ce qui a été dit parfois, toutes les absences ne sont pas dues à des raisons de santé. Un certain nombre d'examinateurs se sont fait excuser parce qu'ils appartenaient à d'autres jurys ou parce qu'ils devaient effectuer des stages à l'étranger. Vague d'absentéisme ou vague de rumeurs ?

MÉDECINE

…isite à Alger de Mme Veil a illustré …ortance de la coopération avec la France dans le domaine de la santé

De notre correspondant

… — Premier ministre français …anté à se rendre en Algérie …1962, Mme Veil a séjourné …, du mercredi 9 au samedi …. Cette visite a mis fin à …malie : l'absence de contacts …au ministériel était d'autant …prenante que la coopération …e est importante, la France …en tête des pays qui appor…ns ce domaine, leur concours …rie.

…, vendredi, par le président …iène, Mme Veil, avec son … le docteur Omar Boudjel… défini une méthodologie de …ération qui vise, nous a-t-elle … *donner le maximum d'effi… ce qui existe déjà ».* Avec …allah Khodja, secrétaire …au plan, elle a plus particu…t parlé de la protection …lle et infantile en liaison avec …blèmes du contrôle des nais… de la croissance démographi… de la nutrition. Avec M. Maoui, ministre du tourisme, c'est le thermalisme en plein essor qui a été à l'ordre du jour. Enfin, elle a visité l'Institut Pasteur, le plus important après celui de Paris.

Ces entretiens ont permis d'évoquer plusieurs projets et de dresser le bilan de la coopération qui s'exerce dans trois domaines principaux : l'assistance médicale, la formation du personnel médical et para-médical, la recherche.

Quelques chiffres donnent la mesure de l'effort fourni. Sur deux mille cinq cents médecins diplômés, on compte mille deux cents Algériens et mille trois cents étrangers dont plus de trois cent vingt Français civils et militaires représentant 25 % de l'effectif total. Près de 15 % des crédits de la coopération technique, soit 14 millions de francs, sont affectés au chapitre de la santé. Les Algériens, qui avaient environ cinq cents médecins à l'indépendance, ont instauré la médecine gratuite le 1ᵉʳ janvier 1974. Ils ne disposent que d'un médecin pour neuf mille habitants mais ils « sortiront » à partir de 1975-1976 des promotions de mille diplômés qui leur permettront d'avoir huit mille praticiens en 1980. L'apport de la France tendra donc à se limiter à la formation dans le cadre d'opérations définies et bien intégrées et à la recherche, alors qu'actuellement la coopération de « substitution » joue encore un rôle important.

Pour ce qui est des projets, Mme Veil a examiné avec ses interlocuteurs la possibilité de créer un laboratoire de contrôle des eaux thermales. La rénovation du centre des handicapés de Tixeraïne près d'Alger ayant été entreprise, la collaboration pourrait s'étendre à la rééducation. Elle a accepté d'envisager la formation de gestionaires hospitaliers à l'école de la santé publique de Rennes quand elle sera agrandie et d'assistantes sociales arabisantes qui *« iraient vers les familles algériennes vivant en France ».*

Les retombées économiques de la coopération, qui sont loin d'être négligeables, ont été évoquées : l'Algérie est en effet le premier client de la France pour les produits pharmaceutiques et la possibilité de créer des unités de production d'antibiotiques et de médicaments qui couvriraient 60 % des besoins algériens en 1980 a été soulevée.

PAUL BALTA.

A Privas

…MÉDECINS SONT CONDAM… A LA SUITE DE LA MORT …E MÈRE ET D'UN DE SES …NTS APRÈS L'ACCOUCHE…T.

…e mois de prison avec sursis …00 francs d'amende pour le … Henri Arnaud, chirurgien, …ois de prison avec sursis et … F d'amende également pour …eur Ranchet, gynécologue, tel… t les sanctions infligées « pour …professionnelle » par le tribu… première instance de Privas …édecins auxquels s'était confiée …Danielle Hardy, vingt-neuf ans, …vait décéder ainsi que l'un des …ux qu'elle venait de mettre au … le 20 octobre 1969 (le Monde … juin 1975). Le docteur Rey, …ésiste, sur lequel les deux au…nculpés rejetaient la responsa… de ce décès, a été relaxé par …bunal.

…famille de la victime a obtenu …0 F de dommages et intérêts. Le …ur Arnaud, qui est maire U.D.R. …range-lès-Valence et gérant de …nique où survint l'accident, a …é de faire appel.

…procureur de la République …requis contre les docteurs Ar… et Ranchet treize mois de prison …sursis et 10 000 francs d'amende.

HISTOIRE

LA RÉPUBLIQUE DU SPECTACLE

(Suite de la première page.)

On a souvent comparé la IIIᵉ République à un vaste théâtre. Le colloque de Rennes a repris ce thème, cherchant à dégager successivement ce qu'avaient été l'inspiration, le décor, la mise en scène, les acteurs et le public de la pièce. Image « mieux qu'expressive », selon M. René Rémond.

La IIIᵉ République a fait de la politique la condition de vie des gouvernés. Mais comment ? Comme au spectacle. Le spectacle est en vérité le plus universel qui puisse se concevoir. *« Chacun à sa majorité reçoit un billet gratuit »,* et comme il n'existe guère d'autre divertissement — il n'y a pas encore de cinéma ni de télévision, à peine du sport, tout juste le théâtre et l'opéra auxquels peu ont accès — le public accourt en foule. *« La monotonie des travaux et des jours n'est pas étrangère à cet engouement. »* Mais surtout chacun a désormais le sentiment que la politique est l'affaire de tous.

Pourtant le public reste le public il applaudit, il siffle, il crie à l'occasion. Mais il assiste. Avec le suffrage universel, il a remis à la représentation nationale son droit d'intervention. Il peut se donner l'illusion, au café généralement du Commerce, d'être un citoyen à part entière, la pièce est jouée, à son intention mais en dehors de lui, sur la double scène de la Chambre des députés et du Sénat.

Sur la scène, entre la scène et la salle se développe une dialectique du dit et du non-dit, du visible et du secret. Il y a là un domaine encore peu étudié, dont M. Jean-Baptiste Duroselle a montré l'importance à partir d'un examen de la politique étrangère de la IIIᵉ République.

Les premiers « lobbies »

Après 1871, la politique étrangère de la France ne se fait pas encore « sur la place publique », comme ce sera dans une large mesure le cas au cours des années 20. Elle est cependant déjà très éloignée du secret qui la caractérisait sous le Second Empire. Le pouvoir doit rendre compte de ses actions essentielles dans des débats parfois longs et détaillés. Mais un double phénomène vient tempérer, voire démentir, cette évolution vers la franchise.

D'abord, une étrange indifférence du personnel parlementaire. En 1881, année de la campagne de Tunisie, suivie d'élections générales, 79,4 % des radicaux, 58,6 % des modérés et 21,3 % des conservateurs ne disent pas un mot de politique extérieure dans leurs professions de foi. Guilloutet, député de Mont-de-Marsan, défend l'exercice de son mandat en deux phrases lapidaires : *« J'ai voté contre la guerre qui s'annonce. J'ai réclamé la suppression du permis de chasse, qui est une atteinte aux droits de l'homme. »*

Mais, surtout, apparaissent *« de petits groupes de personnes qui meuvent les gens de l'organigramme ».* Dans l'affaire de Tunisie, par exemple, deux « lobbies », l'un dans le milieu des affaires étrangères, l'autre chez les hommes d'affaires, font pression sur Gambetta. A l'autre bout de l'existence de la IIIᵉ République, le *brain-trust* de Georges Bonnet court-circuite le Quai d'Orsay dans l'affaire tchécoslovaque.

Toute pièce a ses critiques. Le colloque de Rennes a retenu Maurras pour la droite et Thibaudet pour la gauche.

Les outrances meurtrières de Maurras sont dans le droit-fil d'un aveuglement réactionnaire qui n'avait pas attendu l'affaire Stavisky pour éclater en mépris.

Ce n'est pas tant à la République qu'il s'en prend qu'au gouvernement du nombre. Il n'aperçoit que des différences de degré entre libéralisme, socialisme, communisme et anarchie.

Quant à Albert Thibaudet, il regrette une double absence, celle d'une véritable doctrine, qui eût fait de la France le ferment de l'Europe, et celle d'un « chef de paix » qu'aurait pu être, par exemple, Jean Jaurès. Il constate le monologue nationaliste, qui tourne le dos à la pensée de la France, et, dans la société politique, une hétérocratie traversée par les conflits entre Paris vaincu et la province et entre les héritiers des grandes familles et les boursiers, agents d'un césarisme à base universitaire.

Il aurait fallu retenir dans ce débat une troisième critique, venue de l'extrême gauche, visant celle-là les structures et l'organisation politique. Le débat sur le ministérialisme qui opposait Guesde et Jaurès, dans lequel ce dernier fut vaincu, avant l'unification socialiste de 1905, comporte en arrière-plan une appréciation du système. Deux décennies plus tard, la création du parti communiste français s'accompagne d'une mise en cause du parlementarisme et du suffrage universel.

C'est lorsque la crise économique de 1929 semble surmontée que, paradoxalement, la désagrégation commence. Le régime est soudain rendu responsable de ses scandales (M. André Mathiot). La foi démocratique reste enracinée, mais les uns et les autres ne pratiquent plus le même culte. Les règles sont devenues trop subtiles pour maîtriser des forces sociales qui apparaissent sous de nouvelles formes. Le parti communiste commence à imposer le double mouvement d'attraction et de répulsion à son égard qui deviendra désormais une des caractéristiques de la vie publique. Ce sont les grèves qui arrachent les conquêtes de 1936. L'organisation patronale et les groupes de pression pèsent fortement sur l'économie. Les ligues s'organisent.

Les barbares aux portes

Révélatrice du nouvel état de la République est l'évolution de l'Ouest.

En 1928, il apporte à la majorité de droite de la Chambre l'appoint nécessaire pour qu'elle puisse gouverner. Il vote Tardieu, comme quarante-six ans plus tard il élira Giscard. Il refuse la confiance au Front populaire à 70 %. Il est resté modéré et conservateur, mais il a accepté la République.

Est-ce, comme le soutient M. François Goguel, que celle-ci *« est devenue la chose de tous, qu'elle n'est plus un parti » ?* Incontestablement. Mais c'est aussi que la République se fait modérée et conservatrice à mesure que la question sociale la secoue de ses orages. La Bretagne elle-même, l'ouest de l'Ouest, n'échappe pas au mouvement et c'est elle, comme l'a montré M. Michel Denis, qui dévoile comment la question sociale transcende le républicanisme.

« Il y a des relations bien plus fondamentales qui se nouent en ce début du vingtième siècle, ce sont les rapports de classe, avec une lutte des classes rarement perçue de façon claire mais toujours sous-jacente, des antagonismes encore assez aigus entre les diverses couches de possédants qui hésitent sur l'utilisation qu'on peut faire des mécanismes institutionnels pour s'enraciner au détriment du voisin, mais qui ne tarderont pas, au lendemain de la grande guerre, à s'apercevoir que la montée du péril socialiste vaut bien l'union autour d'un régime assez adroitement conçu pour être capable d'endiguer le flot révolutionnaire. »

Les barbares sont aux portes et la République est le dernier rempart. Quel compromis est encore possible ?

Si l'on veut bien admettre que cette question est la dernière que pose la IIIᵉ République moribonde, il faut admettre également que la IIIᵉ République survit remarquablement à elle-même, et que la IVᵉ et la Vᵉ n'en sont que le prolongement, ou mieux encore, la nouvelle vêture. Car le dilemme n'a pas changé. Il exprime la contradiction majeure de notre temps.

PAUL GILLET.

PRESSE

● *Au « Figaro »,* dans une lettre adressée à M. Jean d'Ormesson, directeur et président du directoire, les représentants syndicaux au comité d'entreprise du journal et les délégués syndicaux protestent contre *« la méthode choisie par le nouveau propriétaire* (M. Robert Hersant), *qui s'est présenté prématurément (...) devant un auditoire limité auquel il a fait part »* de ses projets.

Les signataires estiment que ceux-ci relèvent de la consultation préalable du comité d'entreprise et de la seule compétence du directoire.

Ils soulignent que le comité d'entreprise juge le journal *« viable »* et *« exige donc que soient maintenus l'emploi et le pouvoir d'achat de tous les salariés de l'entreprise dans le respect des conventions de la presse parisienne ».*

A la direction du *Figaro,* on indique qu'après la signature d'un protocole d'accord entre MM. Prouvost et Hersant, cette réunion du 9 juillet n'avait rien de prématuré.

M. Robert Hersant, dit-on, a fait état d'un nécessaire *« dégonflement »* des effectifs ; il a précisé qu'il entendait respecter les accords qui avaient été passés avec M. Prouvost, et l'indépendance de la rédaction découlant de ces accords.

● *Le « Financial Times »* annonce qu'il va recourir à des procédés de production par ordinateurs qui réduiront d'un tiers les effectifs de personnels. La prospérité future du journal dépend du succès de cette modernisation qui fera *« du* Financial Times *le journal le plus avancé du monde sur le plan de la technologie »,* a déclaré un des directeurs. — *(Reuter.)*

FEUILLETON



NUMÉRO 6

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE

Paris. Eté 1809. Le beau …olignac, jeune et fringant …olonel commandant le 1ᵉʳ hus…rds, décide de se porter au …cours de Claude Rivière, son …mi, emprisonné sur ordre de …ouché et convaincu de com…lot contre l'Empereur.

UNE NAISSANCE MYSTÉRIEUSE

COLONEL, dit le père de Claude Rivière en s'asseyant et sans plus …ndre, colonel, je n'ai pas …in de vous dire que le …mandant est innocent. C'est …meilleur soldat qu'on puisse …aiter. Je ne sais pas ce qu'on …reproche ; mais, eût-il com… un crime, vous entendez …? un crime — ce dont il … incapable, le pauvre enfant, …l faudrait le tirer de là.

— Je ferai le possible et aussi …mpossible. Voyons, cherchons …emble par quel moyen...

— Oh ! mon Dieu, dit le père …n avec une candeur admira… en fait de moyens, il n'y en …qu'un...

— Et lequel ?

— Faire évader le commandant.

…Henri de Solignac regarda le …ux drapier d'un air songeur.

— Une évasion ! Comme vous …llez, vous !

— Dame ! fit le bonhomme, … le duc d'Otrante me rendra… mon Claude de bonne volon…? S'il le fait, je ne demande … mieux... Mais s'il ne le fait …s ?...

— Vous avez raison, monsieur …vière, dit le colonel, étonné et …rmé de découvrir tant de réso…ion chez un humble vieillard …e l'amour paternel rendait hé…ïque. Oui, vous avez raison, …is on ne s'évade pas facile…ent de la Conciergerie.

— Après-demain le comman…nt ne sera plus à la Concier…rie, il sera au Temple.

— Qui vous a dit ?...

— Ah ! si vous croyez que je …rds mon temps, colonel ! J'ai …dé, prié, interrogé, parlé aux …ges, parlé aux gardiens, à tout le monde. Je voudrais être millionnaire pour couvrir d'or tous ces gens-là.

— Et la femme du commandant, qu'est-elle devenue ?

Un douloureux signe de tête, un geste désespéré, lent et chargé de pensées sombres, répondit seul tout d'abord au colonel.

Puis, au bout d'un moment :

— Il y a là, dit le vieux Rivière, quelque chose de bien triste et dont il vaut mieux ne point parler. Elle n'est plus chez elle, cette Thérèse ! Elle a disparu. Peut-être a-t-elle eu peur. Où elle est, on l'ignore. Elle l'a abandonné, colonel, lui, un homme qui se serait mis au feu pour elle.

— Thérèse Rivière avait des parents à Paris ?

— Un oncle, oui, colonel : M. Chambaraud, le citoyen Sylvain Chambaraud...

— Je ne l'ai jamais vu, mais je connais son nom !

— Un ancien de la Convention... Oh ! un brave homme, colonel. Il a été aussi furieux que moi, je vous le promets, lorsque je suis allé lui demander des nouvelles de Thérèse. Ou je me trompe fort, colonel, ou le citoyen Chambaraud souffre autant que moi — autant que nous, si vous me permettez de le dire — de la détention de mon Claude, et si vous avez besoin de lui, soyez-en certain, l'ancien conventionnel accourra !

— Nous verrons, dit Solignac. Pour le moment, je n'ai besoin de personne.

— Vous renoncez donc ?...

— Je ne renonce à rien. Le commandant sera, me dites-vous, transféré au Temple ?

— Dans deux jours !

— Eh bien ! revenez dans deux jours, monsieur Rivière, et nous aurons peut-être d'ici là combiné un plan de campagne !

*

Le beau Solignac ne fut pas long à combiner, comme il l'avait promis, ce plan de campagne. Sa chance éternelle semblait, il est vrai, le favoriser encore sur ce point spécial comme sur tous les autres.

L'hôtel de La Rigaudie était situé non loin de la prison du Temple, et, sous la Révolution, pendant que la famille royale et, plus tard, le seul Louis XVII étaient demeurés enfermés au Temple, la Commune de Paris avait décidé qu'un poste de sectionnaires serait continuellement établi dans cet hôtel pour empêcher qu'on s'en servît pour correspondre avec les captifs. La fille du dernier marquis de La Rigaudie, qui habitait durant la plus grande partie de l'année le château paternel, près du bourg de Solignac, ne dissimulait point alors son mécontentement lorsqu'en entrant dans l'hôtel qu'elle avait acquis, à Paris, comme pied-à-terre, elle y trouvait installés des gardes nationaux.

Ses grimaces, qu'elle ne se donnait point la peine de cacher, eussent pu lui être fatales. Il n'en fut rien cependant, et Mlle de La Rigaudie, pendant ses voyages à Paris comme pendant son séjour en Limousin, traversa les années les plus redoutables sans être nullement inquiétée. Sa résolution peut-être désarma ceux-là mêmes qui eussent été tentés de la menacer.

Mlle de La Rigaudie avait acquis l'hôtel auquel elle avait donné son nom, vers 1787, alors que Henri de Solignac avait sept ans passés, et, quand elle revenait de Paris à Solignac, elle ne manquait jamais de mander l'enfant auprès d'elle et de lui faire quelque semonce.

— J'espère que vous travaillez, garnement ? Il ne s'agit pas de croire que vous êtes né pour ne rien faire. Les gentilshommes seuls ont ce droit-là, et c'est parce qu'ils en usent trop qu'ils perdront un de ces jours la partie. Vous êtes né, vous, on vous le dira assez souvent quand vous serez plus âgé, vous êtes né comme pousse un champignon, par aventure. Le nom que vous portez n'est pas à vous, c'est le nom de ce village qui abrite une foule de braves gens. Raison de plus pour le bien porter. Vous ne descendez de personne et datez de vous-même. On vous a refusé des ancêtres, soyez un ancêtre et faites souche d'hommes courageux et d'honnêtes filles. Je vous parle là un langage que vous ne comprendrez que plus tard, mais il faut s'habituer de bonne heure à réfléchir. Vous aurez toujours en moi une amie dévouée ; votre mère, qui était de noble race, me tenait de près et elle m'a chargée de surveiller l'emploi de la fortune qu'elle vous a, par mes soins, léguée. Vous êtes riche, vous serez beau si Dieu vous prête vie ! L'abbé de Montagnac vous aura donné des leçons dignes d'un Rollin ou d'un Lhomond. Allez, marchez droit, et souvenez-vous que les enfants trouvés sont gentilshommes de naissance, puisque rien ne prouve qu'ils ne sont pas nés du sang d'un roi !

Combien de fois Solignac avait entendu ce discours de Mlle de La Rigaudie ! Les années n'y apportaient que de légères variantes. L'inévitable harangue, en quelque sorte semestrielle, avait d'ailleurs fini par faire entrer au cœur du jeune homme une légère mélancolie.

Mlle de La Rigaudie était muette du reste sur l'origine de Solignac, et, chaque fois que le jeune homme avait voulu l'interroger sur un passé qui le tenait si fort au cœur, la fille du marquis avait répondu d'un ton bref et qui n'admettait pas de réplique :

— Ce secret n'est point le mien. N'insistez mie ; vous ne saurez rien.

Mlle de La Rigaudie, depuis ces dernières années, ne voyait guère Solignac qu'à Paris, et elle s'y montrait à lui plus volontiers accueillante qu'à Solignac. En Limousin, on eût dit qu'elle redevenait plus froide et plus grondeuse.

Solignac aimait donc et connaissait bien ce vaste hôtel de La Rigaudie, dont les jardins semblaient la continuation des jardins de l'ancien grand-prieur du Temple. On en trouverait trace encore aujourd'hui du côté de la rue de Bretagne. Aussi, après la visite de Jean Rivière, la première pensée qui vint au colonel fut celle-ci :

— Allons, le duc d'Otrante nous fait une politesse en donnant le Temple pour prison au commandant !

***

Claude Rivière subit sa translation de la Conciergerie au Temple avec une joie grave qu'il cherchait encore à dissimuler. Certain maintenant de l'appui de Solignac, il lui semblait que c'était vers la liberté qu'il marchait. On l'avait fait placer dans une voiture escortée de gendarmes, et on lui fit ainsi traverser Paris, la nuit. Jusqu'à son arrivée à la prison du Temple, Claude espéra que Solignac tenterait quelque coup de main pour l'enlever de vive force à ses gardiens. Sa confiance dans l'audace du colonel était absolue.

Solignac n'ignorait pas ce qu'il risquait. Mais un jour, au lendemain de l'affaire où l'escadron du commandant Rivière avait dégagé les hussards de Solignac, ces deux hommes, unis déjà par une affection inébranlable et qui se devaient mutuellement la vie, s'étaient juré de ne jamais se laisser l'un l'autre en péril, l'entreprise à tenter pour arriver au but dût-elle être mortelle

Aussi bien le beau et téméraire Solignac résolut-il de mettre à profit, pour le salut du commandant, les journées de répit que lui donnait l'armistice conclu sur le Danube entre l'empereur Napoléon et l'empereur d'Autriche.

Rien, à cette heure, ne l'occupait à Paris, ni passion ni amourette. Il était donc tout à cette œuvre de lutte contre la loi : devoir de révolté qu'il voulait cependant accomplir comme une consigne.

— Mon colonel, lui dit avec une expression de crédulité comique Martial Castoret, prenez garde, nous avons évité les balles autrichiennes, c'est heureux quoique un peu incroyable. Ne nous amusons pas à braver, à Paris, les balles françaises. Autre chose, mon colonel. Je me suis fait tirer les cartes. Voilà !

— Eh bien ?

— Eh bien ! Les cartes ne sont bonnes, mon colonel, ni pour vous ni pour moi !

— Tu es allé chez Mlle Lenormand ?

— Rue de Tournon, oui, mon colonel !

— Et tu lui as demandé ?...

— De me prédire mon avenir et le vôtre.

— Et la Sibylle ?...

— M'a dit, mon colonel, les choses les plus extraordinaires. Tout d'abord que vous et moi nous étions nés le même jour... — je savais ça — mais il y a plus fort, elle a ajouté que — entendez bien, mon colonel — elle a ajouté que nos deux existences — colonel, je vous demande pardon, mais elle l'a dit, oui — nos deux existences étaient liées l'une à l'autre comme par un fil, si bien que le jour où vous serez tué, mon colonel, moi, Martial Castoret, votre compagnon d'enfance et votre ordonnance, je le serai aussi ! Or une femme nous menace l'un et l'autre, mon colonel...

— Une femme ?

— Une brune ! Les cartes de Mlle Lenormand l'ont dit !

— Jolie, au moins ? fit le beau Solignac en riant.

— Très jolie.

— Son âge ?

— Les cartes n'en parlent pas. « Une femme brune, venue du Midi, mettra vos jours en péril, en même temps que ceux de votre ami... » Voilà les propres paroles de Mlle Lenormand. Elle en a prédit bien d'autres à l'impératrice Joséphine, et tout s'est réalisé.

— Allons ! L'impératrice est une femme et tu es un soldat de Wagram ! Vas-tu te comparer ?

— Mon colonel, c'est peut-être une faiblesse de croire à tout ça ! Mais enfin, ça ne m'ôte ni mon courage ni mon dévouement, n'est-ce pas ? Eh bien ! Ces satanées cartes, ça me trouble ! Ça m'agace ! Je sens qu'elles ont raison. Intrépide comme vous l'êtes, toujours en mouvement, toujours en avant, vous allez vous jeter dans quelque méchante affaire, je le sens, je le vois, et ça m'afflige !

— Et tu voudrais ?...

— Que vous fussiez plus prudent, voilà tout.

(A suivre.)

JUSTICE

LA JUSTICE MILITAIRE EN QUESTION

II. — Faire respecter un ordre public

par FRANÇOIS SIMON

La contestation de la justice militaire à travers les tribunaux permanents des forces armées (T.P.F.A.) met en lumière les multiples attributions de ces juridictions (« le Monde » du 12 juillet). Est-il souhaitable de maintenir une institution qui semble faire souvent double emploi avec les tribunaux civils ? Les opposants répondent catégoriquement non, tandis que les partisans s'efforcent d'en justifier l'emploi, sans écarter pour autant l'éventualité de réformes.

Les adversaires des tribunaux militaires sont sans nuances, soit que, s'en prenant à l'armée, ils récusent un instrument qui la protège, soit que, se plaçant sur le plan juridique, ils estiment ces tribunaux irréformables. A l'intérieur de la citadelle, les assiégés donnent parfois des signes d'inquiétude. Ils jettent pêle-mêle des arguments comme des seaux d'huile bouillante.

Il est vrai que l'assaut est donné sans ménagement. M. Raymond Lindon voit dans les juges militaires « *des hommes qu'on a façonnés depuis des années dans l'obéissance aux commandements, pour qui la supériorité dans la hiérarchie s'étend d'emblée à la supériorité dans tous les domaines, notamment ceux de l'intelligence et du discernement, et qui devraient, tout d'un coup, ne pas tenir l'individu que le commissaire du gouvernement accuse et traduit devant eux comme un présumé coupable, qui devraient ne pas tenir pour acquis tout ce que déclarent des gens plus galonnés qu'eux, et qui devraient éventuellement tenir en échec les thèses du commandement* ».

Dans sa *Lettre à un képi blanc*, Bernard Clavel laisse tomber cette conclusion au sortir d'une audience du T.P.F.A. de Lyon : « *Si je n'avais pas été depuis longtemps convaincu de l'absurdité du système militaire et de l'inutilité de l'armée, c'est en assistant à cette audience que je serais devenu antimilitariste.* »

Quant aux antimilitaristes qui militent dans de multiples groupes, ils ne sont évidemment pas en retard d'une vitupération. « *Justice d'exception, procès oubliettes, marionnettes au service de la répression* », sont les moindres épithètes qu'ils emploient.

Le mouvement en faveur de la suppression des T.P.F.A. n'est cependant pas le seul fait des antimilitaristes. L'Union des jeunes avocats de Bordeaux, par exemple, s'est rangée parmi les opposants à la suite d'une lente mutation. Fréquemment commis d'office, ses adhérents ne répugnaient pas à se rendre au tribunal militaire où ils avaient le sentiment de pouvoir être écoutés et de remplir convenablement leur rôle de défenseurs.

Une sourde contestation

En fait, ils ont progressivement acquis la certitude qu'ils cautionnaient une juridiction qu'ils sont venus à qualifier eux aussi d'exception. De là a commencé une sourde contestation qui est allée jusqu'à la publication, le 4 avril 1974, d'un « rapport » sur la justice militaire. Ils y dénonçaient le fait que les sanctions infligées par les T.P.F.A. s'ajoutent à des sanctions disciplinaires « *infligées préalablement par des autorités hiérarchiques* », et faisaient état de l'absence de garanties formelles pour le prévenu : « *La décision de poursuivre, ou celle de classer sans suite, appartient au seul général commandant la région militaire ; les magistrats dépendent disciplinairement du ministre des armées ; au tribunal, les juges civils sont en minorité par rapport aux juges militaires.* »

Afin de manifester leur mécontentement, ces jeunes avocats ont systématiquement, durant un temps, plaidé la relaxe. Certains de leurs aînés envisagent des actions similaires. Après chaque procès qu'ils plaident devant les T.P.F.A., on les voit à la fois plus découragés et plus virulents dans la dénonciation. « *Nous nous heurtons à l'arbitraire*, affirme Mᵉ Jouffa, entendu au cours d'une de ses interventions sur le sujet, *c'est comme si des ouvriers étaient jugés pénalement par des tribunaux composés de patrons.* »

Situation analogue aux conseils de prud'hommes, réplique un commissaire du gouvernement à Bordeaux, négligeant le fait que ces derniers ne se prononcent qu'au civil et que leurs décisions sont susceptibles d'appel, comme le lui fera remarquer Mᵉ de Félice, et que leur composition est paritaire, « *alors que vous représentez la hiérarchie* », dira en écho Mᵉ Leclerc, au cours d'un procès à Paris. Échange d'arguments qui montre sur quelle ligne de démarcation on se bat.

La légalité des tribunaux

Les magistrats civils appelés à siéger dans les tribunaux militaires se retranchent volontiers derrière la loi : le code de justice militaire relève d'un vote du Parlement, il convient donc de s'adresser au Parlement pour en obtenir la modification. Au demeurant, peu de choses sont à rejeter, estime l'un d'eux, M. Dalat, président de chambre à la cour d'appel de Bordeaux et président du tribunal permanent des forces armées de cette ville. Certes, il accepte de considérer comme une lacune le défaut de juridiction d'appel. En revanche, il ne voit pas d'objection à la composition des tribunaux permanents : « *Aux assises aussi, les magistrats professionnels sont moins nombreux que les jurés.* » La justice militaire, fait-il remarquer, est passée du pouvoir discrétionnaire à la légalité des tribunaux ; ce qui est critiqué, comme les arrêts de rigueur s'imputant sur la détention, relève en réalité d'un fait pratique. Pour le président Dalat, les prévenus ont les mêmes droits que partout ailleurs, plus encore, puisqu'ils ont toujours un avocat commis d'office, quel que soit le délit.

La présence de magistrats civils de haut rang complète, à ses yeux, les garanties formelles. « *Nous sommes habitués*, dit-il, *à travailler sous le contrôle du public. Nous avons conscience de juger un individu et jamais un fait, sachant que nous avons entre nos mains la vie, l'honneur et la fortune des gens.* »

Cette noblesse du rôle est ressentie de la même manière par le directeur de la gendarmerie et de la justice militaire, M. Jean Cochard, lui aussi magistrat civil. S'il se déclare fermement pour le maintien des tribunaux permanents, ce n'est pas par entêtement, mais en vertu du principe qu'il s'agit de « *faire respecter l'ordre public militaire* ». Et tout découle bien en effet de ce mot militaire, qui vient s'accoler aux concepts d'ordre public et de justice. M. Paul-Julien Doll, président du tribunal permanent des forces armées de Paris, affirmera de son côté que « *rien ne respecte davantage que le code français de justice militaire les droits de l'homme revêtu de l'uniforme militaire* ».

Si l'on admet le fait qu'un soldat ne se trouve pas spécifiquement en situation de droit commun — et beaucoup l'admettent en faisant valoir les nombreuses obligations qui découlent de leur statut, — on doit reconnaître que la confusion de fait entre l'aspect disciplinaire et l'aspect pénal rend nécessaires certaines mesures, comme de se saisir *illico* de la personne du délinquant. Compte tenu de ses missions éventuelles, un chef de corps doit pouvoir disposer de ses hommes à tous moments. Les arrêts de rigueur, la garde à vue et l'incarcération provisoire ne sont donc que la conséquence logique de ce système. On fait remarquer que, les intéressés se trouvant déjà coupés de leur milieu habituel, les difficultés inhérentes à la détention en sont amoindries.

Des techniciens

A la direction de la justice militaire, on souligne le sérieux avec lequel sont traitées les affaires, la minutie des magistrats et la rapidité d'exécution. Le rôle étant moins chargé qu'ailleurs, les détenus ne tardent pas à passer devant le tribunal. Le fait qu'il n'y ait pas d'action civile allège également la procédure. Que les jugements n'aient pas à être motivés découle de la composition du tribunal, analogue à celle d'une cour d'assises : il faut des questions simples pour des gens qui ne sont pas des spécialistes des arguties judiciaires. En revanche, les juges militaires sont regardés comme des techniciens qui mettent leur compétence au service des juges civils.

Pour M. Cochard, « *il faut maintenir les T.P.F.A., sans écarter pour autant la possibilité de réformes, à condition de bien examiner les conséquences des modifications qui seraient apportées. Supprimer ces tribunaux en temps de paix serait une aberration : cela conduirait à des situations catastrophiques en temps de guerre. Sans préparation aucune, on en reviendrait au « falot »* (1). *Les tribunaux militaires correspondent à une notion de défense, notion permanente. Il convient donc de concilier les impératifs de la défense avec les garanties civiles* ».

Les adversaires de la justice militaire ne s'en tiennent pas quittes pour autant. A leurs yeux, tout se passe dans le giron de l'armée, qui peut agir à sa guise. Les délits qu'elle couvrirait — on cite la torture durant la guerre d'Algérie — ne seraient pas passibles des tribunaux. La meilleure preuve de ce pouvoir sans partage, les opposants la voient dans les droits qui sont faits au général commandant la Région : non seulement c'est de lui que dépendront les poursuites, mais encore peut-il suspendre l'exécution du jugement après son prononcé. N'est-ce pas là un mépris de la chose jugée, un droit régalien qui transforme en parodie les séances des tribunaux militaires ? « *Il ne convient pas de détourner de son sens ce qui est fait dans l'intérêt du condamné* », répond M. Cochard. « *Par ce moyen, le repentir actif est reconnu au condamné, et c'est sa liberté qu'on honore ainsi.* »

Justice aux ordres, répliquent les adversaires, et qui commence dans les cabinets des juges d'instruction. Ils citent à l'appui plusieurs témoignages, qui prouveraient que ces fonctionnaires, qui sont encore pour moitié des officiers supérieurs, manifestent une nette propension à la répression : interdiction de visites à la prison, suppression du courrier, incitations à se conformer aux désirs des autorités militaires. Une jeune femme, mère d'une petite fille de six mois, a son ami — le père de l'enfant — incarcéré à Rennes en détention provisoire pour refus d'obéissance. Elle habite Paris, et attendra longtemps avant de voir le prévenu. Le juge d'instruction exige un certificat de concubinage. Une fois le certificat expédié, il fait savoir que la jeune femme ne pourra visiter son ami qu'en semaine et qu'il lui est interdit d'amener son enfant à la prison... ce que le gardien-chef contestera quand la maman lui fera part de toutes les difficultés qu'elle a éprouvées.

Alors, dira Mᵉ Jouffa, vous voyez bien que l'armée fait sa propre police, que l'on a affaire à une justice confidentielle qui s'appuie sur un corps particulier de policiers, la Sécurité militaire, dont on ne trouve pas trace dans le code de justice militaire. Pour l'avocat, la plupart des actions de la justice militaire vont à l'encontre des principes généraux du droit. Il prend, entre autres exemples, le système de la garde à vue, qui est de vingt-quatre heures en droit commun (reconductible pour vingt-quatre heures), et de quarante-huit heures pour les militaires (reconductible vingt-quatre heures) ; que la prescription n'intervient pas avant cinquante ans pour ce qui concerne les insoumis et les déserteurs, etc.

Des conseils de discipline ?

L'avocat voit une solution dans l'instauration de conseils de discipline à simples pouvoirs disciplinaires, tout ce qui relève des tribunaux revenant aux juridictions civiles. Mais les militaires savent que l'on assisterait alors à un affaiblissement de l'autorité. Ils se réfèrent pour cela aux exemples donnés par plusieurs procès intentés à des objecteurs de conscience ayant obtenu le statut et envers lesquels les tribunaux civils (dont ils dépendent) ont à appliquer le code de justice militaire. Dans une même ville, à Metz, où Michel Laffont a été condamné au total à deux ans de prison par le tribunal permanent des forces armées pour refus d'obéissance, un objecteur de conscience, M. Yvon Allain, se voyait condamné à deux mois de prison avec sursis par le tribunal de grande instance. Il était poursuivi pour refus d'obéissance et abandon de poste.

Pour une affaire semblable, à Lille, c'est un acquittement qui a été prononcé, le tribunal estimant que les textes ne s'appliquaient pas à la situation du prévenu. Et dans le procès plus récent, à Saintes, de M. François Mialhe, objecteur qui n'avait pas rejoint son lieu d'affectation, les juges civils ont conclu par un non-lieu, considérant que l'intéressé n'était pas déserteur au sens défini par les cinq points prévus par le code de justice militaire.

Y aurait-il donc deux manières de faire référence à la loi ?

(1) Terme d'argot militaire désignant le conseil de guerre.

INCULPÉ D'ABUS DE CONFIANCE

L'ancien secrétaire général du comité d'expansion de la Loire est écro

De notre correspondant

Saint-Etienne. — M. Norbert Studer a été inculpé, vendredi 11 juillet, par un juge d'instruction de Saint-Etienne d'abus de confiance et émission de chèques sans provision. Il a été écroué à la maison d'arrêt de la Talaudière (Loire).

M. Studer, âgé de quarante-cinq ans, avait successivement été révoqué, fin juillet 1974, de ses fonctions de secrétaire général de la SODEDIL (Société départementale d'études et de développement industriel de la Loire) et, en octobre de la même année, de celles de secrétaire général du comité d'expansion de la Loire. Cette double éviction avait été, à l'époque, mise sur le compte de l'état de santé de M. Studer, nécessitant un long repos. Auparavant, les administrateurs des deux associations — des élus locaux en majorité — avaient découvert l'existence d'importants déficits de trésorerie atteignant 185.000 F pour la SODEDIL et approchant les 200.000 F pour le comité d'expansion. Dans le cas du comité d'expansion, on reprocha surtout à M. Studer son manque d'aptitude à gérer un budget alimenté en bonne pa par les subventions des colle vités locales. Quant aux admir trateurs de la SODEDIL, il l apparut que leur secrétaire gé ral, disposant de la signature ba caire, s'était aventuré en pren seul des décisions trop rapi Les 185.000 F inscrits au déc vert de la trésorerie repré taient le montant de de chèques, l'un de 100.000 F, l'au de 85 000 F, adressés par M. Stu à deux entrepreneurs de co truction d'usines-relais.

Pressé de s'expliquer, M. St der s'était engagé sur l'honn à rembourser ces sommes.

Le système financier de SODEDIL repose sur les garant départementales et communa lui permettant d'obtenir des fo destinés à des prêts aux indu triels. En lui-même cohérent, a permis la création, en dix a de deux mille emplois au nive des petites entreprises et l'i plantation d'une vingtaine d'u nes dans la Loire. Enc aurait-il fallu que M. Stu appliquât avec rigueur ce s tème qu'il avait lui-même mis point.

Après l'attaque des établissements Mercedes

DEUX JEUNES GENS SONT POURSUIVIS EN VERTU DE LA LOI « ANTI-CASSEURS »

Deux jeunes prévenus, MM. Claude Martineau, vingt-deux ans, agent technique à la faculté des sciences, et André Moisan, vingt-quatre ans, employé des P.T.T., ont comparu le vendredi 11 juillet devant la seizième chambre correctionnelle de Paris pour infraction à l'article 314 du code pénal dite loi « anti-casseurs ». Ils sont accusés, ce qu'ils nient, d'avoir fait partie d'un commando d'une trentaine de jeunes gens qui, le 7 février 1975, avec des barres de fer et des cocktails Molotov, avaient attaqué le hall d'exposition de la société des automobiles Mercedes, avenue de la Grande-Armée, à Paris (« le Monde » des 11 et 12 février). Les dommages sont estimés à 286 000 francs et l'attentat fut revendiqué par une brigade « Holger Meins » agissant par solidarité avec des détenus allemands de la « bande à Baader ».

Le tribunal, présidé par M. Armand Kopp, rendra son jugement ce samedi.

Le crime de Bruay-en-Arto

UNE LETTRE DES ÉPOUX DEWÈVRE AU JEUNE JEAN-PIERRE

« *Nous ignorons les raiso pour lesquelles tu as menti, m nous savons que tu as menti que tu mens encore* », vienne d'écrire, dans une lettre rend publique, les parents de la pet Brigitte Dewèvre au jeune Jea Pierre, seul accusé du meurt de Brigitte, et dont le sort d être fixé le 15 juillet par le t bunal pour enfants de Paris.

Ils observent à la fin de le lettre : « *Qu'est-ce qui te pous donc à tout faire pour qu'on recherche pas la véritable ide tité de la personne au pull-o à col roulé ? Non seulement fais ton propre malheur mais, outre, tu te mets aussi en trave de la recherche de la vérité.*

» *Tes déclarations mensongère permettent à notre justice a tuelle — qui malgré la preuve d leur fausseté ne veut pas le considérer comme des mensonge — de justifier toutes sortes de la cunes dans l'enquête.*

Selon le ministère de l'intérieur

DES MERCENAIRES SERAIENT CHARGÉS D'INTIMIDER LES RÉFUGIÉS ESPAGNOLS EN FRANCE

Auteur de l'attentat commis le 28 juin contre un restaurant de Bayonne appartenant à M. Joaquim Echave, réfugié basque espagnol (*le Monde* du 1ᵉʳ juillet), M. François Chabessier, trente-deux ans, a été arrêté le 10 juillet, à Saint-Estève (Pyrénées-Orientales), et écroué à la prison de Perpignan.

Selon le ministère de l'intérieur, M. Chabessier aurait préparé et exécuté cet attentat avec l'aide de trois autres personnes, actuellement recherchées, après avoir été contacté par un certain « Yvan ». Ce dernier serait un ancien légionnaire résidant à Madrid, « *chargé de recruter des mercenaires pour former des commandos d'intimidation contre les réfugiés politiques espagnols habitant en France* ». M. Chabessier a précisé ensuite qu'« Yvan » lui avait remis des explosifs, de l'argent et une liste d'attentats à commettre, le premier étant celui effectivement réalisé contre l'établissement de M. Echave. Enfin, M. Chabessier a indiqué qu'il disposait d'« *un code secret* » lui permettant, en cas de nécessité, de trouver refuge dans n'importe quel poste militaire espagnol.

A propos de cette arrestation, il convient de noter que, le même jour, une organisation nommée ATE (antiterrorisme ETA) a revendiqué, dans un communiqué, la responsabilité des attentats commis depuis plusieurs mois contre les milieux autonomistes basques (nos dernières éditions). Cette organisation affirme que ce ne sont pas des policiers espagnols qui ont agi dans le Pays basque français contre ETA, et elle précise qu'elle n'a non plus aucun lien avec les commandos du Christ-Roi, organisation d'extrême droite espagnole, souvent citée à propos de ces attentats.

● *Un réfugié basque espagnol* qui avait tenté de passer des armes à la frontière belge a été condamné par la cour d'appel de Douai à dix-huit mois d'emprisonnement, dont dix avec sursis. Il s'agit de M. Fernando Mendizabal, vingt-sept ans, demeurant à Ascain (Pyrénées-Atlantiques). Il avait été arrêté le 24 janvier dernier près de Valenciennes, alors qu'il se rendait de Bruxelles à Bayonne.

LES SUITES DE L'AFFAIRE « CARLOS »

LES RELATIONS ENTRE PARIS ET LA HAVANE

La décision prise par le gouvernement français, mercredi 9 juillet, d'expulser trois diplomates cubains est le premier incident grave entre les deux pays en dix-sept ans de relations diplomatiques. Il survient alors que les rapports entre Cuba et la France étaient particulièrement bons, un net rapprochement succédant depuis quelques mois à une période — depuis la prise du pouvoir par M. Fidel Castro en 1959 — de contacts restreints.

Le rapprochement a été illustré en janvier 1975 par le voyage à Paris du vice-premier ministre cubain chargé des affaires étrangères, M. Carlos Rafael Rodriguez, puis par la visite à Cuba, en mai, du ministre français du commerce extérieur, M. Norbert Ségard, pour mettre en place la commission franco-cubaine de collaboration économique. En juin, le vice-ministre des affaires étrangères cubain, M. Rene Anillo, s'est rendu à Paris pour mettre en place une commission, parallèle, de coopération culturelle et scientifique.

Les entreprises françaises avaient, d'autre part, augmenté le volume de leurs exportations vers Cuba en biens d'équipement, notamment des usines « clefs en main ». Le Club Méditerranée a d'autre part l'intention de construire un village de vacances pour cinq cents personnes sur une plage cubaine.

Une seule ombre passagère à ce tableau : les accusations lancées, en 1968, par Paris, qui reprochait à Cuba d'avoir endoctriné et formé les meneurs des événements de mai dans la capitale française.

Le premier ministre français, M. Jacques Chirac, devait, à une date non précisée, se rendre en visite à Cuba, où il était invité.

● *Les députés communistes* accusent le ministre de l'intérieur d'avoir « *fabriqué une rocambolesque subversion internationale digne d'un préfet du Second Empire* » à propos de l'affaire Carlos. Les députés communistes demandent si M. Poniatowski agit avec ou sans l'aval du président de la République et du premier ministre et s'interrogent sur la volonté de coopération avec les pays socialistes affirmée par le gouvernement.

Le gouvernement cubain dément que les trois diplomates expulsés de Paris aient eu une activité d'espionnage

Le gouvernement de La Havane a exprimé le 11 juillet, dans un communiqué du ministère des affaires étrangères, sa « *surprise* » devant l'expulsion de trois de ses diplomates en poste à Paris, accusés par la police française de collusion avec le réseau terroriste auquel appartiendrait « Carlos ». Selon les autorités cubaines, cette décision ne correspond pas « *au niveau des relations d'amitié entre les deux gouvernements* ».

« *Le ministère des affaires étrangères de Cuba est en mesure d'assurer qu'aucun des fonctionnaires ou auxiliaires de sa mission en France n'a eu d'activités pouvant d'une manière quelconque être interprétées comme une ingérence dans les problèmes français ou liées à des activités illégales en territoire français* », dit encore le communiqué qui précise que le gouvernement cubain va demander des explications plus complètes sur les raisons de cette triple expulsion.

M. Alejo Carpentier, chargé des intérêts cubains en France pendant les vacances de l'ambassadeur, M. Gregorio Ortega, avait été convoqué au Quai d'Orsay, le 10 juillet au matin. Le fonctionnaire chargé de lui transmettre la note française n'avait pu lui donner aucune explication sur les faits reprochés aux trois diplomates, mais il avait reconnu le droit du gouvernement de Cuba de solliciter une explication plus complète en faisant valoir la volonté du gouvernement français de l'apporter.

Mme Veil annule son voyage

D'autre part, le voyage que le ministre de la santé, Mme Simone Veil, devait faire à Cuba la semaine prochaine a été annulé à son initiative. Cette annulation n'est pas liée à l'exclusion des trois diplomates cubains, précise-t-on de source autorisée ; elle vient de la modification du programme de travail gouvernemental pour le deuxième semestre, décidée au dernier conseil des ministres.

A Londres, le Foreign Office observe toujours le silence au sujet des déclarations d'un porte-parole du ministère français de l'intérieur concernant les relations entre une femme impliquée dans l'affaire « Carlos » et u diplomate cubain en poste dan la capitale britannique, M. Ange Dalmau Fernandez.

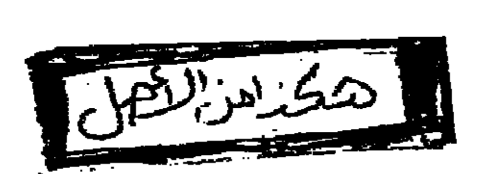
Scotland Yard, qui a acquis l conviction que M. Ilitch Ramire Sanchez séjourne actuellement e Grande-Bretagne, aurait identifi un deuxième complice du Véné zuélien qui, comme M. Antoni Dages Bouvier — dont le nom es connu depuis quelques jours, — l'aiderait à échapper aux recher ches. Il s'agirait d'un ressortis sant français connu seulemen jusqu'à présent par un surnom « Alex ».

Arrêté en Espagne en 1973 pour trafic de drogue

UN RESSORTISSANT FRANÇAIS EST EXTRADÉ AUX ÉTATS-UNIS

Extradé d'Espagne aux Etats-Unis *via* l'Amérique latine, à la demande des autorités américaines, M. François Rossi, chef d'un important réseau d'acheminement d'héroïne, est arrivé le jeudi 10 juillet sous escorte à New-York. Conduit devant un tribunal fédéral du quartier de Brooklyn, M. Rossi y a été informé des deux chefs d'accusation retenus contre lui : association de malfaiteurs en vue de distribuer, en 1970, 60 kilogrammes d'héroïne en provenance d'Europe et conspiration en vue d'acheminer et de distribuer 1 200 kilogrammes d'héroïne entre janvier 1965 et février 1973. La caution pour la mise en liberté de l'accusé a été fixée à 5 millions de dollars (21 millions de francs).

● *Une relaxe au bénéfice du doute.* — Accusé d'avoir volé, le 10 décembre 1972, 1 200 000 francs en titres dans l'étude d'un notaire de Montmorency (Val-d'Oise), un chauffeur de taxi de trente ans, M. Gilbert Roth, a été relaxé au bénéfice du doute, mercredi 9 juillet, par le tribunal correctionnel de Pontoise (Val-d'Oise). Connu pour être un anarchiste non-violent, M. Roth avait passé quatre mois en détention provisoire (*le Monde* du 6-7 juillet).



Le Monde aujourd'hui

LIFORNIE-CAMPUS

Où brûlent les flammes d'antan ?

?RES six ans je suis reve- ıue pour tout un semestre le 1975 sur les campus éclaté Californie. Ces nouveaux nts, devant nous, n'ont pas le mai parisien et ne s'en pas nourris en retour. A savent-ils, par exemple, Berkeley, pour un espace ont l'université voulait faire rking et les jeunes un parc uple, la police avait fait un de vingt ans.

's, le fleuve de calme a noyé ımmes d'antan ? Deux rocs ntestation émergent pour- L'angoisse qu'une crise noie ivenir. Et la prise de cons- des minorités ethniques, que de cette « majorité itaire » : les femmes. Au- nt dit les jeunes poursui- une revendication fonda- ıle : changer les rapports ins.

apparence, le décor de ley subsiste. L'avenue du raphe, avec ses artisans à e trottoir, propulse toujours une foule bariolée vers le us. Dans l'allée de l'univer- on vend toujours la Bible et Krishna et Trotsky, les els de méditation transcen- le et les appels à la révolte ndiens. On vend même un amme des cours où les étu- s évaluent les profs. Mais les ssionnels de la subversion lent des figurants en chô- : les acteurs, c'est-à-dire ule, ne participent plus.

Pourtant, sur les marches de l'administration, voici soudain un orchestre. Cuivres et chœur, puis guitare et solo. On comprend *« Djisouss, ô Djisouss ! »*. Fous de Jésus. Monstres *(freaks)* de Jésus. Venez au voyage sans drogue ; montez, « flippez » par l'extase. Vibrez au pop, au rock du Christ. Ce qui brûle en vous ce n'est pas le L.S.D., c'est la présence.

Les sectes abondent : Témoins du Christ, ou de Jéhovah, ou du Septième Jour. Eglise de Jésus-Christ sur la terre ou du Christ-parmi-nous.

Ont-ils donc prévu, ces fous de chrétienté, que rien ne s'use comme l'exotisme ? Qu'un jour les foules angoissées se lasseront des mahatma, rajas, gourous ? Déjà les blonds en robe safran et au crâne rasé qui psalmodient *« Haré Krishna »* se fondent dans le paysage comme une piscine ou un palmier. Les derviches musiciens des Evangiles semblent avoir guetté la retombée de l'élan anti-guerre, anti-grand capital. Cette retombée, bizarrement, Watergate l'a précipitée : voilà que l'*establishment*, se contestant lui-même, rend la contestation dérisoire. Voilà que le très bourgeois *Washington Post* sape le gouvernement plus à fond que le *Free Press* ou le *Berkeley Barb*... Alors ? Par quelle voie s'évader ? *« Jésus est la réponse »*, lit-on sur les murs. Et en dessous, gribouillé : *« Mais quelle est la question ? »*

Le spectre de « la grande dépression »

Plus qu'aucune répression, la menace de crise a découragé la révolte. On n'en est pas encore à la grande indignation vengeresse ; les manifestations demeurent sages et limitées. Mais un spectre vieux de quarante-neuf ans ressuscite dans les journaux, sur les écrans : celui de la grande dépression de 1929. Spectre aussi légendaire, aussi noir que celui que l'occupation chez nous.

« Que ferez-vous une fois passé votre doctorat ? » Le futur lauréat du P.h.D. sourit : *« En 1929, mon grand-père, qui était ingénieur, vendait des pommes dans la rue. Alors ? L'avenir, c'est où ? C'est quand ? »*

La mode rétro joue avec le spectre. Un restaurateur de Chicago a lancé un « lunch grande dépression » à 75 cents, avec un pianiste jouant des airs d'époque dans son bar d'époque. Des gens ont attendu une heure sous la neige pour entrer, ayant parfois dépensé 5 dollars d'essence pour venir. « *Ça me coûte 500 dollars,* dit le restaurateur, *mais j'ai eu pour au moins 1 500 dollars de publicité.* »

Au-delà de la mode, des films, des spectacles de cabaret, l'angoisse est réelle. La Californie détient le record national du chômage : en mai, un travailleur sur dix avait perdu son emploi (contre 8,5 % de moyenne nationale). On promet de *« résorber la récession »* d'ici à l'automne.

Mais les jeunes savent que les régents et le gouverneur ont rogné le budget de l'université. Les « humanités » (même les langues, la sociologie, la psychologie) sont devenues une occupation de luxe, *« bonne pour les filles »*... Seulement les physiciens, les ingénieurs, les diplômés ès affaires ne trouvent plus d'embauche dans l'industrie privée. Pour la première fois des diplômés sont candidats pour les postes techniques de l'armée et même de la Garde nationale (sorte de police). Un maoïste qui avait quitté des études brillantes pour se faire ouvrier, et est d'ailleurs en chômage, ricane amèrement qu'à présent ses camarades « sages » n'ont pas plus d'emploi que lui. On ne refuse plus la société : c'est elle qui se refuse.

L'humeur de dépression devrait, en apparence, nourrir les mouvements politiques contestataires. C'est le contraire qui, pour l'instant, apparaît. Seuls subsistent, sur les campus du moins, les organisations des minorités ethniques.

DOMINIQUE DESANTI.

(Lire la suite page 8.)

LE BRUIT

Les nouveaux voisins

RIEN, non vraiment rien, ne me prédisposait à la haine : enfance provinciale et bourgeoise, parents aisés et commerçants, grande maison sur deux étages, chapeautés d'un grenier, surprises-parties presque innocentes, amour dispensé d'un peu haut, mal donné, mal reçu, froissements d'âme, quatre sœurs, un jardin avec son jardinier...

Tout cela s'est défait au fil des années. Le premier bébé de la famille est mort. Mon père s'en est allé d'ennui et de désespérance. J'ai épousé l'homme de ma vie (il l'est resté : prudente, j'ai négligé les à-côtés). A la mort de ma mère, c'était en 1968 (je ne parlerai pas de toi, ma chérie aux belles mains, il me faudrait un livre), j'ai hérité un peu d'argent.

Je voulais une maison. L'enfance revenait en force. Il me fallait un escalier, des cheminées, une cave, des claies pour supporter les pommes à peine mûres, juste assez espacées pour ne pas qu'elles se touchent. Je l'ai trouvée mon introuvable. L'Oise a ici la grâce du bocage normand.

Serrée à droite et à gauche entre deux autres maisons grises, nous nous sommes ajustés aux rites provinciaux. De la maison de gauche nous reçûmes des fagots, des paniers de champignons. L'ami Marcel appelait sa femme *« ma caille »*, avec l'accent du Nord. De la maison de droite, il ne nous venait rien, que le sourire courtois d'une vieille dame en noir. Elle fermait ses volets deux heures avant les nôtres et nous nous saluions au hasard des rencontres. Pour ne pas la gêner, je disais à ma fille : *« Baisse la musique, chérie, laisse-la se reposer, les vieux ont le sommeil léger. »*

Notre voisine de droite est partie, ailleurs ou au cimetière. Pendant de longues semaines ses volets gris sont restés clos. Souvent nous buvions le coup avec Marcel et *« la caille »* de Marcel, tout en nous sentant veufs de la maison de droite. Les semaines ont passé. Le deuil s'estompait. Nous vivions penchés vers la maison de gauche. Aux aboiements de notre bâtard noir, la chienne de gauche répondait et le chat s'en moquait, il régnait sur le saule.

En fin mai, les volets de droite ont claqué contre les pierres grises. Curieuse, j'ai appuyé sur le mur mitoyen l'échelle du voyeur. A travers la vigne vierge, j'ai épié. Je ne les ai pas vus. J'ai entendu leurs cris.

« Jojo, criait la mère, *va te laver les mains ! »*

« A table, gueulait le père, *j'ai faim - Rentre ton train Mimine, arrête de chialer. Tu la veux, ta torgnole ? »*

J'ai enfoui mon visage dans l'herbe de la pelouse, ai bouché mes oreilles pour mieux les annuler.

La semaine suivante, du haut de mon échelle, je les ai découverts. N'était la différence de taille entre enfants et parents, on aurait pu sans mal ajuster sur les épaules de la mère la tête de sa gamine, échanger celle du père avec celle de Jojo. Béats d'admiration, tous les quatre sur le seuil, ils regardaient leur œuvre. Les fleurs de la vieille dame avaient disparu, remplacées par une couche de ciment uniforme.

« On peut marcher dessus a demandé Jojo ?

— Demain, a répondu le père.

— A la graille », a intimé la mère, à moins que ce ne soit Mimine. Elles avaient la même voix aigre et haut perchée. Ils sont rentrés à l'intérieur de la maison.

De ma vigne vierge lustrée j'ai sacrifié deux larges feuilles. Lestées d'un caillou, je les ai jetées sur le ciment encore meuble. Elles s'y sont imprimées, du moins dans mon idée.

L'impuissance

Dans ma cuisine aux murs épais qui emprisonnent le frais, les deux coudes sur la table, je savourais un œuf, blanc ferme et jaune coulant, je pensais à la mort, à ma vieille voisine, à ses fleurs arrachées. D'un coup, tuant le silence, le vacarme s'est déchaîné. Etait-ce la radio, leur phono, leur sono ou les trois à la fois ? J'ai laissé là mon œuf, ai bondi dans la rue et frappé à leur porte. Ils ne m'entendaient pas. Patiente, j'ai insisté :

« Pourriez-vous, s'il vous plaît...

— Mais bien sûr, c'est normal, chacun chez soi, n'est-ce pas ? ... »

Dix minutes plus tard, ils avaient oublié, ou bien l'ont fait exprès. Tout a recommencé.

Les semaines ont passé. Juin annonce l'été. Le ciment d'à côté depuis longtemps est sec. Le chariot de Jojo y roule en grinçant, Mimine souffle de la trompette et leur mère gueule et la sono hurle et les pétards pètent. Les chiens du voisinage tirés de leur torpeur hurlent à l'unisson. Moi, sous mon saule, je broie entre mes mains qui tremblent l'herbe qui tremble, et je tue les fourmis innocentes. Et je hais, réduite à l'impuissance.

A coups de gueule et de cris, ils ont pris possession de la maison de droite, ont chassé les oiseaux. Ils ont fourbi leurs armes : sifflets stridents, carabines à plomb, crécelle entêtante, coiffés par la sono. Ils trouent le calme du matin par des disques de Cloclo ou de la reine Mireille. L'après-midi, l'accordéon est roi. Le soir, les refrains bavarois transforment mon presbytère en taverne munichoise. Chez nous, Mozart se tait. Je me gonfle de haine.

Je me suis inventé des meurtres et des tortures. Je les ai ligotés, découpés, jetés comme des paquets dans l'eau claire du Thérain. Qu'il y a loin du rêve à la réalité ! Ils vont très bien, merci pour eux !

Mon paradis modeste n'est plus qu'un trublion de fureur et de bruit. Les pivoines éclatent. Les pétunias ont soif. Et je fuis mon jardin, et je rage, et je pleure, et je hais.

Un jour, je vendrai ma maison ou bien j'irai croupir pour meurtre prémédité dans une cul-de-basse-fosse. Si vous étiez jurés, serais-je acquittée ?

BRIGITTE LOGEART.

Au fil de la semaine

FAITS DIVERS

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

L'INSAISISSABLE « Carlos » continue de défier les limiers du Quai des Orfèvres et de Scotland Yard lancés à ses trousses. Les assassins du juge d'instruction de Lyon courent toujours ıux aussi. Ces deux affaires seront peut-être un jour éclaircies, nois peut-être ne le seront-elles jamais.

Déjà, elles commencent à lasser. Sur les ondes et dans la resse, on en parle moins, d'autant moins qu'un autre crime specaculaire — l'affaire Willoquet — est venu occuper la chronique. ientôt, sauf faits nouveaux et éclatants, on n'en parlera plus que e loin en loin, pour dire que les enquêtes, les recherches se pourıivent mais qu'elles n'ont pas, pas encore, abouti. Et l'oubli viendra ıut doucement. Pendant quelques années, les meurtres des inspecurs Raymond Dous et Jean Donatini, celui du juge François enaud figureront rituellement dans la liste des précédents dressés l'occasion de tout nouvel acte de terrorisme, de tout attentat sant un policier ou un magistrat, de tout crime inexpliqué. Puis ı jour, ces noms ne diront plus rien à personne, ces affaires n'évoıeront plus rien et la poussièrer achèvera de recouvrir les dossiers.

Certes, parmi les crimes de sang, rares sont ceux qui ne ıissent pas par être élucidés, sinon punis. La police n'abandonne ıs facilement la piste d'un suspect, surtout quand la victime est ın des siens. On a vu de jeunes inspecteurs devenus de vieux ›mmissaires identifier ou confondre enfin, vingt, trente ans après s faits, un assassin dont la culpabilité avait été établie, mais non ouvée. Pourtant, quand il s'agit d'affaires politiques et non de oit commun, il en va autrement : très souvent, le mystère meure. L'histoire est d'ailleurs remplie d'énigmes non résolues. La ison d'Etat ferme les bouches de ceux qui savent et la foule doit ınéralement se contenter de quelques hypothèses, voire de romansuilletons.

***

Plusieurs affaires marquantes, qui se sont déroulées en France s dernières années, sont loin d'avoir livré tous leurs secrets. Deux emples, parmi d'autres, qui ont fait beaucoup de bruit : le rapt la mort de Mehdi Ben Barka, leader de l'opposition marocaine, ılevé le 29 octobre 1965 en plein Paris ; l'assassinat d'un jeune ougoslave, Stephan Markovic, garde du corps d'un acteur connu, ınt le cadavre était découvert, à l'automne 1968, enfermé dans ı sac sur une décharge publique dans les Yvelines.

Dans les deux cas, pour l'homme public comme pour le jeune ıconnu, la presse s'est déchaînée, la police et la justice se sont émenées, la politique s'en est emparée, les présidents de la épublique en ont longuement parlé devant le pays, le Parlement ı a débattu, une foule de noms plus ou moins douteux, d'explications plus ou moins fallacieuses, de « révélations » plus ou moins uquées, ont été lancées en pâture au public, des personnages de ès haut rang ont été mis en cause et ont répliqué, d'autres hommes nt payé de leur vie leur participation réelle ou supposée à ces rimes, de savantes machinations ont été échafaudées, puis se sont ffondrées comme autant de châteaux de cartes. Petit à petit, le ilence s'est fait. Malgré deux procès, on ne sait toujours pas où, juand et par la main de qui est mort, il y a dix ans bientôt, Mehdi Ben Barka. Après sept ans d'enquête et d'instruction, on gnore encore qui a tué Stephan Markovic. Et peut-être ne l'apprenlra-t-on jamais.

Encore s'agissait-il là de meurtres. Mais quand il n'y a pas nort d'hommes, le silence et l'ombre s'imposent beaucoup plus ıisément et plus rapidement encore.

***

Souvenez-vous : « Un cadre de Renault enlevé par un commando gauchiste ». C'était le mercredi 8 mars 1972. Douze jours auparavant, le 25 février, un militant d'extrême gauche, Pierre Overney, avait été tué devant la grille de l'usine Renault de Billancourt par un membre du service d'ordre de la Régie. Et voici que, ce mercredi-là, Robert Nogrette, directeur adjoint des relations publiques de l'usine, intercepté au petit matin entre son domicile et sa voiture, était pris comme otage.

Un groupe, qui s'intitulait « Nouvelle Résistance populaire », revendiquait hautement cet acte de représailles et posait ses conditions. Aussitôt s'élevait une tempête de protestations indignées, d'avertissements menaçants. « C'est un acte absolument inqualifiable et digne d'un pays de sauvages », disait le président de la République, Georges Pompidou. « Le gouvernement sera d'une sévérité exemplaire », proclamait M. Chaban-Delmas, premier ministre. « Tous les moyens nécessaires de la police nationale ont été mis en œuvre pour arrêter les coupables », annonçait M. Marcellin, ministre de l'intérieur. « L'ordre républicain sera maintenu », garantissaient d'une même voix MM. Marc Jacquet, Aimé Paquet et Claudius-Petit, respectivement présidents des groupes parlementaires U.D.R., républicains indépendants et P.D.M., les trois groupes de la majorité. Une quinzaine de militants gauchistes étaient appréhendés, huit placés en garde à vue, une foule de suspects interpellés.

Le matin du vendredi 10 mars, deux jours, heure pour heure, après son enlèvement, M. Nogrette était libéré par ses ravisseurs. Le samedi, on apprenait que la police avait découvert dans le seizième arrondissement, près de la porte Saint-Cloud, le studio où l'otage avait été détenu. Bientôt les gardes à vue étaient levées, tous les suspects relâchés. Les auteurs du rapt s'offraient encore le luxe de diffuser par voie de presse le contenu des conversations qu'ils avaient eues, assuraient-ils, avec leur victime. Puis, plus rien, le silence, l'oubli. A ce jour, le public ignore encore qui avait commis « cet acte inqualifiable » alors que la police, dit-on, s'en doute et la « sévérité exemplaire » promise aux coupables n'a pas trouvé à s'exercer.

Rappelez-vous encore : « L'Archange révèle les scandales ». Gabriel Aranda, vite surnommé « l'Archange », ancien conseiller technique au cabinet du ministre de l'équipement et du logement, est parti avec de gros dossiers. Doubles de lettres d'hommes politiques intervenant pour que telle ou telle entreprise obtienne des marchés publics, pour que soit hâtée la délivrance de permis de construire, pour arracher des exemptions et des dérogations en faveur de promoteurs, photocopies de rapports internes à l'administration, conclusions de commissions d'enquêtes : il détient, annonce-t-il, « trois cent soixante feuillets contenant cent trente-huit documents mettant en cause quarante-huit personnalités ». Inconnu la veille, le nom de M. Aranda vole de bouche en bouche sur les ondes le 13 septembre 1972, dès le petit matin. A midi, il s'inscrit dans de grosses manchettes à la une des quotidiens. Le soir même, son visage occupe l'écran de la télévision. Mais après avoir lancé sa « bombe », l'Archange a disparu.

Toutes les polices de France — et Dieu sait que nous n'en manquons pas ! — le traquent. On surveille les frontières, on diffuse partout son signalement. Introuvable et omniprésent, il donne des interviews à plusieurs journalistes, téléphone à d'autres, jalonne sa route de déclarations fracassantes, hante les salles de rédaction, apparaît soudain pour disparaître l'instant d'après. C'est Rouletabille, c'est Fantomas, c'est Belphégor, c'est Robin des Bois.

Le 18 septembre, après cinq jours d'une extraordinaire course au trésor qui a mis les rieurs de son côté, l'Archange se livre spectaculairement à la justice qu'il a si bien narguée. A la surprise générale, il sort trois heures plus tard, inculpé mais libre, du cabinet du juge d'instruction. Et le 21, consécration suprême, à l'instant même où il apporte solennellement aux magistrats ses dossiers explosifs qui vont, annonce-t-il, « dépiéger l'Etat », le président de la République lui consacre, devant deux cents journalistes et vingt millions de téléspectateurs, quinze bonnes minutes de sa conférence de presse semestrielle.

On parle de « crise de régime ». Faut-il avancer les élections ? L'affaire a fait un bruit énorme. Maintenant elle va faire long feu. Gabriel Aranda passe des dizaines d'heures devant le juge d'instruction. Confrontations, inculpations, contestations, explications, réfutations. On s'enlise vite. L'Archange rue dans les brancards, publie un livre avec l'espoir de ranimer l'intérêt, saisit à son tour la justice de diverses plaintes. En vain.

Trois ans plus tard, le bilan est insignifiant. Deux ou trois personnages de sixième ordre ont eu quelques difficultés, vite aplanies. Le gouvernement a rappelé aux fonctionnaires leurs obligations de réserve et de discrétion. Les premiers à être condamnés dans cette affaire ont été, selon l'habitude, trois journaux pour avoir dit la vérité sur la catastrophe de Val-d'Isère. Inculpé de vol de documents administratifs, Gabriel Aranda a bénéficié en juillet 1974 d'un non-lieu : il n'y avait pas eu détournement. Inculpé de complicité de diffamation envers le ministère de l'équipement, il a été frappé le 15 février 1974 d'une amende de 2 000 francs ; mais en appel, le 12 février 1975, la peine a été ramenée à 300 francs d'amende, ce qui le rend amnistiable. Il s'est fixé à l'étranger et quand il vient à Paris, aucun passant ne se retourne en le croisant dans la rue. L'État n'est pas « dépiégé ».

Ben Barka, Markovic, Nogrette, Aranda : en des genres différents, quatre exemples parmi bien d'autres affaires non éclaircies à ce jour et qui ont toutes chances de demeurer à jamais obscures. Leur contenu politique — même s'il a servi, pour la seconde d'entre elles, à maquiller un crime crapuleux — a pesé trop lourd. Comme il pèse lourd sur « l'affaire Carlos » et semble, pour l'instant, obérer aussi « l'affaire Renaud », les deux grands faits divers de ce début d'été.

ETRANGER

Reflets du monde entier



Une ville peu accueillante

L'hebdomadaire indépendant ouest-allemand *DIE ZEIT* relate les tribulations à Paris d'un touriste à la recherche du bureau d'information de la gare de l'Est :

« Aucun panneau indicateur, ni dans le hall d'arrivée ni sur la place de la gare. Alors on demande. Quand on parle français. Car les Français ne parlent que français. Même les Français des gares, des aéroports et du tourisme. Ils ne parlent même pas anglais. A gauche après la sortie, montre du doigt le policier. Mais, arrivé là, on ne trouve pas de panneau indicateur, mais seulement une plaque commémorative sur le mur : « Ici ont été fusillés deux Français inconnus par les Allemands, » 19-8-1944. »

» Les plus courageux n'abandonnent pas, et, croyant fermement au charme proverbial de la ville, poursuivent leurs recherches. Ils finissent par découvrir dans un des nombreux recoins de ce bâtiment respectable une porte munie d'une inscription dorée : « Hôtesses de Paris. » C'est là que se cache le bureau d'information pour les touristes, vous devez le savoir, et vous y serez même admis si vous avez la chance de ne pas arriver pendant la pause du déjeuner — largement calculée — entre 13 h. 30 et 16 h. 30.

» Paris, un paradoxe : une des villes les plus visitées et les plus admirées au monde vous tourne le dos dès votre arrivée. Elle continue apparemment à vivre de sa gloire passée : quand on vient à Paris, on est prié d'être un connaisseur. Et si l'on ne l'est pas, on est prié de faire semblant. »

Daily Mail

Bermudas et chaussettes de soie

Kennett Rose parle dans un ouvrage des enfants de lord Cecil, le dernier premier ministre de la reine Victoria. Le *DAILY MAIL* commente le livre en ces termes :

« Les sept enfants de lord Cecil étaient tous intelligents et mal habillés, à l'exception de lord Hugh qui dinait toujours en « bermuda » et chaussettes de soie. Ils étaient courtois : lord Viscount, accosté par une prostituée à Genève, la salua de son chapeau et susurra : « Non merci, pas ce soir. » *Mais ils étaient snobs : ils dédaignaient la classe moyenne, dans laquelle ils incluaient leur cousin, le premier ministre Arthur Balfour.*

» Le plus doux était le spartiate lord William. Il possédait une bicyclette orange. Un jour, il réalise qu'il roule sur une bicyclette noire de dame ! Il retrouve la propriétaire, lui présente ses excuses et repart... avec le même deux-roues ! Son thé du matin lui était apporté sur une presse à raquette, et une vieille boîte à savon en aluminium lui servait de sucrier. Sa maison était glaciale, aussi proposa-t-il de faire installer un radiateur sous chaque chaise. Comme l'un de ses neveux objectait qu'il lui serait alors impossible de déplacer ses sièges, le lord répondit : « Mon cher garçon, quand on installe un chauffage moderne, mieux vaut oublier le confort. »

NORDISK KONTAKT

Des expériences supranaturelles

« Selon une enquête effectuée par 'Institut de psychologie de l'université de Reykjavik », écrit la revue *NORDISK KONTAKT*, publiée par le Conseil nordique, *« 64 % des Islandais estiment qu'à un moment ou à un autre de leur vie ils ont eu des expériences supranaturelles.*

« 55 % de la population de l'île croient à l'existence des fantômes et des elfes ; 31 % de ses habitants pensent qu'il leur est déjà arrivé de se trouver en présence de revenants ; 38 % affirment qu'ils font régulièrement des rêves prémonitoires et 27 % assurent avoir parfois des pressentiments.

» Toujours selon l'étude, 97 % des Islandais se considèrent comme d'authentiques croyants, alors que 92 % de ceux et de celles qui se réclament de ce vaste groupe ne lisent que très rarement la Bible ou même ne l'ont jamais lue.

» L'analyse de tous ces sondages semble prouver que, face aux problèmes de l'inexplicable, l'attitude des deux sexes est sensiblement identique ; toutefois, les femmes paraissent plus portées que leurs compagnons à faire des rêves prémonitoires. »

International Herald Tribune

De l'utilité de l'astrologie

« Au Moyen Age, relate l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE, un Anglais se blessa le pouce droit. Avec son consentement, trois chirurgiens cautérisèrent la plaie pour arrêter l'hémorragie. Le patient leur intenta un procès pour avoir mutilé sa main. Les trois chirurgiens furent acquittés : ce jour-là, la Lune était sombre et dans un signe du sang, la maléfique constellation du Verseau (...).*

» Aujourd'hui, bien des chirurgiens souhaiteraient que les tribunaux acceptent des circonstances atténuantes d'ordre astrologique lors de procès intentés pour faute professionnelle. Ce qu'il y a de nouveau en cette matière, c'est le nombre élevé de malades qui intentent des procès, le montant des dédommagements que certains d'entre eux reçoivent et le coût croissant de l'assurance contre la faute professionnelle. Ainsi, depuis 1969, aux Etats-Unis, le nombre de procès a décuplé. Dans trente-cinq cas, des dédommagements supérieurs à 1 million de dollars ou plus ont été accordés et les primes de l'assurance, déjà assez élevées, ont été multipliées par trois ou par sept. Bien que la situation soit pire aux Etats-Unis, les pays européens commencent à s'en inquiéter également. (...)

» Ainsi, le Sou médical (organisation mutuelle des médecins français, ainsi appelée parce que la prime avait été fixée, à l'origine, à un sou par jour) a dû régler en 1962, dans cent quarante-quatre cas, des dédommagements ; le plus élevé atteignait 100 000 francs ; en 1970, il y eut cinq cent soixante-seize dédommagements et un montant maximum de 900 000 francs de dommages et intérêts. (...) Il a été constaté, au cours d'une enquête aux Etats-Unis, que la perte d'une jambe due à une négligence médicale peut donner lieu à un dédommagement allant jusqu'à 900 000 dollars, tandis que si elle intervient à la suite d'un accident de la route, la somme ne dépasse pas 80 000 dollars. (...) Les médecins estiment que le nombre étonnant des procès intentés contre eux est dû partiellement au fait que les honoraires des avocats sont calculés en pourcentage des dommages perçus... »

Lettre d'Amsterdam

Sept cents ans et des problèmes



LE 27 octobre 1275, le comte Floris V, suzerain du lieu, accordait un droit de franchise aux habitants des bords de l'Amstel. *« Homines manentes apud Amstelledamme »*, disait le document latin. Sept siècles plus tard, les Amstellodamois ont été conviés à fêter dans la liesse cet anniversaire. Mais, en raison de la crise économique, les grandioses cérémonies qui devaient, pendant toute l'année 1975, attirer le monde entier sur le Dam, la grand-place d'Amsterdam, se sont muées en une fête de famille. Les responsables du tourisme font un peu grise mine, mais bien des habitants d'Amsterdam la rouge, qui se souviennent encore des « fêtes » organisées entre 1966 et 1969 par les *Provos* et les *Kabouters*, préfèrent cette gentille kermesse au pont aérien de Boeing-747 initialement prévu.

Toute la semaine du 22 au 29 juin, ce fut la fête à la RAI (Rywielen Automobielen Industrie), un palais de verre et de métal qui abrite d'ordinaire, dans les faubourgs sud de la ville, le salon de l'auto et diverses manifestations économiques. La kermesse de la RAI n'a rien eu d'héroïque, sinon la respectable quantité de nourriture — des montagnes de saucissons et de jambons, des collines de gaufres, des fleuves de vin, de bière et de genièvre — qu'on y a absorbé chaque soir. La fête de la RAI n'était pas sans rappeler la Foire de Paris, mais une autre foire moins mercantile, plus gaie, voire truculente. Les firmes les plus célèbres d'Amsterdam tenaient boutique dans des reproductions en réduction de quelques unes des plus belles maisons des canaux. Tout y était fait pour évoquer le Siècle d'Or, y compris les vendeurs habillés comme les personnages de la *Ronde de nuit* qui trône au Rijksmuseum.

Entre les échoppes, les diseurs de bonne aventure, les caricaturistes, les bonimenteurs. Soudain, un tintamarre de cuivre et de tambour : un orchestre défile au pas cadencé, plumets au vent, buffleteries étincelantes. Ailleurs, on peut s'initier au travail du fer, du bois, de la brique, de l'imprimerie. On s'écrase au Café chantant et à la « Kleine Comedie ». Pour les plus délicats, l'orchestre du Concertgebouw et les ballets nationaux se produisent toutes les deux heures.

Le bon peuple, hilare, se presse en famille, cornet de glace ou de frites à la main. De jeunes bourgeois, reconnaissables à leurs jeans et leurs cheveux longs, des intellectuels qui s'étaient promis de bouder cette manifestation commerciale, se laissent prendre à l'ambiance bon enfant et finissent la soirée dans les autos tamponneuses.

L'ORGANISATION des fêtes du sept centième anniversaire a donné une nouvelle impulsion aux polémiques dont Amsterdam est le théâtre depuis une dizaine d'années. Il est vrai que peu de villes d'Europe posent avec autant d'acuité le dilemme « conservation ou expansion ». Amsterdam ville d'art, mais aussi ville-musée, avec tout le risque qu'une telle situation comporte pour l'avenir de la principale cité d'un petit pays ? Ou Amsterdam centre économique, dynamique, voire tentaculaire ?

Les discussions font rage au sein du conseil municipal, dominé par une coalition de gauche (17 socialistes, 7 communistes, 2 socialistes-pacifistes, 3 radicaux, 1 membre de Démocratie-66, contre 8 libéraux et 7 chrétiens-démocrates).

Le maire, M. Ivo Samkalden, socialiste, est favorable à une expansion modérée de la ville. Il souhaite que les faubourgs s'industrialisent sur 6 à 15 kilomètres, et fait construire une rocade pour la circulation automobile à 3 kilomètres du centre. Il est aussi partisan de la construction du métro, qui devrait commencer à fonctionner en 1977.

Les rues très étroites, la multiplicité des canaux et des ponts, rendent la circulation automobile difficile et dangereuse, d'autant que les lignes de tramways sont nombreuses et les bicyclettes innombrables. Il est impossible d'imaginer une expansion économique de la cité sans moyens de transport appropriés : d'où l'idée du métro qui aurait l'avantage de restreindre la circulation automobile et permettrait sans doute, ultérieurement, de l'interdire dans le centre de la ville.

De toutes les polémiques qui alimentent les querelles politiques amstellodamoises, où on a le verbe facile, celle du métro est, de loin, la plus passionnée. D'autant qu'elle réveille de dramatiques souvenirs. En 1952, la municipalité commence la construction du premier tronçon sur l'ancien quartier juif. Désertées par leurs habitants qui ont été arrêtés et déportés par les Allemands, les maisons de ce vieux quartier servent, pendant le terrible hiver de 1944-45 — *« l'hiver de la faim »* — de réserve de bois de chauffage aux habitants d'Amsterdam.

A la fin de la guerre, le quartier est en ruine et les travaux de rénovation qui s'imposent permettront, pensent les édiles, de commencer la construction du métro. Mais les travaux avancent très lentement et sont plusieurs fois abandonnés. Lorsque la révolte des étudiants survient, en 1968, plusieurs maisons du quartier sont investies par des communautés de jeunes. Les opposants au métro rallient les partisans de la conservation des vieux immeubles. En 1970, les travaux sont, une nouvelle fois, suspendus. La guérilla entre les autorités et les étudiants qui occupent des maisons promises à la démolition reprend périodiquement. Les derniers épisodes datent du printemps 1975, le conseil municipal ayant décidé, une nouvelle fois, de reprendre la construction du métro : les communistes ont voté pour, en raison de l'accroissement du chômage, tandis que les libéraux votaient contre...

AUTRE problème : le logement. *« Sur les trois cent mille maisons vétustes à démolir que comptent les Pays-Bas,* nous disait le maire, *20 % se trouvent à Amsterdam. Le tiers des logements de la ville sont à rénover. Mais la majorité de notre population est âgée de quinze à trente ans ou de plus de soixante-cinq ans. Ce sont des jeunes ou des retraités sans beaucoup de ressources, et souvent incapables de payer les charges ou les loyers de logements rénovés. »*

M. J. Engel, responsable de la rénovation de l'un des quartiers les plus pittoresques d'Amsterdam, le Jordaan, est catégorique : il faut que la municipalité rachète les vieux logements aux propriétai[...] lorsque ceux-ci ne font pas les t[...] vaux prévus par la loi. Il suffit d'a[...] pliquer sévèrement cette loi. La v[...] doit ensuite rénover les immeub[...] vétustes et les louer à un p[...] « normal ».

LE raisonnement paraît un p[...] optimiste à Roel Van Du[...] qui habite, précisément, [...] Jordaan. Roel Van Duyn fut l'un [...] héros de 68. Successivement *Pro[...]* puis *Kabouter* — cette organisati[...] de « farfadets » soucieux d'éco[...] gie, — il est aujourd'hui l'un [...] trois conseillers municipaux ra[...] caux et le seul échevin de [...] parti.

Barbu, chevelu, portant sp[...] tiates, veste de velours et chan[...] de marin, Roel Van Duyn habite [...] premier étage de l'une de [...] charmantes petites maisons [...] briques qu'on dirait sorties d[...] tableau de Vermeer. L'escalier d'[...] cès est si raide qu'on hésite [...] croire que des retraités se cra[...] ponnent réellement à ce type [...] logement, mais il paraît que [...] anciens d'Amsterdam ont le p[...] sûr. Les deux pièces blanchies [...] la chaux et basses de plafond [...] meublées d'un divan, d'un pia[...] droit surmonté d'un album [...] sonates de Mozart, d'un aquari[...] d'une pendule 1930 et de rayons [...] livres serrés. Au mur, un tableau [...] de bois avec cet aphorisme : « [...] *s'occupe de son petit jardin ne [...] pas les mauvaises herbes dans [...] jardin des autres. »* Derrière, il [...] a vraiment un jardin, ou plutôt [...] carré de verdure avec un pomm[...] minuscule, des rangées d'oignons [...] d'herbes aromatiques, des carot[...] et pas mal d'herbes folles.

Roel van Duyn n'est pas aut[...] ment surpris d'être passé du r[...] de « provocateur » public à ce[...] d'édile. *« C'est le maire actuel, Sa[...] kalden, qui m'a mis en prison [...] 1966. Nous en parlons souve[...] ensemble et nous rions bien. »* [...] se dit plutôt anarchiste, et sû[...] ment pas marxiste. Il est déci[...] à *« combattre la société autorita[...] et technologique »* qui menace [...] Pays-Bas, *« moins qu'en France [...] en Espagne,* concède-t-il, *mais su[...] ffisamment tout de même pour qu'o[...] s'en inquiète. »* Il est, évidemmen[...] passionnément opposé à la con[...] truction du métro et à l'expansio[...] industrielle « polluante » d'Amste[...] dam. Il veut restreindre la circula[...] tion aux trams, à la bicyclette [...] à de petites voitures électrique[...] qui seraient propriété communal[...] Il croit au développement de[...] groupes de quartiers et compt[...] pour cela sur la télévision pa[...] câbles, qui doit incessamment vo[...] le jour à Amsterdam. Il admet auss[...] que la rénovation du Jordaan es[...] assez réussie. *« Pourvu que cel[...] dure... »*

Les sept cents ans d'Amsterdam le laissent froid. Comme les communistes et bon nombre de socialistes, il pense que la municipalité aurait mieux fait d'investir ailleurs que dans ces festivités.

NICOLE BERNHEIM.

Les flammes d'antan

(Suite de la page 7.)

Les Indiens semblent, en ce moment, plus actifs que le mouvement afro-américain, éclaté. Panthères ou Musulmans noirs, vidés de leur substance par les assassinats, les querelles internes, la répression et la récupération, ont pourtant implanté, et chez leurs anciens militants et dans l'ensemble des communautés, des certitudes qui subsistent. En Californie, les Chicanos (hispano-américains) s'organisent. Et les Asiatiques et Orientaux, beaucoup plus discrets, se groupent désormais. L'administration universitaire est légalement obligée d'engager un certain pourcentage de « non-Blancs, non-mâles ». Les comités de l'Affirmative Action y veillent. Partout des centres d'études noires, chicano-indiennes, orientales, féminines fonctionnent, avec plus ou moins de bonheur. Pour le moment, c'est nettement le Mouvement des femmes, pourtant éclaté lui aussi en groupes et sous-groupes rivaux, qui se manifeste le plus efficacement.

Une brillante avocate afro-américaine, qui défend surtout les gens de Watts (le Harlem de Los Angeles, célèbre pour ses révoltes), parle de son *« double front de lutte »* :

« Je m'assieds toujours dans la salle du tribunal avec mes clients. Alors, immanquablement, les juges me prennent pour l'accusée : femme et Noire, n'est-ce pas évident ? A ce combat contre le racisme s'en ajoute un autre. Je tente de faire comprendre le féminisme à mes semblables. Travailleuse, femme et Noire, ne sommes-nous pas, nous, triplement exploitées ? Mais la prise de conscience est dure. Nos hommes, humiliés partout, il faut bien qu'ils trouvent quelqu'un à qui s'imposer sans discussion : ce quelqu'un, c'est la femme. Or les nôtres comprennent mal les buts des féministes blanches. L'avortement ? D'accord. Mais, elles, quand elles ont eu trop d'enfants les hôpitaux veulent les stériliser. On fait signer à des illettrées (Noires, Chicanos, Mexicaines, Orientales) des consentements dont elles ne mesurent pas la portée. Elles croient accepter un avortement et non une mutilation, l'impossibilité de tout choix ultérieur. Autre but : la « liberté sexuelle ». Mères sans hommes, vivant de secours, elles trouvent que le mariage est une protection. Le travail ? Mais elles y sont contraintes, et à quel travail ! Alors, comment voulez-vous qu'elles adhèrent au Mouvement des Blanches ? »

Une subversion plus profonde

Le Women's Lib' s'est atomisé, comme le M.L.F. français. La NOW (National Organisation of Women), fondée voici dix ans par le groupe de Betty Friedan, demeure la plus nombreuse, mais on la trouve, dans les universités, trop bourgeoise. Un comité politique (Womens Political Caucus) établit ses « chapitres » dans tout le pays. Il veut éveiller les femmes à la participation politique : républicaines ou démocrates, ce sont les candidates féminines qu'il faut soutenir. Cette amorce d'un parti des femmes attire surtout des diplômées, des cadres, des bourgeoises cultivées et souvent de profession libérale. Au contraire, les centres d'avortement gratuit — ainsi que les cliniques gratuites — rayonnent sur toutes les classes sociales et diffusent une propagande féministe avancée en donnant aux femmes une conscience nouvelle de leur corps. *« Combien d'hommes,* dit une dirigeante, *savent que la plupart des femmes ignorent comment elles sont faites intérieurement, sexuellement, alors qu'eux le savent dès la petite enfance ? »*

Cette prise de conscience d'être femme, Noir, minoritaire, bref, différent, fait contrepoids à l'anxiété à l'incertitude du futur. Chez celles et ceux qui sentent ainsi en eux un centre d'appartenance, un motif d'union et de lutte se forme une nouvelle manière de se sentir Américain. Ainsi s'explique d'ailleurs comment, au pays du grand creuset du *melting pot*, l'attachement aux origines reste si forte. Dire : *« J'appartiens au pays le plus puissant du monde »* ne rassure plus les étudiants qui mesurent les nouvelles menaces. Ils s'interrogent : *« Qui suis-je, moi qui appartiens ? »*

La réponse, ils ne la cherchent plus dans le mélange du folklore des ancêtres et d'une dilution de Freud. Alors ils s'obligent à remettre en cause leur relation avec les autres. C'est peut-être une subversion plus profonde que le « laisser-tomber » des hippies.

DOMINIQUE DESANTI.

LA CORNE DE L'AFRIQUE

Sarah, l'appel du désert

IL y avait bien eu le bruissement léger du vent dans les feuilles teintées de poussière, arbres centenaires d'Hargeisa, point de rencontre des Somaliens à deux pas de la frontière éthiopienne, à trois de Djibouti, haut perchés sur ce plateau qui domine à la fois le golfe d'Aden et le désert de l'Ogaden, paradis perdus, corne de l'Afrique. Il y avait eu ce froid nocturne, un frisson qui efface le silence. Puis rien. Rien que cette voix creuse, rêche, venue des abîmes, cette voix frêle et si généreuse.

Sarah murmure d'abord sa plainte, elle la cherche pour mieux la communiquer. La longue nuit l'invite à prendre son temps. Drapée de noir, paupières refermées en une douleur qui monte, qui la prend, l'enveloppe, image d'aveugle. La fuite du prince, le retour au mal-aimé, Sarah se souvient. Elle chante sa souffrance, celle de son peuple, envoûtante, envoûtée. A l'heure qui est la sienne, quand tous l'attendent, quand les étoiles effacées par l'aveuglante clarté du jour scintillent doucement, elle ressuscite l'Ogaden, désert deux fois meurtri, par une sécheresse, par une frontière...

Peaux brunes qui se dessinent dans un mouvement de soieries, yeux brûlants du désert qui quêtent toujours au-delà, la veillée, l'éternelle veillée a repris ses droits. A Hargeisa, de jour, la marque de ces Britanniques qui y régnèrent un temps sur la rocaille et le sable est à peine connaissable. De nuit, elle s'évade. Femmes dont les doigts si fins claquent entre deux regards, géants longilignes dans leurs étoffes protectrices. Les paupières toujours rabattues avec force dans la quête si puissante de sa douleur, Sarah s'anime, danse, tourne, s'effondre, comme prostrée, si lointaine et si proche. A ses côtés, les voilà tous redevenus pour un moment ce qu'ils n'ont jamais cessé d'être, les nomades de l'Ogaden.

La mélancolie d'un moment est tempérée par une caresse, celle de ce rythme balancé qui permet de reprendre son souffle, son équilibre. La source d'une sérénité, la leur, qui leur manque tant, éparpillés qu'ils sont, exilés dans l'attente. L'Ogaden brûlé est de l'autre côté de la frontière. L'aurore n'en saura rien qui se fait d'uniformes, de responsabilités, de hiérarchies, de différence. Ils seront autres. L'aurore ne saura rien de la communion nocturne, de la pénombre des corps, de Sarah, de l'appel du désert.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

L'HISTOIRE *par Jean-Marie Mayeur*

Relations sociales et mentalités à l'époque moderne

…s études de psychologie historique …t de mentalités collectives constituent un domaine longtemps né… aujourd'hui en plein essor, de …iographie française. Il suffit, pour …nvaincre, de prendre la mesure …mpléments et des amendements …aphiques apportés par Robert …ou à la réédition de ses deux pionniers : *Introduction à la …moderne* (1) et *De la culture …ire aux dix-septième et dix-huitième siècles* (2). En une dizaine d'an… …e nombreux travaux témoignent …argissement des perspectives et …ouvellement des préoccupations. …cette ligne s'inscrit le gros livre …Castan : *Honnêteté et relations …s en Languedoc*, 1715-1780 (3). …ur a dépouillé de longues années …chives judiciaires du Parlement …ulouse. L'accusation contraignait, …t, *« plaignants, témoins et incul… dessiner en traits pleins leurs …ations, leurs réactions ou leurs …ations »*. Ainsi pouvaient s'éclai… notions d'honnêteté et d'honneur, …a pratique est si difficile à saisir …l'historien. Y. Castan a recueilli …formation massive. Il présente au … en annexe, quelques résultats …traitement comptable fondé sur …taire de dizaines de milliers …essions. Mais, pour l'essentiel, sa …che est fondée sur une analyse …ative : *« Si la justice est un appa… …régulation, ni ses efforts ni ceux …clientèle libre ou contrainte n'ins… …t leurs tensions sur un compteur …le. »* La prudence du lecteur et sa …arité avec le sujet pèsent plus que …mptages : belle profession de foi, …énité face aux modes, amplement …ée par les résultats.

***

…nblée, Y. Castan va à l'encontre …ées reçues : *« Parmi les échanges …ms et de services qu'entraîne avec …ute vie sociale, il n'est pas toujours …t que les échanges de produits … monnaies soient les plus impor… …aux yeux des partenaires, ni sur… …es plus problématiques. »* Les docu… …s criminels, dans le Languedoc du …itième siècle, montrent que rares les affaires où la cupidité a été …obile déterminant. En fait, *« ce que …un semble surtout attendre de l'au… …dans ces univers familiaux, ce dont il n'accepte pas d'être frustré, c'est le tribut d'estime, d'affections obligeantes, d'honneurs, qui rendent la vie pleine d'agréments et de sécurité »*. Y. Castan révèle le monde des exigences exprimées à demi-mot par lesquelles se construit et se maintient l'univers des relations sociales entre groupes et entre individus. Aussi bien le terme d'« honnêteté » signifie-t-il un mode de sociabilité établi dans l'usage dès le début du dix-huitième siècle.

A partir de ce thème central de psychologie collective, Y. Castan apporte une contribution capitale à la connaissance des mœurs, des mentalités et des systèmes de valeur dans le monde de langue d'oc au XVIII[e] siècle. Son livre vaut par la finesse de la réflexion, toujours nourrie d'analyses concrètes. L'auteur présente les conditions juridiques et les cadres de vie, avant de décrire les attitudes économiques, puis les aspirations et ordres de référence. On se bornera ici à relever quelques-unes des analyses d'un ouvrage à la richesse foisonnante. Y. Castan met en garde contre une conception anachronique de la fonction de la justice : recherche des coupables, répressions et châtiments réparateurs et dissuasifs. En fait, la justice a deux objets : offrir *« une issue légale des conflits aux antagonistes capables de courir le risque d'une solution onéreuse »*, permettre au ministère public de punir *« dans des occasions faciles ou exemplaires les auteurs de désordres ou de méfaits insupportables »*. Aussi les archives judiciaires ne donnent-elles pas une vue exacte de la criminalité réelle. Dans le ressort du Parlement de Toulouse, on a tendance à tenir la criminalité discrète, et tout délit n'est pas dénoncé, loin de là. En fait, l'ordre public est là pour *« assurer par sa présence, sa menace, sa terreur, la compensation convenable ou l'abstention prudente du méfait »*.

Non moins neuves sont les pages consacrées à l'exigence monétaire. Y. Castan rappelle justement que nos contemporains comprennent mal le jeu des acquisitions dans une société où la compensation en argent est évitée avec le plus grand soin dans les relations même nécessaires d'échange. Aussi les plus simples exigences de paiement en espèces laissent-elles toujours un relent d'exaction. L'attitude vis-à-vis des débiteurs, dans ces petites communautés où presque tous les habitants sont en compte les uns avec les autres, réclame également une analyse attentive : à la prudence dans le prêt où le crédit répond la libéralité dans le recouvrement, non par quelque précepte moral de générosité, mais par une pratique sensée et ordinaire. Les réflexions d'Y. Castan illuminent les attitudes des Languedociens du XVIII[e] siècle devant l'argent et l'enrichissement. La simple mention des sous-titres révèle un historien qui est aussi un psychologue et un moraliste, qu'il évoque les patiences du désir, les ménagements de l'aisance, la précaution de la gêne, la répugnance à se démunir, les chances du gain honnête, opposées aux fièvres d'enrichissement.

***

La dernière partie porte sur les aspirations. Là encore Y. Castan multiplie les mises en garde : ne sommes-nous pas habitués, *« depuis le siècle dernier, à concevoir les aspirations comme projetées vers un « ailleurs » ou un « autrement » de la constitution sociale subie »* ? En fait, ce que l'opinion reproche aux « chapeaux bordés » de la bourgade, ce n'est pas de percevoir sans travail la rente du sol, mais d'abuser de leur pouvoir municipal pour faire retomber les contributions sur des journaliers qui en étaient exempts. L'ordre habituel n'est certes pas l'objet d'éloge, mais il est laissé hors de discussion. Mesurer ses prétentions, concéder des sacrifices en temps de pénurie, ne pas rompre avec tel usage humain et tempéré, ce qui est la définition même de l'abus, voilà qui suffit à rendre cet ordre habitable.

L'abus est attribué à la cupidité et à la malice, mais l'ordre social n'est pas mis en cause. Les plaignants espèrent atteindre une autorité qui rétablira la justice, et les procès ne révèlent pas d'aspiration à un remodelage organique de la société. Ce serait une *« quête vaine »* que de rechercher un désir de liberté, quand l'expérience ordinaire est d'*« une dépendance éprouvée comme une fatalité »*. Ce qu'attendent les petites gens, c'est la mansuétude, qui est familiarité, considération et mesure.

En conclusion, Castan n'observe pas de transformation décisive dans les expressions ordinaires des formes de mentalité entre la fin du règne de Louis XIV et les années qui précèdent la Révolution française. L'honnêteté élargit son emprise sur le plan du langage et des manières polies. La masse des petites gens demeure faiblement exposée au rayonnement de la civilité honnête. Y. Castan suggère que cette morale des relations civiles, surtout valable pour une aristocratie, n'atteignit vraiment qu'une mince couche superficielle. Distance, discrétion, réserve, modération, contenance, courtoisie, ces principes de conduite valent pour une société d'aisance relative, aux hiérarchies complexes. Ailleurs s'affirment sans honte la familiarité, la curiosité facile, la prolixité, l'exagération, l'effusion. Dans les régions où la littérature populaire avait répandu les préceptes du savoir-vivre, où des différences dialectales n'entravaient pas l'imitation des attitudes sociales exemplaires, l'extension de nouveaux modèles de civilité avait des chances. En revanche, dans le ressort du Parlement de Toulouse, les modes de vie et la pratique usuelle de la langue d'oc offraient une résistance. L'existence de deux langues assigne du reste à chacune une fonction propre : c'est ainsi que les formules de politesse ne franchissent pas la barrière linguistique ; ceux qui en usent doivent emprunter mots et phrases à la langue qui y recourt normalement.

Tels sont quelques-uns des thèmes qu'aborde ce livre riche, parfois difficile. Il sera critiqué par quelques-uns, imité par d'autres, mais, et cela est rare, médité par beaucoup.

***

Universitaire toulousain, lui aussi, Bartolomé Bennassar consacre à *l'Homme espagnol* (4) un suggestif essai dans une nouvelle collection, dirigée par Jean Delumeau, qui paraît vouloir faire une place privilégiée à l'histoire des mentalités. L'auteur, historien de l'Espagne — sa thèse porte sur *Valladolid au Siècle d'or*, — mais aussi romancier, a écrit un livre brillant, propre à séduire un large public. Constatant que les historiens ont réservé longtemps une place quasi exclusive à l'étude du travail, ou de la révolution, il explore au contraire *« le temps de vivre : celui de la prière et du culte, de la nourriture et de la boisson, de la fête et du divertissement, du voyage, des relations humaines et des amours »*. Ces thèmes sont étudiés dans cette longue durée qui va de la fin de la Reconquête au dix-neuvième siècle, où se défait l'ancien régime espagnol. L'auteur a beaucoup lu, mais il offre aussi le fruit de recherches de première main, il utilise les documents d'origine notariale : contrats de mariage, inventaires de biens après décès, testaments, ou les archives de la section Inquisition des archives madrilènes.

Les premiers chapitres mettent en évidence la stabilité du cadre spatio-temporel. *« L'organisation, mais aussi la conscience du temps et de l'espace, semblent demeurer identiques »* pendant des siècles. En revanche, les croyances et les mœurs ont connu de profondes transformations au long de ces trois siècles. B. Bennassar ne croit pas possible de faire de la religion un facteur immuable de la vie espagnole. Du seizième au dix-neuvième siècle, le contenu du catholicisme espagnol s'est modifié, l'unanimité de la foi chrétienne est moins réelle qu'on ne l'a cru longtemps, la contestation anticléricale est vigoureuse dès le seizième siècle. La religion en Espagne, a divisé autant qu'elle a uni.

On appréciera aussi, entre autres, les chapitres consacrés à la fête, *« absence de travail, défi à l'esprit d'épargne, paroxysme de consommation »*, aux passions de l'amour et au sentiment de la mort, à l'honneur comme passion nationale et à ses métamorphoses. Ressort de l'héroïsme individuel et collectif pendant la Reconquête, l'honneur devient l'« otage de la réputation » à mesure que la société espagnole codifie ses interdits. L'honneur devient un point d'honneur, générateur de violences, hostile aux activités « mécaniques », dont B. Bennassar estime qu'il a « stérilisé le dynamisme hispanique ». Cette intéressante tentative d'explication du destin de l'Espagne dans la civilisation occidentale témoigne bien de la fécondité de l'histoire des mentalités.

(1) *Introduction à la France moderne (1540-1640). Essai de psychologie historique*, Albin Michel, L'évolution de l'humanité, 1974, 412 pages (1[re] édition en 1961), 21 F.

(2) *De la culture populaire aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, la Bibliothèque bleue de Troyes, Stock, 1974, 262 p. (1[re] édit. en 1964), 32 F.

(3) *Honnêteté et relations sociales en Languedoc* (1715-1780), Plon, collection Civilisations et mentalités, 1974, 699 pages, 50 F.

(4) *L'Homme espagnol. Attitudes et mentalités du XVI[e] au XIX[e] siècle*, Hachette, Le temps et les hommes, 1975, 253 p., 35 F.

La vie du langage

POT-POURRI D'ÉTYMOLOGIES

● ARGOT. — Pour Victor Hugo, …'est *« l'épouvantable langue cra…aude qui va, vient, sautèle, …ampe, bave et se meut mons…rueusement dans cette immense …rume grise faite de pluie, de …uit, de faim, de vice, de men…onge, d'injustice, de nudité, d'as…hyxie et d'hiver, plein midi des …isérables »*. Ce n'est plus une …éfinition, c'est une admirable …ymphonie verbale. Pour le mot …ui-même, bien des étymologies …roposées. On admet qu'il faut …artir d'un verbe *argoter* aujour…'hui disparu. Celui-ci pourrait …tre la forme populaire de : ergo…ter. Le passage de [é] à [a] est …n trait courant du phonétisme …opulaire : Piarrot pour Pierrot, …argeant pour sergent, etc.

Pour le sens, il y aurait eu glis…ement, dans la langue des étu…diants (parfois mêlés, Villon en est …émoin, à la gent truande), de : …iscuter obscurément, chicaner, …rgoter, à : employer des mots …ncompréhensibles, argoter (?) En …ait, *argot* garde son mystère.

● BACCALAUREAT. — Voir : …achelier.

● BACHELIER. — Jeune homme …le *bonne famille, bien sous tous …apports*, qui aspirait à être adou…bé chevalier, c'est-à-dire, dans le *système féodal, à être déclaré* …majeur au terme d'un cérémonial …sévère. De l'ancien français, le …mot est passé et resté en anglais (*bachelor*) pour désigner un céli…bataire plus ou moins endurci.

Ce bachelier vient d'un bas …atin *baccalarius*, lui-même obscur. …Il n'est pas latin. Gaulois, celti…que ? On ne sait trop. S'agissait-il à l'origine d'un paysan, d'un valet d'armes, d'un serviteur ? On hésite. Parallèlement à sa signification féodale, *bachelier* désigne de bonne heure le jeune homme (de bonne famille, b.s.t.r.) qui aspire à faire carrière dans l'Eglise ou l'Université, ce qui est à peu près la même chose au Moyen Age. En bonne logique, la dignité de bachelier devrait être la *bachèlerie*. Le mot a été employé en effet en ce sens, plutôt plaisamment.

Le *baccalauréat* a d'abord été un « baccalariatus », premier échelon qui menait du diacre au chanoine. Une plaisanterie clérico-universitaire a transformé ce « baccalariatus » (le grade de bachelier en *baccalaureatus*, qui signifierait à peu près : couronné de laurier à graines, ou nourri de graines de laurier.

● BARBAQUE. — Ce mot coriace apparaît vers 1860 dans l'argot des soldats, pour désigner de la carne, de la semelle de bottes. Il pourrait venir de l'expédition de Crimée, au cours de laquelle les troupes françaises furent en contact avec des soldats ou des cuisiniers roumains. La *barbaque* serait alors le roumain *berbec*, le bélier, ou « berbec intors », un vieux mouton, et de toute façon une viande dure et à peine comestible. Le *berbec* roumain est l'héritier direct du *berbex* latin, dans lequel vous avez reconnu (en pensant à la forme : berbice) notre vieux français paysan, la *berbis*, devenue la brebis.

Cependant, on rattache plus souvent *barbaque* à *barbacoa* (v. le suivant).

● BARBECUE. — C'est un gril ou un petit fourneau de plein air, sur lequel on fait rôtir des viandes au charbon de bois. J'aimerais pouvoir écrire que *barbecue* est une déformation de *barbe à queue*, et que l'expression vient de l'époque où les flibustiers de la *Louisiane* ou *des Antilles* faisaient griller « de la barbe à la queue », d'une seule pièce, sur un immense feu de bois, les bœufs sauvages qu'ils avaient abattus. J'aimerais ; mais c'est hélas ! une étymologie de pure fantaisie.

Le *barbecue* vient de *barbacoa* et n'a jamais désigné autre chose que ce gril, parfois géant, fait de poutres ou de madriers. C'est un mot indigène, des Caraïbes, qu'on a même songé à rattacher à l'expression aztèque : *palpan-cuahuitl*, « viande sur bois ». A tort, semble-t-il. Dans le parler acadien-louisianais, le barbecue est devenu une promenade avec pique-nique. Prononcez tout bonnement « barbe-cul ».

● BRIDGE. — Encore une fois, désolé ! Mais ce *bridge-là*, le bon que nous connaissons, n'a aucun rapport avec un pont quelconque (« bridge », en anglais). Il vient d'un certain « biritch », qui désignait le jeu à Constantinople (je ne sais trop si *biritch* est authentiquement russe, ou plutôt levantin ?), quand des diplomates occidentaux (c'était en 1873) s'y initièrent. C'est sans doute la ressemblance de ce biritch ou *britch* avec l'anglais *bridge*, et le fait qu'une astuce caractéristique de ce jeu (l'impasse) réalise en effet « un pont » entre deux partenaires, qui firent transcrire le mot sous cette forme.

L'*impasse* et le *singleton*, connus de tous les bridgeurs, sont plus anciens que le bridge lui-même. On les trouve déjà en 1830, avec le même sens qu'aujourd'hui, dans le vocabulaire du whist dont le bridge est une variante savante.

● COOL. — Argot des jeunes générations. Ne pas confondre : le jazz *cool* est un style de jazz « froid », plutôt formaliste, opposé au jazz *hot*, spontané, brûlant. Mais un type *cool*, ou même « super-cool », c'est le garçon que rien n'émeut, à la fois détendu et aventureux, entreprenant et calme. Le « mec cool » n'est ni un hippie, ni un « flippé » : encore moins un « minet ». Ce n'est pas non plus un « loulou ». Bref, c'est « un mec cool ».

A cette époque de l'année, il recherche par la voie des petites annonces de la presse parallèle des « nanas sympas » (minettes s'abstenir), pour prendre la route avec elles.

● GROG. — Cette boisson thermogène, cordiale et tonique, a été non pas inventée mais introduite dans la marine de Sa Majesté par l'amiral Vernon, dans les années 1740. Ledit amiral était par ailleurs invariablement vêtu d'une tenue de grosse étoffe française qu'on appelait alors le « gros grain », dont les Anglais avaient fait le « grogram ». C'est donc à « l'amiral grogram » que les matelots du roi d'Angleterre devaient de connaître le noble breuvage dont il s'agit. D'où son appellation de *grog*'.

Le *mot* est passé dans notre langue vers 1785. On a un temps baptisé « grog de bœuf » un simple bouillon de pot-au-feu.

● GUEULE-DE-LOUP. — Dans le vocabulaire de la menuiserie de bâtiment, la *gueule-de-Loup* est la gorge semi-cylindrique creusée dans l'axe du battant de milieu d'une porte-fenêtre ou d'une fenêtre. A la fermeture, cette gorge, ou gueule-de-loup, reçoit l'arrondi inverse qui fait saillie en demi-cylindre sur l'autre vantail de la porte ou de la fenêtre. Cette saillie est nommée, logiquement et cruellement, le *mouton*.

On ne trouve plus guère ce mode de fermeture que dans des constructions anciennes. Fermer une porte ou une croisée ainsi conçue, c'est mettre le « mouton » dans la « gueule-de-loup ».

● PETANQUE. — Jouer à la pétanque, c'est lancer sa boule *de pé tanco*, c'est-à-dire en provençal « le pied arrêté », fixé au sol, sans prendre d'élan.

● POMPIER. — L'art pompier, un discours pompier : froid, prétentieux, faussement élégant, conventionnel. Les dictionnaires ne font remonter cet emploi du mot qu'aux années 80. Or je lis dans *la Maison Nucingen* (Balzac, 1837) ceci : *« Va voir aux Tuileries* (dit Bixiou à Finot) *une espèce de pompier en marbre intitulé Thémistocle par le statuaire. »*

C'est évidemment le casque grec, dont le sculpteur a coiffé le brave général Thémistocle, qui amène l'idée du « pompier », du soldat du feu, lesquels portaient depuis 1760 un uniforme et un casque de cuivre. Les statues et les tableaux néo-classiques de cette grande époque de l'art bourgeois avaient un *air pompier*, guindé.

● POUBELLE. — On parle beaucoup des *« poubelles de l'histoire »*. Le premier fut un homme remarquable : né en 1831, Eugène-René Poubelle était agrégé et professeur de droit. Il eut une belle conduite militaire en 1870, entra au lendemain de la guerre dans la carrière préfectorale, fut nommé préfet de la Seine en 1883. Il le resta jusqu'en 1896, et fut alors promu ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Il mourut en 1907. On lui doit de grands travaux hygiéniques (réseau d'eau potable, égouts), sanitaires (hôpitaux, hospices), et culturels : c'est le préfet Poubelle qui fit édifier la nouvelle Sorbonne, ce que rappelle en lettres d'or une plaque, dans le grand salon de celle-ci.

La première (poubelle de l'histoire) apparaît en 1884. C'est à cette date que le grand administrateur de ce nom prit un arrêté qui prescrivait l'emploi d'un récipient de fer cylindrique pour la collecte et le ramassage des ordures ménagères.

JACQUES CELLARD.

CORRESPONDANCE

Un refrain discutable

NOTRE fête nationale va célébrer une émeute populaire et l'occupation illégale d'un édifice public... De quoi donner à un ministre de l'intérieur cent motifs pour une application vigoureuse et rigoureuse d'une loi « anti-casseurs » : l'histoire a de ces singularités.

Elle va aussi nous régaler de défilés militaires et de ces flonflons guerriers dont Einstein disait : *« Celui qui est capable de marcher derrière une musique militaire n'a pas besoin d'un cerveau : une moelle épinière lui suffit. »*

Elle va enfin nous gratifier d'une surabondante ration de *Marseillaise*, en nous obligeant à reconnaître, voire, pour beaucoup, à découvrir que la France, la France pacifique, lumière des nations, flambeau des peuples, avant-garde de la fraternité universelle, la France ceci, la France cela, n'a pas de chant plus officiel et plus sacré qu'un appel aux armes, aggravé d'un refrain sanguinaire et raciste.

Personne ne s'en émeut, personne même (circonstance atténuante ?) ne s'en aperçoit. Et pourtant, l'évidence crèverait les yeux d'un enfant, car accepter qu'il existe des sangs « impurs », et qu'il importe d'en « abreuver » la terre, c'est tout de même un peu gros pour ne pas être remarqué, non ?

Je sais bien — et c'est la réponse habituelle à notre émotion — qu'on chante sans comprendre et en tous les cas sans réfléchir : belle excuse, en vérité... En fait, le cas serait alors plus grave encore.

On admettrait, en le déplorant, qu'un Etat raciste ait la triste franchise de réciter son *credo*, mais voir un pays se disant foncièrement pacifique contraindre d'innocents bambins à chanter un péan et un appel au meurtre, cela passe l'imagination.

Ne serait-il pas temps, grand temps, de mettre fin à une contradiction de pareil calibre ? Les projets de *Marseillaise* « humanisée » et « pacifiée » ne manquent pas depuis Victor Hugo et il en est d'excellents. La mélodie serait, elle, évidemment conservée.

On serait d'ailleurs heureux de savoir combien il y a de par le monde d'hymnes nationaux osant faire de la guerre un idéal et du sang versé un quasi religieux sacrement.

La France se trouve dirigée par un esprit ouvert à bien des innovations, à nombre de mutations généreuses : une sincère volonté de réforme trouverait ici une occasion particulièrement urgente et légitime de s'employer.

THEODORE MONOD,
membre de l'Institut.

POUR UNE POLITIQUE DES AUTEURS

Jean-François Six a analysé ici ce qui lui paraît être le message du film *Lily aime-moi*, à travers les péripéties du scénario, les personnages et une allusion au livre de W. Reich, *la Révolution sexuelle*.

Très bien, parfait. Mais moi je m'étonne, je m'étonne qu'on parle du film de Maurice Dugowson (au demeurant mon coéquipier du temps de l'émission « Post Scriptum »), c'est-à-dire du film réalisé par Maurice Dugowson, et jamais du film écrit par Michel Vianey, et je m'étonne d'autant plus que l'article en question ne parle nullement des images ou du jeu des acteurs, mais seulement du contenu du film.

Il est insensé de voir l'importance prise par les metteurs en scène aujourd'hui, au détriment des auteurs. Le théâtre est en train de mourir (de ridicule) de cette dictature des faiseurs de spectacles au détriment des textes ; le cinéma n'en a plus pour longtemps non plus aujourd'hui où une certaine critique reste bouche bée devant les images les plus tapageuses, les mises en scène à l'esbroufe, sans paraître gênée par des scénarios indigents et des dialogues pour romans-photos.

Rien n'est fait pour aider les auteurs, encourager les écrivains à écrire pour le cinéma ou la télévision ; par contre, il suffit qu'un metteur en scène en vogue propose un sujet en trois lignes à la commission d'avances sur recettes pour qu'on lui accorde des dizaines de millions.

Résultat : les scénaristes-dialoguistes de talent en France se comptent sur les doigts d'une seule main.

Or, voici qu'avec *Lily aime-moi* un nouvel auteur se révèle, il serait bon qu'on le souligne (d'autant que Dugowson ne se classe pas dans les réalisateurs à l'esbroufe).

Quant à moi, j'ai voulu par cette lettre plaider simplement en faveur d'une politique des auteurs.

MICHEL POLAC.

RADIO-TELEVISION

Un débat avec les réalisateurs

CINQ QUESTIONS SUR LE RÉALISME

LES grands réalisateurs se sont faits rares aux rendez-vous de la nouvelle télévision : Averty réalise un gadget mensuel sur Antenne 2 ; Santelli prépare une « méditation » pour l'anniversaire de la mort du général de Gaulle ; la plupart des autres sont au chômage, ou bien ils achèvent des projets entrepris sous l'O.R.T.F., ou alors ils travaillent à façon pour les nouveaux maîtres de l'antenne, les producteurs d'émissions fourre-tout, Jammot, Lancelot, etc. ; certains encore se tournent vers le cinéma, qui coproduira peut-être des films qu'en d'autres temps on aurait nommés, émissions d'auteur ; certains enfin, comme Philippe Laïk ou Jose Berzosa, tournent à l'initiative de M. Edeline de grands portraits, de grands dossiers, Jacques Duclos, le franquisme, sans savoir quel sera le sort de leur œuvre ni qui l'achètera, les chaînes de télévision ou les exploitants de cinéma.

On a beaucoup parlé (peut-être trop) de télévision d'auteurs, il y a quelques années, mais les téléspectateurs avaient pris l'habitude de rencontrer certains créateurs à travers dramatiques, essais, croquis, reportages, magazines ; et ces médiateurs affirmaient l'importance — et la non-innocence — du regard qu'ils portaient sur le monde.

Les émissions qu'ils avaient créées, et qui appartiennent aux grandes heures de notre télévision, n'étaient ni exemptes de censure ni sans défauts ; elles étaient cependant l'expression de professionnels qui avaient conquis une liberté, une seule, mais combien importante : celle de tenter, de pouvoir tenter, l'approche des grands thèmes auxquels l'humanité est confrontée, sans devoir se plier devant les critères capitalistes de la rentabilité — ceux qui dominent le cinéma, l'édition de grande diffusion et, on le voit clairement ces jours-ci, une grande partie de la presse d'information. Ils étaient parvenus à faire de leur travail artistique un « service public », et non un « produit », comme on s'est mis à le désigner dans l'O.R.T.F. après 1968.

Aujourd'hui, ils sont écartés de l'antenne sous deux prétextes économiques ; la télévision de création coûte cher ; la télévision de création recueille moins d'audience. D'où une certaine propension chez les nouveaux responsables — quelles que soient leurs ambitions profondes — à rechercher dans la « création » une forte écoute et du prestige : Guy des Cars et Sagan sont, eux aussi, des « auteurs », même si on peut s'interroger sur leur « vision du monde ». La confrontation de leurs points de vues avec ceux d'autres « auteurs » serait enrichissante, mais il ne semble pas que, pour les temps à venir, ce soit le cas.

* * *

Les responsables de TF 1 et d'Antenne 2 ont choisi d'occuper le terrain, un terrain de plus en plus vaste. Antenne 2 cherche des formules d'émissions de matinée (un téléjournal est en projet), tandis que TF 1, plus modestement, se prépare à réaliser des programmes d'après-midi englobant certaines émissions scolaires susceptibles d'intéresser un large public, pour les débuts de semaine. TF 1, d'autre part, concentre ses efforts sur un développement de la couleur — dans la région parisienne, à partir du 24 décembre 1975 au journal de 20 heures, — initiative qu'attendent les industriels de la télévision avec autant (sinon plus) d'impatience que les téléspectateurs.

A ce compte-là, il serait vain d'espérer un retour de la « télévision d'auteurs » avant de longs mois, quelle que soit l'exigence d'une part de plus en plus large du public. Tout au plus, recevrons-nous — comme des récompenses — des émissions de qualité, à des moments psychologiques, où elles viendront rythmer, par la rupture qu'elles opéreront, la nouvelle télévision de la continuité — qui répond, par certains de ses aspects (information, lutte contre la solitude) à une commande sociale non négligeable. Une commande sociale que l'on dévie cependant, en lui offrant des images de photos d'identité et des programmes calqués sur le modèle de la radio privée, triste avatar pour un service public.

Le nouveau système tend à éliminer la tentative et le risque — même si certaines entreprises de M. Jullian apparaissent comme autant de paris. La loi du 7 août 1974 n'a pas créé cet état de fait, elle l'a institutionnalisé : la désaffection de la télévision pour les créateurs qui faisaient sa substance remonte à la fin des années 60. Les réalisateurs avaient alors une « bête noire », M. Larère, toujours présent dans la nouvelle organisation (il est directeur de la société Antenne 2) : ils combattaient la vision strictement « économiste » — et non économique — du service public, que celui-ci incarnait à leurs yeux. De complices, les responsables des programmes sont devenus des interlocuteurs soupçonneux, parfois des « adversaires » ; les créateurs sont entrés en conflit avec eux, et chaque émission qui passait à l'antenne ressemblait à une victoire.

* * *

Prolongeant le dialogue mené en rupture avec ce système, des réalisateurs, des producteurs et des critiques ont créé les Rencontres d'Aix-en-Provence, où le médium télévison a été envisagé sous un angle essentiellement sociologique — dimension importante, mais qui tend à évacuer (comme le font les responsables en place) la création du réseau complexe de la communication sociale. A l'heure où la « pénurie » créée par l'éclatement de l'O.R.T.F. remettait en cause la possibilité de faire une télévision différente, on était tenté de juger idéologiquement les « auteurs », et d'exiger d'autant plus d'eux qu'ils se faisaient moins fréquents à l'antenne.

Nous avons ainsi accueilli dans nos colonnes une polémique inattendue où Marcel Bluwal et Claude Santelli s'accusaient mutuellement d' « humanisme mou » et de « marxisme court », alors que cette querelle ne rend compte en aucune façon de leurs véritables préoccupations.

Cela répondait en revanche à une réalité : il ne suffit pas de déceler l'originalité d'une approche ou d'une écriture pour désigner un « auteur » ; il faut aussi éclairer la manière dont il regarde les choses et les gens, la manière dont il traite un sujet. La « réalité » étant un des principaux champs d'exercice de la télévision — et la « fiction » se définissant par rapport à cette dernière — il nous a paru intéressant de poser à une vingtaine de réalisateurs (1) quelques questions sur le « réalisme ». Aussi incongru que puisse paraître ce concept appliqué à certains d'entre eux, il est une occasion de définir leur manière, en relation avec cet axe de référence. Nous leur avons demandé :

— La définition du réalisme comme reproduction du réel vous paraît-elle suffisante ? Et qu'en est-il du réel, de la réalité et du « vécu » ?

— Le réalisme est-il pour vous un concept d'ordre essentiellement esthétique, moral ou politique ?

— Le réalisme d'une émission se définit-il par rapport à son contenu ou par rapport à son public ?

— Les media changent-ils le sens du terme réalisme ?

— Vous considérez-vous comme réaliste ? Pourquoi ?

Cette semaine, Bernard Bouthier et Claude Otzenberger nous ont envoyé leurs réponses. Bernard Bouthier présente, mercredi prochain, la première émission d'« Histoires vraies », une série d'été de Jean-Emile Jeannesson : son « Voleur de motocyclette » est un essai situé sur la marge de la réalité et de la fiction, comme la plupart de ses réalisations, où un genre éclaire l'autre ; il n'a réellement franchi le pas que dans « Stefano », l'an passé, d'après Pavese. Claude Otzenberger, que Jean-Marie Drot a surnommé « notre réalisateur-citoyen », est un peu la conscience polémique du petit écran. Ses documentaires au style vif et sans ménagement ont fréquemment connu des difficultés avant d'être diffusés : après « Les atomes nous veulent-ils du bien ? », il y a eu « Un convoi de la mort », qui est enfin passé le mercredi 9 sur TF 1.

M. E.

(1) Marcel Bluwal, Paul Seban, Maurice Failevic, Raoul Sangla, Stello Lorenzi, Hubert Knapp, Daniel Karlin, Claude Santelli, Serge Moati, Jean-Claude Bringuier, Jean-Marie Drot, Bernard Bouthier, Jean-Christophe Averty, Maurice Frydland, José Berzosa, Jean-Emile Jeannesson, Bernard Rothstein, Claude Otzenberger, Jacques Krier, Gérard Chouchan.

Fragments de réponses à un questionnaire trop difficile

par BERNARD BOUTHIER

JE n'utilise jamais la notion de réalisme, comme je n'utilise jamais la notion de beau, de vrai, d'objectif, etc. Reproduire le réel « tel qu'il est » ne m'intéresse pas. Me limiter aux apparences, au vécu, aux « choses vraies » « comme si on n'était pas là », ne filmer des gens que ce qu'ils veulent bien m'offrir, ne m'intéresse pas.

Aller au-delà des apparences, analyser une situation (un phénomène, un personnage), découvrir les fantasmes d'un individu ou d'une société (même, surtout, à son insu), c'est ce que je recherche dans mes émissions.

Premier problème : Comment aller au-delà des apparences ?

Je suis un apprenti sorcier et tous les moyens sont bons. J'essaie d'organiser le hasard. Connaissances livresques, rapports directs avec les personnages filmés, situations psychodramatiques, approche journalistique, scènes inventées, je n'ai pas de règle. La seule réalité qui compte est celle du film. Je suis responsable de ce qui est entre la première et la dernière image du film.

Deuxième problème : Comment mettre en forme, en spectacle (je veux être un homme de spectacle) ce que je découvre, analyse et ressens ?

Depuis l'école, nous savons que le fond et la forme ne font qu'un tout. Il suffit de regarder (par exemple) la télévision pour s'apercevoir que ce n'est pas si simple. Combien d'émissions ont leur propos détourné par une mise en scène en contradiction avec le but poursuivi. (Je peux citer en exemple deux émissions de réalisateurs que j'estime les Petits Enfants du siècle, *de M. Favard,* les Cœurs nets, *de J. Krier.)*

Les outils qui servent à fabriquer notre mise en scène ne sont pas neutres. Ils peuvent même détourner le sens que nous voulons donner à nos films. Mieux connaître notre instrument, mieux posséder notre langage est ce qui nous a poussés, avec Michel Favart, José Bersoza, Claude Marrot, Marcel Teulade, Gérard Chouchan, Guy Ollivier, à nous réunir dans un groupe IMAGO, pour voir et analyser périodiquement des émissions.

— La morale, l'esthétisme, la politique et le réalisme... Difficile pour moi de répondre...

La politique ?... J'essaie de comprendre comment ça fonctionne (moi, les autres, la société, ce qui est montré, ce qui est caché).

La morale ?... Je ne suis pas gêné de faire des reportages avec des gens à qui je fais apprendre et dire un texte que d'autres gens m'ont raconté, texte que je peux filmer autant de fois que je le juge nécessaire. Mettre des gens dans des rôles et des situations qui ne sont pas les leurs ne me gêne pas. Je pense au contraire que cela peut être révélateur d'une certaine réalité, d'une certaine émotion. Bien sûr mon choix des acteurs et des situations n'est pas neutre : ils sont choisis avec la plus grande attention.

Quand je fais une dramatique avec acteurs, scénario et équipe lourde, je serais attiré par la démarche inverse. Je devrais être à mon aise, mais pas du tout. Tout cela se présente d'une façon trop construite. Je suis tenté de ne pas faire de découpage technique à l'avance, de réécrire le texte au dernier moment, de refuser des acteurs typés jusqu'à choisir des acteurs non professionnels. Il me semble que j'arriverai ainsi à mieux saisir certaines choses.

Dans une situation donnée, j'aime bien changer quelques éléments qui cassent la règle du jeu. Une nouvelle situation révélatrice se crée, que je filme.

J'ai toujours été attiré par les personnages en devenir, coincés entre deux situations (adolescents, émigrés, exilés politiques). C'est aussi ce que j'essaie de créer dans ma mise en scène.

★ LE VOLEUR DE MOTOCYCLETTE passe le mercredi 16 juillet sur Antenne 2, à 21 h. 25.

Nous évoluons dans le « champ du possible »

par CLAUDE OTZENBERGER

J'AI du mal à considérer que l'écho, même déformé, d'une interrogation qui traverserait je ne sais quel dernier carré de réalisateurs et de critiques, puisse se poser en termes d'« humanisme mou » et de « marxisme court ».

Nous connaissons tous dans notre profession bon nombre d'humanistes courts et de marxistes mous, d'humanistes marxisants et de marxistes humanisants, sans oublier les mous courts et les courts mous. La première exigence du réalisme consiste précisément à en accepter la réalité.

Que veulent dire Bluwal et Santelli quand ils s'agressent ainsi : pour le premier il est notoire que l'humanisme, tout en voulant théoriquement l'épanouissement de la personne humaine, sert la bourgeoisie au pouvoir et affaiblit le prolétariat dans sa lutte. L'utilisation de l'adjectif « mou » n'est donc qu'une gentillesse supplémentaire destinée à préciser que « l'humanisme » ne résiste pas plus au pouvoir que le fruit mou au toucher.

Pour le second, il est tout aussi notoire que le marxisme, tout en voulant théoriquement *libérer l'homme de l'exploitation*, n'a d'autre effet que de l'aliéner davantage par la mise en place notamment de la dictature du prolétariat. L'utilisation de l'adjectif « court » n'est donc qu'une amabilité de plus destinée à préciser que le « marxisme » résiste d'autant moins à l'analyse que celle-là est mince, petite et sommaire.

Réduire, sous prétexte de réalisme et devant l'évolution de notre télévision, la réflexion de quelques-uns à l'alternative : télévision marxiste ou télévision humaniste, accessoirement molles ou courtes, me semble assez « parisien », d'autant que, et n'en déplaise à ces deux réalisateurs de talent, ils me semblent moins éloignés l'un de l'autre qu'ils ne le croient.

Cela dit, il est vrai que la pulvérisation de l'O.R.T.F. et la mise en place des nouvelles sociétés a pu provoquer chez certains une interrogation salutaire quoique tardive.

L'âge d'or

Je suis de ceux que cette évolution n'a pas surpris. Bien mieux, ce qui m'a toujours confondu, c'est qu'une société comme la nôtre ait pu se priver aussi longtemps de cet extraordinaire moyen d'incitation à la consommation qu'est la télévision.

Il était donc logique qu'un beau jour la « publicité compensée » y soit introduite, puis, quelque temps plus tard, la « publicité de marques », la prochaine étape étant inévitablement le passage de la télévision, tout ou partie, au privé, c'est-à-dire au contrôle par les annonceurs publicitaires.

A bien y regarder, je distingue trois périodes dans l'histoire de notre télévision. Une première période qui s'achève dans les années 60. C'est l'âge d'or, tout est possible, on invente, jamais aucune télévision n'a autant informé, distrait, cultivé. Une deuxième période qui vient de s'achever. A la reprise en main politique de l'engin a succédé la reprise en main économique, les deux se confondant organiquement. Enfin, une troisième période, qui débute aujourd'hui et dont on voit bien vers quoi elle nous conduit : « une télévision à l'américaine ».

Une bataille sans victimes

N'en a-t-on pas parlé de cette télévision avec ses messages publicitaires tous les quarts d'heure, ses programmes affligeants et son profond mépris du téléspectateur uniquement considéré comme un consommateur à convaincre de la qualité des produits vantés ! Un beau jour, le gouvernement fédéral américain finit par s'émouvoir de la crétinisation engendrée par cette télévision. Il décide, avec l'aide de quelques grandes fondations, de créer une télévision publique, sans publicité, exigeante quant au niveau culturel de ses programmes, et destinée à contrecarrer l'effet néfaste de la télévision commerciale. Très vite les producteurs et les réalisateurs de cette télévision publique en viennent à créer des programmes qui rappellent étrangement notre télévision de l'âge d'or, celle de la première période. Ils continuent en ce sens et aujourd'hui viennent de franchir la barre des 10 % d'audience. Mieux, la télévision commerciale devant ce succès s'en inspire et produit actuellement des émissions comme nous en produisions il y a dix ou quinze ans.

Cette histoire est exemplaire, et sans vouloir préjuger de l'évolution que connaîtra notre télévision « libérée et américanisée », je ne puis m'empêcher de trouver cocasse l'idée que dans dix ans peut-être on réinventera la télévision de nos « pères fondateurs ».

Pour l'instant, si l'image d'un dernier carré de réalisateurs et de critiques s'interrogeant gravement me gêne, car elle évoque je ne sais quelle bataille meurtrière qui aurait décimé nos rangs (je cherche partout les victimes) ou je ne sais quelle lâcheté qui aurait fait fuir le gros de nos troupes vers la facilité et le confort et nous laissant seuls condamnés d'avance par un inégal rapport de forces, il est exact que la situation mérite réflexion et réflexion réaliste.

Je ferai d'abord une première observation : nous sommes dans une société dont le but premier n'est certainement pas l'épanouissement de l'homme (cela se saurait), pas plus que sa libération de l'exploitation (cela se verrait). Cela ne fait guère avancer le débat sur l'humanisme mou ou le marxisme court mais cela montre bien les limites.

Nous ne sommes pas non plus dans une société totalitaire, même s'il faut rester d'une très grande vigilance, et l'expression des opinions contraires, sous quelque forme que ce soit, reste possible, pour autant qu'elle ne mette pas en danger l'ordre social et politique existant.

Ces banalités, qu'il n'est pas inutile de rappeler, ont le mérite de fixer le « champ des possibles » à l'intérieur duquel nous pouvons évoluer : être réaliste, c'est donc savoir jusqu'où on peut aller trop loin.

Réaliser ses désirs

Ayant dans ce domaine une certaine expérience, je remarque que le « trop loin » a fâcheusement tendance à se rapprocher et chaque fois que j'aborde une nouvelle émission je me demande jusqu'où je pourrai aller dans ma volonté de dire et de montrer la réalité.

Œuvrant plus particulièrement dans le domaine du documentaire et du reportage, c'est-à-dire dans la réalité quotidienne et dans le vécu, je fais preuve de réalisme en reproduisant du mieux que je peux, et tout en en connaissant les limites, ce réel. Ce faisant, je touche à la fois à l'esthétique, au moral et au politique, ne privilégiant pas plus l'un que l'autre, mais attentif à ce qu'ils soient indissolublement liés. C'est l'union parfaitement réalisée de ces trois composantes qui donne à une émission son contenu réaliste et c'est le public, qui n'est jamais absent de mes préoccupations, qui la définit comme telle. Un public sans lequel la plus belle émission de télévision n'est qu'un objet mort, un public qui perçoit, confusément peut-être, qui sent que le réalisme c'est ce qui fait avancer les choses, ce qui libère les hommes de l'ignorance et des partis pris, ce qui les rend plus heureux. Un public qui sait que lorsque l'on montre la guerre c'est pour éviter son retour et que lorsque l'on montre les taudis c'est pour qu'on les détruise.

Pour conclure je dirai, après ces propos qui peuvent sembler irréalistes, que ma manière à moi de faire du réalisme, d'être réaliste, c'est de prendre mes désirs pour des réalités.

« La Vie filmée » de J.-P. Alessandri

SUR UN AIR SENTIMENTAL

DE nombreuses bobines, de toutes tailles, sont empilées et classées dans une pièce d'un bâtiment des studios de Joinville. Sur la porte, un écriteau signale : « la Vie filmée ». Il y a là, rangés dans des boîtes, les films d'amateurs reçus à la suite de nombreux appels faits à la télévision et à la radio, au mois d'avril, au cours des informations régionales. Huit cents ou mille personnes ont répondu à la demande des producteurs Jean-Pierre Alessandri et Jean Baronnet, qui avaient en projet une nouvelle série d'émissions réalisées à partir de documents filmés par les téléspectateurs depuis 1925 jusqu'à 1955. Deux cent cinquante mille mètres de pellicule ont été rassemblés, triés, sélectionnés.

* * *

C'est en regardant des films d'amateurs, pour un numéro des « Trois Vérités » sur la famille, que Jean-Pierre Alessandri (producteur des « Tribunes libres » sur FR 3) a eu l'idée d'un feuilleton collectif. « La Vie filmée » est une série de sept émissions sur le temps qui passe : promenades, jeux d'enfants, réunions de famille, mariages. C'est une ballade, à travers des images, où l'insouciance et la spontanéité apparaissent, où l'imagination a sa place, suscitée par la nostalgie du passé. « *« Pour moi, « Vie filmée » égale vie rêvée »*, dit Jean-Pierre Alessandri. Le souvenir est à l'honneur. L'immédiateté et l'éphémère d'un geste, d'un regard, d'une attitude, émeut. Et cette tendresse saisie au hasard par une caméra d'amateur est une matière fragile, informelle, difficile à manier, et peut-être insuffisante pour réaliser sept émissions d'une heure.

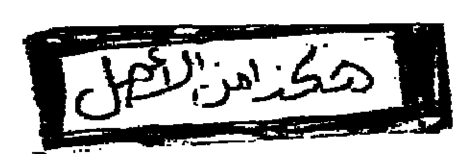
« *Il y a un côté auberge espagnole dans notre démarche,* explique Jean-Pierre Alessandri, *et c'est volontaire. Nous ne prétendons pas faire une émission réaliste, et nous ne voulons pas tirer une leçon de ces films. Nous avons pris ce que les gens ont bien voulu nous donner, et, d'une certaine façon, nous leur donnons la parole.* » Six réalisateurs, Michel Pamart et Claude Ventura, Daniel Berger, Jean Douchet, Alexandre Astruc et François Ribadeau-Dumas, ont été choisis pour « mettre en page » trois mille mètres de pellicule retenus pour chaque émission — c'était ce que le budget permettait. La sélection s'est faite non seulement en fonction de l'intérêt des films, mais selon leur qualité technique. Les envois ont été gardés dans la proportion de un dixième.

* * *

« *C'est la première fois que je réalise une émission sans l'avoir filmée* », dit Claude Ventura, réalisateur avec Michel Pamart des trois premières émissions. « *Le travail de montage ne m'intéresse pas d'habitude. Dans une émission normale, on cherche à organiser les différentes séquences entre elles. Là, il faut respecter ce matériel d'amateur. Nous avons gardé les faux plans, les images blanches, les mauvais cadrages, nous avons observé la disproportion des temps morts. Sinon tout le charme aurait disparu. Ces documents ont toujours une part de mystère. Il s'agit de chroniques, de ballades sentimentales. Souvent la pellicule défile dans le silence, seul le bruit du projecteur se devine. Nous avons parfois intercalé des diapositives pour évoquer tel ou tel événement. Elles correspondent en général aux informations que le public trouvait dans les journaux, à cette époque. Mais elles ne modifient pas et n'orientent pas le sens de ce qui suit. Les téléspectateurs doivent retrouver l'émotion que nous avons nous-mêmes ressentie devant cette matière brute.* »

Le projet de Jean-Paul Alessandri séduit, mais le travail est délicat. Ces émissions — qui seront diffusées sur FR 3 à partir du 25 juillet — ne semblent guidées par aucune idée précise. Aussi s'exposent-elles à ne montrer que des bribes de vie des Français — et tous les Français n'étaient pas assez « fortunés » avant la guerre pour posséder une caméra —, à ne refléter que des moments de joie, isolés dans l'existence. Cette « Vie filmée » risque de s'enfermer dans les délices de l'anecdote, de ne traduire que des apparences, de ressusciter un passé, recomposé hors de l'histoire.

MARIE-FRANÇOISE LEVY.



RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

FILM : « UN GRAND PA- », d'Yves Ciampi. — Di-ie 13 juillet, TF 1, 20 h. 35.

ormance de Pierre Fresnay un univers médico-social omanesque que réaliste.

RADIOSCOPIE. — Tous les France-Inter, 17 heures.

jues Chancel invite à sa lioscopie », lundi, Jacques m ; mardi, J.-H. Larti- mercredi, R.-G. Schwart-rg ; jeudi, Robert Junck ; edi, le colonel Argoud.

FILM : « LE TRAIN SIF- TROIS FOIS ». — Lundi illet, TF 1, 20 h. 35.

stern psychologique célèbre, u surfait mais à la drama-m très efficace.

FILM : « SI VERSAILLES AIT CONTE ». — Lundi illet, FR 3, 20 h. 30.

revue historique à grand acle selon Sacha Guitry.

OPERATION SOYOUZ - LO. — Du 15 au 24 juil-F 1 et A 2.

deux chaînes transmettent tanément les émissions en ur, relayées depuis la cap- américaine Apollo tantôt irect, tantôt en différé. Le ment de la fusée soviéti- Soyouz sera commenté (le ars à 13 heures) par Jean- Chapel et Michel Cheva- (sur TF 1), par Georges Le- , Jean Lefèvre et François loseta (sur A 2). Lancement ollo le même jour à 20 h. 30. premier rendez-vous dans osmos aura lieu le jeudi uillet. On verra, le 18, le sfert des équipages. Atter-ge de Soyouz le lundi 21 tour à la terre d'Apollo le 1 24.

FILM : « LA REINE VIC-IA ». — Mardi 15 juillet, , 20 h. 35.

ommage officiel du cinéma ais à la reine Victoria en (centenaire de son acces- au trône). L'interpréta- remarquable d'Anna Neagle.

● *FILM : « SEPT HOMMES OR ». — Mardi 15 juillet,* 3, 20 h. 30.

old-up électronique à Ge- pour une réjouissante nédie italienne.

● DOCUMENTAIRE : « HISTOIRES VECUES ». LE VOLEUR DE MOTOCYCLETTE. — Mercredi 16 juillet, A 2, 21 h. 35.

La première des six « Histoires vécues » que Jean-Emile Jeannesson propose cet - été, *le Voleur de motocyclette*, a été réalisée par Bernard Bouthier Bernard Bouthier et Jean-Paul Besançon se sont inspirés d'une enquête préliminaire portant sur un acte de délinquance commis par un adolescent (le vol d'une moto) pour écrire une histoire qui parle de la délinquance. Bernard, leur personnage, a dix-sept ans. Il est sans travail et s'ennuie dans la cité - dortoir, où il vit avec ses parents. Les murs, les appartements, les allées sont tristes. Partout, dans cet ensemble de banlieue, règnent le désarroi et la peur. Cette émission montre les conditions de vie de cette famille et les rapports entre les parents et l'enfant ; elle tente d'expliquer comment un jeune garçon est amené à voler, et comment il peut « s'en sortir ». Sans être un dossier sur la délinquance ou une analyse rigoureuse sur cette question, l'émission cherche à « sensibiliser » le public sur l'avenir des délinquants tout en remettant de cause « la société ».

Participent à l'émission : l'inspecteur Dallant et le brigadier-chef Séry de la brigade de protection des mineurs, le docteur Hiverd, psychiatre, et un juge pour enfants.

● FILM : « LES SOLEILS DE L'ILE DE PAQUES ». — Jeudi 17 juillet, FR 3, 20 h. 30.

Un conte de science-fiction où Pierre Kast adopte le point de vue des extra-terrestres pour diriger ses personnages dans d'extraordinaires paysages.

● FEUILLETON : « L'HOMME SANS VISAGE ». — Jeudi 17 juillet, TF 1, 21 h.

Successeurs de « Columbo », huit épisodes d'une heure, dans la bonne vieille tradition du feuilleton noir. Scénariste, dialoguiste, interprète : Jacques Champreux, auteur des « Compagnons de Baal », collectionneur de romans populaires du dix-neuvième siècle. Réalisateur : Georges Franju, l'homme de « Judex », autre amoureux d'un répertoire d'imageries immortalisées par Louis Feuillade : vamps câlines, trésors cachés, mauvais garçons. Argument : l'incroyable histoire d'une société secrète qui s'approprie le pouvoir en « robotisant » des immigrés clandestins. Toute ressemblance avec des faits récents serait, évidemment, fortuite.

● ESSAI : « LAON, CAPITALE CAROLINGIENNE, OU DES PIERRES ET DES HOMMES ». — Vendredi 18 juillet, FR 3, 21 h. 20.

Jacques Delord arrive en voiture à Laon, vieille cité carolingienne. On tourne avec lui dans les ruelles désertes au centre de la ville ; on part à la recherche de ce qui a constitué siècle après siècle, bataille après bataille (batailles d'idées aussi), d'anecdotes en faits majeurs, l'esprit d'une ville. A travers les entretiens, les témoignages, les paysages, les souvenirs historiques et les visions personnelles, s'esquisse peu à peu le portrait de Laon, l'anatomie de son passé. Jacques Delord et le réalisateur Marc Pavaux ont cherché à définir les raisons qui ont mené à la construction de la cathédrale, à l'existence de la bibliothèque, au partage en deux de la cité. Dommage qu'ils n'aient pas montré la même curiosité pour le présent.

● VARIETES : « TIENS IL Y A DE LA LUMIERE ». — Samedi 19 juillet, A 2, 21 h. 30.

Antenne 2 propose une nouvelle formule de variétés pendant sept semaines. La chaîne a décidé de faire appel à différentes « personnalités », telles Philippe Labro, Evelyne Pagès, Remo Forlani, Jacques Bertin, Claude Villers, Jean-Marie Rivière, Pierre Barouh, et de leur donner carte blanche pour produire et animer un divertissement d'une heure. La première de ces émissions est confiée au cinéaste Philippe Labro.

● FILM : « BUS STOP », de J. Logan. — Dimanche 20 juillet, TF 1, 20 h. 35.

Quand Marilyn, désireuse de ne plus être un symbole sexuel, trouvait un « rôle humain » chez un réalisateur misogyne.

Samedi 12 juillet

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Gala de l'UNICEF ; 21 h. 35, Série policière : Van der Valk. « Le temps d'aimer » ; 22 h. 15, Portrait : Le comédien Claude Rich.

CHAINE II (couleur) : A 2

19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi. Réal. F. Rossi, avec M. Merli.

Après l'échec de l'insurrection du 4 février 1834, Garibaldi s'enfuit en Amérique du Sud.

21 h. 30 (●), Jeu : Pièces à conviction.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Dans le sillage des vaisseaux vikings ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Courts métrages.

20 h. 30 (●), Théâtre : Cavalier seul, de J. Audiberti. Mise en scène M. Maréchal, interprété par le Centre dramatique national de Lyon (première partie), avec M. Maréchal, B. Ballet, L. Melitte.

Le rêve cathare d'Audiberti.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30, « Relecture », par H. Juin : Jules Vallès ; 19 h., Disques ; 19 h. 55, Poésie, avec Marcelin Pleynet ;

20 h. (●) (S.), « La Chartreuse du quatorzième siècle - Visite », de José Pivin et Yann Parenthoen, avec A. Cuny et J.-P. Sentier ; 22 h., « la Fugue du samedi ou mi-fugue mi-raisin », de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie : Marcelin Pleynet.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 25 (S.), Récital de piano : Gyorgy Sebok (Liszt, Bartok) ; 19 h. 5, Jazz, s'il vous plaît ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1918-1919 : « Tarass Boulba » (Janacek) ; « Alborada del Gracioso » (Ravel) ; « la Valse » (Ravel), et le choix entre « le Mandarin merveilleux » (Bartok) ; « Fantaisie pour piano et orchestre » (Fauré) ; mélodies de Poulenc, par J.-C. Benoit ; « Danse de la chèvre » (Honegger) et « l'Amour des trois oranges » (Prokofiev), prologue et acte I ; 21 h. 30 (S.), Hommages à Georges Enesco ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), La musique française au vingtième siècle : En compagnie de Claude Ballif ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 13 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques. (Messe à 11 heures.)

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : Cigales et fourmis ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 5, Morceaux choisis : Marcel Pagnol (rediffusion) ; 14 h. 55, Sports (reprise à 16 h. 20) ; 15 h. 30, Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 16 h. 50, Emission historique : Les grandes batailles du passé. « Gettysburg, 1863 » (rediffusion) ; 17 h. 45, Série : Sur les lieux du crime. « Huit ans après » ; 19 h. 15 Jeu : Réponse à tout ; 19 h. 35, Droit au but.

20 h. 35 (★) Film : « Un grand patron », d'Y. Ciampi (1951), avec P. Fresnay, R. Devillers, R. Alexandre, J.-C. Pascal. (Rediffusion.)

Le portrait d'un chirurgien qui sacrifie tout à sa carrière (ses recherches sur la greffe du rein) et à ses ambitions (il veut être élu à l'Académie française).

22 h. 40, Les grands mystères de la musique (Qui est l'auteur de « la Marseillaise » ?), de B. Gavoty.

CHAINE II (couleur) : A 2

12 h., Le dimanche illustré de P. Tchernia ; 12 h. 30, Jeu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Robert Manuel ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 45, Dessins animés ; 14 h. 50, Série : Ma sorcière bien-aimée. « Buvez du lait » ; 15 h. 15, Dessin animé : La panthère rose ; 15 h. 30, Tour de France : Nice-Pra-Loup ; 16 h. 20, Tiercé ; 16 h. 30, Comédie : « Freddy », de R. Thomas. Avec Fernandel, Rellys, S. Joubert.

Directeur d'un petit cirque et clown méconnu, Freddy s'accuse d'un crime qu'il n'a pas commis pour attirer l'attention du public.

18 h. 50, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 30, Court métrage : Coup double.

20 h. 30, Feuilleton : La dame de Monsoreau. « Les Merlettes de Lorraine » (rediff.) ; 21 h. 25, Variétés : Soirée Guy Lux.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. 5, Série : Cannon. « Trafic aérien » ; 20 h. (●), Théâtre : Cavalier seul, de J. Audiberti (deuxième partie).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 40, Chasseurs de son, par J. Thévenot ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique : « le Château de Barbe-Bleue », de Bartok ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 40, Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 45, « Leonora ou les Dangers de la vertu », de M. Jouhandeau (réalisation E. Cramer) ; 16 h. 5, Orchestre lyrique de Radio-France, direction A. Banavera : « la Vieille Fille et le Voleur », opéra bouffe, de G.-C. Menotti, avec V. Cortez ; 17 h. 30, Rencontre, avec J. Duvignaud, P. Virilio, F. Forest, G. Perec (réalisation L. Duchemin) ; 18 h. 30, Ma non troppo, de J. Chouquet ; 19 h. 10, « 1975 : la République populaire en Chine, année 25 » ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : Festival de Knocke-le-Zoute ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), Concert (Brahms, Beethoven) ; 14 h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « Valses nobles et sentimentales » (Ravel) ; 16 h. 15 (S.), Voyage autour d'un concert (R. Strauss, Prokofiev, F. Martin, Berlioz) ; 17 h. (S.), Orchestre de chambre de Belgrade, direction A. Surev (Corelli, Boccherini, Mozart, Chostakovitch) ; 18 h. 20 (S.), Voyage autour d'un concert (suite) ; 19 h. 35 (S.), Jazz vivant : Duke Ellington ;

20 h. 30 (S.), Grandes rééditions classiques : « Concerto pour un violon n° 6, en la majeur » (Vivaldi), par les Solistes de Venise ; « Trio pour violon, alto et violoncelle en ré majeur, opus 9, n° 2 » (Beethoven), par le Trio Italiano d'Archi ; « Toccata en ut majeur, opus 7 » (Schumann) ; « Arabesque, opus 12, n° 7 » (Schumann), par V. Horowitz ; « Die schöne Müllerin, opus 25, D. 795 », extraits (Schubert), par F. Wunderlich, ténor, et H. Giesen, piano ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : A. Heudron et H. Kastner, organistes ; 22 h. 50, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : Malipiero, Schoenberg ; 24 h., Musique de chambre.

ABRÉVIATIONS

Les émissions précédées du signe (★) figurent dans la rubrique « Ecouter voir » ou bien font l'objet de commentaires à l'intérieur de cet encart. Les lettres (S) indiquent les émissions de radio diffusées en stéréophonie, la marque (●) indique une émission sortant de l'ordinaire.

Lundi 14 juillet

CHAINE I : TF 1

h., Retransmission de la cérémonie et du 14 ; 12 h. 30, Midi première ; 14 h., Film : Tête du client », de J. Poitrenaud (1965). Avec Desmarets, J. Poiret, M. Serrault. (Rediffusion.)

Les aventures vaudevillesques d'un chapelier de Vaucresson qui a ouvert un tripot clandestin.

15 h. 35, Tour de France (relais coul. sur FR 3) ; h. 35, Série : Les éclaireurs du ciel (dernier ode) ; 17 h. 40, Variétés : Les copains d'abord ge Lama) ; 18 h. 20, Pour les petits ; 19 h. 40, ins animés ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 35 (★) Film : « Le train sifflera trois », de F. Zinneman (1952). Avec G. Cooper et Kelly. (Rediffusion.)

Un shérif qui vient de se marier et de prendre sa retraite, abandonné de tous ses concitoyens, doit affronter quatre bandits.

22 h. 30, Portrait sur mesure : Léon Touffanel.

Un Beauceron qu'aurait connu Erik Satie, et qu'évoquent F. Blanche, C. Deréal, R. Devos, M. Pacôme, etc.

CHAINE II (couleur) : A 2

9 h., Défilé du 14 Juillet ; 15 h. 35, Tour de France : Pra-Loup - Serre-Chevalier ; 16 h. 35, Concours hippique à La Baule ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 20, Court métrage : Notre monde, cet inconnu. « Les Géants » ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Série : Le secret des dieux. « Le Débarquement » ; 21 h. 30, Documentaire : La fête ou l'invention de la liberté, de Ch. Brabant.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Mon ami Guignol ; 19 h. 20, Courts métrages.

20 h. (★), Prestige du cinéma : « Si Versailles m'était conté », de S. Guitry (1953), avec S. Guitry, Cl. Colbert, G. Philipe, N. Courcel, F. Gravey, G. Marchal, J. Marais, L. Marconi. (Rediffusion.)

Une revue à grand spectacle sur l'histoire du château de Versailles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales, de C. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne, par M. Detienne (rediffusion) ; 8 h. 32, Un pays sous un arbre : Le Liban ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7 (●), Le théâtre de la Carriera à propos de « la Pastorale de Fos » ; 11 h. 2, Préface à Avignon 75 ; 12 h. 5, Ainsi va le monde : « Parti pris », avec Catherine Lamour (six mille soldats contre Mao) ; 12 h. 40, Panorama ;

13 h. 30, Echanges avec la R.T.B. : « Kamakala », de J.-C. Eloy ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, L'invité du lundi : Jacques Carelman ; 15 h. 2, Musique ; 15 h. 30, Dossier ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « les Belles Endormies », d'Y. Kawabata ; 17 h. 50, Entretiens avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « la Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h., Ecrits de peintres (I) : Le peintre imagier de l'histoire ; 19 h. 45, Poésie ;

20 h., Homme de théâtre d'aujourd'hui : Antoine Vitez ; 21 h., Festival de Lausanne : Orchestre national de France, direction E. Leinsdorf, soliste B. Janis ; « Léonore III », ouverture (Beethoven) ; « Concerto n° 3 en ut majeur pour piano, opus 26 » (Prokofiev) ; « Tableaux d'une exposition » (Moussorgsky-Ravel) ; « Lohengrin », prélude du troisième acte (Wagner) ; 22 h. 30, Entretiens avec Arthur Adamov ; 23 h., Histoires de brigands ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Concert (Bizet, J. Bondon, D. Dondeyne) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil, pianiste ; 12 h., Folk song ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30, Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : R. de Lassus, J.-Ch. Bach ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : Ravel, J. Ibert, A. Caplet, G. Pierné ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : E. Satie, H. Sauguet ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre : Beethoven, Ravel ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 45 (S.), En musique avec... 14 juillet ;

20 h. 30 (S.), Musique ancienne. Chants et danses dans l'île de la Cité au XII[e] siècle : « Symphonie de fanfares » (Mouret) ; « Danses à Versailles » (Lully) ; « Symphonie à dix-sept parties » (Gossec) ; 22 h. 30 (S.), Correspondances : Schumann, Tchaïkovski, Debussy, Stravinski ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Richard Strauss ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Mardi 15 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 13 h., Lancement de ouz ; 14 h. 45, Tour de France (relais couleurs FR 3) ; 17 h. 40, Championnat du monde d'es-ne ; 18 h. 15, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuil-n : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les mes ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 35, Les animaux du monde ; 21 h., Le nc et le noir ; 21 h. 45 (●), Littéraire : Des mil-s de livres écrits à la main (Carpentras).

Une communauté (les juifs de Carpentras) et deux hommes : Peiresc (encyclopédiste de la Renaissance) et Raspail (chimiste isolé du XIX[e] siècle).

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h., Lancement de « Soyouz » (retransmission mondiovision) ; 16 h. 35, Tour de France : Val-re-Avoriaz ; 18 h. 15, Pour les enfants : Vacances mées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Lancement d' « Apollo » ; 21 h. 5, Les dossiers de l'écran : (★) « la Reine Victoria », film de H. Wilcox (1937), avec A. Neagle, A. Walbrook, H. B. Warner, H. Miller (N.).

Soixante années du règne de la reine Victoria d'Angleterre, de 1837 au jubilé de 1897.

Débat : « D'une reine à l'autre : les Anglais et leurs reines ».

Avec la participation de Mme Audrey Russell, journaliste à la B.B.C. ; de sir C. Coote, ancien rédacteur au « Daily Telegraph » ; de lord Merrivale, membre de la Chambre des lords ; de M. Gontran de Juniac, ancien ministre, conseiller à l'ambassade de France à Londres.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis.

20 h. 25, Westerns, films policiers, aventures : « Sept hommes en or », de M. Vicario (1965), avec P. Leroy, R. Podesta, M. Poli, G. Moschine. (Redif.)

Le hold-up d'une banque de Genève par un aventurier, sa maîtresse et six complices.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 32, Le Liban ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, matinée d'été : Promenade en forêt vosgienne ; 12 h. 5, Parti pris, avec Madeleine Prudhomme : « la Charité en question » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 2, Musique ; 15 h. 30, Dossier : Sixièmes rencontres internationales de la photographie à Arles ; 17 h. 7, Un livre, des voix : « Kyoto », de Yasunari Kawabata (réalisation J.-J. Vierne) ; 17 h. 50, Entretiens avec Max Deustch ; 18 h. 30, « la Montagne sacrée » (feuilleton) ; 19 h., Ecrits de peintres : Les peintres et la photographie ; 19 h. 55, Poésie ;

20 h., Dialogues : « la Créativité et les âges de l'homme », avec P. Emmanuel et R. Diatkine ; 21 h. 15, le Quatuor Wilanov de Varsovie : « Quatuor pour cordes n° 2 » (Szymanowski), « Quatuor pour cordes » (Lutoslawski), « Quatuor n° 1 » (Baird) ; 22 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov (rediffusion) ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S), Au programme, cette semaine ; 10 h. (S), Concert (Haydn, Mozart, R. Strauss) ; 11 h. 30 (S), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil, pianiste ; 12 h. (S), musique légère ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 (S.), Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Musique autour d'un clavier (Mozart, Poulenc) ; 15 h. 30 (S.), Aux sources des musiques : Tchécoslovaquie ; 16 h. (S.), Musique d'un jour ; 17 h. (S.), Retour au concert classique (J.-J. Mouret, Tchaïkovsky, Dvorak) ; 18 h. 30, Le club des jazz ;

20 h. (S.), En musique avec... l'été (Gershwin, Barber) ; 20 h. 30 (S.), Festival de Sceaux. Concert : « Sonate en quatuor » (L.-G. Guillemain) ; « Sonate pour clavecin et violon » (Hassler) ; « Quatuor en ré mineur » Telemann) ; « Lieder pour baryton et clavecin » (Mozart) ; « Sonate pour trio en fa fa mineur » (Haydn) ; « Cantate » (Haendel) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les télévisions francophones

Lundi 14 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ar-ne Lupin ; 21 h., *le Passage du* in, film d'A. Cayatte.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., la uille d'érable ; 21 h. 5, *Triooche Cacolet*, film de P. Colombier.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *le volver aux cheveux rouges*, film.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : h. 25, Les cirques du monde ; h. 15, Les clés du regard.

Mardi 15 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les vahisseurs ; 21 h., *Gringo joue et gne*, film d'U. Lenzi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les onroe ; 21 h. 5, *les Trois Mousquetaires*, film de B. Borderie.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, es secrets de la mer ; 21 h. 10, ux sans frontières.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : h. 25, Apollo-Soyouz ; 21 h. 10, ux sans frontières.

Mercredi 16 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., A vous de jouer Milord ; 21 h., *Douze heures d'horloge*, film de G. Radvanyi.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Molière pour rire et pour pleurer ; 21 h. 5, *les Trois Mousquetaires* (2), film de B. Borderie.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Cirques du monde ; 21 h. 10, *Français, si vous saviez*, film d'A Harris et A de Sédouy.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Les évasions célèbres ; 21 h. 20, Portrait de Bruno Bettelheim ; 22 h. 25, Jazz.

Jeudi 17 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La maison des bois ; 21 h., *Duel dans le désert*, film de M. Lluch.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., O'Hara ; 21 h. 5, *Le cœur est un chasseur solitaire*, film de R.-E. Miller.

TELEVISION BELGE : 20 h. 30, *Jenny*, film de M. Carné ; 22 h., Apollo-Soyouz.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Apollo-Soyouz ; 20 h. 40, Arsène Lupin ; 21 h. 40, L'espace pour l'homme.

Vendredi 18 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La nouvelle équipe ; 21 h., *la Blonde des tropiques*, film d'A Roy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Aux frontières du possible ; 21 h. 5, *la Peau et les os*, film de J.-P. Sassy et J. Panigel.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Monsieur B en Belgique ; 22 h. 5, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Le domaine des Obrets ; 21 h. 45, Concert ; 22 h. 15, *Pas de divorces*, film de J. Stawinski.

Samedi 19 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Grandes batailles du passé ; 21 h., *Coup de force à Berlin*, film de T. Hathaway.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ranch L. ; 21 h. 5, *les Cosaques*, film de G. Rivalta.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le monde sauvage ; 20 h. 50, *Madame Curie*, film de M. Le Roy.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Secrets de la mer ; 21 h. 20, Shaft.

Dimanche 20 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sur la piste du crime ; 21 h., *l'Aigle de Guam*, film de J. Monks et G. Golstone.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Le Saint ; 21 h. 5, *l'Homme au complet gris*, film de N. Johnson.

TELEVISION BELGE : 20 h. 25, Salvator et les Mohicans de Paris ; 21 h. 15, Musiques militaires.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, *l'Affaire Al Capone*, film de R. Corman ; 21 h. 55, Escrime.

Lundi 21 juillet

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Arsène Lupin ; 21 h., *Paix sur les champs*, film de J. Boigelot.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La feuille d'érable ; 21 h. 5, *Premier rendez-vous*, film de H. Decoin.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *Qui est qui ?*, pièce de K. Waterhouse et W. Hall.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les cirques du monde ; 21 h. 5, Les mystères de l'homme.

HORAIRES DES INFORMATIONS A LA RADIO

FRANCE-INTER : à chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 6 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h., 9 h. ; 13 h., 19 h., 20 h. ; tous les quarts d'heure de 5 h. 15 à 7 h. 45 ; Inter-emploi à 6 h. 55 ; Inter-soir à 22 h. et Inter-dernière à 23 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult.-mus.) ; 8 h 30 (cult.-mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult.-mus.), 17 h 25 (cult.) ; 19 h (mus.) ; 19 h 30 (cult.) ; 23 h 55 (cult.-mus.) Le dimanche, 19 h 10 Magazine (cult.).

EUROPE 1 : toutes les demi-heures de 5 h. à 9 h. ; à 7 h. 50, Vive la vie, bulletin complet à 13 h. et 19 h. « Flashes » toutes les heures ; Europe-Panorama à 22 h. 30 ; Europe dernière à 1 h.

LUXEMBOURG : toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; bulletin complet à 13 h. et 18 h. 30 ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO-TELEVISION

Mercredi 16 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi mercredi ; 13 h. 40, Série : Elephant boy ; 15 h. 45, Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 16 h. 55, Championnat du monde d'escrime ; 18 h. 10, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilleton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 35, Dramatique : Jude l'obscur. (Première partie : « Mary Green »), d'après Thomas Hardy, avec R. Powell, F. Walker, A. Marschall. Réalis. H. David. Prod. B.B.C.

Un jeune campagnard espère réaliser ses ambitions sociales par l'étude des belles-lettres. Mais ses principes l'obligent à épouser une jeune fille de petite vertu : le combat de la chair et de l'esprit dans l'Angleterre victorienne

22 h. 5, Reportage : Montréal un an avant les Jeux olympiques, de R. Sèse.

CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 30, Tour de France : Morzine-Châtel ; 18 h. 15, Pour les enfants : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Série : Le justicier. « Terreur du ciel » ; 21 h. 25 (★), Documentaire : Histoires vécues, de J.-E. Jeannesson ; « Le voleur de motocyclette », par J.-P. Besançon et B. Bouthier.

A travers une fiction, le problème de la délinquance des adolescents.

22 h. 25, Sports sur l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Histoire du cinéma (Cycle : le cinéma et le romanesque) : « l'Ange pervers », de K. Hughes (1964), avec K. Novak, L. Harvey, R. Morley (N.).

D'après un roman de Somerset Maugham. Londres, années 1900. Un étudiant en médecine s'efforce d'empêcher la déchéance d'une serveuse de pub.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 32, Le Liban ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Avignon ; 12 h. 2, Parti pris, avec Max Gallo : « Les camps de concentration, maladies de notre temps » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musique de chambre (Moussorgsky, Fauré, Franck) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, Mercredi jeunesse : Jean Amrouche et le dialogue ; 15 h. 2, Musique et sciences humaines ; 15 h. 30, Les Américains à Paris ; 17 h., Un livre, des voix : « la Danseuse d'Izu », de Yasunari Kawabata (réalisation J.-J. Vierne) ; 17 h. 50, Entretiens avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « la Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h., Ecrits de peintres : Les impressionnistes ;

20 h., Autoportrait : Nicolas Schöffer (rediffusion) ; 21 h. 30, Musique de chambre (A. Berg, Beethoven, K. Husa) ; 22 h. 3[illegible], Entretien avec Arthur Adamov ; 23 h., Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme, cette semaine ; 10 h. (S.), Concert (Scriabine, Tchaïkovsky, Stravinski) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil, pianiste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 (S.), Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Capitales de l'art (Schubert, Beethoven) ; 16 h. (S.), Musique de chambre française... à trois (Roussel, Sauguet, Poulenc, Ibert) ; 17 h. (S.), Les jeunes Français sont musiciens : Conservatoire national de région de Nice (Van Parys, Ravel, Franck, Bach, Duruflé, Vierne) ; 18 h. 30, Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ;

20 h. (S.), En musique avec... l'été (Delius, Kodaly) ; 20 h. 30 (S.), « les Contes d'Hoffmann » (Offenbach), avec P. Domingo, J. Sutherland, G. Bacquier, H. Tourangeau, J. Charon ; 23 h., Musique française méconnue : Compositeurs bretons (L. Auber, P. Le Flem, G. Ropartz) ; 24 h., Musique et poésie : Nietzsche ; 1 h. 30, Nocturnales.

Jeudi 17 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 15 h. 50, Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 16 h. 55, Dessin animé ; 18 h., Espace pour l'homme (spécial Apollo-Soyouz) ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France.

21 h. (★) Série : L'Homme sans visage.

L'incroyable aventure des « voleurs de cerveaux ».

21 h. 30, Magazine : Satellite.

CHAINE II (couleur) : A 2

17 h., Arrimage Apollo-Soyouz ; 18 h. 15 Pour les enfants : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Spécial Tour de France et spécial Apollo-Soyouz.

20 h. 35, Dramatique : « la Rôtisserie de la reine Pédauque », d'A. France. Réal. J.-P. Carrère. Avec G. Wilson, D. Haudepin, A. Mottet, A. Pralon

Jacques Tournebroche, jeune homme écervelé, découvre la philosophie et les amours volages. Le regard ironique d'Anatole France sur son époque et sur l'Eglise.

22 h. 20, Documentaire : Les livres et l'histoire. Le Brésil.

A propos du livre de Gilberto Freyre « Maîtres et esclaves », paru en 1952.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Un film, un auteur : « les Soleils de l'île de Pâques », de P. Kast (1971), avec N. Bengele, F. Brion, J. Charrier, M. Garrel, A. Stewart.

Trois hommes, trois femmes et un psychanalyste sont dirigés vers un rendez-vous cosmique dans l'île de Pâques.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 32, Le Liban ; 9 h. 7, Mélusine, par C. Mettra (rediffusion) ; 11 h. 2, Evénement musique à Avignon ; 12 h. 5, Parti pris, avec Benoist Méchin : « Jardins et paradis perdus » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Avignon : Cycle d'orgue (Nîmes) ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 5, Deux cents minutes : *Arabisme et négritude* ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « le Maître ou le Tournoi de Go », d'Y. Kawabata (réalisation J.-J. Vierne) ; 17 h. 50, Entretiens avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « la Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h., Ecrits de peintre : Vincent Van Gogh (I) ;

20 h., Retransmission du gueuloir d'Avignon : « la Guerre des piscines », d'Y. Navarre (lecture publique) ; 22 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 23 h., Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme, cette semaine ; 10 h. (S.), Concert (Telemann, Weber, Wagner) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil, pianiste ; 12 h. (S.), Déjeuner-concert ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 (S.), Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), « le Chevalier à la rose » (R. Strauss), avec R. Crespin, M. Jungwirth ; 16 h. 15 (S.), Danse, ballet, musique : « Apollon Musagète » (Stravinski) ; 16 h. 45 (S.), Classicisme (Haydn, Cimarosa) ; 17 h. 30 (S.), Calendrier musical du passé (Debussy, Elgar, R. Strauss) ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ;

20 h. (S.), En musique avec... l'été (Hurnik, Gounod, Ostrcil) ; 20 h. 30 (S.), Concours Marguerite-Long-Jacques-Thibaud : Epreuves finales ; 22 h. 45 (S.), Clarté dans la nuit ; 23 h., Jazz vivant : Jazz canadien.

Vendredi 18 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 15 h. 50, Tour de France (relais couleurs sur FR 3) ; 18 h. 10, Pour les petits ; 18 h. 50, Feuilleton : Castaway ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 35, Au théâtre ce soir : « la Voyante », d'A. Roussin. Avec P. Carton, E. Popesco, J. Chevrier.

Elvire Popesco, extra-lucide « scientifique », surprise au détour de son propre destin.

CHAINE II (couleur) : A 2

18 h. 15, Pour les enfants : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35, Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau. « Les requins ». (Rediffusion.) 21 h. 30, Théâtre-club : « Ils viennent jusque dans nos draps », de J. Cousseau. Réal. M. Beuchey. Avec R. Rimbaud, F. Descaut, R. Lesage.

Un soir, à minuit, M. Lucas trouve sa femme morte. On croit à un suicide. La police intervient.

Cette pièce est interprétée par la Comédie des Alpes.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis. 20 h. 25, Les dossiers noirs : « Menachem Begin », de J. Baronet.

Menachem Begin, aujourd'hui chef du parti nationaliste « Herout », fut l'un des principaux animateurs de l'armée juive clandestine « Irgoun Zvaï Leumi », à partir de 1944.

21 h. 20 (★) Essai : « Laon, capitale carolingienne ou des pierres et des hommes », de J. Delord. Réal. M. Pavaux.

Un certain portrait d'une ville.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : la révolution pythagoricienne ; 8 h. 32, Le Liban ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h 7, Avignon : Adamov ; 12 h. 5, Parti pris, avec Marie Cardinal : « Les mots pour guérir » ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 15, L'ange du bizarre ; 15 h. 2, La musique une et divisible ; 16 h. 38, « Pour Thomas Mann » (III) ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « Derrière la vitre », de Robert Merle (réalisation J.-P. Colas) ; 17 h. 50, Entretiens avec Max Deutsch ; 18 h. 30, « la Montagne magique » (feuilleton) ; 19 h., Ecrits de peintres : Vincent Van Gogh ;

20 h., Avignon : Actualité des Célestins : « Dieu le veut », de G. Couroupos ; 22 h. 30, Entretien avec Arthur Adamov ; 23 h., Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 5 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35, Incognito (jeu repris à 14 h. 30, 20 h. 25, 23 h.) ; 8 h. 40 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h. (S.), Concert (Corelli, Platti, Bottesini, Paganini, Respighi) ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Clara Haskil, pianiste ; 12 h. (S.), Musique aux Champs-Elysées ; 12 h. 37 (S.), Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 (S.), Les intégrales : les sonates de Beethoven ; 14 h. 35 (S.), Des notes sur la guitare ; 15 h. (S.), Evénements du monde ; 16 h. (S.), L'âge d'or du concerto ; 17 h. (S.), « Doctor Faust », fin (Busoni), avec D. Fischer-Dieskau ; 18 h. 30 (S.), Le club des jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ;

20 h. (S.), En musique avec... l'été (Honegger, d'Indy, Tomasi) ; 20 h. 30 (S.), Concours Marguerite Long - Jacques Thibaud : Concert final ; 22 h. (S.), Jardins à la française (Duruflé, Barboteu, Barraqué) ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques ; 1 h. 30, Nocturnales.

Samedi 19 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 14 h. 5, La France défigurée ; 14 h. 35, Samedi est à vous ; 18 h. 40, Pour les petits ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Tour de France.

20 h. 35, Variétés : Gala brésilien du MIDEM 75 ; 21 h. 35, Série : Van der Valk. « Le commissaire est mort de faim » ; 22 h. 20, Variétés : « Les copains d'abord ». Marlène Jobert.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h., Apollo-Soyouz (désarrimage) ; 17 h. 30, Grand Prix automobile de Grande-Bretagne ; 18 h. 15, Magazine du spectacle : Peplum, de J. Artur ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h 35, Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi. Réal. F. Rossi. Avec M. Merli.

A Rio-de-Janeiro, Garibaldi participe à la révolte de la province du Rio Grande. Il est arrêté, torturé, puis libéré.

21 h. 35 (★), Variétés : « Tiens, il y a de la lumière ».

Carte blanche présentée et animée par Philippe Labro.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : Pierrot et ses amis ; 20 h. 25, Feuilleton : « La famille Boussardel », d'après l'œuvre de Ph. Hériat. Réal. R. Lucot. (Redif.) Avec F. Dalou, A. Gilbert, M. Simon, C. Ferran. (Premier épisode : La bruyère du cap).

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science par M. Rouze ; 8 h. 32, Histoire de la campagne française, par C. Mettra ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; 10 h. 45, Entretien avec Edouard Pignon par J.-L. Ferrier (I) ; 11 h. 2, Concert Darius Milhaud ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Comme il vous plairait... Henri Barraud : « Une histoire en or », de J. Perret, extraits de « Mithridate », de Scarlatti, « Woyzeck », d'A. Berg (3e acte), « l'Ange de feu », de Prokofiev (5e acte) ; 16 h. 10, Extraits d'entretiens radiophoniques (Gide, Aragon) ; 17 h. 15, De l'analyse du passé à la recherche du présent ; 18 h. 20, Grands chefs au pupitre de l'orchestre national (Rossini, Tchaïkowski, Stravinski) ;

20 h. (●), « La Croisade des enfants », de M. Schwob, adaptation M. Suffran (réalisation A. Trutat) ; 21 h. 10, Premières auditions par l'orchestre national (Dutilleux, Jolivet, Boulez) ; 22 h., La fugue du samedi ; 22 h. 50, Poésie : Jacques Roubaud.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualités d'hier ; 8 h. 35 (S.), Musique à la une (jeu) ; 10 h. (S.), Pour l'amateur de stéréophonie ; 11 h. 30 (S.), « Feux d'artifice » (Stravinski, « Symphonie concertante en la bémol majeur » (Spohr) ; 12 h. (S.), Variétés actualité ; 12 h. 37, Sortilèges du flamenco ;

13 h. (S.), Studio 107 ; 14 h. 30 (S.), Aux quatre vents stéréo ; 15 h. (S.), Récital d'orgue Odile Pierre (Mozart) ; 15 h. 30 (S.), Puccini inconnu ; 15 h. 45 (S.), Maurice Ravel et le ballet : « Ma mère l'Oye » ; 16 h. 50 (S.), Chœurs d'enfants de Bulgarie ; 18 h., Magazine musical ; 18 h. 30 (S.), En direct de Juan-les-Pins : Festival mondial de jazz ;

20 h. (S.), Cette année-là... 1920 : Honegger, Ravel, Stravinski, Roussel, Turina, Falla, Varèse ; 21 h. 30 (S.), Interlude ; 23 h. (S.), Musique légère ; 24 h. (S.), Musique française au vingtième siècle : En compagnie de Claude Ballif ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Dimanche 20 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques (messe à 11 h.) ; 12 h., Cigales et fourmis ; 12 h. 30, Spécial Tour de France ; 13 h. 20, Variétés : C'est pas sérieux ; 14 h. 5, Morceaux choisis : Marcel Pagnol (rediff.) ; 15 h. 30, Tour de France (arrivée, relais couleurs sur FR 3) ; 17 h. 50, Série : Sur les lieux du crime (« La note à payer ») ; 19 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 19 h. 30, Droit au but ; 20 h. 35, Film : (★) « Bus stop », de J. Logan (1956), avec M. Monroe, D. Murray (rediffusion).

Un cow-boy niais, qui ignore tout des femmes, s'éprend d'une chanteuse de beuglant qu'il veut conquérir par la force.

22 h., Variétés : Show Johnny Hallyday.

22 h. 5, Variétés : Bienvenue aux Américains à Paris (avec G. Béart).

CHAINE II (couleur) : A 2

15 h. 20, Sport : Arrivée du Tour de France et Tiercé ; 17 h. 30, Film : « Un capitaine de quinze ans », de J. Franco (1971). Avec J.-M. Marcos, M. Cassot, Ed. Purdom.

D'après Jules Verne. Les aventures d'un adolescent, mousse sur un baleinier dont il est amené à prendre le commandement à la mort du capitaine.

19 h. 10, Dessins animés ; 19 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 20 h. 35, Jeux sans frontières (à Riccione) ; 22 h. 10, Feuilleton : La dame de Monsoreau (Les fougères de Méridor), rediff.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 35, Dramatique : « Des cerises à peine rouges », de Ch. Bretoneiche, avec L. Ledun, C. Robichez, Y. Nys.

Conte poétique dont les héros sont deux enfants : Jessica et Mohammed. Le décor : le vieux Lille.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poème ; 9 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Orchestre de chambre de Radio-France. Direction A. Girard, avec M. Boisgard, clarinette (Rameau, Stamitz, Stravinski) ;

14 h. 5, « La Coupe et les Lèvres », de Musset, par les comédiens-français ; 16 h. 5, Salle Pleyel, Association des Concerts Lamoureux. Direction J.-B. Mari, avec F. Cidat et R. Bouche : « N.O.I. » (C. Pinchereau) ; « Premier concerto en mi bémol » (Liszt) ; « Deuxième concerto en la majeur » (Liszt) ; « les Pins de Rome » (Respighi) ; 17 h. 30, Hommage à Audiberti ; 18 h. 30, Ma non troppo ;

20 h., Poésie ininterrompue ; 20 h. 40, Avignon : Jean Vilar et le Théâtre musical.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Nos disques sont les vôtres ; 9 h. (S.), Dimanche musical ; 10 h. 30 (S.), Actualité du microsillon ; 12 h. 35 (S.), Du Danube à la Seine ;

13 h. (S.), En direct de Juan-les-Pins. Festival mondial de jazz ; 1 4h. 30 (S.), La tribune des critiques de disques : « les Vêpres de la bienheureuse Vierge Marie », de Monteverdi ; 16 h. 15 (S.), Grandes rééditions classiques ; 17 h. 30 (S.), Festival d'Orange. Orchestre national, direction R. Kempe : « la Walkyrie » (Wagner), avec B. Nilsson, L. Rysanek, Th. Adam ;

21 h. (S.), Interlude ; 21 h. 45 (S.), Nouveaux talents, premiers sillons : Andras von Toszeghi, altiste ; 22 h. 30, Les grandes voix humaines ; 23 h., Novateurs d'hier et d'aujourd'hui : Chopin, Webern, Messiaen ; 24 h., La semaine musicale à Radio-France ; 1 h. 30 (S.), Sérénades.

Lundi 21 juillet

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Midi première ; 14 h. 30, Série ; 18 h. 10, Pour les petits (Babar, « Les infos », Marionnettes) ; 18 h. 50, Série : Les diables du village ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Arpad le Tzigane ; 20 h. 30, Film : « Toi, le venin », de R. Hossein (1958). Avec R. Hossein, M. Vlady, O. Versois.

Un homme aux prises avec deux sœurs, blondes et étranges, dont l'une est paralysée.

22 h. 10, Les conteurs : Muse et Tristan.

CHAINE II (couleur) : A 2

11 h. 40, Soyouz : atterrissage ; 18 h. 15, Pour les enfants : Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Feuilleton : Crise.

20 h. 35 (●) Opéra : « la Clémence de Titus », de Mozart. (Livret d'après Métastase par Mazzola). Mise en scène A. Bourseiller. Chœurs de l'Opéra du Rhin dirigés par G. Wagner et Orch. lyrique de l'O.R.T.F. dirigé par Alberto Erède. Réal. R. Benamou.

Opéra écrit en deux actes par Mozart, quelques mois avant sa mort, et représenté en 1974 à l'occasion du Festival d'Aix-en-Provence.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 20, Pour les jeunes : La lettre mystère ; 20 h. 25, Prestige du cinéma : « Doucement les basses », de J. Deray (1970). Avec A. Delon, P. Meurisse, N. Delon.

Venu à Dieu parce qu'il se croyait veuf, le prêtre d'un village breton voit reparaître sa femme, une redoutable ravageuse.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : La révolution pythagoricienne ; 8 h. 32, Le Liban ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Avignon : Buchner, par C. Mettra ; 11 h. 2, Musique : De Woyzeck à Berg ; 12 h. 5, Parti pris, avec Jean-Pierre Isal : Hippies et mirage indien ; 12 h. 45, Panorama ;

14 h. 5, L'invité du lundi ; 15 h. 2, Musique ; 15 h. 30, Dossier ; 17 h. 5, Un livre, des voix : « la Semaine sainte » (Aragon) ; 17 h. 50, Entretiens avec Max Deutsch (avec Schoenberg à Amsterdam) ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Montagne magique » ; 19 h., Ecrits de peintres : Le journal de Rodin (I) ;

20 h., Problèmes d'hier et d'aujourd'hui : L'éveil nucléaire ; « la Révolte des machines », de R. Rolland (réalisation O. d'Horrer) ; 21 h., Concert. Perspectives du vingtième siècle : Stravinski, Webern, Durko, Denisov, Tamba ; 22 h. 30, (●) Entretiens avec Paul Claudel par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Histoires de brigands.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. (S.), Petites pages musicales ; 7 h. 40 (S.), Actualité du disque ; 8 h. 35 (S.), Au programme cette semaine ; 10 h., Concert ; 11 h. 30 (S.), Interprètes d'hier et d'aujourd'hui : Autour du Studio de Fruhen Musik ; 12 h., Folk songs ; 12 h. 37, Nos disques sont les vôtres ;

13 h. 30 (S.), Les intégrales : Les sonates de Beethoven ; 14 h. 30 (S.), Sonorités d'autrefois : « Offrande musicale » (Bach) ; 15 h. 30 (S.), Musique de chambre : Deux quatuors de Schubert ; 16 h. 30 (S.), Musique à découvrir : Chants populaires norvégiens ; 17 h. 30 (S.), Les secrets de l'orchestre (Brahms, Martinu) ; 18 h. 30 (S.), En direct de Juan-les-Pins : Festival mondial de jazz ; 19 h. 50, Invitation au concert ;

20 h. (S.), En musique avec... : Chabrier, Fauré, Massenet, Debussy, Satie ; 20 h. 30 (S.), Concert de gala au château d'Oettingen-Wallerstein : « Concerto pour cor et orchestre en fa » (Rosetti), « Septuor pour flûte, trio d'anches et trio à cordes » (Nisle) ; « Concerto en sol pour violoncelle et orchestre » (Reicha) ; « Quatuor en ré majeur pour flûte et cordes, opus 84 » (Amon) ; 22 h. 30 (S.), Correspondances : Richard Strauss ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques ; 24 h. (S.), Molto cantabile ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Les émissions régulières de radio

Du lundi au vendredi

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h., Heu...reux ; 12 h. 10, Et dire que pendant ce temps-là ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le magazine de Pierre Bouteiller ; 16 h., Musicalvi ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Public ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Cool ; 23 h., Le pop'club de José Artur ; 1 h., Aujourd'hui, c'est déjà demain ; 2 h., Studio de nuit.

EUROPE 1 : 6 h., Musique et nouvelles ; 8 h. 40, Mélodie parade ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Pour une réponse de plus ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h. 30, Forum ; 15 h., Télé compagnie ; 16 h. 30, Pierre Péchin ; 18 h., Cinq de 6 à 7 ; 19 h. 30, Match 33 ; 22 h. 40, Goliath ; 24 h., Top show.

RADIO-MONTE-CARLO : 5 h. 20, Informations et variétés ; 10 h. 30, Programme à la lettre ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, La coupe des chanteurs ; 21 h. 5, Flash-back.

R.T.L. : 5 h. 30, M. Favières ; 9 h. 30, Fabrice et Sophie ; 11 h. 30, Case trésor ; 13 h. 15, Ph. Bouvard ; 14 h., La responsabilité sexuelle ; 15 h., R.T.L., c'est vous ; 15 h. 30, Stéphane Collaro ; 19 h., Hit-parade ; 21 h., Poste restante.

SUD-RADIO : 6 h., Lève-tôt ; 8 h. 35, Evissimo ; 11 h., Jeux ; 14 h. 30, Pénélope ; 17 h., Tonus.

Du samedi 19 juillet...

FRANCE-INTER : 9 h. 10, Le magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Questions pour un samedi ; 14 h. 5, L'oreille en coin, de P. Codou et J. Garreto ; 18 h. 5, Top inter ; 20 h. 15, La tribune de l'histoire : « Victor Hugo et l'épopée napoléonienne » ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Histoires d'opérettes ; 23 h. 5, Au rythme du monde.

EUROPE 1 ; 13 h. 30, Gault et Millau ; 14 h. 30, Musicorama : Rolling Stones ; 16 h. 30, Hit-Parade ; 19 h. 50, Radio 2.

R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 15 h., Cent questions derrière un miroir ; 16 h., Super-club ; 22 h. 10, Bernard Schu.

RADIO-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Spécial Edith Piaf.

...au dimanche 20 juillet

FRANCE-INTER : 8 h. 30, Dimanche à la campagne ; 9 h. 30 à 12 h., 14 h. 5 à 19 h., L'oreille en coin ; 20 h. 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam parade ; 23 h. 5, Histoire de rire.

EUROPE 1 : 9 h. 30, Pile ou face (jeu) ; 11 h. 30, La musique à papa ; 13 h., Concerto pour six transistors ; 14 h. 20, La grande ballade ; 16 h., Hit-Parade ; 19 h. 45, Radio 7 ; 23 h. 30, Séquence jazz.

R.T.L. : 9 h., Stop ou encore ; 13 h. 15, Et pourquoi ne le dirait-on pas ? ; 14 h., Les courses ; 16 h., Double-Hit ; 19 h., B. Schu ; 21 h., Grand orchestre.

D'une chaîne à l'autre

● *Un départ de Tour de France* à la manière des années folles sera reconstitué par France-Inter le 20 juillet à 11 heures sur les Champs-Elysées et retransmis en direct au cours de l'émission « l'Oreille en coin ».

ACTUALITÉS RÉGIONALES

● Les actualités régionales de FR 3 seront diffusées sur cette chaîne à 20 heures à partir du 15 juillet, mais seront retransmises à 19 h. 20 par TF 1 et Antenne 2 comme auparavant.

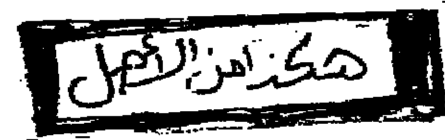
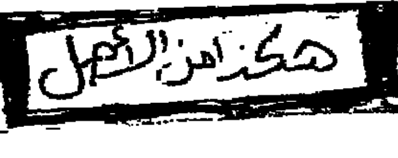
UN SERVICE FRANCE-INTER TOURISME

● France-Inter diffuse régulièrement chaque jour des informations sur les vacances en français, en anglais et en allemand. D'autre part, une permanence téléphonique permet d'obtenir des renseignements (tél. : 224-33-00).

L'HORAIRE D'ÉTÉ DES JOURNAUX TÉLÉVISÉS

● Antenne 2 a modifié l'horaire de ses journaux. Les « flashes » de 14 h. 30 et de 18 h. 40 sont remplacés par un bref résumé (à 18 h. 15) des informations développées dans l'édition complète de 20 heures. Le bulletin dominical de 13 heures est supprimé, ainsi que « Le point sur l'A 2 » du mercredi soir. Cette nouvelle « grille » vaut, en principe, pour les mois d'été.

Les communiqués sont également supprimés sur FR 3, dont le bulletin de fin de soirée sera diffusé normalement vers 22 heures. Aucun changement n'est prévu sur TF 1.

ARTS ET SPECTACLES

...éma

...uatre rencontres d'Avignon

...s rencontres cinémato- ...ues d'Avignon organisées ...acques Robert proposent ...année, du 15 juillet au ..., quatre grands ensem- ...: Cinéma soviétique » (du ...1 juillet), « Cinéma qué- ...» (du 23 au 26 juillet), ...mage à John Ford » (les ...3 juillet et du 27 juillet ...oût), « Jazz et cinéma » ...au 8 août).

... semaine du cinéma ...ue, organisée par la ...« la Nouvelle Critique » ...gt-cinq films environ, ... tous inédits — suivra ...rections :

...ons d'histoire » regroupe ...ms comme « les Komso- ..., la tête de l'électrifica- ...d'Esfir Choub (1932), ...r documentaire tourné en ...S. en son direct, « le Sel ...anetie », de Kalatozo ...et « l'Accordéon », de ...enko (1936), comédie mu- ...sur la lutte idéologique à ...ipagne au moment de la ...ivisation des terres.

...ommage à V. Choukchine ...hier rouge », « Un gars ...ça »), réalisateur mort ...ernier, permettra de dé- ...r ses cinq films, inédits ...ance.

... panorama des cinémas ...ques contemporains réu- ...les films inédits de Kir- ...d'Ouzbékistan, d'Arménie, ...orgie.

...e sont des cinéastes qué- ...et des membres du ...culturel de la Belle ...ce qui ont réalisé la sélec- ...es films présentés à Avi- ... Il y aura, tout exotisme ... des courts, des moyens et ...ngs métrages qui tenteront ...ndre compte de la réalité ...ogique québécoise, de 1947 ...5, films de Pierre Patry, ...el Brault, Bernard Gosselin, ...çois Brault, Pascal Gelinas, ...ré Forcier, Arthur Lamothe ... Jean-Pierre Lefebvre. Les ...films tournés par Lamothe ... les Indiens Montagnais ...des documents exception- ...extraits d'une fresque de ...heures.

L'hommage à John Ford ...nté par Henri Langlois, ...aire général de la Ciné- ...èque française, comporte ...-cinq titres, dont une ...douzaine de muets, et plu- ...films qui n'ont pas été vus ...ance depuis trente ans.

...La sélection des films de ...avec les plus grands mu- ...s américains, a été réalisée ...à un collectionneur, John ..., et aux Pacific Film Ar- ... de San-Francisco. Du ...des origines, au style ...», avec deux grands « en- ...es » consacrés à Duke ...ton et à Louis Armstrong. ...norama sera impression- ... même s'il n'est pas ...stif. Et il ne peut pas ... — M. E.

...me Lili Kosma est morte ré- ...ent à Nice, à l'âge de quatre- ...-quatre ans. Professeur au ...vatoire de Strasbourg, elle ... des leçons à la Schola can- ... et fut la collaboratrice de ...mari, le compositeur Joseph ...a.

Festivals

« Elisabeth reine d'Angleterre » de Rossini, à Arles

Le Festival d'Aix-en-Provence tente cette année une expérience de décentralisation plus poussée que par le passé, qui pourrait être l'amorce d'une politique de régionalisation des festivals, prônée par le secrétariat d'Etat à la culture et la caisse des monuments historiques. Au lieu de construire à Aix, qui ne possède que le théâtre de la cour de l'Archevêché (1 200 places), un édifice de plein air, tout neuf, et à grands frais, pourquoi ne pas utiliser ceux qui existent dans la région et, notamment, le théâtre antique d'Arles (qui doit contenir de 2 000 à 3 000 personnes), celui d'Orange (8 000 places) étant réservé aux grandes productions de classe internationale ?

C'est pourquoi le Festival d'Aix présentait vendredi soir, en coproduction avec le Festival d'Arles et l'Opéra du Rhin, un opéra bien délaissé de Rossini, *Elisabeth reine d'Angleterre*, dans le décor de colonnes romaines que domine le clocher de Saint-Trophime. Point d'autre raison, sans aucun doute, que d'offrir un public nombreux à Montserrat Caballe, car la nuit arlésienne ne rappelle guère les nocturnes brumeux de la tour de Londres. Mais, sans la Caballe, aurait-on eu l'idée d'aller rechercher l'*Elisabeth* de Rossini ?

Car seuls les amateurs de fioritures de cette « *écriture ornementale pleine de trilles élégants et de difficultés techniques* » — par laquelle Rossini, selon Charles Pitt, flattait les *dilettanti* du San Carlo de Naples en 1815 — seront ravis de cette représentation, comblés par Montserrat Caballe, dont la voix prestigieuse détaille toute cette virtuosité vocale avec une aisance confondante, qui culmine dans son air final roucoulant et sanglotant en divines demi-teintes.

Ceux pour qui le chant est d'abord expression intime, exhalaisons de l'âme, en seront pour leurs frais. Point de musique plus conventionnelle, plus extérieure, plus écrite pour l'unique gloire des chanteurs, mis à part peut-être un bel air de Mathilde (la vibrante Valérie Masterson, à la voix légère et sensuelle), son duo à l'unisson avec Elisabeth et le quatuor du renoncement, où les sentiments divers s'expriment avec une réelle émotion.

Pour le reste, on s'amusera à reconnaître dans cet *opera seria* des effets qui nous paraissent bouffons parce que Rossini les a transposés sans modifications ou presque, l'année suivante, dans *le Barbier de Séville*, à commencer par l'ouverture (empruntée déjà à un opéra précédent) et les fameuses vocalises de Rosine « *Una voce poco fa* ».

Mais il restera à supporter des heures de musique plate et vide, sur un livret qui ne brille guère par l'imagination : la grande Elisabeth condamne son favori Leicester quand elle apprend son mariage secret avec Mathilde, la fille de Marie Stuart ; puis elle lui pardonne et réunit les deux époux, restant seule avec sa mission : assurer la gloire du royaume.

La mise en scène de Jean-Claude Auvray n'est guère inspirée par cette suite de tableaux historiques sans originalité. Le dispositif de Bernard Arnould est adroit cependant, avec cette espèce de « boîte » centrale d'où la reine domine le drame en effigie ou en personne, tandis que des panneaux pivotants plantent les décors. De là à parler de « théâtre élisabethain », il y a une marge. Et les tréteaux sont sans cesse remplis et vidés par des soldats, des manants ou des courtisans dont les défilés sont dépourvus d'intérêt. Les attitudes sont aussi conventionnelles que la musique et que les costumes (de la Scala de Milan), rigoureusement historiques.

Trois ténors de qualité entourent la *diva*, Gösta Winberg (Leicester), qui a le tort de vouloir passer en force dans un registre trop aigu pour lui, Ugo Benelli (Norfolk), qui vocalise mieux (malgré quelques écarts de justesse) qu'il ne dissimule son emploi de traître, et Jean Dupouy (Guglielmo). Les chœurs de l'Opéra de Monte-Carlo et de l'Opéra du Rhin paraissent un peu hésitants, comme l'Orchestre de Strasbourg, d'une cohésion souvent approximative mais dont la sonorité cotonneuse est due sans doute au plein air. La direction de Gianfranco Masini s'adresse surtout aux chanteurs.

Seule la voix de Montserrat Caballe atteint à la plénitude et la nuit d'été ne peut éteindre le scintillement de ce timbre parfait.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 13, 25 et 28 juillet.

● *M. Jean Montaldo*, auteur d'un ouvrage sur le vol du fichier des téléspectateurs intitulé « Dossier O.R.T.F., tous coupables », nous prie de préciser qu'il collabore au *Quotidien de Paris*, à *Paris-Match*, au *Point* et à *Parents*, et non plus à l'hebdomadaire *Minute*, comme cela a été indiqué par erreur dans *le Monde* du 11 juillet.

Musique folk à Montreux

(Suite de la première page.)

Rory Gallagher a joué à Montreux sans son groupe, sans même une rythmique. Seul, avec une guitare et une mandoline acoustiques, interprétant et chantant le blues dans le style hargneux qui est le sien. D'autres Irlandais lui ont succédé : les Chieftains, sept musiciens entre trente-cinq et cinquante ans, qui apportent avec eux une musique enracinée depuis plus d'un millénaire dans leur pays, qui est le cœur même de celui-ci, le sang, une musique qui a été transmise oralement, qui est le besoin d'exprimer des forces, qui est grave, joyeuse, déséquilibrée, qui a une ligne mélo-

Les Chieftains ne sont pas passés, comme les Planxty, par le folk-song américain. Ils n'ont jamais quitté la source de leur musique, cette manière de partager, d'écouter l'autre, de lancer un thème et d'entraîner avec soi le groupe, ils ont gardé leur spontanéité, on voudrait dire leur fraîcheur d'âme. Ce fut le grand moment de cette première partie du Festival de Montreux. On se serait cru transporté dans un village, du côté de Galway ou de Cork, en Irlande.

CLAUDE FLÉOUTER.

En bref

Expositions

Rembrandt à Nice Bonnard chez Maeght

« Rembrandt et la Bible » au musée Message biblique Marc-Chagall, à Nice ; « Pierre Bonnard dans sa lumière » à la Fondation Maeght : deux grandes expositions d'été ont été inaugurées samedi.

Les responsables des collections publiques, qui ont organisé l'exposition Rembrandt, ont choisi d'éclairer le caractère visionnaire et spirituel de l'œuvre du maître, en accord avec l'esprit de la donation de Marc et de Valentina Chagall. Ils ont rassemblé l'essentiel des eaux-fortes composées sur l'Ancien et le Nouveau Testament. Plus de cent gravures sont ainsi proposées, grâce aux envois de quelques-uns des grands cabinets d'estampes européens (Bibliothèque nationale, collection Dutuit, Institut néerlandais, cabinets de Berlin, Dresde, Genève, Amsterdam et Rotterdam, collection Kornfeld).

La Fondation Maeght, à Saint-Paul-de-Vence, a regroupé cent quarante peintures et dessins de Bonnard. L'exposition a nécessité des prêts exceptionnels, et le concours de plusieurs pays, comme pour l'exposition André Malraux en 1973. Le gouvernement soviétique a prêté trois œuvres majeures du musée de Leningrad ; les musées américains de Boston, New-York et Chicago notamment, ont aussi envoyé des œuvres.

Les deux expositions dureront jusqu'à la fin du mois de septembre. — G. B.

Samedi 12 - Dimanche 13 et matinée du lundi 14 juillet

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Ariane et Barbe-Bleue (sam. 20 h. ; lundi 14, 14 h. matinée gratuite).
Comédie-Française : On ne saurait penser à tout ; le Malade imaginaire (sam. 20 h. 30, dim. 14 h. 30 et 20 h. 30 ; lundi 14 h., matinée gratuite).

Les salles municipales

Le Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam., 15 h. 30 et 20 h. ; dim., 15 h. 30) ; Dimitri, clown (sam., 21 h., dernière) ; Pop au Carré-Bachdenkel (dim. 21 h.).

Les autres salles

Cartoucherie de Vincennes. Théâtre de la Tempête : Dommage qu'elle soit une putain (sam. 20 h. 45, dim. 16 h.). — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam. 20 h. 30, dim. 15 h. et 20 h. 30).
Charles-de-Rochefort : Plus on est de fous, plus on rit (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45)
Comédie des Champs-Elysées : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Cour des Miracles : La golden est souvent farineuse (sam. 20 h. 30) ; Elle, elle et elle (sam., 22 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim. 15 h. et 21 h. ; lundi 14, 15 h.).
Essaïon : l'Ecole des femmes (sam., 20 h. 30) ; le Petit Chaperon rouge (sam., 22 h. 30).
Galerie 55 : On purge bébé et Bonjour Monsieur Courteline (sam., 21 h.)
Gymnase : le Saut du lit (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Lucernaire : les Chaises (sam. et dim. 20 h. 30) ; Sade (sam. 18 h. 30 et 22 h. 15, dim. 18 h. 30).
Michodière : Hommage à Pierre Fresnay (voir cinéma-festivals).
Mouffetard : les Grandes Invasions barbares du Ve siècle (sam. et dim. 20 h. 30 ; les Causeries de Sherlock Holmes et du docteur Watson (sam. et dim. 22 h.).
Le Palace, petite salle : Angel (sam. 20 h. 30).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam. 20 h. 30 ; dim. 15 h., dernière).
Poche-Montparnasse : le Premier (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : Certains aiment le show (sam., 20 h. 45, et dim., 18 h.).
Tertre : Corruption au palais de justice (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30 et 20 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : le Cracheur de phrases (sam. et dim., 19 h.) ; le Presse-Purée des Destaing (sam. et dim. 20 h. 30) ; Musique folklorique martienne (sam. et dim. 23 h.).
Théâtre de la Cité internationale, Maison portugaise : Serafim Ponte Grande, en français (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Présent : Ah bon ! (sam. et dim. 20 h. 30). — Ranch : les Créanciers ; l'Ours (sam. 20 h. 30, et dim., 17 h.).

Les théâtres de banlieue

Sceaux, orangerie du château : Académie Loka-Bharati, direction N. Choudhury, ballet populaire de l'Inde (sam. 17 h. 30, dim. 17 h. 30) ; Gheorge Zamfir et son orchestre roumain (lun. 14 à 17 h. 30).
Fontainebleau, église Saint-Louis : Orchestre de l'Académie internationale de violon et de musique de chambre, direction Helen Quach (Mozart, Bach, Barber, Grieg) (sam. 20 h. 30).
Fontainebleau, cour ovale du château : S. Snitkovsky, violon, et Eleonora Josiovitch, piano (Vittali, Beethoven, Szymanowski, Prokofiev, Ravel) (lun. 14 à 18 h.).

Le cirque

Cirque Gruss (voir Nouveau Carré, salles municipales).
Cirque de Paris, Jardin des Tuileries, à 15 h. 30 et 17 h.

Les concerts

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano, et le trio Revival (Bach) (sam., 20 h. 15).
Eglise de la Madeleine : J. Havard de La Montagne, orgue (Vivaldi, Bach, Krebs, Franck) (sam. 17 h. 45 ; dim. 12 h. 15 et 17 h. 45).

Festival du Marais

Hôtel Donon : Une femme de tôle, ou la Guimbarde (sam. 21 h., dernière).
Eglise Notre-Dame des Blancs-Manteaux : Deller Consort (chant grégorien) (sam. 21 h. 15).
Hôtel de Lamoignon : Cora Vaucaire (sam. 21 h.).
Caves de l'Hôtel de Beauvais : Jean Martin (sam. 20 h. 30).
Notre-Dame de Paris : Jean Staüdt (dim. 17 h. 45).

Festival du Louvre

Cour Carrée : la Belle au bois dormant, ballet (sam. 20 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam. 15 h. : la Chine, de M. Antonioni ; 18 h. 30, le Cuisinier de Ludwig, de H.-J. Syberberg ; 20 h. 30 : le Vent des Aurès, de M. Lakhdar Hamina ; 22 h. 30 : Chappaqua, de C. Rooks. — Dim. 15 h. : Dada et surréalisme ; 18 h. 30 : l'Age d'or, de L. Bunuel ; 20 h. 30 : Un ange passe, de Ph. Garrel ; 22 h. 30 : Rashomon, de A. Kurosawa.

Les exclusivités

AGUIRRE OU LA COLERE DE DIEU (all., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marais, 4e (278-47-86).
ALOISE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Olympic, 14e (783-67-42).
ANTHOLOGIE DU PLAISIR (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Marotte, 2e (231-41-39) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA BALLADE SAUVAGE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
BELLADONNA (Jap., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
CE CHER VICTOR (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LA CAGE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) : France-Elysées, 8e (225-19-73) ; Maxéville, 9e (770-72-87) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98).
CLAUDINE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 20 h. et 22 h. 15.
LES DEUX MISSIONNAIRES (It., v.o.) : Ermitage, 8e 359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (734-20-70) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29).
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr., **) : La Clef, 5e (337-90-90), Ermitage, 8e (359-15-71), Miramar, 14e (326-41-02), Helder, 9e (770-11-24), Scala, 10e (770-40-00), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Liberté-Club, 12e (343-01-59), Magic Convention I, 15e (828-20-64).
LA FAILLE (Fr.) : Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Saint Germain-Studio, 5e (033-42-72), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Marignan, 8e (359-92-82).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40), Royal Passy, 16e (527-41-16) ; v fr. : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Templiers, 3e (272-94-56), Plaza, 8e (073-74-55).
INDIA SONG (Fr.) . Le Seine, 5e (325-92-46), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'INTREPIDE (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (742-60-33), Gaumont-Sud, 14 (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96)
LENNY (A., v.o.) : Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; v.fr. : Maxeville, 9e (770-72-86).
KAFR KASSEM (Lib., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Athéna, 12e (343-07-48), Templiers, 4e (272-94-56).
LOS CACHOROS (Mex., v.o.) . Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES ORDRES (Fr.) 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Mercury, 8e (225-75-90), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Wepler, 18e (387-50-70), Danton, 6e (326-08-18), Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Victor-Hugo, 16e (727-49-75).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Rex, 2e (236-83-93).
PROFESSION REPORTER (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Bergère, 9e (770-77-58).
SEUL LE VENT CONNAIT LA REPONSE (Fr.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).

Les films nouveaux

TEMOIN A ABATTRE, film américain de Enzo G. Castellari V.o. : Balzac, 8e (359-52-70). V.f : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
FAR-WEST STORY, film italien de Segio Corbucci. V.o. : George-V, 8e (225-41-46). V.f. : Max Linder, 9e (770-40-04) ; Moulin Rouge, 18e (606-63-26) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-42-17) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (580-03-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SIX MINUTES POUR MOURIR (A., v.o.) : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
SPECIALE PREMIERE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
TOMMY (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 15e (326-22-17) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29).
TREMBLEMENT DE TERRE (A., v.f.) . Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Angl., v.o.) ; Concorde, 8e (359-92-84), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
VA TRAVAILLER VAGABOND (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VILLA DES DUNES (Fr.), Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
VIOLENCE ET PASSION (It., vers. angl.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE VOYAGE FANTASTIQUE DE SINBAD (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82), Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Les rééditions

SPARTACUS, film américain de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas et Laurence Olivier
V.O. : Colisée, 8e (359-29-46).
V.F : Français, 9e (770-33-88), Caravelle, 18e (387-50-70), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Convention, 15e (797-02-74).
NEVADA SMITH, film américain de H. Hataway, avec Steve McQueen et Karl Malden.
V.O. : Elysées Cinéma, 8e (225-37-90), Cluny Ecoles, 5e (033-20-12).
V.F. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde (6e) (633-08-22), Mistral, 14e (734-20-70).
LE VOLEUR, film français de Louis Malle, avec J.-P. Belmondo.
Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75).

Les grandes reprises

AU CŒUR DE LA NUIT (A., v.o.) : Arlequin, 6e (548-62-25).
CABARET (A., v.o.) : Dominique, 7e (551-04-55).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Panthéon, 5e (033-15-04) ; v.f. : PLM St-Jacques, 14e (589-68-42).
CHERIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
CHINATOWN (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
LES FRAISES SAUVAGES (Suéd., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).
KEEP ON ROCKIN (A., v.o.) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action République, 11e (700-51-33).
LA MOUCHE NOIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) (70 mm) : Kinopanorama, 15e (306-50-50)
LA NUIT DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) : Le Styx, 5e (633-08-40).
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-40-04) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Luxembourg, 6e (633-97-77)
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; v.f : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Vendôme, 2e (073-97-52).
SENSO (It., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) ; v.f. : St-Lazare-Pasquier, 8e (387-58-16) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Les Nations, 12e (343-79-17).
SHERLOCK JUNIOR (A.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; 14-Juillet, 11e (700-51-13) (relâche le 14).
UN ETE 42 (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les festivals

HOMMAGE A JEAN RENOIR. — André-Bazin, 13e (337-74-39) : la Bête humaine (dim.).
CLINT EASTWOOD (v.f.). — Palais des Glaces, 10e (607-49-93) : Magnum Force (sam.) ; Inspecteur Harry (dim.).
J. ROUCH : Olympic, 14e (783-67-42).
LE PANTHEON 75. — Olympic, 14e (783-67-42) : A Bigger Splash (sam.) ; la Cousine Angélique (dim.).
QUARANTE CHEFS-D'ŒUVRE DU CINEMA FRANÇAIS. — Artistic Voltaire, 11e (700 19-15) : Angèle (sam.) ; la Règle du jeu (dim.).
JEAN VIGO. — Le Seine, 5e (325-92-46) : 12 h., 14 h. 10, 16 h. 20, 18 h. 30 : l'Atalante ; 13 h. 20, 15 h. 30, 17 h. 40 : Zéro de conduite.
F. ASTAIRE-G. ROGERS (v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Amanda (sam.) ; Swing Time (dim.).
E. ROHMER. — Noctambules, 5e (033-42-34) : l'Amour l'après-midi (sam.) ; le Genou de Claire (dim.).
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.). — Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Un dimanche comme les autres (sam.) ; Love (dim.).
J. BOORMAN (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Délivrance (sam.).
BILLY WILDER (v.o.). — Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Irma la Douce (dim.).
E. KAZAN (v. o.). — Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) : l'Arrangement (sam.) ; Viva Zapata (dim.).
HOMMAGE A PIERRE FRESNAY. Théâtre de la Michodière, 2e (742-95-22), 16 h. 30 et 20 h. 30 : les Trois Valses ; 18 h. 30 : la Valse de Paris (sam.).

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Les élus de Lyon, Marseille et Lille-Roubaix-Tourcoing sont invités à élaborer des « chartes de régions urbaines »

*De nombreux dossiers régionaux ont été examinés par le comité interministériel d'aménagement du territoire, réuni le 11 juillet 1975 sous la présidence de M. Jacques Chirac. Outre le plan d'urgence pour la Corse (*le Monde *du 12 juillet), le gouvernement a pris d'importantes mesures relatives à l'aménagement touristique de certaines façades maritimes, à la décentralisation d'établissements supérieurs et à l'organisation de grandes régions urbaines.*

Les décisions ont été commentées au cours d'une conférence de presse par MM. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, et Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités.

● **Les façades maritimes.**

Trois dossiers étaient à l'ordre du jour : la mission interministérielle d'aménagement de la côte aquitaine a été prolongée jusqu'en 1980. Désormais son action devra surtout favoriser le tourisme social et veiller à la protection de la nature. Elle interviendra en outre dans les Pyrénées-Atlantiques et notamment sur la côte basque. Ses responsables estiment qu'ils auront besoin d'ici à 1980 d'une enveloppe de crédits de 500 millions de francs environ. La constitution de onze réserves naturelles (4 000 hectares) a été décidée.

Pour le Languedoc-Roussillon, la mission est prolongée de trois ans. Il y a maintenant huit stations nouvelles en construction, et les premières tranches de travaux devraient procurer une capacité de 162 000 lits (100 000 sont déjà disponibles) ; 3 800 à 4 000 logements sont vendus chaque année. L'objectif des pouvoirs publics va tendre à prolonger les effets de ces équipements touristiques vers l'arrière-pays. Il faut aussi conserver dans ces stations une activité en dehors des périodes d'été. Pour cela, il sera nécessaire de maintenir un seuil de population d'au moins trois mille résidents permanents (il n'y en a que deux mille cinq cents à La Grande-Motte).

● **Les régions urbaines.**

M. Poniatowski et la délégation à l'aménagement du territoire étudient une politique particulière d'aménagement pour les cités « millionnaires » et notamment pour les trois métropoles Marseille-Aix, Lyon et Lille-Roubaix-Tourcoing. Le but est d'éviter que ne se produise dans ces grandes villes l'urbanisation désordonnée et incontrôlée des banlieues, à l'image de ce qui a caractérisé la croissance anarchique de la région parisienne depuis une vingtaine d'années. Les régions urbaines regrouperont toutes les communes qui sont dans l'aire d'influence directe de la ville principale, sur un rayon de 30 à 50 kilomètres. La politique d'aménagement, la localisation des activités, les espaces verts, la délimitation des zones agricoles, la politique foncière, les transports, devraient être de la compétence des conseils de région urbaine composés de responsables locaux élus par la population. Ces choix feraient l'objet d'une charte présentée aux assemblées régionales puis au gouvernement. Des aides particulières de l'Etat seront alors accordées pour favoriser l'application de ces chartes.

D'autre part, des mesures s'inspirant du système des redevances ou de l'agrément en vigueur dans la région parisienne pourraient être appliquées dans ces grandes régions urbaines de province pour mieux orienter la localisation des industries ou des bureaux, en fonction des besoins.

● **L'enseignement supérieur et la recherche.**

Plusieurs décisions de décentralisation ont été prises :

— LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS, qui relève du Conservatoire national des arts et métiers (C.N.A.M.), va être transféré à Auxerre (Yonne) et deviendra un établissement public à caractère industriel et commercial. Le terrain sera acquis cette année. L'Institut d'informatique d'entreprise du C.N.A.M. sera implanté à Valbonne, près d'Antibes (Alpes-Maritimes).

— Une « antenne » de l'Ecole nationale des ponts et chaussées va être installée à Aix-en-Provence, en association avec l'université Aix-Marseille III. Celle de l'Ecole supérieure d'électricité à Rennes va être développée.

— Le laboratoire d'anthropologie physique du Collège de France va être installé à Toulouse en association avec le C.N.R.S. et l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

— LA BIBLIOTHEQUE NATIONALE va s'étendre en province : la bibliothèque nationale de prêts sera décentralisée au Mans ; un centre de conservation des nouveaux médias sera créé à Redon (Ille-et-Vilaine) et un atelier de restauration de livres anciens à Auxerre. Des fonds de documentation scientifique pour les étudiants et chercheurs vont être développés à Lyon et à Strasbourg.

D'autre part, les universités parisiennes devront présenter au comité de décentralisation leurs porgrammes de construction. Le comité n'autorise d'extension que dans les villes nouvelles de la région parisienne. D'ores et déjà, l'Institut national des langues orientales vivantes va être transféré à Marne-la-Vallée.

Enfin, la différence de subventions de fonctionnement entre les universités de Paris et celles de province va être réduite. Pour favoriser une répartition plus équilibrée des étudiants, les conditions d'inscription dans les universités parisiennes vont être rendues plus strictes ; au contraire, on facilitera l'inscription dans les établissements provinciaux moins « chargés ».

● **L'organisation des grands chantiers.**

Pour Calais-Dunkerque, Fos, les villes nouvelles, « les coups sont partis » et plusieurs « bavures » au plan de l'emploi, du logement ou des conditions de vie ont pu être constatées. Il s'agit aujourd'hui pour l'usine Eurodif, au Tricastin, et demain sur les sites des centrales nucléaires, d'organiser des chantiers exemplaires. Dans ce but des règles précises et permanentes seront fixées à propos de la programmation des logements et des services publics essentiels (P.T.T., formation permanente, Sécurité sociale).

D'autre part, le gouvernement demande que soit créée, sur chaque grand chantier, une « association inter-entreprises » qui sera responsable de la gestion des logements et chargée de mettre en place des services communs à tous les travailleurs.

● **Les villes moyennes.**

Quatre contrats ont été approuvés par les pouvoirs publics qui concernent les villes d'Alençon, Dole, Fougères et Châteauroux. Il s'agit, par exemple, de favoriser par des subventions spéciales les conditions de vie dans les grands ensembles d'habitation (Alençon) ou d'améliorer les équipements sportifs pour des rencontres internationales juniors (Dôle).

● **L'utilisation des voies ferrées déclassées.**

Pour des raisons de rentabilité, la S.N.C.F. est amenée périodiquement à « déclasser » des lignes. Par exemple, en février dernier, elle a fermé quarante-sept tronçons, soit 450 km. Qu'en faire ? On peut les utiliser, par exemple, pour le transport d'énergie, les gazoducs, les lignes à haute tension, les pistes cyclables ou les chemins équestres. Dans cette optique, une subvention de 50 % pourra être octroyée aux départements afin de racheter ces voies et les transformer, soit en réserve foncière, soit en chemins de promenade.

● **Des crédits du Fonds d'intervention pour l'aménagement du territoire et du Fonds d'aide à la décentralisation.**

De nombreuses subventions ont été décidées par le gouvernement, qui portent notamment sur l'animation culturelle à Bordeaux, Strasbourg et Chambéry, les équipements ruraux dans le pays de Redon, le tourisme social en Gironde, dans les Pyrénées-Atlantiques et dans le Morbihan, des aménagements routiers à Draguignan, des zones industrielles dans le Var et dans le Morbihan.

PARIS-AJACCIO : DIALOGUE DE SOURDS

Le conseil régional de la Corse avait manifesté, le 4 juillet, son « aspiration profonde à l'exercice de responsabilités régionales plus authentiques » et avait souhaité bénéficier, en priorité, de ce « changement fondamental ». Le succès de « la charte du développement économique » de l'île reposait, à son avis, sur la levée *de ce préalable politique. C'était clair.*

Le ministre de l'intérieur a confirmé, le 11 juillet, l'intention du gouvernement de « faire un effort financier particulier en faveur de la Corse » et du... Massif Central. Mais il n'est pas question de renforcer le pouvoir régional à Ajaccio. « Le régime qui s'applique en France s'applique également en Corse », a précisé M. Michel Poniatowski. C'est net.

Il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre. Gavés de crédits mais insatisfaits sur le fond, les Corses n'ont sans doute pas fini de faire parler d'eux.

J.-J. B.

LE CONSEIL RÉGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS DEMANDE UN SUPPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES CENTRALES NUCLÉAIRES.

(De notre correspondant.)

Lille. — Le conseil régional du Nord-Pas-de-Calais, réuni le vendredi 11 juillet sous la présidence de M. Pierre Mauroy député et maire socialiste de Lille, vient d'exprimer un avis très mesuré sur l'installation des centrales nucléaires. Il est vrai qu'une centrale, celle de Gravelines, est déjà en chantier.

Après avoir réclamé un plan énergétique d'ensemble, intégrant les énergies anciennes (charbon notamment), le conseil a subordonné l'extension de l'unité de Gravelines — de 500 à 1 000 mégawatts — et la création de nouvelles centrales, à une connaissance plus complète des conséquences sur le milieu marin, à une confrontation des programmes français, belges, néerlandais et britanniques, et à des garanties sur le traitement des déchets.

Le conseil régional récuse les sites de Dannes et d'Oye-Plage (Pas-de-Calais) prévus dans le plan gouvernemental.

« STOCK » DE LIGNES TÉLÉPHONIQUES DANS LE VAL-DE-MARNE ET PÉNURIE DANS LES CAMPAGNES.

La direction du central téléphonique de Gravelle qui dessert les communes de Saint-Maur-des-Fossés et de Joinville-le-Pont (Val-de-Marne) fait savoir qu'elle est en mesure de satisfaire, d'ici à la fin de l'année, un millier de demandes d'abonnement.

Alors que le département du Val-de-Marne souffre comme toute la banlieue d'un sous-équipement manifeste, cette abondance peut choquer. Elle s'explique par l'augmentation de la taxe de raccordement qui est passée le 1er janvier 1975 de 500 F à 1 100 F. Cette hausse décourage nombre de demandeurs de téléphone, au moment où la crise pèse sur les budgets des ménages.

A l'opposé, on constate une poussée de la demande dans les zones rurales. Ce phénomène a été provoqué par la suppression des avances remboursables qui étaient exigées jusqu'au 1er janvier dernier.

Le nombre des demandes en instance continue de se maintenir au même niveau : le 1er mai dernier, on en dénombrait, en France, 1 182 786.

POINT DE VUE

La mer en question

par LOUIS LE PENSEC (*)

L'Islande vient de faire savoir qu'elle avait décidé, de faç irréductible, d'étendre unilatéralement ses limites de pêche de à 200 milles à partir du 15 octobre. On sait que l'Islande tire l'ess tiel de ses richesses économiques de la pêche.

Plusieurs Etats, qui ont l'habitude de capturer des poissons da les parages de l'Islande, ne manqueront pas de s'inquiéter de décision de ce pays, qui pourrait servir d'exemple à plusieurs aut nations, sur les continents africain et sud-américain notamme avant que se réunisse, l'an prochain, la quatrième session de conférence de l'ONU sur le droit de la mer.

Après New-York en 1973 et Caracas en 1974, la conférence des Nations unies sur le droit de la mer vient d'achever à Genève sa troisième session sans qu'un accord ait pu intervenir entre les quelque cent cinquante pays représentés.

Les socialistes suivent avec une *particulière attention* les développements de cette conférence dont ils mesurent l'importance pour l'avenir et la sécurité du monde. L'enjeu de cette conférence est, en effet, considérable, original et exemplaire :

— Considérable puisque, en fin de compte, il s'agit de participer au nouvel ordre économique mondial par un partage équitable des ressources marines de nature minérale, situées hors des zones soumises aux juridictions nationales.

— Original, puisque la mer en est l'objet. La liberté des mers était jusqu'alors l'un des grands principes qui servaient l'intérêt des seules puissances maritimes. *Cette liberté de* circulation étendue à l'exploitation des fonds marins aurait permis aux *Etats disposant d'une technologie* avancée d'accéder aux immenses richesses océaniques et d'en tirer de substantiels profits. La mer libre était, en réalité, un domaine réservé aux plus riches. Pour nous socialistes, il n'est point de liberté sans justice.

— Exemplaire, puisque les pays pauvres, prenant conscience de leurs *droits, veulent briser cette fatalité* oppressive. La conférence sur le droit de la mer révèle la nature et l'ampleur des tensions qui opposent pays industrialisés et pays en voie de développement.

La majorité des pays du tiers-monde demandent que la limite des eaux territoriales soit portée à 12 milles, que soient étendues à *200 milles les limites de la zone* économique exclusive et que les fonds marins, patrimoine commun de l'humanité, fassent l'objet d'une exploitation directe contrôlée par une autorité internationale à laquelle seraient confiés notamment des pouvoirs étendus de régulation et de répartition des ressources. Ces pays entendent ainsi protéger leur avenir *et se garantir contre une exploitation* dont ils seraient exclus. Mais, si ces pays peuvent juridiquement « borner » leur territoire, ils n'ont pas dans les faits, les moyens techniques d'exploiter ce territoire. Ces moyens appartiennent aux puissances industrialisées.

Les pays industriels ont, pour les plus grands d'entre eux, une avance technologique leur permettant, dans un proche avenir, d'exploiter les richesses marines. Mais ces pays, pour la plupart, sont également des puissances militaires. Dans l'ordre des priorités, l'argument stratégique a été déterminant dans la négociation. Il ne pouvait être question pour c pays que dans les détroits, où n malement s'exerçerait la souveraine des pays riverains, soit retenue la n tion de passage inoffensif qui aur notamment contraint les sous-mari nucléaires à faire surface et à art rer leur pavillon. Tout au long de conférence, le poids des super-pu sances a été manifeste soit direc ment, soit par pays interposés. C pays contestent par ailleurs les p positions des pays du tiers-mon relatives aux pouvoirs de l'autor internationale sur les fonds mari *Bien qu'ayant reconnu le caracté* de patrimoine commun de l'human à ces fonds, les pays industrialis demandent que l'autorité chargée la gérer ne dispose que de pouvo limités, d'attribution de permis d'e ploitation et de perception des dro par exemple.

Dans ce contexte, que dire de position de la France, sinon que *gouvernement n'a pas cru dev* l'exposer officiellement devant l'o nion ? Il est vrai que la déclarati française à Caracas a été jug comme réactionnaire et a heurté l pays en voie de développement q attendaient de notre part une attitu plus fraternelle.

Avant la prochaine session qui de se tenir à New-York en 1976, il es *à notre sens, du devoir du gouvern*ment, compte tenu de l'importanc du sujet :

— De préciser le degré de par cipation de notre pays aux travau de la conférence :

— De faire connaître son point d vue sur les trois textes unifiés pr sentés par les présidents des com missions, textes qui serviront de bas *à la prochaine phase de travaux ;*

— D'indiquer si l'industrie fra çaise est en mesure de se livrer *l'exploitation des fonds marins san* être à la merci de sociétés étrangè res ;

— D'envisager les conséquences pour la politique navale française d défense, de la future convention, e d'en informer le Parlement

Il nous paraît aussi indispensabl de faire le point sur la politique fran çaise en matière de pêche hauturière

De même, il convient que le pou voir prenne une initiative en Méditer ranée, avant la réunion de New-York en vue de concerter les positions e de tenter une approche régionale de problèmes du droit de la mer don la solution est nécessaire à la coopé*ration méditerranéenne.*

Devrons-nous attendre la conférence de New-York pour que le chef de l'Etat et le gouvernement mettent enfin en pratique leurs grandes déclarations sur le destin généreux et la vocation maritime de la France et sur son souci de promouvoir un nouvel ordre économique mondial ?

(*) Député socialiste du Finistère.

CIRCULATION — PARIS-MARSEILLE AVEC LA CEINTURE DE SÉCURITÉ

La discipline au banc d'essai

Les Français partent en vacances ; les Français, comme par le passé, ont emprunté leur voiture et se sont dirigés vers les rivages et les campagnes de l'Hexagone. Ont-ils su assimiler les mesures que leur impose la nouvelle réglementation en vigueur sur les routes ? S'y conforment-ils ? Récemment, le Centre d'information civique (CIC) s'inquiétait de voir « les limitations de vitesse de moins en moins respectées sur les routes et autoroutes, et pratiquement pas dans les agglomérations », *cause majeure, selon le CIC, d'une recrudescence des accidents (*le Monde *du 9 juillet).*

Au terme d'un trajet-test Paris-Marseille par l'autoroute du soleil et Marseille-Paris par les nationales, effectué avant l'exode du 14 juillet, à quelles conclusions peut-on arriver ?

Porte d'Orléans, 7 h. 45. Piqués comme des chandelles au bord du trottoir, *uniformément culottés de* blue-jeans, les auto-stoppeurs sont au rendez-vous de la chance, garçons et filles résignés, un pouce mollement levé, le sac à terre. Pour n'avoir même plus à brandir le carton où s'inscrit la destination qu'ils espèrent, ils le portent pendu au cou.

Train encore modéré, 50, 70 kilomètres-heure maximum. Les rares ceintures qui n'avaient pas été bouclées dès l'embarquement le seront bien avant la sortie de Rungis : l'habitude du « petit clic » semble si bien prise à présent que l'on aura du mal à repérer, sur l'ensemble du trajet aller-retour — exception faite pour les occupants de véhicules d'un autre âge, — un seul conducteur, *un seul passager à l'avant qui n'ait* l'épaule barrée et serrée par sa sangle, du moins en apparence...

Derrière les vitres, des petits visages encore chiffonnés de sommeil, un museau de cocker qui hume un filet d'air. On s'installe, on fait son trou, on se cale dans son siège, on manœuvre des glaces. L'autoroute abandonne ses airs de périphérique du côté d'Orly. Ici, les choses deviennent sérieuses. Fini la ville.

Des Belges, caravaniers pour la plupart, comme leurs voisins néerlandais, beaucoup d Allemands nantis en général de fortes cylindrées, quelques Britanniques — *les plus disciplinés* de tous les automobilistes étrangers que nous aurons vus — *avec, noblesse oblige, une prédilection* marquée pour les monstres aquatiques, si l'on en juge par les cuirassés qu'ils traînent, hélice en panne, vers la grande bleue, des Parisiens, des provinciaux : les migrateurs en marche.

Quelques véhicules excessivement chargés, comme en témoigne un pare-chocs arrière trop près du sol (mais la remorque à bagages semble à présent l'emporter), plus encore de custodes totalement obstruées par *des paquets amoncelés, beaucoup* de galeries où trônent des vélos roues en l'air.

Quand tout va bien, trente à quarante minutes suffisent pour gagner le péage de Fleury : preuve évidente de la bonne marche des choses, on s'y contente d'afficher seulement trois guichets au vert en direction du sud. La carte perforée en poche, on va *traverser la forêt de Fontainebleau*, et céder à la tentation d'une pause-café dès Nemours. Le restop débite ses croissants et ses « grands crèmes » avec la régularité (et l'absence de sourires) d'une machine automatique. Ces voyageurs n'ont pas le choix, alors pourquoi faire assaut d'amabilité ?

La désinvolture atteint à son comble à Venoy-Soleil-Levant, quelques kilomètres après la sortie d'Auxerre-Sud. Depuis un mois, le Jacques-Borel s'est mis à l'heure du self-service. Même pour une simple tasse de café. Résultat, dix-sept minutes de queue — *et il n'y a pas affluence*, loin de là — sous un soleil piquant pour atteindre la caisse, où un jeune homme dans l'incapacité de rendre à chacun son dû de *monnaie*, faute de pièces de 5 centimes, se croit très spirituel en précisant *« que ça, ce n'est pas de sa faute, mais de celle de la Banque de France »* (sic).

Passons. Ou, plutôt, ne passons pas : après Beaune, le Relais de Bourgogne (P.L.M.) de Beaune-Tailly, *sait, lui, réserver aux automobilistes* un accueil digne de tous éloges. Efficacité, gentillesse, confort, qualité et, surtout, vaste choix, allant du repas en self-service (plats à partir de 8,50 F) au restaurant gastronomique...

Sagement

Aiguille calée à la vitesse autorisée, 130 kilomètres-heure, force est de reconnaître que peu de voitures nous dépassent. Il y a — il y a toujours eu, et il aura toujours — des inconditionnels de la vitesse, réglementation ou pas, qui fileront à *180 (ou plus). Mais, ils sont rares.* Quoi qu'il en soit, ils n'ont nulle raison de s'inquiéter : entre Paris et Marseille, *nous n'aurons vu en tout* et pour tout que deux fois deux motards roulant d'ailleurs dans le sens opposé. Et, de temps à autre, les panneaux « contrôle radar » dont on est en droit de se demander, du reste, s'ils ne sont pas seulement faits pour intimider plutôt que pour punir.

Mais à 130, nous dépassons pratiquement sans cesse nombre de voitures qui doivent observer une vitesse oscillant entre 100 et 110, sagement rangées *sur* la file de droite ou la file médiane.

« Pourquoi empruntez-vous les autoroutes ? » Unanimes, tous les conducteurs interrogés faisaient à peu de chose près la même réponse : *« Sécurité, tranquillité, garantie d'une moyenne satisfaisante... »* Il est de fait qu'à la vitesse actuellement autorisée on peut tenir, dans des conditions normales de circulation, une moyenne horaire de 100 à 105 kilomètres.

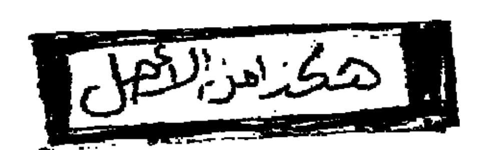
Pour aller d'Orange à Marseille (119 kilomètres), une heure et dix minutes. Mais, pour faire le trajet en sens inverse, par la route cette fois, il aura fallu deux heures vingt... Pourtant, nombre de personnes s'accordent à reconnaître *« qu'on s'ennuie sur l'autoroute »*. Et qu'elles préfèrent flâner par ces chemins qui *tournent, pénètrent dans les villages* en contournant l'église, et s'y attardent, font de l'œil aux fontaines, et s'offrent bien souvent le luxe d'une voûte de platanes. Même si leur moyenne en pâtit : *« Comment voulez-vous,* disait un Belge qui venait de Bruxelles, « uniquement par les petites routes », *découvrir un pays en ne quittant pas l'autoroute, ses usines à manger et ses haltes bondées ? Laissons l'autoroute aux gens pressés, vive les départementales ! »*

Autoroutes dangereuses ? *« Sûrement pas,* répond M. Peretti, chef de la subdivision d'exploitation des autoroutes à la direction de l'équipement des Bouches-du-Rhône, *le taux des accidents est moins élevé sur les autoroutes proportionnellement à celui qu'on enregistre sur les routes. »* Les Français roulent-ils trop vite ? *« J'irai même jusqu'à dire,* indique M. Ouvrard, directeur adjoint de l'équipement, *que je m'étonne de la docilité des conducteurs vis-à-vis des règlements actuels ! Et les accidents sont dus bien plus aux fautes de conduite (des déboîtages intempestifs, doublement interminables, lents qui s'obstinent à rester dans la file de gauche, et, surtout, non-respect d'un espacement suffisant entre les véhicules) qu'à une vitesse excessive... »*

« Toute une discipline à acquérir, comme le soulignait M. Christian Gérondeau, *directeur du service* national de la Protection civile, au micro d'un poste périphérique, *que les Français n'ont pas encore assimilée parfaitement, les autoroutes étant encore trop récentes en France. »*

« Les autoroutes ? C'est bien, ça va un moment, disait un conducteur, torse nu, qui faisait, près de son véhicule, capot levé, portières ouvertes, un brin de gymnastique, *mais tout le temps, pas question. Surtout à l'heure du casse-croûte, vous voyez ce que je veux dire... Alors, on panache, quoi. Un petit bout de ruban à péage, un petit bout à l'œil... »*

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.



CARNET

Mariages

– Mme veuve Jeannette Tête, née ...pson,
... Paul Freitas,
... la joie d'annoncer le mariage de ...s enfants
Jacqueline
et
Antoninus.
... invitent à assister à la cérémonie ... aura lieu le samedi 12 juillet ...5, à 15 heures, en la mairie de ...sy.

Décès

– On nous prie d'annoncer le ...s, dans sa soixante-dix-septième ...ée, du

...olonel Emmanuel ARTIGAUD,
...ficier de la Légion d'honneur,
...x de guerre 1939-1945 et T.O.E.

...a cérémonie religieuse et l'inhu...tion ont eu lieu le 5 juillet dans ...timité familiale.

...e la part de
...me Emmanuel Artigaud, son ...use,
...me Jeanine Artigaud,
... et Mme Jacques Artigaud,
...s enfants,
...atricia, Eric, Frank Artigaud et ... fiancée Dominique Emerit,
...s petits-enfants.
..., rue du Point-du-Jour,
...-Boulogne.
... avenue du Centre,
...-Le Pecq.

– Mme Marcel Grange,
...e docteur Yves Grange,
...me Diana Grange-Fiori,
...e docteur Albert Rendu,
...me Jean Blondeau,
... et Mme Michel Blondeau,
... la douleur de faire part du ...ès de

M. Marcel GRANGE,

...venu à Paris le 30 juin 1975, ...s sa soixante-seizième année.

– On nous prie d'annoncer le ...ès de

Mme Gabriel PAIN,
née Marguerite Guignard,

...venu le 11 juillet dans sa ...ante-dix-neuvième année.
...a cérémonie religieuse sera célé...e le 16 juillet, à 15 h. 30, en ...lise Saint-Urbain, à La Garenne-...ombes, place de la Liberté.
...e la part de
... et Mme Pierre Pain,
..., rue de Bizerte,
...5017 Paris,
31, avenue Charles-de-Gaulle,
...euilly-sur-Seine.

– Le Comité national, le bureau ... les membres du Centre d'études ... de recherches « Egalités et Liber...» ont la grande douleur de faire ...t du décès de leur président-fon...eur,

le Docteur Claude PEYRET,
député de la Vienne.

Remerciements

– Mme Elie Sednaoui,
M. et Mme William Sednaoui,
MM. Patrice et Olivier Sednaoui
...t la douleur de faire part du dé...s de leur époux, père et grand-père

M. E.R. SEDNAOUI,
chirurgien-dentiste
des facultés de Paris et Genève,
ancien chef de clinique
chargé de cours
à l'Ecole de chirurgie dentaire
et de stomatologie.

..., rue Blanche, 75009 Paris.
B.P. 4746 Beyrouth Liban.

Anniversaires

— Pour le neuvième anniversaire du décès de

Mme Georgette MARC-VINCENT,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Visites et conférences

LUNDI 14 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., gare de Poissy, Mme Oswald : « Poissy ». — 15 h., Versailles, gare Chantiers, Mme Pajot : « Versailles ». — 15 h., porche de l'église, Mme Thibaut : « L'abbaye de Saint-Germain-des-Prés » — 15 h., entrée de la basilique, Mme Vermeersch : « La basilique de Saint-Denis ».

Réunion des musées nationaux. — 10 h. 30 et 15 h., musée du Louvre : « Visite des chefs-d'œuvres des collections » (français et anglais).

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels du Marais illuminés » (A travers Paris). — 15 h., 93, rue de Rivoli : « Splendides salons du ministère des finances » (Mme Barbier). — 15 h., métro Sully-Morland : « La Bastille » (Connaissance d'ici et d'ailleurs). — 15 h., 92, avenue Denfert-Rochereau : « Les jardins secrets de la rue d'Enfer » (Mme Ferrand). — 15 h., 11, rue de Birague : « La place des Vosges » (M. de La Roche). — 15 h., métro Abbesses : « Coins charmants du vieux Montmartre et cités d'artistes » (Paris inconnu). — 15 h., 23, quai de Conti : « De la célèbre coupole de l'Institut aux maisons provinciales du quartier » (Paris et son histoire) — 16 h., métro Abbesses : « Montmartre et les peintres » (Mme Rouch-Gain). — 15 h., métro Odéon : « Souvenirs révolutionaires du quartier Latin » (Vive la Ville).

MARDI 15 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 62, boulevard de l'Hôpital, Mme Bouquet des Chaux : « La Salpêtrière ». — 15 h., coupole de l'EPAD, parvis de la Défense, Mme Oswald : « Problèmes multiples de la Défense ». — 15 h., 123, boulevard de Port-Royal, Mme Thibaut : « L'abbaye de Port-Royal de Paris et le jansénisme ». — 15 h., angle rue de l'Oratoire et rue Saint-Honoré, Mme Zujovic : « L'Oratoire et la rue Saint-Honoré ».

15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris) — 15 h. 15, 12, rue Duphot : « De la maison de Robespierre aux couvents et hôtels de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier). — 15 h., 10, rue de Tournon : « Du Luxembourg jusque chez Procope » (Mme Hager). — 15 h., sous arcades de l'Odéon, angle Rotrou-Vaugirard : « Le Sénat, palais du Luxembuorg » (Mme Ferrand) (entrées limitées). — 15 h., métro Saint-Paul : « Synagogues inconnues du quartier des Rosiers » (Paris et son histoire).

SPORTS

TOUR DE FRANCE

Le verdict contestable du puy de Dôme

De nos envoyés spéciaux

Clermont-Ferrand. — Entre Merckx et Thévenet, respectivement premier et deuxième du classement général, l'écart n'est plus que de 58 secondes. Le Français en a repris 34 au Belge, vendredi 11 juillet, sur les pentes du puy de Dôme, l'un des obstacles stratégiques du Tour de France.

L'épreuve pénétrant, à partir de Nice, sur un terrain très accidenté, on pense que Bernard Thévenet possède des chances sérieuses de s'emparer du maillot jaune, s'il renouvelle ses attaques dans la montée de Pra-Loup et de Morzine-Avoriaz.

Pour sa part, Merckx estime, non sans raison, que les 34 secondes perdues dans la montée du puy de Dôme ne traduisent pas la physionomie exacte de la course. Il accuse, en effet, un spectateur de l'avoir frappé, alors qu'il lui restait environ 150 mètres à parcourir, et s'est plaint d'une douleur au foie, qui a paralysé son action.

Quelles que soient les circonstances de l'incident, Merckx a manifestement été handicapé par le coup qu'il a reçu. Il ne comptait que 17 secondes de retard à 1 kilomètre de l'arrivée. L'indication ne manque pas d'intérêt, tandis que l'on s'apprête à franchir les Alpes, car la véritable marge séparant Thévenet de Merckx dans les cols est peut-être moins importante qu'on ne l'affirme.

JACQUES AUGENDRE.

Les coureurs en pantoufles

A peine sortis des puys, les coureurs vont devoir se lancer à l'assaut des cols. Encore heureux qu'une journée de repos sépare ces deux calvaires ! Dès Clermont-Ferrand, en attendant l'avion qui les conduirait à Nice, les surhommes ont tenté de reprendre visage humain. Dans les vestiaires de la Maison des sports se déroula une grande lessive démocratique où le savon passa des mains du champion à celles de son serviteur, ce qui permit au romancier Antoine Blondin de déclarer : « Les extrêmes se douchent. »

Après ces ablutions, resplendissants de propreté dans leurs survêtements multicolores, chaussés, qui de sabots (les Néerlandais), qui de pantoufles, tous s'allongèrent sur le carrelage frais pour dévorer des sandwiches aussi longs que le Tourmalet. Mais le roi manquait à la fête. « Où est Eddy ? » « Que fait Merckx ? ». *L'inquiétude se manifestait en quatre langues au moins. Enfin il parut, l'ogre de Woluwé, vêtu de noir et le visage plus sombre encore. Et chacun put constater qu'il boitait légèrement. Il sortait de chez le médecin, auquel il avait montré la trace d'un coup porté par un spectateur au cours de la dernière ascension.*

« Des fous, il y a des fous dans le public ! », *s'indigna un petit Flamand, cramoisi de colère.*

Que dirait-il s'il savait que le ministre de l'intérieur les évalue à 2 % de la population ?

On apprit par la rumeur publique que deux gendarmes avaient été témoins de l'incident et que l'organisateur du Tour portait plainte. Mais Eddy se taisait. Que la justice suive son cours ; lui ne pensait qu'à sa modeste réserve de secondes, une cinquantaine, qui le séparent du fringant Thévenet. « Pourquoi, *pensait-il peut-être,* mon rival ne se contenterait-il pas de la seconde place, celle qui recueille tous les suffrages populaires ? »

Et, comme pour lui donner raison, la foule qui se pressait sur le seuil réclamait à grands cris son héros, le vétéran « Poupou », *dont le sourire à peine crispé vaut bien douze minutes de retard. Quant aux enfants auvergnats, indifférents à l'ordre hiérarchique, ils rêvaient devant les grappes de bicyclettes accrochées sur les toits des voitures comme des ballons prêts à s'envoler vers les Alpes. Combien de vocations de coureurs sont-eles nées à cette occasion ?*

GABRIELLE ROLIN.

RESULTATS
AURILLAC-PUY DE DOME (173,5 km)

1. Van Impe (Belg.) 5 h. 26 min. 51 sec. (moyenne : 31,849 km/h) ; 2. Thévenet (Fr.), à 15 sec. ; 3. Merckx (Belg.), à 49 sec. ; 4. Zoetemelk (P.-B.), même temps; 5. Doyen (Belg.), à 1 min. 8 sec.

Classement général

1. Merckx (Belg.), 70 h. 3 min. 2 sec. ; 2. Thévenet (Fr.), à 58 sec. ; 3. Zoetemelk (P.-B.), à 3 min. 54 sec. ; 4. Van Impe (Belg.), à 4 min. 30 sec. ; 5. Gimondi (Ital.), à 8 min. 54 sec. ; 6. Lopez-Carril (Esp.), à 11 min. 50 sec. ; 7. Moser (Ital.), à 12 min. 37 sec. ; 8. Poulidor (Pr.), à 12 min. 49 sec.

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

La C.G.T., la C.F.D.T., les partis de gauche et divers groupements interviennent en faveur des deux Marocains menacés d'expulsion

Le cas des deux travailleurs marocains, MM. Mohammed Chaib et Jamai Lahoussine, condamnés le 9 juillet 1975 à un mois de prison, dont la moitié avec sursis, pour violences à agents lors de la grève chez Chausson, à Gennevilliers, a été examiné par la commission des expulsions de l'Essonne, le 11 juillet. Celle-ci a transmis son avis au ministre sans en révéler la teneur Les avocats des deux salariés se sont efforcés de faire reconnaître l'incompétence de la commission, tant sur la forme que sur le fond.

Les deux Marocains, qui doivent être libérés le 15 juillet, ne sont nullement à l'abri d'une expulsion. De nombreuses demandes ont encore été faites en leur faveur le 11 juillet.

Tandis que des arrêts de travail étaient déclenchés aux usines Chausson, les représentants de la C.G.T et de la C.F.D.T., accompagnés de ceux du P.C., du P.S., du P.S.U. et de l'Association des Marocains en France, se sont rendus au ministère de l'intérieur. Sur l'initiative de la section communiste de Chausson s'est créé un comité de défense, parrainé par MM. Lucien Lanternier, maire de Gennevilliers, et Waldeck L'Huillier, député.

La fédération C.F.D.T. de la justice, le Mouvement d'action judiciaire, le Syndicat des avocats de France et le Syndicat de la magistrature demandent de leur côté au garde des sceaux d'intervenir auprès du ministre de l'intérieur pour que celui-ci sursoie à statuer jusqu'à ce que la décision judiciaire devienne définitive et qu'aucune décision administrative n'entrave le cours normal de la justice

LES NÉGOCIATIONS SONT ROMPUES AUX CABLES DE LYON

Les négociations ont été rompues, le 11 juillet, entre la direction des Câbles de Lyon et les syndicats. La C.G.T. estime, en effet, inadmissible que la direction demande au personnel de donner un avis favorable à ses propositions sur les salaires avant de poursuivre les discussions des autres revendications : prime de vacances de 1 000 francs, paiement des heures de grève, crédit d'heure aux délégués. Le dispositif de la grille des salaires proposée, déclare la C.G.T., est à la fois trop obscur et insuffisant. Le conflit entre le 14 juillet dans sa huitième semaine.

En revanche, la reprise du travail est annoncée à l'usine Carel et Fouché du Mans (les grévistes ont obtenu une prime de 500 F et l'indemnisation à 40 % des heures de chômage technique) aux chantiers Mallard de La Rochelle (annulation de vingt-deux licenciements) et à la C.P.I.O., filiale Renault de Nantes (augmentation uniforme mensuelle de 130 francs, prime de 500 francs et retour aux quarante heures).

● QUATRE MEMBRES DE LA DIRECTION DE LA SCREG (Société chimique routière et d'entreprise générale) à Epernay ont été libérés, le 11 juillet, sur l'intervention des responsables départementaux de la C.G.T. Ils étaient retenus depuis vingt-quatre heures par les grévistes, qui, depuis le 1er juillet, réclament la réduction du temps de travail sans perte de salaires, ainsi que différentes primes.

● CHOMAGE PARTIEL A LA B.A.S.F. — Le groupe chimique allemand B.A.S.F. va mettre en chômage partiel au cours de l'été, trois mille salariés des secteurs de production des matières plastiques, des couleurs et vernis.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-7-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13-VII-75 DÉBUT DE MATINÉE

...volution probable du temps entre samedi 12 juillet à 0 heure et le ...manche 13 juillet à 24 heures.

...a hausse du champ de pression ... succède aux perturbations ora...ses des jours précédents main...dra une grande partie de notre ...s en dehors de la partie active ... courants perturbés. Cependant, ... partie méridionale de celui qui ...ule de l'Atlantique au nord de ...rope occidentale affectera un ... nos régions septentrionales.

...imanche, les nuages seront assez ...ndants de la Bretagne à la fron...e belge avec quelques faibles ...ies passagères, surtout localisées ...s des côtes et dans le Nord avec ... vents de secteur sud-ouest mo...és. Dans cette zone, les tempéra...es varieront peu.

...ur le reste de la France, le temps ... bien ensoleillé après la dissipa...n de quelques brouillards ou nua...bas matinaux, surtout localisés ...s certaines vallées du bassin ...itain, du Massif Central et du ...tre-Est. Dans cette zone, les ...ts seront faibles et les tempéra...es s'élèveront encore un peu.

...amedi 12 juillet à 7 heures, la ...ssion atmosphérique, réduite au ...eau de la mer, était à Paris-Le ...urget de 1 018,6 millibars, soit ... millimètres de mercure.

...empératures (le premier chiffre ...ique le maximum enregistré au ...rs de la journée du 11 juillet ; ... second, le minimum de la nuit ... 11 au 12 juillet) : Biarritz, 24 ... 15 degrés ; Bordeaux, 26 et 11 ; ...est, 20 et 14 ; Caen, 21 et 11 ; ...erbourg, 19 et 12 ; Clermont-...rand, 26 et 11 ; Lille, 22 et 13 ; ...on, 25 et 13 ; Marseille-Marignane, ... et 20 ; Nantes, 23 et 13 ; Nice-...te d'Azur, 25 et 18 ; Paris-Le Bourget, 24 et 12 ; Pau, 25 et 14 ; Perpignan, 29 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23 ; Rennes, 24 et 12 ; Strasbourg, 26 et 15 ; Tours, 25 et 11 ; Toulouse, 26 et 13 ; Ajaccio, 28 et 18 ; Dijon, 28 et 15 ; Nancy, 21 et 14 ; Grenoble, 24 et 14 ; Boulogne, 17 et 14 ; Deauville, 19 et 13 ; Granville, 20 et 15 ; Saint-Nazaire, 23 et 13 ; Royan-la-Coubre, 22 et 10 ; Sète, 28 et 20 ; Cannes, 25 et 16 ; Saint-Raphaël, 30 et 18.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 26 et 14 ; Athènes, 33 et 22 ; Bonn, 26 et 16 ; Bruxelles, 24 et 13 ; Le Caire, 32 et 23 ; Iles Canaries, 25 et 16 ; Copenhague, 23 et 16 ; Genève, 24 et 15 ; Lisbonne, 26 et 16 ; Londres, 24 et 14 ; Madrid, 33 et 14 ; Moscou, 23 et 11 ; Palma-de-Majorque, 29 et 18 ; Rome, 28 et 20 ; Stockholm, 26 et 13 ; New-York, 25 et 22 ; Alger, 31 et 17 ; Tunis, 30 et 18 ; Casablanca, 23 et 19 ; Barcelone, 27 et 19 ; Dakar, 30 et 23 ; Eilath, 37 et 30.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 juillet 1975 :

DES LOIS

● Portant approbation d'un rapport sur l'orientation préliminaire du VIIe Plan.

● Portant réforme du divorce.

● Relative au recouvrement public des pensions alimentaires.

● Relative au taux de l'intérêt légal.

● Relative à l'éducation.

● Portant modification de certaines dispositions du livre Ier du code rural relatives au remembrement des exploitations rurales.

● Relative à la nationalisation de l'électricité dans les départements d'outre-mer

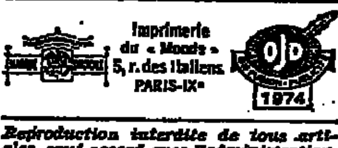
● Portant extension de l'allocation de logement aux départements d'outre-mer.

UN ARRET

● Modifiant le tarif interministériel des prestations sanitaires.

● Des listes d'admission aux collèges militaires d'Aix-en-Provence, d'Autun et du Mans.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



PARIS EN FÊTE

La Ville de Paris organise, à l'occasion de la fête nationale, des bals et des feux d'artifices :

● SAMEDI 12 JUILLET, à 21 heures, la musique des gardiens de la paix donnera un concert dans le square du Temple.

● DIMANCHE 13 JUILLET, de 21 h. 30 à 2 heures du matin, la place de l'Hôtel-de-Ville accueillera un bal public auquel apporteront leur concours Radio-France et les orchestres finalistes de la coupe de France, les formations Gabriel Murat et Paul Malburet.

● LUNDI 14 JUILLET, à 16 heures, la musique des gardiens de la paix donnera un concert devant l'Hôtel de Ville. De 21 h. 30 à 2 heures du matin, au même endroit, se tiendra un bal public organisé avec le concours de Radio-France et de l'orchestre de Thou, lauréat de la coupe de France. A 21 heures, des bals sont prévus place de la Bastille, place d'Aligre, place Léon-Blum et place Armand-Carrel. A 22 h. 15, des feux d'artifice seront tirés au palais de Chaillot, aux Buttes-Chaumont, à la butte Montmartre, au parc Montsouris et à la pelouse de Reuilly.

● LA FÊTE A LA VILLETTE : la S.E.V.M.I. (Société d'économie mixte de la Villette) organise deux jours de fête, les samedi 12 et dimanche 13 juillet, aux anciennes halles de la Villette. L'animation, qui est assurée par le journal « Libération » et le « Théâtre Présent », comprend un festival de musique pop (avec, entre autres, Ex Magma, Art Zoyd, Cortex), un récital avec Eddy Mitchell, Imago et François Beranger, du cinéma, des spectacles de cabaret, des spectacles de rue et un grand bal nocturne (le dimanche à 21 h.). Adresse : parc de la Villette (métro : Porte de Pantin).

● LE QUOTIDIEN « LIBERATION » organise, pour sa part, le 14 juillet, à La Villette, une grande braderie de soutien afin « de s'assurer de quoi passer l'été ». Les personnes possédant des vêtements, meubles, disques, livres dont elles désirent se débarrasser sont priées de les apporter, à La Villette, le samedi 12 juillet à 14 heures. L'entrée sera gratuite l'après-midi.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 199

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I						■			
II							■		
III		■							
IV								■	
V		■			■		■		
VI					■				
VII	■		■			■			
VIII			■						
IX		■							
X				■	■				■
XI									

HORIZONTALEMENT

I. A la fois garçon de recettes et garçon d'honneur ; C'est le quatrième qui retient parfois l'attention. — II. Un type surveillé de près ; D i v a g u è r e n t (épelé). — III. Est ravie quand ses clients gardent la chambre. — IV Philosophe cynique. — V. Conjonction ; Précise une désignation. — VI. Point historique ; Lointain royaume. — VII. L'héritage de quelques générations ; Ses ouvrages sont conçus pour durer. — VIII. Symbole chimique : Répète inlassablement. — IX. Montrent facilement les griffes. — X. Tissu ; Jette un voile sur une nudité réputée choquante. — XI. Certains n'ont cessé de l'observer.

VERTICALEMENT

1. Quel qu'ait été leur prix, ils ne valent pas cher ! ; On l'accuse malgré soi. — 2. Chef d'atelier ; Roi pour rire ; Pour les Japonais, c'est un véritable drame. — 3. Augmentaient la taille de Louis XV ; Fragile chance de succès. — 4. Capable de procurer bien du plaisir. — 5. Centre de ragots ; Prétexte ancien à vexations fiscales. — 6. Aimable refus ; Coin humide. — 7. Fin de participe ; Empesées. — 8. Ils scintillent ; Reçoivent force inscriptions. — 9. En état de répondre à un appel.

Solution du problème n° 1 198

Horizontalement

I. Acteurs ; Poésie. — II. Urate ; Octi ; Ne. — III. Tu ; Recrus. — IV. Osa ; Potage ; Emu. — V. Elimé ; Aries. — VI. Argent ; Emier. — VII. Tarés ; Lampe ; Vêt. — VIII. Epi ; Amiante. — IX. Veau ; Nu ; Rue (cf. « la une »). — X. Face ; Truelle ; SS. — XI. OT ; RF ; Irréelles. — XII. Edite ; Va ; Sa. — XIII. Manie ; Ruèrent. — XIV. Es ; Criss ; Archet. — XV. Sa ; TSF ; Ans ; Ees.

Verticalement

1. Automate ; Formes. — 2. Crus ; Rapiat ; Asa. — 3. Ta ; Aigri ; En. — 4. Etc ; Ee ; Verdict. — 5. Ue ; Pensée ; Fiers. — 6. Colt ; At ; If. — 7. Si ; Ti ; Lauriers. — 8. Ramdam ; Ur ; Usa. — 9. Pô ; Gê ; Minerve. — 10. Ocre ; Epaule ; Ras. — 11. Eté ; Amen ! ; Lever. — 12. Sic ; Ri ; Elancé. — 13. Relever ; Thé. — 14. Enumère ; Usées ; Es. — 15. Esus ; Tressaut (sursaut).

GUY BROUTY.

LA VIE ÉCONOMIQUE

CONJONCTURE

M. Fourcade n'exclut pas de prendre « quelques mesures sélectives » en faveur de certaines catégories sociales

Le budget de 1975 se solderait par un « léger déséquilibre », de l'ordre de 5,5 milliards de francs, « qui correspond à peu près à l'excédent enregistré en 1974 », a indiqué M. Jean-Pierre Fourcade au cours d'une interview accordée, le 11 juillet, à « Europe n° 1 ». Le ministre de l'économie et des finances a par ailleurs confirmé que la pression fiscale n'augmenterait pas en 1976 et qu'il n'y aurait pas de relance globale de la consommation, ce qui n'exclue pas des mesures sélectives.

Il s'agit, a indiqué le ministre, d'avoir en 1976 un taux de pression fiscale (rapport entre le produit total des impôts et la production nationale brute) identique à celui de 1975. Ceci n'empêche pas, a-t-il ajouté, que « *nous opérerons peut-être quelques transferts à l'intérieur de l'impôt direct, notamment pour des raisons de justice fiscale* ». Les décisions à ce sujet seront prises au début de septembre.

Cependant, à l'issue d'une entrevue, le 11 juillet, avec M. Fourcade, le nouveau président de la C.G.C., M. Yvan Charpentié, a déclaré qu'il n'y aurait « *pas d'imposition particulière frappant les revenus du personnel d'encadrement en 1976* ».

Le ministre de l'économie a, par ailleurs, affirmé à nouveau que la reprise de l'activité interviendrait au second semestre de 1975 et que les mesures de relance qui pourraient être décidées dépendront de l'examen de la situation économique et sociale effectué fin juillet. Toute « *relance globale* » de la consommation, qui ne ferait, selon *M. Fourcade*, que relancer l'inflation, est exclue, mais le ministre n'est pas hostile à « *quelques mesures sélectives* » en faveur de la consommation de certaines catégories sociales.

Il faut voir, a-t-il dit, comment le pouvoir d'achat des vieillards, des familles, des smicards ou des travailleurs émigrés a suivi l'évolution du coût de la vie.

A propos des questions monétaires, M. Fourcade a souligné qu'une dévaluation du franc renchérirait le coût des importations, favoriserait l'inflation et compromettrait le retour aux grands équilibres. Trois avantages sont, selon lui, liés au retour du franc *dans le serpent ; les pays qui en* font partie assurent 70 % des échanges intracommunautaires européens et forment donc « *un îlot de stabilité* » face à l'évolution du dollar et du yen ; le franc n'est plus seul, mais lié aux autres monnaies européennes, la France a manifesté par des actes son désir de participer effectivement à la *construction* de l'Europe.

Le Conseil économique demande une relance modulée de la consommation

A l'issue de son débat sur la *conjoncture les 9 et 10 juillet*, le Conseil économique et social a demandé une relance modulée de la consommation. L'avis présenté par M. André Malterre a, après le vote d'amendements ne le modifiant pas substantiellement (*le Monde* du 4 juillet), été adopté par 113 voix contre 20 (M. Robert Cheramy, C.F.D.T., C.G.T.) F.O. s'abstenant

Les conseillers du palais d'Iéna craignent « *que la reprise ne soit ajournée au début de l'année prochaine* ». Ils ne tiennent pas pour certain que les mesures de relance déjà prises par le gouvernement soient « *suffisantes pour éliminer à elles seules les raisons qui empêchent les entreprises d'investir et incitent les consommateurs à constituer une épargne de précaution élevée* ». Les membres du Conseil économique souhaitent un renforcement du rôle économique du budget, une orientation de l'appareil productif vers la création d'emplois, l'utilisation sélective des crédits et une relance modulée de la consommation.

Deux centrales ouvrières se sont particulièrement opposées au projet d'avis Pour M. Michel Branciard (C.F.D.T.), ce texte « enfin pessimiste » ne décrit que les effets de la crise sans indiquer de solutions permettant une relance immédiate et vigoureuse. En outre il ne met pas en cause la politique économique poursuivie « *qui a aggravé la crise* ».

De son côté, M. Jean Magniadas *(C.G.T.), qui s'est déclaré* partisan d'une nette relance de la consommation, a noté que « *l'arrêt de la récession, qui demeure hypothétique, ne signifiait pas une pause dans le développement des contradictions sur système économique* ».

Économies d'énergie

LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT ONT ÉTÉ ATTEINTS déclare M. d'Ornano

La consommation de carburants *en France a diminué de 0,2 %* au cours du premier semestre 1975 par rapport aux six premiers mois de 1974. La baisse est beaucoup plus sensible pour le fuel domestique (— 25,8 %), grâce notamment à la clémence de l'hiver, et pour les fuels lourds (— 11,8 %) en raison de la réduction de l'activité économique. En *revanche* la consommation de gasoil a augmenté de 4,2 %.

Commentant ces chiffres, M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, a déclaré : « *Les objectifs du gouvernement sont donc atteints puisqu'il s'agissait de réduire la consommation française de produits pétroliers de 10 %. Pour la rentrée, l'objectif de la prochaine campagne de chauffage sera de réduire la consommation de fuel domestique de 5 % ou de la maintenir à son niveau actuel, selon les rigueurs de l'hiver* »

Dans une interview accordée à *la Croix*, M. Jean Syrota, directeur de l'Agence pour les économies d'énergie, indique qu'il ne lui « *paraît pas pensable d'admettre que la politique d'économies d'énergie soit dictée par les producteurs d'énergie. Ce sont les consommateurs qui devraient bénéficier des arbitrages de l'Etat.* »

● LE MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT a décidé d'assouplir les conditions de prêts aux compagnies consulaires qui veulent réaliser des équipements commerciaux ou artisanaux. Cette mesure est destinée à faciliter aux commerçants et artisans l'accès à la *propriété* du fonds ou des locaux sans apport initial de capital.

LES QUESTIONS MONÉTAIRES

Par suite notamment de leurs nouvelles bases d'évaluation

Les avoirs de change ont diminué d'environ 8,5 milliards de franc[s]

Le bilan de la Banque de France publié cette semaine (situation arrêtée au 3 juillet) évalue les droits de change selon les nouvelles bases de comptabilisation établies pour le deuxième semestre de l'année 1975. Compte tenu des opérations de la semaine, il en résulte une moins-value d'environ 8,5 milliards de francs (*le Monde* daté du 6-7 juillet).

Dans un communiqué officiel, l'institut d'émission donne notamment les explications suivantes :

« *1) Les avoirs en or ont été comptabilisés au prix de 22 039 F, le kilogramme d'or fin résultant de la moyenne entre le 27 mars et le 26 juin 1975 des cours de l'or sur le marché international de Londres quotidiennement convertis en francs sur la base du cours moyen du dollar E.-U. à Paris.*

» *La moins-value dégagée, augmentée de celle des avoirs en or du Fonds de stabilisation des changes, s'est élevée à 6 401 millions de francs et a été imputée au compte « réserve de réévaluation des avoirs publics en or ».*

» *2) Les devises ont été comptabilisés sur la base de la moyenne des cotations du marché des changes de Paris du 26 juin (soit pour le dollar : 4 F). Il en résulte une diminution de :*

» — *1 925 millions de francs et 23 millions de francs respectivement des postes « Disponibilités à vue à l'étranger » et « Annuités de prêt de la BIRD et de l'Export-Import Bank » à l'actif ;*

» — *119 millions de francs de la rubrique « Dépôts en devises des banques et institutions étran[gères] » au passif.*

» *La moins-value nette, so[it] 1 829 millions de francs, a é[té] prise en charge par le Fonds d[e] stabilisation des changes ;*

» *3) Les avoirs en droits d[e] tirage spéciaux, les concours a[u] Fonds monétaire international, a[insi] même qu'au passif le compt[e] spécial du Fonds de stabilisatio[n] des changes — contre-partie d[es] allocations de D.T.S. — ont ét[é] comptabilisés en fonction de l[a] valeur en francs, le 26 juin, d[u] D.T.S., soit 4,97077 francs. Le[s] soldes des rubriques correspon[dantes] de la situation ont ét[é] réduits en conséquence. La moins[-]value nette, soit 69 millions d[e] francs, a été également prise e[n] charge par le Fonds de stabili[sation.]* »

L'imputation au Fonds de stabilisation des moins-values ain[si] dégagées a entraîné une augmentation correspondante de certaines rubriques (qui ne figuren[t] pas dans notre bilan simplifié) de ce poste, ainsi que des autre[s] postes relatifs aux créances su[r] l'étranger. Ces variations toutefois tiennent aussi compte d[e] l'incidence des autres opération[s] de la semaine.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

(Principaux postes sujets à variation en millions de francs)

ACTIF	3-7	26/6
1) OR ET CRÉANCES SUR L'ETRANGER	98 699	105 295
Fonds de stabilisation des changes	9 808	8 370
Annuités de prêt de la B.I.R.D. et de l'Export Import Bank	191	250
2) CREANCES SUR LE TRESOR	21 455	19 090
Monnaies divisionnaires	204	132
Comptes courants post.	275	211
Concours au Trésor public	20 386	18 128
3) CREANCES PROVENANT D'OPERATIONS DE REFINANCEMENT	50 862	68 507
Effets escomptés	15 596	16 456
Effets achetés sur le marché mon. et obl.	28 710	45 348
Avances sur titres	46	45
Eff. en cours de recouv.	6 509	7 656
4) DIVERS	3 146	2 722

PASSIF	3-7	26/6
1) BILLETS EN CIRCULATION	101 145	97 804
2) COMPTES CREDITEURS EXTERIEURS	4 598	4 759
Comptes des banques, institutions et personnes étrangères	927	819
Compte spéc. du Fonds de stabilis. des changes. Contrepartie des allocations de droits de tirage spéciaux	2 418	2 621
3) COMPTE COURANT DU TRESOR PUBLIC	473	126
4) COMPTES CREDITEURS DES AGENTS ECONOMIQUES ET FINANC.	12 217	31 812
Comptes cour. des étab. astreints à la constitution de réserves	10 375	38 126
Autres comptes ; dispos. et autres engag. à vue	1 841	1 686
5) Réserve de réévaluation des avoirs publics en or	49 568	55 969
6) Capital et fonds de réserve	1 243	1 243
7) Divers	5 451	4 827

AFFAIRES

Agache-Willot pourrait reprendre la société Cyclone

Le groupe Agache-Willot pourrait reprendre les activités du fabricant d'imperméables Cyclone, a annoncé, le 11 juillet, M. Olivier Philip, préfet de la région Bretagne.

Cyclone, qui a réalisé en 1974 un chiffre d'affaires de 52 *millions de francs*, est l'une des toutes premières affaires françaises d'imperméables : numéro deux et premier exportateur pour le masculin ; numéro trois et second exportateur pour le féminin. La crise du textile, un gonflement exagéré des frais financiers et la brutale suppression des découverts bancaires ont placé la *société, au début de 1975*, en état de cessation de paiements. En mars, le bilan est déposé devant le tribunal de commerce de Paris et un administrateur provisoire nommé. Celui-c[i] autorise le 12 mai la poursuit[e] de l'exploitation pour deux mois afin de permettre la mise su[r] pied d'un plan de relance et d[e] trouver les industriels susceptibles de s'intéresser à l'affaire.

Les négociations sont actuellement fort avancées avec l[e] groupe Agache-Willot. Il reste cependant à régler les conditions du concordat et à aplanir quelques divergences d'appréciation[s] sur la valeur de l'entreprise qu[i] subsistent entre les actionnaire[s] de *Cyclone et le groupe Agache*-Willot. Ce dernier, dont l'intervention est vue sous un jour favoralbe par les pouvoirs publics, se serait engagé à ne procéder à aucun licenciement collectif.

CONSÉQUENCE DE LA CRISE

Les retards dans le paiement des loyers et des factures ont augmenté

« Il y a en France actuellement des milliers de familles qui ont du retard dans le paiement de leur loyer. Dans certains organismes de H.L.M., le nombre des retards a au moins doublé en un an », affirme M Massu, président de la Confédération nationale du logement. La crise économique et l'extension du chômage ont effectivement gonflé la masse des retards et impayés de toutes sortes (loyers, traites, notes d'électricité, de téléphone, etc.).

Le phénomène est d'ailleurs difficile à apprécier dans la mesure où l'on ne dispose pratiquement d'aucune statistique globale à ce sujet ; l'administration garde pour sa part une discrétion absolue sur le problème. La grève des postes à l'automne 1974 peut en outre fausser l'appréciation du phénomène parce qu'après une « clémence » exceptionnelle de quelques mois les services contentieux des *H.L.M.* et des banques sont revenus depuis mars aux règles habituelles de rappel *de l'ordre*. Il n'en demeure pas moins que l'on perçoit un peu partout une aggravation certaine des difficultés de paiement des ménages

● LOYERS : *« Sans pouvoir parler de crise grave, on constate une plus grande difficulté dans le recouvrement des loyers liée aux difficultés conjoncturelles »* précise la chambre syndicale des propriétaires (U.P.B.). Elle vient de mettre au point avec plusieurs compagnies d'assurance un système d'*« assurance - perte de loyer »* qui garantit aux propriétaires le paiement des frais de recours et de procédure de recouvrement en cas de non-règlement Les difficultés les plus aiguës *apparaissent surtout* dans les offices d'H.L.M. des régions de forte densité ouvrière, ainsi que dans les ensembles immobiliers récemment construits où l'on perçoit des loyers et des charges relativement élevés

Ainsi, à l'Office départemental des H.L.M. des Bouches-du-Rhône, dix mille locataires (sur vingt-quatre mille) auraient actuellement, selon l'Union départementale du logement des Bouches-du-Rhône, des retards de paiement, contre cinq mille à six mille il y a un an. Dans la même région, deux sociétés d'H.L.M. (Logiren et Province Logis) ont vu le montant des loyers impayés doubler depuis l'an passé.

Dans le Val-de-Marne, le préfet a demandé que lui soient communiqués tous les dossiers concernant des retards de paiements ou des saisies, afin qu'une commission sociale puisse les étudier et intervenir à temps. Dans un foyer de fonctionnaires de ce même département, les gardiens d'immeubles distribuent depuis un mois des lettres de rappel (préparées à l'avance) le lendemain de la date limite de paiement des loyers. Jusqu'à *présent*, les avertissements n'étaient adressés aux « mauvais payeurs » que plusieurs semaines après la date limite.

● NOTES DE GAZ ET ELECTRICITE

« Les agents chargés d'opérer les coupures de courant constatent qu'en plus des économiquement faibles — auxquels se limitaient jusque-là l'essentiel de leurs interventions — se sont ajoutés depuis peu les chômeurs partiels ou totaux », affirme le syndicat C.G.T. de l'E.D.F. A Paris, de janvier à mai, il y a eu vingt-quatre mille interventions (coupures ou rétablissement de courant), alors que pour l'ensemble de l'année 1974, on n'en avait recensé que trente-trois mille (vingt-sept mille en 1973).

La *direction explique* cette augmentation par le retour en mars à l'application stricte des *règlements, après une trêve de* quelques mois. Au 31 mars, le montant des factures non réglées à l'E.D.F.-G.D.F. s'élevait à 14,5 millions de francs contre 11,5 millions un an plus tôt. L'aggravation des difficultés de recouvrement des factures se traduit également par l'allongement du délai moyen de paiement (trente-trois jours actuellement contre vingt-cinq jours l'an passé).

Il en irait de même pour les notes de téléphone. Démentant l'administration, le syndicat C.F.D.T. des P.T.T. estime *« qu'on assiste depuis plusieurs mois à une recrudescence certaine des retards de paiement et des coupures »*.

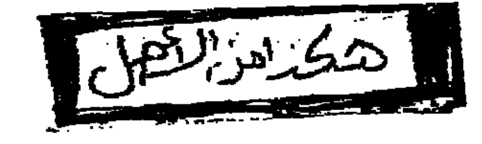
● TRAITES

En ce qui concerne les traites, le phénomène semble moins marqué. La CETELEM, qui consent une grande partie des crédits à court terme pour l'équipement ménager, affirme *« avoir retrouvé un niveau d'impayés raisonnable, après un alourdissement lié à la grève des P.T.T. »*.

L'U.C.B. (Union du crédit pour le bâtiment), spécialisée dans les prêts à long terme, estime que le nombre des dossiers litigieux n'a pas augmenté, mais note un alourdissement du volume global du contentieux, lié à des difficultés accrues de recouvrement : *« Nous avons plus de mal à faire régler les mauvais payeurs. »*

Ces exemples, bien qu'incomplets, confirment que la crise fait sentir ses effets dans les *milieux les plus modestes. « Les réactions des gens sont de plus en plus violentes ; ils n'y arrivent plus*, dit-on dans les Fédérations départementales du logement. *Nous recevons même des ménages qui, incapables de payer toutes leurs charges (loyer, téléphone, traites, etc.), nous demandent de les aider à fixer pour eux les priorités ! »*

VERONIQUE MAURUS.



LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Vive hausse du dollar
…prise de la livre — Baisse du deutschemark

…vénement de la semaine a l'accentuation de la hausse …OLLAR dans un marché très … et très nerveux, accompa… par la reprise sensible de …IVRE STERLING et la baisse …rquée du DEUTSCHEMARK …is que le FRANC FRANÇAIS …tuait sans trop de heurts sa …rée officielle dans le « ser…».

…jà recherché la semaine pré…nte, le DOLLAR l'a été plus …re cette semaine. Selon toute …semblance, l'on assiste à un …ersement complet de la ten…e sur la monnaie américaine. …toutes les places, les opéra…, non seulement soldent en … leurs engagements à la …e, mais se portent à la hausse. …e les Arabes : ces derniers …alent lorsque le DOLLAR …issait et s'abstiennent désor… : Au surplus, leur ressources … moins abondantes… Quel …rnement ! Il y a quelques …ines pourtant l'on estimait … le DOLLAR ne pouvait se …esser, tant il était abondant… …st vrai que la légère tension …taux outre-atlantique a brus… un mouvement qui se pré…ait en profondeur, en liaison … le ralentissement de l'infla… aux Etats-Unis et les pre…s signes d'une reprise écono…ue.

…n outre, selon certaines ru…rs, les Soviétiques auraient …runté assez fortement sur le …ché des eurodollars en prévi… d'importants achats de …ales aux Etats-Unis, ce qui …ontribué à faire monter les … depuis un mois.

…revanche, les opérateurs … vendu massivement des …TSCHEMARKS, le loyer de …est sur les places allemandes, …é à moins de 4 %, étant …eur de 3 points au moins à … des eurodollars. Il semble, …re part, que les engagements … baisse sur la LIVRE STER… contre DEUTSCHEMARKS … été rapidement dénoués ces …ci, les Suisses, de leur côté, …geant en monnaie allemande.

Au terme d'une semaine agitée, le DOLLAR s'est donc inscrit contre DEUTSCHEMARK au niveau le plus élevé depuis sept mois, soit plus de 2,43 DM.

La LIVRE STERLING s'est vigoureusement redressée vis-à-vis des monnaies du continent, son taux de dévaluation revenant à 27,2 %. Elle a surtout monté jeudi et vendredi sur l'attitude modérée des mineurs, dont le vote était attendu avec anxiété, sur celle des syndicats et sur l'annonce du programme gouvernemental de lutte contre l'inflation.

Est-elle sauvée ? Les cambistes en doutent, qui se fondent sur la persistance d'une forte proportion de récalcitrants chez les syndicats, et craignent une rechute de la LIVRE, qu'ils verraient alors encore plus sévère que la précédente.

Le FRANC, enfin, a fait sa rentrée officielle dans le « serpent », ce qui a mis un terme aux rumeurs persistantes de dévaluation. Les milieux financiers helvétiques continuent à se montrer assez réservés sur le sort de la monnaie française, qu'ils jugent surévaluée de 5 % au moins. Sa fermeté récente, avancent-ils, est due, en partie, aux emprunts contractés à l'étranger, le taux d'inflation français est resté très supérieur à celui d'Allemagne fédérale, par exemple, depuis un an, et les exportations françaises sont destinées à fléchir dans les mois qui viennent. Mais ils doivent constater que, pour l'instant, le FRANC reste monnaie forte, s'inscrivant en fin de semaine, au milieu du « serpent » après un fléchissement passager.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a fléchi jusqu'à 162,25 dollars, la rumeur ayant couru que l'U.R.S.S. vendait du métal pour ses fameux achats de céréales, puis s'est redressé jusqu'à 165,25 en fin de semaine. Les marchés américains ont été très actifs.

FRANÇOIS RENARD.

…rs moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

…ce	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse
[illegible]	5,5311	1,4163	5,3550		2,2010	9,1726	5,6697
	5,4411	1,3981	5,2491		2,1940	9,0370	5,5727
[illegible]	39,7930	0,1554	41,1015	2,2010		23,9952	38,8198
	40,3225	0,1569	41,7972	2,1940		24,2777	39,3780
[illegible]	165,83	6,4763	171,29	9,1726	4,1675		161,78
	166,08	6,4637	172,16	9,0370	4,1190		162,16
[illegible]	102,5069	4,0031	105,8775	5,6697	2,5760	61,8123	
	102,4193	3,9858	106,1650	5,2491	2,5400	61,6874	
[illegible]	96,8165	3,7808		5,3550	2,4330	58,3805	94,4487
	96,4717	3,7544		5,2491	2,3925	58,0855	94,1929

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Sensible hausse du blé et du sucre

…EALES. — L'intention prêtée …R.S.S. d'acheter d'importantes …ités de blé aux Etats-Unis a …qué une flambée des prix sur …rché aux grains de Chicago …se moyenne de plus de 20 %). …els achats pour compte de …S.S. s'étaient déjà traduits, en … par une vive hausse des cours. …ant, la récolte mondiale de blé …upérieure à celle de l'an der… Elle est évaluée par le Conseil …ational du blé entre 360 et … millions de tonnes contre … millions de tonnes. La progres… la plus importante — 10 mil… de tonnes — serait d'ailleurs …strée aux Etats-Unis. En re…e, la récolte de l'U.R.S.S., affec… par la sécheresse, serait inférieure …révisions.

…RRES. — La hausse — 20 % …oyenne — s'est amplifiée sur les … du sucre, tant à Londres qu'à …York. Les négociants tablent, …e pour le blé, sur d'importants …s pour compte soviétiques. Plu… pays, pour la première fois …s nombre de semaines, ont pro… à des ventes sur le marché mondial à des niveaux jugés attrayants.

Les cours du cacao ont poursuivi leur avance sur les places commerciales, malgré un excédent mondial de production évalué à 106 000 tonnes pour la campagne en cours. La baisse de la consommation a été moins importante que prévu aux Etats-Unis, facteur stimulant pour le marché. Les broyages de fèves du deuxième trimestre ont diminué de 10,80 % seulement au lieu des 20 à 25 % escomptés. En Allemagne, une augmentation de 7 % des broyages s'est même produite durant le second trimestre par rapport au trimestre correspondant de 1974, alors qu'une baisse de 10 % était prévue.

METAUX. — Amélioration des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, malgré le nouvel accroissement des stocks britanniques, qui atteignent 306 000 tonnes (+ 12 000 tonnes).

Effritement des cours du zinc à Londres. Les stocks américains de métal ont plus que quintuplé en l'espace d'un an et dépassent désormais plus de 100 000 tonnes.

…OURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 11 juillet 1975

(…s cours entre parenthèses sont … de la semaine précédente.)

…AUX. — Londres (en sterling … tonne) : cuivre (Wirebars), …nptant, 557 (542,50) ; à trois …is, 575 (560,50) ; étain, comptant, …4 (3 094) ; à trois mois, 3 079 …95) ; plomb, 163 (157,50) ; zinc, …50 (324,25). — New-York (en …ts par livre) : cuivre (premier …me), 56,80 (55,80) ; aluminium …gots), inch. (39) ; ferraille, …rs moyen (en dollars par tonne), …7 (58) ; mercure (par bouteille … 76 lbs), 142-152 (142-150). — …gapour (en dollars des Détroits … picul de 133 lbs) : 925 3/8 (925).

…TILES. — New-York (en cents … livre) : coton, oct., 48,85 …72) ; déc., 49,17 (49) ; laine …nt, oct., 142 (139) ; déc., inch. …). — Londres (en nouveaux …ce par kilo) : laine (peignée …sec), juil., 162 (165) ; jute (en …rling par tonne), Pakistan, …lite grade C, inch., (200). — …baix (en francs par kilo) : …e, juil., inch., (17,20). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 475 (470).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S., comptant, 36-38 (34,50-34,60). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 138,50-139 (131-132).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, sept., 52,95 (45,59) ; déc., 49,83 (43,54) ; sucre disp., 19,50 (13,90) ; sept., 18 (13,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 196 (154) ; oct., 185 (148,50) ; café, sept., 466 (437,50) ; nov., 463,50 (454,50) ; cacao, sept., 547 (505) ; déc., 537 1/2 (484). — Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 567 (488,50) ; déc., 531 (460) ; café, sept., 455 (443) ; nov., 455 (442) ; sucre (en francs par tonne), août, 1 900 (1 600) ; oct., 1 925 (1 550).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, sept., 370 (305 1/2) ; déc., 379 3/4 (317) ; maïs, sept., 274 1/2 (257 1/4) ; déc., 264 1/2 (243 1/2).

Bourse de Paris

SEMAINE DU 7 AU 11 JUILLET

Le réchauffement se poursuit

MALGRE la persistance d'un assez faible courant d'échanges et un sentiment d'indécision un peu plus marqué, l'atmosphère a continué à se réchauffer lentement à la Bourse de Paris, et, pour la seconde semaine consécutive, les cours ont encore un peu monté.

En nouvelle avance lundi, le marché se repliait légèrement mardi. Mieux orienté le lendemain, il repartait franchement de l'avant jeudi. A la veille du week-end, la tendance redevenait assez irrégulière, mais, les écarts de cours étant peu prononcés, les gains initiaux étaient conservés dans la majorité des cas, si bien que, d'un vendredi à l'autre, les différents indices ont progressé d'environ 0,8 %. Si l'on tient compte des nombreux coupons qui ont été à nouveau détachés cette semaine, la hausse a très largement excédé 1 %.

Chaque jour qui passe, de nouvelles voix s'élèvent pour dénoncer les dangers de la politique économique de nos gouvernants ou annoncer, comme M. Ferry, président de la Chambre syndicale de la sidérurgie, et comme de nombreux chefs d'entreprise, une rentrée pour le moins difficile. Le marché serait-il sourd à ces avertissements ? Pas vraiment, comme en ont témoigné cette semaine ses petits accès de mauvaise humeur.

La Bourse ne joue plus une reprise de l'expansion à l'automne, de moins en moins probable, pour ne pas dire nulle. Son nouvel objectif est la fin de l'année. A cet égard, les prêts octroyés par l'Etat aux collectivités locales pour relancer le bâtiment et les travaux publics, et l'assurance fournie par le gouvernement que des mesures en faveur de la consommation seraient prises en septembre et même, si nécessaire, à la fin de ce mois, ont sérieusement fortifié ses espérances.

Les rumeurs selon lesquelles l'Allemagne, qui est notre premier client, pourrait opérer de même et la promesse de M. Fourcade, en dépit de son ambiguïté, qu'aucune majoration d'impôt n'interviendrait en 1976 ont encore ajouté à l'effet favorable déjà produit. Ajoutons que les bonnes dispositions de Wall Street ont contribué encore à améliorer le climat général.

Il convient toutefois de ne pas trop exagérer l'optimisme du marché. Une activité très réduite, témoin de la circonspection des investisseurs, a encore régné cette semaine : quelques achats, britanniques selon les uns, d'organismes de placement collectif selon les autres, vraisemblablement des deux, ont suffit à faire monter les cours. Est-ce le début de la hausse d'été ? Question que beaucoup se posaient autour de la corbeille. C'est possible, mais pas certain.

Malgré les indications parfois contraires de Londres, surtout à la veille du week-end, l'or, grâce à la forte hausse du dollar — qui, rappelons-le, sert de référence à l'établissement des cours, — a poursuivi son ascension. Le lingot a encore progressé de 340 F à 22 655 F, et le kilo en barre de 370 F à 22 590 F, ce qui fait ainsi ressortir à 169,7 dollars l'once le prix du métal jaune à Paris. Toutes les pièces ont monté, le napoléon s'adjugeant pour sa part 5,20 F à 248,30 F. Hausse concomitante de la rente 4 1/2 % 1973, qui a rejoint son niveau de la fin mars dernier.

Aux valeurs étrangères, bonne tenue des américaines, favorisées par la hausse du dollar, et des allemandes. Fermeté des pétroles internationaux. Etroite irrégularité des mines d'or.

ANDRÉ DESSOT.

Les principales variations de cours

VALEURS FRANÇAISES

Hausses (%)

	11 juil.	Diff.		11 juil.	Diff.
Prétabail-Sicomi	173	+ 15,4	Thomson-Brandt	199	+ 6,4(3)
Roussel-Uclaf	257	+ 11,3(1)	Skis Rossignol	1698	+ 6,1
Génér. d'Entrep.	131,10	+ 11	Pernod-Ricard	554	+ 6 (4)
Radiotechnique	549	+ 10,8	Babcock-Fives	92,50	+ 5,7
P.L.M.	102,80	+ 9,9	Dumez	661	+ 5,2
T.R.T.	453	+ 8,1	Jeumont	95	+ 5,1
Ent. J.-Lefebvre	188,80	+ 7,8	Peugeot	245,30	+ 4,7
Génér. de Fond.	172,30	+ 7,5	J.-Borel	540	+ 4,4
C.D.C.	189,50	+ 6,9(2)	Saclior	88	+ 4

(1) Compte tenu du coupon de 9 F
(2) Compte tenu du coupon de 8,40 F.
(3) Compte tenu du coupon de 8,50 F.
(4) Compte tenu du coupon de 7,80 F.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE

La tension persiste

Une légère tension a persisté tout au long de la semaine sur le marché monétaire de Paris, où le loyer de l'argent au jour le jour s'est élevé de 7 3/8 % à 7 1/2 %, puis 7 5/8 % pour revenir finalement à 7 3/8 %. Les liquidités se sont quelque peu resserrées, notamment à l'occasion des échéances du 5 et du 10 juillet, et les établissements ont été demandeurs. Le Trésor, lui-même, plus à l'étroit en raison du remboursement d'une partie du prélèvement exceptionnel de 1974 et du ralentissement du rythme des rentrées, va procéder mardi prochain à une nouvelle adjudication de bons à cinq mois pour un montant de 900 millions F.

La Banque de France, qui n'était pas intervenue pendant la plus grande partie de la semaine, et avait laissé monter les taux, surtout au moment de la rentrée du franc dans le « serpent », a largement alimenté le marché à la veille d'un long week-end, faisant coter 7 3/8 %. Après tout, il ne reste plus que quatre jours ouvrables avant la fin de la période de constitution des réserves, et en l'absence d'adjudication le 10 sur effets de première catégorie, l'Institut d'émission ne tient pas à provoquer une tension supplémentaire.

C'est également, semble-t-il, le souci de la Réserve fédérale des Etats-Unis, qui paraît être parvenue à stopper la croissance de la masse monétaire américaine, jugée trop rapide. Bien que cette masse, alimentée, en particulier, par les remboursements d'impôts, ait régressé la semaine passée, la Réserve fédérale a continué à éponger les liquidités temporairement excédentaires, tout en laissant baisser de 6,30 % à 6 % le taux des « federal funds ». La hausse des taux à court terme provoquée par la « Fed » avait été interpétée non seulement comme un coup d'arrêt à la baisse des taux, mais aussi comme un début de remontée. Ce n'est pas l'avis de M. Hauge, président de Manufacturers Hanover, banque américaine, pour qui cette hausse est un « phénomène aberrant », un nouveau tassement n'étant pas exclu avant que la tendance ne se renverse, parallèlement à une reprise réelle de l'économie. Toutes ces considérations n'ont pas empêché la First National City Bank de relever, à nouveau, de 1/4 % son taux de base (« prime rate »), porté à 7 1/4 % contre 6 3/4 %, il y a quinze jours. Certains pensent que la formule de fixation de ce taux en fonction des conditions régnant les trois semaines précédentes a traduit avec retard l'évolution réelle du loyer de l'argent et se trouve périmée. Ajoutons que les prêts des banques new-yorkaises aux entreprises ont fléchi de 197 millions de dollars cette semaine, s'établissent à un niveau inférieur à ceux de l'an dernier.

Relevons, enfin, que l'abondance des liquidités en Allemagne fédérale a entraîné un fléchissement accentué de l'argent au jour le jour, tombé à moins de 3 %, et que de nombreux experts, dont ceux de l'Institut de Munich, jugent les taux d'intérêt allemands encore trop élevés au regard de la conjoncture. — F. R.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Marché nerveux

Wall Street s'est montré nerveux cette semaine, la hausse du taux d'intérêt à court terme et les ventes bénéficiaires annulant les gains dus aux espoirs d'une reprise économique, de sorte que l'indice Dow Jones des valeurs industrielles s'est établi à 871,09, contre 871,79, en recul de 0,70 point.

En début de semaine, le relèvement de 1/4 % de son taux de base par la First National City Bank entraînait de nombreux dégagements et une baisse de 14 points sur l'indice Dow Jones. Puis la hausse reprenait, le loyer de l'argent paraissant se stabiliser, et un certain nombre de sociétés, dont Polaroïd et Walt Disney, annonçant une amélioration inattendue de leurs résultats trimestriels. Mais les ventes bénéficiaires reprenaient, surtout celles qui se produisent au-delà de six mois après l'achat et échappent à la taxation des plus-values à court terme. Vendredi, le marché « encaissait » assez bien un nouveau relèvement de 1/4 % du taux de base de la City Bank et se montrait assez résistant.

Visiblement, les sentiments sont partagés actuellement à New-York. Bien qu'un optimisme fondamental à moyen terme soutienne les cours, les préoccupations à très court terme restent fortes, le tout avec un volume de transactions en très sensible augmentation : 112,3 millions de titres échangés, contre 77,3 millions la semaine précédente, réduite, il est vrai, à quatre jours par l'Independance Day.

Dans les compartiments, hausse sensible des automobiles (Ford, General Motors, Chrysler), au plus haut de l'année, des pneumatiques (Goodyear), des sidérurgiques, et surtout des compagnies aériennes (U.A.L.).

	Cours 4 juil.	Cours 11 juil.
Alcoa	47	46 1/4
A.T.T.	51 3/8	50 1/8
Boeing	29 3/4	30 3/8
Chase Man. Bank	37 3/8	37 7/8
Du Pont de Nem.	126	122 3/4
Eastman Kodak	103 5/8	102 3/8
Exxon	91 3/4	91 3/8
Ford	40 1/2	41 3/4
General Electric	52 1/4	50 3/8
General Foods	25 7/8	26 1/4
General Motors	48 3/8	51 7/8
Goodyear	18 3/8	19 3/4
I.B.M.	206 1/2	205 1/2
I.T.T.	23 3/4	23 5/8
Kennecott	39	39 1/8
Mobil Oil	46 7/8	46 7/8
Pfizer	32 1/4	31 3/4
Schlumberger	86 1/4	85 1/2
Texaco	26 1/4	27 3/2
U.A.L. Inc.	19 5/8	24 1/2
Union Carbide	61 1/8	60 3/4
U.S. Steel	59 1/2	61 1/4
Westinghouse	18 5/8	18 1/4
Xerox Corp.	63 5/8	69 5/8

LONDRES

Déception

Après la flambée de la semaine précédente, et une incertitude initiale, la déception l'a emporté à la Bourse de Londres : les milieux financiers ont jugé insuffisant le programme gouvernemental de lutte contre l'inflation, notamment en matière de blocage de salaires, toute sanction judiciaire à l'égard des syndicats récalcitrants se trouvant écartée. L'absence d'une compression des dépenses publiques a également déçu.

Les valeurs industrielles se sont d'abord redressées après le vote du TUC en faveur de la limitation des salaires et celui des mineurs, qui ont adopté une attitude plus modérée, puis se sont repliées à la veille du week-end.

Les pétroles, en revanche, ont été favorisés par l'espoir d'un accord politique au Proche-Orient, tandis que les mines d'or continuaient à se replier.

Indice du Financial Times : industrielles, 313,6 contre 323,3 ; fonds d'Etat, 60,13 contre 59,33 ; mines d'or, 367,8 contre 382,4.

	Cours 4 juill.	Cours 11 juil.
Bowater	146	141
Brit Petroleum	538	530
Charter	183	189
Courtaulds	128	118
De Beers	314	319
Free State Geduld.	30 3/4	30 1/2
Gt Univ. Stores	168	155
Imp. Chemical	268	266
Shell	315	308
Vickers	131	139
War Loan	24 7/8	25 1/2

ALLEMAGNE

Nouvelle hausse

Une nouvelle hausse, de 2 % en moyenne, a été enregistrée cette semaine sur les marchés allemands. Momentanément freinée par la baisse des valeurs à revenu fixe, que la Bundesbank a dû contenir par des achats de soutien massifs, la reprise s'est développée par la suite : l'Institut d'études économiques de Rhénanie-Westphalie annonce la fin de la récession, et les milieux financiers tablent sur une nouvelle baisse des taux d'escompte officiels que les autorités monétaires pourraient décider avant les vacances d'été.

Indice de la Commerzbank : 690,3 contre 676,6 le 4 juillet.

	Cours 4 juil.	Cours 11 juil.
A.E.G.	70	75
B.A.S.F.	136,70	136,50
Bayer	113,30	111
Commerzbank	208,20	214,80
Hoechst	125,40	126
Mannesman	274,50	276,50
Siemens	267,30	274
Volkswagen	105,50	107

TOKYO

Repli

	Cours 4 juill.	Cours 11 juill.
Fuji Bank	360	358
Honda Motors	586	555
Matsushita Electric	561	536
Mitsubishi Heavy	117	119
Sony Corp.	3 710	3 600
Toyota Motors	690	678

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 4/7	COURS 11/7
Or fin (kilo en barre)	22260	22590
— (kilo en lingot)	22315	22655
Pièce française (20 fr.)	243 10	248 30
Pièce française (10 fr.)	170 10	173 50
Pièce suisse (20 fr.)	228 60	230
Union latine (20 fr.)	212 10	211 50
• Pièce tunisienne (20 fr.)	157 40	157
Souverain	214 50	217 90
• Souverain Elizabeth II	214 50	218
• Demi-souverain	215	211
Pièce de 20 dollars	1018	1031 60
— 10 dollars	507 20	520
— 5 dollars	351	350
— 50 pesos	898 60	913 50
• — 20 marks	333 ..	338 50
— 10 florins	195 30	192
• — 5 roubles	132 90	133

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	50 200	26 695 420
Dumez	17 925	11 932 180
Carrefour	5 490	10 066 160
Michelin	8 800	9 322 330
Nask Hydro	25 115	7 390 564

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	4 juill.	11 juill.
Indice général	86,9	82,2
Assurances	122,2	124,1
Banq. et sociétés financ.	70,5	71,2
Sociétés foncières	81,3	81,7
Sociétés investiss. portef.	87,3	87
Agriculture	73	71,8
Aliment., brasseries, distil.	88,7	88,6
Auto., cycles et leurs équi.	65,8	68,3
Bâtim., matér. constr. T.P.	84,9	87,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	73,5	75,1
Carrières, salines, charbon.	88,7	87,9
Constr. mécan. et navales	82,6	84,1
Hôtels, casinos, thermal.	100,8	102
Imprimeries, pap., cartons	77,9	77
Magas., compt. d'exportat.	69,7	69,1
Matériel électrique	91,6	95,1
Métall. com. des pr. métal.	104,7	103,6
Mines métalliques	98,6	97,3
Pétroles et carburants	80,8	78,9
Prod. chimiq. et él.-mét.	110,8	108,8
Services publics et transp.	88,3	87,7
Textiles	70,7	75,8
Divers	94,8	93,1
Valeurs étrangères	93,9	»
Valeurs à rev. fixe ou ind.	108,5	»
Rentes perpétuelles	70,8	»
Rentes amort., fonds gar.	138,7	»
Sect. indust. publ. à r. fixe	94,1	»
Sect. ind. publ. à rev. ind.	157,2	»
Secteur libre	96,2	»

INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	190,1	»
Val. franç. à rev. variable	602	»
Valeurs étrangères	894	»

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	71,8	72,3
Produits de base	50,9	50,1
Construction	89,4	91
Biens d'équipement	68	68,8
Biens de consom. durables	100,4	104,8
Biens de cons. non durabl.	65,3	68,1
Biens de consom. aliment.	85,7	86,3
Services	108	108,4
Sociétés financières	81,7	82,3
Société de la zone franc expl. principal. à l'étr.	142,2	139,5
Valeurs industrielles	64,4	64,0

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	7 juillet	8 juillet	9 juillet	10 juillet	11 juillet
Terme	58 435 331	53 687 933	71 620 261	87 545 980	65 208 246
Comptant					
R. et obl.	64 559 450	317 998 857	81 867 688	64 321 375	70 550 081
Actions	30 101 890	27 806 295	32 616 147	33 496 247	31 630 778
Total	153 096 671	399 493 085	186 104 096	185 363 482	167 389 105

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	124,2	123,3	123,6	125,2	124,9
Etrang.	128,3	126,9	128	129,6	128,9

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	72,1	71,6	71,6	72,2	72,3

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1975 a été tiré à 509 867 exemplaires.

APRÈS LES ENTRETIENS GROMYKO-KISSINGER

Les positions soviétiques et américaines sur le Proche-Orient demeurent divergentes

Le secrétaire d'Etat américain devait s'entretenir, ce samedi 12 juillet, à Bonn, avec M. Itzhak Rabin, au sujet d'un nouvel accord intérimaire dans le Sinaï.

M. Kissinger avait estimé, vendredi soir, à son arrivée à Bonn, venant de Genève, que ses entretiens avec son collègue soviétique, M. Gromyko, *avaient été fructueux en ce qui concerne les négociation SALT. « Pour ce qui est du Proche-Orient, a-t-il ajouté, nous avons surtout procédé à un échange d'informations. »*

De notre envoyé spécial

Genève. — Les entretiens Kissinger-Gromyko ont pris fin vendredi 11 juillet dans un climat d'optimisme peut-être un peu forcé. Devant la presse, les deux ministres des affaires étrangères, souriants et détendus, ont affirmé *que leurs conversations* — qui ont duré en tout près de onze heures — avaient été « *utiles et constructives* ». Le bilan reste cependant maigre et, en ce qui concerne le Proche-Orient, il est clair que les deux protagonistes sont demeurés sur leurs positions respectives.

M. Gromyko a même laissé paraître une certaine irritation en déclarant devant les journalistes qu'« *il est très difficile de choisir les mots pour qualifier le résultat de l'échange de vues sur le Proche-Orient* ». Il a ajouté : « *Tout ce que nous pouvons dire, c'est que cet échange de vues était réellement nécessaire. Et très certainement nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet au cours de nos prochaines réunions.* » Le secrétaire d'Etat américain a été pour sa part peu disert sur ce sujet : « *Nous avons,* a-t-il dit, *examiné la situation au Proche-Orient, ainsi que les perspectives de solutions globales et partielles. Mais nous ne pouvons pour l'instant donner d'autres précisions.* » La réserve du secrétaire d'Etat américain s'explique en grande partie par le souci de ne rien dire qui puisse compromettre les perspectives d'une solution intérimaire dans le Sinaï. Echaudé par son échec de mars dernier, M. Kissinger s'efforce visiblement d'éviter cette fois-ci de vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué. Il aurait affirmé aux membres de son entourage qu'un nouvel accord entre l'Egypte et Israël était encore loin d'être réalisé et que des divergences fondamentales séparaient toujours les deux antagonistes.

Divisés au sujet du Proche-Orient, MM. Kissinger et Gromyko ont *été* d'accord pour *affirmer* que leurs entretiens avaient accru les chances pour la conclusion d'un nouvel accord limitant les armements nucléaires. Le secrétaire d'Etat américain a néanmoins tempéré l'optimisme suscité par ses propres déclarations de la veille en précisant qu'il serait « prématuré » de fixer une date limite pour la signature d'un nouvel accord. « *Tout ce que nous pouvons dire*, a-t-il déclaré, *c'est qu'à la suite de nos discussions, les perspectives d'un accord se sont améliorées.* » Il n'a cependant fourni aucune indication *concrète sur les progrès réalisés* et a refusé de répondre à un journaliste qui voulait savoir si des mesures concrètes avaient été prises au sujet de l'identification et de la vérification du nombre de MIRV (missiles porteurs d'ogives nucléaires multiples indépendamment guidées) qui constituent la pierre d'achoppement des négociations *sur la limitation des* armements stratégiques (SALT). L'accord de Vladivostock de novembre 1974 limite pour chaque camp à deux mille quatre cents, le nombre de vecteurs d'armement nucléaires stratégiques, dont mille trois cent vingt seulement pourvus de têtes nucléaires multiples MIRV. Les experts sont attelés depuis à la tâche, que certains qualifient d'impossible, de déterminer quels sont précisément les vecteurs à têtes nucléaires multiples.

M. Gromyko a, pour sa part, implicitement rejeté le principe des inspections sur place concernant les explosions nucléaires. « *Nous pensons*, a-t-il dit, *que les moyens nationaux sont adéquats pour remplir cette fonction. Nous savons que d'autres pays ont d'autres idées. Cela dit nous sommes pour l'interdiction totale des essais nucléaires.* »

L' « affaire maltaise »

L'intérêt des entretiens Kissinger-Gromyko a été partiellement éclipsé par ce que l'on appelle ici l'« *affaire maltaise* ». La délégation de cette petite île empêche depuis plus d'une semaine toute décision sur la date d'ouverture de la troisième et dernière phase de la C.S.C.E. qui doit se dérouler à Helsinki vers la fin du mois de juillet. Les délégués de Malte mettant à profit les règlements de la conférence qui prévoient que *toutes les décisions doivent être* prises par consensus, ont enrayé la machine ; ils demandent que toute résolution finale soit précédée d'une déclaration liant la sécurité européenne à une atténuation de la tension dans le bassin méditerranéen. La délégation maltaise exige en outre une réduction des effectifs militaires *en Méditerranée, proposition qui* vise surtout la flotte américaine et la flotte soviétique.

Certains voient se profiler derrière cette obstruction, l'ombre du colonel Kadhafi. Cette thèse paraît difficilement crédible si l'on songe que les principales victimes de l'offensive de M. Dom Mintoff sont les Soviétiques, présentés par ailleurs comme les « *nouveaux alliés* » des Libyens. D'aucuns attribuent l' « *obstruction maltaise* » aux Chinois, qui verraient d'un mauvais œil les récents succès remportés par la diplomatie soviétique en Europe.

JEAN GUEYRAS.

L'AVENIR DE MAYOTTE

Ni Paris ni Moroni ne semblent cherc[...] à refaire l'unité de l'archipel

De notre envoyé spécial

Moroni. — Mayotte la française ? On le croit de plus en plus volontiers. Au fil des jours la possibilité d'un rattachement de la quatrième Comore aux trois premières semble s'évanouir. Le drapeau tricolore est amené à Moroni. Il s'apprête à flotter bien haut sur Mayotte. Le petit drame qui se joue au fin fond du canal de Mozambique prend ainsi ses aises avec l'histoire.

L'administration de Mayotte demeure encore celle qui a été mise en place par le gouvernement de M. Ahmed Abdallah du temps où les Comores vivaient sous le régime de l'autonomie interne. Cette situation a été rendue caduque le 9 juillet par le refus du gouvernement français d'appliquer à Mayotte la déclaration unilatérale d'indépendance prononcée trois jours plus tôt par Moroni.

La « dépendance » souhaitée par *la majorité de la population* de Mayotte semble maintenant s'organiser. Le préfet local, d'origine mahoraise, et sa petite équipe de fonctionnaires, semblent s'être ralliés, vendredi 11 juillet, au point de vue pro-français des cinq députés de l'île. Paris va y nommer un délégué chargé sans doute d'organiser *le provisoire et* de regrouper certains services de l'ancien territoire d'outre-mer.

Jusqu'à présent, l'île de Mayotte n'était que la somme bien modeste de quarante mille habitants — sur les trois cent mille que compte au moins l'archipel, — d'une douzaine de gendarmes français et d'une compagnie *de la légion étrangère.* Y vivent aussi une soixantaine de métropolitains, pour la plupart des enseignants du C.E.S. local et leur famille. Mais ceux-là sont partis, comme chaque année, en vacances.

Ce petit monde semble destiné à s'étoffer. Paris ayant décidé de reconnaître le fameux « *fait mahorais* », Dzaoudi s'apprête à redevenir une petite capitale, privilège perdu en 1962, quand le haut commissariat de la République française avait été transféré à Moroni, sur la Grande-Comore.

Tout laisse croire, pour l'instant, que le gouvernement français peut être pris au mot. Sa déclaration de mercredi « *prenant acte* » de la volonté « *non équivoque* » des populations des trois autres îles d'accéder à l'indépendance n'est jamais que la reconnaissance d'une situation de fait. Depuis, Paris n'a pas fait le *moindre geste pour établir* un contact direct avec M. Ahmed Abdallah, et la reconnaissance *de jure* des Comores indépendantes se fait toujours attendre.

« *Nous ne bougerons pas* », nous avait dit M. Ahmed Abdallah, en dépit de sa fureur devant la décision française de dissocier le cas de Mayotte de celui des trois autres îles. Les Français n'en ont pas moins pris quelques précautions assez voyantes. Les deux cents gendarmes dépêchés de la Réunion, dans la nuit du 6 au 7 juillet, sont toujours à Moroni, et une flotille française de trois petits *navires croise dans les* parages (1).

Paris ne semble pas décidé à évacuer cette petite troupe tant que des accords n'auront pas été passés avec les nouvelles autorités de Moroni. De son [...] M. Ahmed Abdallah affirme [...] ne discutera pas « *sous la traînte* » et réclame l'évacu[...] des forces françaises avan[...] procéder au transfert ritue[...] compétences. Ce dialogue [...] sourds fait que l'indépend[...] des trois îles semble s'orga[...] moins vite que la « dépenda[...] de la quatrième.

Sur cette dernière, les p[...] sans de l'« indépendance [...] l'unité » — les 35 % des « [...] au référendum de décembr[...] ne se font guère entendre. [...] chercherait en vain les in[...] d'un marchandage discret en [...] de refaire cette unité qui [...] de voler en éclats. Tandis qu[...] *Marseillaise* a disparu des c[...] d'Inter-Comores, Mayotte s'[...] gne des trois autres îles, les [...] fixés sur son pavillon tric[...]

JEAN-CLAUDE POMONT[...]

(1) Il s'agit de deux avisos e[...] teurs et d'un pétrolier transf[...] en bateau amiral. Celui-ci est [...] mandé par l'amiral Schwe[...] commandant en chef des f[...] françaises dans l'océan Indien.

SIEMENS VA DEVENIR ACTIONNAI[...] DE DAIMLER-BENZ

Siemens va acquérir une p[...] participation (1 à 2 %) dan[...] capital de la firme autom[...] Daimler-Benz, qui fabrique [...] véhicules de la marque Merce[...] Ces actions lui seront vendues [...] la Deutschebank, qui détient [...] puis le mois de janvier 57,5 % [...] Daimler-Benz (1).

Au début de l'année, pour [...] ter que le contrôle de l'entrep[...] automobile ne passe dans [...] mains étrangères, la prem[...] banque allemande avait rach[...] au groupe familial Flick 29 % [...] Daimler-Benz (qui se sont ajo[...] aux 28,5 % qu'elle détenait d[...] pour la somme de 2 milliard[...] marks, soit environ 3,6 millia[...] de francs. Aujourd'hui, il s'[...] pour la Deutschebank de rece[...] une partie des titres Daiml[...] Benz à divers groupes industr[...] et financiers ouest-allemands.

(1) Le groupe Flick conserve 1[...] *du capital de Daimler Benz,* et [...] Koweït en détient, depuis la fin [...] l'année 1974, 14 % ; 18,5 % du cap[...] sont répartis entre 50 000 pe[...] actionnaires.

NOUVELLES BRÈVE[S]

● *M. Jacques Médecin,* dépu[...] des Alpes-Maritimes, maire [...] Nice, a décidé de quitter le grou[...] *réformateur* de l'Assemblée nati[...] nale et de siéger parmi les no[...] inscrits. Il a commenté, vendre[...] 11 juillet, cette décision en c[...] termes : « *J'ai quitté le grou[...] parce que j'estime que le Mouv[...] ment réformateur n'avait sa ra[...] son d'être que dans l'ancien[...] majorité présidentielle, qui ref[...] sait le dialogue. Maintenant qu[...] le nouveau président a rassemb[...] une majorité nouvelle, qui appl[...] que la réforme, il est bien préf[...] rable de se rassembler autour [...] lui, comme il en a exprimé [...] désir. Aujourd'hui, le prem[...] réformateur de France, c'e[...] Valéry Giscard d'Estaing. Il n[...] a pas de doute.* »

● *Des représentants du Lim[...] et de la C.G.T.* ont mené un[...] action, le vendredi 11 juillet, a[...] sommet du puy de Dôme, à l'occa[...] sion de l'arrivée du Tour d[...] France, organisé conjointemen[...] par *le Parisien libéré* et *l'Equip[e]*. De ce fait, la cérémonie protoco[...] laire de la remise des maillots n'[...] pu avoir lieu normalement.

● *Attentat contre une gendarmerie du Morbihan.* — Un engi[...] composé de bâtons de dynamit[...] et d'une mèche lente a explosé [...] ce samedi 12 juillet vers 0 h. 30 [...] devant la porte des bureaux de la [...] gendarmerie de Cléguérec, près de [...] Pontivy (Morbihan). Les cloisons [...] du hall d'entrée se sont effondrées sous le souffle de l'explosion [...] et les murs ont été lézardés. L'attentat n'a pas été revendiqué.

● *Tentative de suicide d'un trafiquant de drogue à la prison des Baumettes.* — M. Jean-Baptiste Colonna, trente-six ans, a tenté de mettre fin à ses jours en se portant un coup de couteau au cœur, il y a environ deux semaines à la prison des Baumettes, à Marseille, où il est incarcéré depuis le 1er février dernier pour trafic de stupéfiants (*le Monde* du 5 février). Il s'est gravement blessé, mais sa vie n'est pas en danger. Fils d'un des protagonistes de l'affaire du *Combinatie*, M. Colonna est accusé d'avoir, avec trois complices, convoyé vers les Etats-Unis *400 kilos d'héroïne entre 968 et* 1972.

Les présidents des Assemblées à l'Elysée

La concertation entre le gouvernement et le Parlement

M. Giscard d'Estaing a étudié, vendredi 11 juillet, le problème de l'organisation des travaux parlementaires au cours d'un déjeuner à l'Elysée auquel étaient conviés MM. Alain Poher, président du Sénat, Edgar Faure, président de l'Assemblée nationale, et Jacques Chirac, premier ministre.

Afin de mieux préparer la prochaine rentrée parlementaire (le 2 octobre), il a notamment été décidé que chaque Assemblée réunirait, *dès le début du mois de* septembre, une conférence des présidents des groupes qui la composent (celle du Sénat se tiendra le 12 septembre) au cours de laquelle seront fixés, avec le représentant du gouvernement, le programme complet et le calendrier de la session d'automne.

A l'issue du déjeuner, le président du Sénat a déclaré que le programme de la prochaine session était déjà pratiquement prêt et que cette conférence des présidents avancée avait pour but d'éviter « *les désordres de la précédente session* ». M. Poher a souligné que le Sénat avait battu des records lors de la session de printemps en votant, par exemple, plus de textes dans les cinq derniers jours qu'en l'espace de trois mois.

De son côté, M. Edgar Faure a déclaré : « *Le président de la République et le gouvernement se montrent disposés à laisser le Parlement user de son droit de compléter le programme parlementaire. Il n'y aura pas d'obstruction à l'inscription de propositions justifiées d'origine parlementaire. Quant aux méthodes,* a rappelé pour terminer M. Edgar Faure, *elles sont du ressort des Assemblées, et le gouvernement sera toujours disposé à coopérer à notre effort.* »

M. GISCARD D'ESTAING EN AUVERGNE

M. Valéry Giscard d'Estaing passe le week-end en Auvergne. Samedi 12 juillet, le chef de l'Etat devait séjourner à Chanonat, dans son château familial de Varvasse.

Dimanche 13 juillet, M. Giscard d'Estaing devait visiter les stations thermales de La Bourboule et du Mont-Dore — dont il *fut le conseiller général* et le député — en compagnie de MM. Michel Durafour, ministre du travail, Gérard Ducray, secrétaire d'Etat au tourisme, et de Mme Simone Veil, ministre de la santé.

Cette visite se situe dans le cadre des manifestations célébrant le centenaire de la création de la commune de La Bourboule.

● *La visite officielle de M. Giscard d'Estaing en Grèce* se déroulera du 17 au 20 septembre, a-t-on appris vendredi 11 juillet à Athènes. Ces dates, confirme-t-on à Paris, sont bien celles qui sont envisagées pour le voyage du président français. En revanche, l'Elysée déclare « *inexacte* » l'information publiée dans *la capitale* grecque selon laquelle M. Giscard d'Estaing prolongerait cette visite à titre privé jusqu'au 28 septembre.

Reçus par M. Chirac

LES DÉPUTÉS COMMUNISTES DEMANDENT UN CHANGEMENT RADICAL DE LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Une délégation de députés communistes a été reçue, vendredi 11 juillet, par M. Jacques Chirac à l'hôtel Matignon. Au terme de cette entrevue qui a duré près d'une heure, M. Guy Ducoloné, député des Hauts-de-Seine (qui conduisait la délégation en l'absence de M. Robert Ballanger, président du groupe), a déclaré : « Notre visite est exceptionnelle. Elle répond à une situation exceptionnelle. Le président de la République a dit que les Français pouvaient partir tranquilles or nous pensons que tout le monde ne part pas en vacances. C'est le cas notamment des travailleurs qui voient leur pouvoir d'achat baisser ou qui sont menacés dans leur emploi, et c'est aussi le cas de ceux qui luttent dans les entreprises. *Ceux-là ne peuvent pas être tranquilles.* »

Après l'entrevue avec le premier ministre, le groupe communiste de l'Assemblée nationale a publié une déclaration dans laquelle on lit notamment : « En ce début de juillet, plus de quatre cent mille travailleurs sont en grève pour l'augmentation de leur salaire, de meilleures *conditions de* travail ou la garantie de leur emploi. Loin d'aider au règlement négocié de ces conflits, dont la responsabilité incombe au premier chef à sa politique antisociale, le gouvernement renforce l'intransigeance du grand patronat en mettant à sa disposition sa police, en laissant proliférer illégalement les milices privées et en subventionnant *les grandes entreprises pourvoyeuses* du fonds antigrève du C.N.P.F. Les députés communistes reçus à l'hôtel *Matignon ont demandé au premier ministre un changement radical de la politique gouvernementale.* »

DANS « L'UNITÉ »

Le parti socialiste commente le « durcissement » du S.P.D. à son égard

L'Unité, organe hebdomadaire du parti socialiste, revient dans son dernier numéro sur « le durcissement » du parti social-démocrate allemand à l'égard du P.S. « *et de ses choix stratégiques en faveur de l'union de la gauche* », question soulevée par M. Mitterrand à la dernière réunion du comité directeur du parti.

L'Unité rappelle que les divergences d'appréciation entre socialistes français et sociaux-démocrates allemands ne sont pas nouvelles « *en dépit des bonnes relations personnelles qui existent entre François Mitterrand et Willy Brandt* ». L'hebdomadaire socialiste cite à ce sujet les déclarations faites à Bruxelles le 22 mai — la veille de la rencontre des dirigeants socialistes du sud de l'Europe à Latche, dans les Landes — par M. Bruno Friedrich, membre du *comité directeur* du S.P.D., « *proche collaborateur du chancelier Helmut Schmidt, dont il semble en la matière exprimer les vues* ». Dans ce discours, M. Friedrich reprochait à M. Mitterrand ses déclarations sur l'état actuel de la construction européenne et critiquait « *le modèle d'union de la gauche* » proposé par le leader socialiste français « *comme prototype pour l'Europe méditerranéenne* ».

Après avoir justifié dans l'organe des jeunes du S.P.D. la stratégie d'alliance des courants socialiste et communiste dans les pays d'Europe du Sud, M. Robert Pontillon a, au nom du P.S., protesté auprès du S.P.D. contre les attaques de M. Friedrich. *L'Unité* ajoute :

« *Les choses en sont là. Quel que soit le prochain épisode, elles montrent au moins à quel point est éloignée de la réalité la thèse souvent avancée, notamment par le parti communiste français, suivant laquelle le S.P.D. aurait coutume de dicter ses directives au parti socialiste français, ce qui aurait été le cas notamment — l'Humanité l'a écrit à plusieurs reprises — lors du passage de Brandt à Paris il y a quelques mois*

» *A noter que l'organe du P.C.F. a été beaucoup plus discret (six lignes en petits caractères) sur l'accueil chaleureux que le même Brandt vient de recevoir à Moscou, où Leonid Brejnev s'est déplacé personnellement pour l'accueillir à l'aréoport de Cheremetievo, marque de faveur réservée habituellement aux chefs d'Etat ou aux dirigeants des partis frères.* »

● *La condamnation du maire de Saint-Malo* à six mois d'emprisonnement avec sursis pour « prise d'intérêts », prononcée le 7 mai dernier par le tribunal de grande instance de Nantes (*le Monde* du 10 mai), a été confirmée le vendredi 11 juillet par la troisième chambre de la cour d'appel de Rennes. Dans son arrêt, la cour, comme le tribunal, a déclaré M. Marcel Planchet (Centre démocrate) « *à jamais incapable d'exercer un mandat électif* ». L'application de cette condamnation dépendra de la décision de la Cour de cassation. — *(Corr.)*

M. AIMÉ HALBEHER DEVIENT SECRÉTAIRE DE LA SECTION COMMUNISTE DE LA RÉGIE RENAULT

M. Aimé Halbeher, responsable du syndicat C.G.T de la régie Renault, vient d'être élu secrétaire de la section du P.C.F. dans cette même entreprise. Agé aujourd'hui de trente-neuf ans, M. Halbeher était venu sur le devant de la scène syndicale en mai 1968 à la Régie. Il avait été l'un des négociateurs de la reprise du travail. En février 1971, il succéda à M. Henri Beaumont, chargé du secteur automobile à la Fédération de la métallurgie C.G.T. (1). Mais en novembre 1973, M. Halbeher abandonnait cette fonction pour revenir à la *tête du syndicat* Renault assurer une sorte d'intérim.

Sans attendre la désignation du *nouveau secrétaire du syndicat*, qui aura lieu à la rentrée, M. Halbeher échange ses responsabilités syndicales (il a demandé à être déchargé de toutes celles qu'il détenait) contre des responsabilités politiques, celles du secrétariat du secteur communiste de la Régie.

Son prédécesseur, M. Raymond Treppo, avait occupé le poste pendant dix ans. Membre du comité central, il est appelé à de nouvelles tâches nationales.

Ce passage d'un cadre de la C.G.T à la tête d'une des plus importantes sections d'entreprise *du P.C.F. illustre le processus de* relance de l'activité du P.C. dans les entreprises décidé par le bureau politique. Jugeant que trop de cadres communistes sont accaparés par leurs responsabilités syndicales le bureau politique, en accord avec M. Séguy, secrétaire général de la C.G.T., avait décidé d'en récupérer un certain nombre pour animer le P.C.F.

(1) La direction du secteur automobile est confiée, depuis le mois de janvier, à M. Jean-Marie Chapmann, ancien secrétaire du syndicat C.G.T. à l'usine Peugeot à Lille.

L'ARCHIPEL DE SAO-TOMÉ ET PRINCIPE ACCÈDE A L'INDÉPENDANCE

L'archipel de Sao-Tomé et Principe, ancienne colonie portugaise située à l'ouest du Gabon, a accédé à l'indépendance samedi 12 juillet. Une délégation portugaise, conduite par l'amiral Rosa Coutinho, a assisté aux cérémonies.

M. Pinta Da Costa, docteur en économie, chef de l'unique mouvement de libération, le M.L.S.T.P., est appelé à devenir chef de l'Etat. Créé en 1960, le M.L.S.T.P. avait installé son siège à Libreville et n'a pas déclenché de lutte armée *dans les* îles. L'économie de l'archipel est très dépendante de l'aide étrangère. — (A.F.P., Reuter.)

LA PREMIÈRE « ASSEMBLÉE REPRÉSENTATIVE » DES NOUVELLES-HÉBRIDES SERA ÉLUE EN NOVEMBRE

La première « assemblée représentative » du condominium *franco-britannique* des Nouvelles-Hébrides sera élue en novembre. Cette décision a été annoncée vendredi 11 juillet à Paris dans un communiqué commun publié à l'issue d'entretiens qu'ont eus MM. Rowlands, sous-secrétaire d'Etat au Foreign Office, et Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Il a aussi été décidé de créer un « organisme administratif » chargé d'établir un plan de développement économique et social de l'archipel — *composé* d'environ quatre-vingt îles et îlots peuplé de quatre-vingt-dix mille personnes, en majorité des Mélanésiens.

A B C É F G H